

DESTINY FILMS PRÉSENTE

AMIANTE... PESTICIDES...

**COMBIEN DE TEMPS ENCORE
VA-T-ON SE LAISSER EMPOISONNER ?**



LES SENTINELLES

UN FILM DE PIERRE PÉZERAT



RÉALISÉ PAR PIERRE PÉZERAT IMAGE ET SON XAVIER ROBERT PIERRE GUICHARD MATHIEU LE DIVIC PIERRE PÉZERAT STEADY GUILLAUME LAIDET MONTAGE PIERRE PÉZERAT
MIXAGE GILLES PÉZERAT KÉVIN ROGER ÉRIC CLAUDON MUSIQUE ORIGINALE GILLES PÉZERAT VIVIEN PÉZERAT DISTRIBUÉ PAR DESTINY FILMS

DESTINY
FILMS

REVUE DE PRESSE



47 rue Servan / 75011 PARIS

T : +33 1 48 24 12 91

www.anyways.fr

RAPPORT MEDIA

LES SENTINELLES

Un film de Pierre Pézerat

Sortent le même jour :

- **Le Salaire de la Peur / Les Diaboliques / La Vérité / Quai des Orfèvres / Le Corbeau / L'Assassin habite au 21 / La Prisonnière / Le mystère Picasso / Les Espions / Manon / Retour à la vie / Miquette et sa mère**, de Henri-Georges Clouzot
(Les Acacias)
- **Tout nous sépare**, de Thierry Klifa (Mars Films)
- **Borg Vs McEnroe**, de Janus Metz Pedersen (Pretty Pictures)
- **La Montagne entre nous**, de Hany Abu-Assad (Twentieth Century Fox France)
- **The Foreigner**, de Martin Campbell (Metropolitan Film Export)
- **En attendant les Hirondelles**, de Karim Moussaoui (Ad Vitam)
 - **Jalouse**, de David Foenkinos (Studio Canal)
 - **La Mélodie**, de Rachid Hami (UGC Distribution)
- **Prendre le Large**, de Gaël Morel (Les Films du Losange)
 - **Docteur Jack**, de Benoît Lange (Eurozoom)
- **Wallace & Gromit : Cœurs à modeler**, de Nick Park (Folimage)
 - **We Blew It**, de Jean-Baptiste Thoret (Lost Films)
 - **A nous de jouer!**, de Antoine Fromental (Jour 2 Fête)
- **Derrière les fronts : résistances et résiliences en Palestine**, de Alexandra Dols
(Vendredi Distribution)
 - **A beautiful day**, de Lynne Ramsay (SND)
 - **Rêves en rose**, de Dusan Hanak (Malavida)
 - **Margaret**, de Rebecca Daly (Outplay)
- **Irrintzina, le cri de la génération climat**, de Sandra Blodel (Fokus 21)
 - **Patmos**, de Martin Ziegler (Cinéma St André des Arts)
 - **Dakini**, de Dechen Roder (Jupiter Films)
- **Charlot sur la route**, de Charles Chaplin (Tamasa Distribution)

AGENCE

AFP

Dépêche par Céline Serrat

Diffusion : 03 novembre 2017

TRIMESTRIELS

TRIBUNE SANTE

Mention du film par Elizabeth
Bouvet

Parution : 31 octobre 2017

MENSUELS

SANTE MAGAZINE

Très bonne critique par Aline
Perraudin

Parution : 31 octobre 2017

STUDIO CINE LIVE

Plutôt bonne critique par
Véronique Trouillet
2 étoiles

Parution : 3 novembre 2017

LIAISONS SOCIALES MAG

Bonne critique par Adeline
Farge

Parution : 15 novembre 2017

BRETAGNE – ILE DE FRANCE
Le trait d'union mensuel des bretons

Bonne critique par Gabriel
Delahaye
Affiche

Parution : 9 novembre 2017

BIMENSUELS

LES FICHES DU CINÉMA

Bonne critique par Gilles
Tourman

Parution : 8 novembre 2017

HEBDOMADAIRE

POLITIS

Media Partenaire
Portrait de Josette Roudaire et
bonne critique par Vanina
Delmas

Parution : 9 novembre 2017

CHALLENGES

3 pages dossier glyphosate par
Thierry Fabre
Interview de Pierre Pezerat

Parution : 9 novembre 2017

TELERAMA

Plutôt bonne critique par Jeremie
Couston
Ulysse 3 "On aime un peu"

Parution : 8 novembre 2017

PELERIN

Critique par Dominique Lang

Parution : 9 novembre 2017

L'OBS

Bonne critique par François
Forestier
2 étoiles

Parution : 9 novembre 2017

L'HUMA DIMANCHE

Bonne critique du film par Latifa
Madani

Parution : 5 novembre 2017

LE CANARD ENCHAINE

Bonne critique par Jean-François
Julliard

Parution : 8 novembre 2017

JDD

Bonne critique par Anne-Laure
Barret

Parution : 5 novembre 2017

LA VIE

Mention du film dans un entretien
Sur Monsanto

Par Olivier Nouaillas

Parution : 26 octobre 2017

LA FRANCE AGRICOLE

Critique par Sophie Bergot
Affiche

Parution : 3 novembre 2017

QUOTIDIENS

LIBERATION

Dossier spécial novembre 2017
par Aude Massiot et Coralie
Schaub

3 pages

Parution : 7 novembre 2017

LE MONDE

Critique par Jacques
Mandelbaum

Parution : 8 novembre 2017

INTERNET

LIBERATION

Article sur le film

Par Aude Massiot

Mise en ligne : 6 novembre 2017

Mention du film dans un

Entretien de Paul Francois par

Coralie Schaub

Mise en ligne : 6 novembre 2017

Mention du film pour un

article sur les scandales

Sanitaires par Coralie Schaub et

Aude Massiot

Mise en ligne : 6 novembre 2017

SCIENCES ET AVENIR

Bonne critique par Lise Loumé

Mise en ligne : 7 novembre 2017

20 MINUTES

Interview de Pierre Pezerat

par Anissa Boumediane

Mise en ligne : 8 novembre 2017

REPORTERRE

Media Partenaire

Bonne critique par Hervé Kempf

Bande-annonce et affiche

Mise en ligne : 8 novembre 2017

UNIFICATION

Bonne critique par Dominique

Bleuet et Isabelle Arnaud

Affiche

Mise en ligne : 4 Novembre 2017

VIVA MAGAZINE

Bonne critique par Marylin Perioli

**Diffusion newsletter : 16
Octobre 2017**

TV5 MONDE

Reprise de la dépêche AFP de
Céline Serrat

**Mise en ligne : 3 novembre
2017**

RELAXNEWS

Reprise de la dépêche AFP
De Céline Serrat

**Mise en ligne : 5 novembre
2017**

POLITIS

Media Partenaire

Portrait de Josette Roudaire et
bonne critique par Vanina
Delmas

Reprise de l'article papier

**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

Bonne critique par Vanina
Delmas

**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

MA PLANÈTE BIEN ETRE

Bonne critique par Alessandra
Moro Buronzo

**Mise en ligne : 3 novembre
2017**

FRANCE INFO TV

C'est ma planète

Bonne critique par Anne-Laure
Barral

Bande-annonce

**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

Allô docteurs

Article sur le film par la rédaction

**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

LA FRANCE AGRICOLE

Entretien avec Pierre Pezerat
Par la rédaction d'Allô Docteurs
**Mise en ligne : 9 novembre
2017**

L'OBS

Critique par Sophie Bergot
Affiche
**Mise en ligne : 3 novembre
2017**

IL ETAIT UNE FOIS LE CINÉMA

Bonne critique par François
Forestier
2 cœurs - Affiche et
Bande-annonce
**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

DVD TOILE

Critique positive par Jean-Michel
Pignol
**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

CHALLENGES

Référencement du film sur le site
Synopsis, bande annonce et
Affiche
Mise en ligne : 15 août 2017

PREMIERE.FR

Laure Croiset publie l'article de
Thierry Fabre sur le site
**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

Bonne critique par Maxime
Kasparian
3 étoiles
**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

AVOIRALIRE

Bonne critique par Frédéric Mignard
2 étoiles
Affiche, bande-annonce et Visuels
Mise en ligne : 8 novembre 2017

CALMOS

Synopsis – annonce de la Sortie
Mise en ligne : 9 novembre 2017

ALTERNATIVES ECONOMIQUES

Bonne critique et papier d'angle par Igor Martinache
Visuels
Mise en ligne : 8 novembre 2017

LOISIRA MAG

Article sur le film par Viviane Dagory
Mise en ligne : 8 novembre 2017

BASTA !

Media partenaire
Interview de Pierre Pezerat par Nolwenn Weiler
Mise en ligne : 3 novembre 2017

FRANCE 5

Site Magazine de la santé

Article et interview de Pierre Pezerat par Maud Le Rest
Mise en ligne : 6 novembre 2017

CHACUN CHERCHE SON FILM

Bonne critique de Florine Le Bris
Mise en ligne : 8 novembre 2017

REGARDS

Pierre Pezerat invité de la
midinale par Pierre Jacquemain
**Mise en ligne : 8 novembre
2017**

RADIOS

FRANCE INFO
C'est ma planète

Chronique et bonne critique du
film par Anne-laure Barral
Diffusion : 8 novembre 2017

FRANCE CULTURE
Journal 12h30

Pierre Pezerat invité du journal
de 12h30
Diffusion : 8 novembre 2017

Quand le monde du travail tue

Paul Francois et Pierre Pezerat
Invités
Bande annonce
Diffusion : 19 novembre 2017

FRANCE INTER
Le nouveau rdv

Pierre Pezerat invité dans
l'émission
Diffusion : 6 novembre 2017

La rédaction

Interview de Pierre Pezerat par
Rosalie Lafarge
Sujet sur le film
Diffusion : 8 novembre 2017

Comme un bruit qui court

Pierre est l'invité de Charlotte
Perry dans son focus de la
semaine
Diffusion : 25 novembre 2017

RADIO LIBERTAIRE

Interview Pierre Pezerat
Diffusion : 6 novembre 2017

TV

FRANCE 5
C Politique

Mention de la sortie du film par
Paul François
Diffusion : 22 octobre 2017

TV5 MONDE
64'

Pierre Pezerat invité de la Une
Francophone
Diffusion : 11 novembre 2017

PRESSE REGIONALE

FRANCE 3 – NOUVELLE AQUITAINE

Mention du film dans un
article sur les victimes de
l'amiante et annonce de sa
projection aux rencontres du
Cinéma de Limoges
**Mise en ligne : 1^{er} octobre
2017**

OUEST – FRANCE

Annonce sur la projection
Débat du film à Guinguamp
Parution : 19 octobre 2017

Article sur la projection
Débat du film à Guinguamp
Parution : 23 octobre 2017

Annonce de la projection
Débat du film à Paimpol
Parution : 18 novembre 2017

Annonce de la projection débat
Du film à Saint – Malo du
Guersac
Parution : 19 octobre 2017

Annonce de la projection du
Film dans un festival de cinéma
A Nort sur Erdre
Parution : 2 novembre 2017

Annonce de la projection du film
Au cinéma à Seigné
Parution : 10 novembre 2017

Annonce de deux projections
Débats près de Nantes
Parution : 14 novembre 2017

Annonce de deux projections
Débats près de Nantes
Parution : 14 novembre 2017

SUD OUEST

Mention du film pour le Mois
Documentaire de Mugron par
Anne Belchit
Parution : 9 novembre 2017

Mention du film pour le Mois
Documentaire de Saint -
Vincent de Tyrosse par Anne
Belchit
Parution : 3 novembre 2017

L'AVENIR
Pays Ruffecois

Annonce de la sortie du livre
de Paul Francois qui témoigne
dans les Sentinelles par
Laurence Gauchon
Parution : 26 octobre 2017

L'AVENIR
Pays Confolentais

Annonce de la sortie du livre
de Paul Francois par Laurence
Gauchon
Parution : 26 octobre 2017

LA MONTAGNE

Annonce de l'avant-première du
Film à Montluçon

Parution : 16 octobre 2017

Article sur le film

Parution : 8 novembre 2017

Annonce de la présentation du
Film à Clermont-Ferrand

En présence de Josette

Roudaire

Affiche

Bonne critique par Philippe Cros

**Mise en ligne : 6 novembre
2017**

Annonce de la présentation du

Film à Clermont-Ferrand par

Philippe Cros

En présence de Josette

Roudaire

Affiche

Parution : 8 novembre 2017

L'EVEIL NORMAND

Annonce projection dans le
cadre du festival Générations
Durables

Parution : 4 octobre 2017

PRESSE OCEAN

Annonce de deux projections
Débats près de Nantes

Parution : 15 novembre 2017

L'YONNE REPUBLICAINE

Article sur la projection débat
Du film à St Julien du Sault

Parution : 7 novembre 2017

Annonce de la projection du
Film dans le cadre du Festival
Documentaire à Auxerre

Parution : 17 novembre 2017

DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE
ET DNA

Article sur l'histoire du film
et le combat des ouvriers
Parution : 24 septembre 2017

Annonce projection débat
Mise en ligne : 4 octobre 2017

Annonce de projection du film
Parution : 14 novembre 2017

Annonce de la projection du film
Parution : 7 octobre 2017

L'ALSACE

Annonce d'une projection débat
à Rixheim
Parution : 11 octobre 2017

Article sur la projection débat
de Rixheim et entretien court
avec Pierre Pezerat par
Catherine Ruff
Parution : 13 octobre 2017

Annonce de la projection du film
Parution : 15 novembre 2017

Annonce de la projection du film
Parution : 15 novembre 2017

Mention du film pour la
Reprise de la saison d'un cinéma
Parution : 22 septembre 2017

LE TELEGRAMME

Annonce de la projection du film
à Guingamp
Parution : 19 octobre 2017

	Annonce d'une projection débat A Pordic <u>Parution : 18 novembre 2017</u>
LE POPULAIRE DU CENTRE	Annonce de la projection du film Pour les Rencontres Cinéma de Limoges par Jean Francois Julien <u>Parution : 27 et 30 septembre 2017</u>
L'EST ECLAIR	Annonce de l'avant-première du film à Troyes <u>Parution : 23 septembre 2017</u>
CENTRE PRESSE	Annonce ciné débat dans le cadre d'Octobre Rose <u>Parution : 5 octobre 2017</u>
CHARENTE LIBRE	Entretien avec Paul Francois Par Jean-François Barré <u>Parution : 24 octobre 2017</u>
LE BERRY REPUBLICAIN	Mention du film pour le Mois Documentaire par Francois Lesbre <u>Parution : 9 novembre 2017</u>
LE HAVRE INFOS	Annonce avant-première et débat en présence de Pierre Pezerat par Solène Bertrand <u>Parution : 13 septembre 2017</u>
PARIS NORMANDIE - LE PROGRES DE FECAMP	Annonce avant-première et débat en présence de Pierre Pezerat Photo portrait de Pierre Pezerat <u>Parution : 14 septembre 2017</u>

PARIS NORMANDIE – LE HAVRE

Annonce avant-première et
débat en présence de Pierre
Pezerat
Photo portrait de Pierre Pezerat
Parution : 13 septembre 2017

PARIS NORMANDIE
Grand Havre

Annonce projection débat
dans le cadre du festival du
film nature et environnement
Parution : 5 octobre 2017

Article sur le Festival du Film
Nature et Environnement
Parution : 10 octobre 2017

Pays de Caux, Dieppe

Synopsis et annonce de la
Projection à Gournay en Bray
Parution : 6 octobre 2017

PARIS NORMANDIE

Article sur le film et annonce
de la projection à Gournay en
Bray
Mise en ligne : 3 octobre 2017

Article sur le Festival du Film
Nature et Environnement
Parution : 9 octobre 2017

LE COURRIER CAUCHOIS

Annonce projection débat
dans le cadre du festival du
film nature et environnement
Parution : 5 octobre 2017

L'ECLAIREUR – LA DEPECHE

Article sur le film et annonce
De la projection à Gournay
En Bray
**Parution : 27 septembre
2017**

Article sur la projection débat de
Gournay en Bray

Parution : 11 octobre 2017

Annonce de la projection du film
Dans le cadre d'un festival à
Nozay

Parution : 3 novembre 2017

L'ECHO DE L'ARMOR ET DE L'ARGOAT

Annonce de la ciné rencontre du
19 octobre à Guingamp

Parution : 20 septembre 2017

L'ECHO DE LA PRESQU'ILE

Article sur le film et sur Pierre
Pezarat et annonce de deux
Projections

Parution : 17 novembre 2017

L'ECHO.INFO

Annonce d'une avant-première
à Limoges en présence du
réalisateur

Parution : 27 septembre 2017

LA VOIX DU NORD

Annonce d'une avant-première
à Denaisis

Parution : 30 septembre 2017

Annonce de l'avant-première

Parution : 24 octobre 2017

Annonce ciné rencontre à
Douchy les Mines

Parution : 24 octobre 2017

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Annonce ciné débat dans le
cadre d'Octobre Rose

Parution : 5 octobre 2017

Annonce de la projection du
Film dans le cadre de la semaine
Pour l'énergie

Parution : 15 novembre 2017

Annonce de la projection du
Film dans le cadre de la semaine
Pour l'énergie

Parution : 10 novembre 2017

LA DEPECHE – EVREUX

Article sur le Festival Nature et
Environnement d'Evreux et
Annonce de la projection

Parution : 6 octobre 2017

ACTU – LA DEPECHE

Article sur le Festival Nature et
Environnement d'Evreux et
Annonce de la projection

Parution : 6 octobre 2017

LA DEPECHE

Reprise de la dépêche AFP de
Celine Serrat et affiche

**Mise en ligne : 5 novembre
2017**

Annonce d'un ciné débat et
Brève sur le film

**Mise en ligne : 17 novembre
2017**

LA DEPECHE DU MIDI

Annonce d'une avant-première
du film à Albi

Parution : 20 septembre 2017

Annonce d'une projection à
Aucamville et brève sur le film

Parution : 17 novembre 2017

EURE INFOS

Article sur le Festival Nature et
Environnement d'Evreux et
Annonce de la projection
Parution : 10 octobre 2017

AGENCES

Amiante, pesticides: "Les sentinelles" au combat pour la santé publique Prev

par Céline Serrat

Paris, 3 nov 2017 (AFP) -Contre l'amiante, l'herbicide "Lasso" et d'autres pesticides : le documentaire "Les sentinelles" retrace le combat d'hommes et de femmes qui s'attaquent à des industriels au nom de la santé publique.

En salle mercredi, le film revient longuement sur le scandale de l'amiante et la genèse de la prise de conscience de la dangerosité de cette substance, mais aussi sur la lutte qu'il a fallu livrer pour qu'elle soit interdite.

C'est également l'histoire d'un fils, Pierre Pézerat, le réalisateur, rendant hommage au travail de son père, Henri, un scientifique du CNRS qui a tiré la sonnette d'alarme puis épaulé les ouvriers pour faire reconnaître les dangers mortels de cette fibre, largement utilisée pour ses qualités anti-feu et isolante.

Dès les années 70, Henri Pézerat alerte sur les dangers des poussières d'amiante sur le système respiratoire. Mais le scandale n'éclate qu'au milieu des années 90, lorsque des salariés d'usines d'amiante meurent prématurément.

Le film montre des images d'archives qui paraissent aujourd'hui sidérantes: des ouvriers travaillant dans des ateliers où l'amiante virevolte comme des flocons de neige. A la sortie, leurs habits sont couverts d'une poussière blanche qui se révélera être cancérigène.

Au début réticente à écouter le savant Pézerat qui vient leur dire que des usines sont dangereuses, la CGT s'implique peu à peu dans le dossier au fur et à mesure que certains de ses membres prennent conscience des conséquences mortelles de cette substance.

Mais pour les faire reconnaître, le combat avec les industriels et les autorités est long et exigeant. L'argument de l'emploi est brandi comme un épouvantail pour tenter d'étouffer la parole des lanceurs d'alerte. Un des interlocuteurs parle "d'anesthésie des pouvoirs publics".

L'amiante interdite en 1997, le réalisateur montre que le combat pour la santé publique se poursuit avec les produits chimiques, pesticides et autres.

Une association "Henri Pézerat" est d'ailleurs née en 2014 pour agir dans ce sens.

- Hypersensibilité chimique -

Pierre Pézerat filme d'autres sentinelles qui engagent des bras de fer pour faire reconnaître leur maladie comme professionnelle ou la faute inexcusable de leur employeur. Le découragement pointe parfois, mais la solidarité avec d'autres victimes et le soutien de défenseurs de la santé au travail les aident à ne pas lâcher l'affaire.

Paul François est un exemple emblématique. L'agriculteur, intoxiqué par l'herbicide "Lasso" qui l'a envoyé deux mois à la Pitié-Salpêtrière et lui a laissé des séquelles, a attaqué le géant Monsanto en justice. Après des années de procédure, une séquence montre l'attente du verdict en appel au côté de son avocat Me François Lafforgue.

La tension est palpable à l'écran. Et à l'annonce de la décision favorable au céréalier, les nerfs se relâchent: embrassades, larmes. Le "Lasso" sera finalement interdit.

La descente aux enfers de trois salariés de la coopérative bretonne Nutrea Triskalia est aussi racontée: on voit de solides gaillards atteints de maux que la médecine a du mal à expliquer. Leur peau ne supporte même plus l'eau du robinet pour se laver. Finalement, une "hypersensibilité chimique multiple" est déclarée, causée par des contacts répétés avec des pesticides, dont certains étaient interdits.

Impossibilité de travailler, licenciement, antidépresseurs: leur vie déraile. Mais aidés par d'autres "sentinelles", ils ne baissent pas les bras et finissent par gagner aux prud'hommes.

ces/laf/fmi/bd ■



TRIMESTRIELS



ENVIRONNEMENT

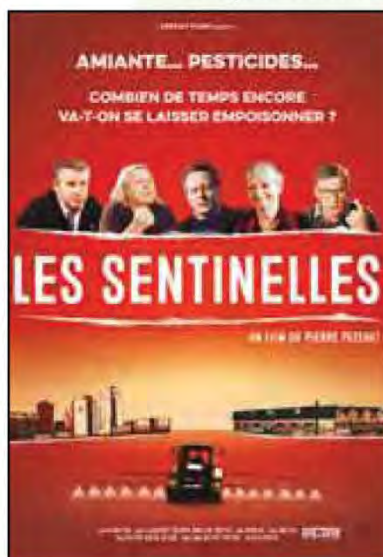
News

Aurélien Culat

TÉLEX

LES LANCEURS D'ALERTE AU CINÉMA

Dans *Les Sentinelles*, le réalisateur Pierre Pézerat raconte le parcours des travailleurs



victimes des pesticides ou de l'amiante pour la reconnaissance de leur situation et, partant, leur indemnisation. L'occasion de rendre hommage à ces lanceurs d'alerte, sans lesquels ce

combat n'aurait pas même été possible. Le film sort en salle le 8 novembre.

MENSUELS

mardi 31 octobre 2017
mensuel
p.22



à voir absolument

FILMS



Lanceurs d'alerte

Des ouvriers qui étaient en contact avec de l'amiante, des agriculteurs intoxiqués par les pesticides... Le réalisateur Pierre Pézerat, le fils d'Henri Pézerat, chercheur au CNRS qui s'est battu au côté de ces victimes, livre un film bouleversant sur ces personnes devenues malgré elles, et pour le bien de tous, "des sentinelles du milieu environnemental".
"Les sentinelles", de Pierre Pézerat.



Les sentinelles ★★

De Pierre Pezerat
• 1 h 31

Pierre Pezerat assume la partialité de son documentaire-hommage aux lanceurs d'alertes et victimes des scandales sanitaires. Celui-ci reste, malgré quelques victoires, empreint d'un sentiment de révolte et d'impuissance car le mal est fait et irréversible. ■

V.T.

Cinéma

Hommage aux lanceurs d'alerte

Avec *Les Sentinelles*, Pierre Pézerat met en lumière le combat des lanceurs d'alerte pour révéler les grands scandales sanitaires liés aux pesticides et à l'amiante.

Ouvriers, agriculteurs, victimes de l'amiante ou des pesticides, leurs routes n'auraient pas dû se croiser. Mais ces travailleurs ont un point commun : celui d'être devenus des lanceurs d'alerte. Dans son documentaire, Pierre Pézerat donne la parole à ces « sentinelles », qui se sont engagées dans un combat contre des groupes industriels, dans une lutte pour faire reconnaître leurs maladies comme « professionnelles ». Le premier à donner le ton de ce film est un agriculteur charentais, Paul François, montant les marches du tribunal, où il s'apprête à affronter le géant Monsanto afin de lui faire reconnaître sa responsabilité dans son intoxi-



cation par le Lasso, un herbicide. Puis, le réalisateur suit d'autres hommes et femmes qui ont fait éclater, durant 40 ans, de grands scandales sanitaires. Josette Roudaire, ouvrière de l'usine d'amiante Amisol, à Clermont-Ferrand ou encore Jean-Marie Birdes, ouvrier de l'usine Eternit, dans le Tarn. Devant la caméra, les victimes de l'amiante révèlent tous les obstacles qu'ils ont dû surmonter pour parvenir à son interdiction en 1997. « Mon mari savait que c'était dangereux, mais il fallait manger », raconte Dhelia Cabrit, veuve de Raymond Cabrit, décédé d'un cancer de la plèvre après son

départ de l'usine Eternit. « Il a travaillé jusqu'au dernier jour avec une bouteille à oxygène », confie-t-elle. Au travers des témoignages poignants, c'est un hommage d'un fils à son père qui transparaît. Celui de Pierre Pézerat à son père, Henri Pézerat, directeur de recherche au CNRS, qui a mis ses compétences au service des victimes, pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis. C'est sur une victoire judiciaire que s'achève ce documentaire, celle de Paul François. Cette affaire, maintenant portée devant la Cour de Cassation, illustre parfaitement la victoire du pot de terre contre le pot de fer !

Les Sentinelles, (1h31), film de Pierre Pézerat, sortie le 8 novembre



jeudi 9 novembre 2017
mensuel
p.24



LES SENTINELLES

Un film de Pierre Pezerat

"Les Sentinelles" qui sortira sur les écrans le 8 novembre est à voir à tout prix par les citoyens qui s'intéressent à la santé publique et donc à la leur, car il traite du véritable scandale qu'a été la production de l'amiante et de celui que continue d'être la production et l'utilisation de pesticides comme ceux produits par la firme Monsanto.

Il a été réalisé par Pierre Pezerat, fils d'Henri Pezerat, toxicologue, directeur de recherches au CNRS, qui fut un des principaux dénonciateurs de l'utilisation de l'amiante.

Ses acteurs, si l'on peut employer ce terme, sont des ouvriers et des paysans victimes à différents titres de ces scandales : une ancienne ouvrière de l'usine d'amiante de Clermont-Ferrand, un ancien ouvrier de l'usine Eternit de Tressac dans le Tarn, des ouvriers des Chantiers navals de Saint-Nazaire, un agriculteur qui a osé attaquer Monsanto, des ouvriers de la coopérative Nutrea Triskalia, en Bretagne, mais aussi l'avocat qui défend tous ces personnages et quelques autres.

On en apprend de belles, comme par exemple que c'est depuis 1930 qu'on a une idée de la dangerosité de

Ils sont devenus allergiques à tous les produits chimiques. On les a d'abord qualifiés de fainéants, c'est très courant dans ces milieux.

Tous ces gens se sont retrouvés pour se défendre dans une association qui se réclame d'Henri Pezerat, cela n'a pas toujours été facile. Un moment fort du film est celui de la rencontre entre l'agriculteur et un des anciens d'Eternit où le premier raconte son désarroi lors d'une réunion où les patrons étaient vilipendés. Il a fini par se rendre compte que lui aussi était la victime de ces patrons sans vergogne mais qui vivaient dans un autre monde que lui.

On songe évidemment à la dernière manifestation de la FNSEA, protestant contre la possible interdiction du Glyphosate, pourtant réputé dangereux. Dans quel monde vivent les dirigeants de cette fédération ?



l'amiante, que c'est officiel depuis 1945 et que cependant on a continué au nom du profit à fabriquer ce matériau dangereux.

On sait aussi maintenant que le "Lasso" de Monsanto est dangereux, mais lorsque Paul François, l'agriculteur, a attaqué la firme, les avocats de celle-ci ont tenté, avec succès un temps, de le faire passer pour un malade mental. C'est ce qui est arrivé aussi aux salariés de la coopérative bretonne Triskalia, qui avait traité des céréales avec un pesticide interdit (et comme la firme est présente dans toute la chaîne alimentaire, elle a contaminé aussi la viande vendue aux consommateurs).

On sort bouleversé de la projection, indigné de l'impunité dont ont bénéficié ou bénéficient encore les auteurs de ce qui peut être considéré comme un véritable crime, puisque la vie des salariés est sacrifiée au profit, mais aussi admiratifs devant la lutte exemplaire qui est menée par ces hommes et ces femmes et qui arrive petit à petit à la connaissance du grand public.

À partir du 8 novembre le film sera projeté dans deux salles à Paris, le MK2 Parnasse, rue Chaplain dans le 6^{ème} arr et au MK2 Quai de Loire dans le 19^{ème}, ainsi qu'à Pontault-Combault

■ GD

BIMENSUELS

mercredi 8 novembre 2017
bimensuel
p.16



Les Sentinelles

de Pierre Pézerat

Victimes de l'amiante ou de pesticides Monsanto et Bayer, elles ont créé des associations et porté plainte grâce au chercheur Henri Pézerat, défiant les mensonges des industriels et la pusillanimité des institutions. Un documentaire essentiel et éclairant.



★★★ Le tabac, le sucre, les perturbateurs endocriniens, les pesticides... C'est toujours le même combat entre le pot de terre "et le pot de plomb" (dixit l'avocat François Lafforgue), impliquant industries surpuissantes, institutions frileuses, experts et médecins complices, Don Quichotte improbables, victimes involontaires ou résignées par la peur (notamment de perdre leur emploi)... Sur unetensionpermanente, articuléeautourduprocèsintétépar l'agriculteur Paul François à Monsanto, alternant interviews parfois poignantes mais toujours dignes, images d'actualités instructives sur les manipulations des industriels, l'aveuglement coupable des pouvoirs et institutions divers... ce documentaire réalisé et produit par Pierre Pézerat, fils du chercheur du CNRS Henri Pézerat, relève du devoir moral et sanitaire. Ne plongeant jamais dans le pathos, évitant le discours convenu, il décrypte les rouages qui, depuis les années 1960, ont abouti, avec 100 000 morts envisageables selon un rapport du Sénat, aux scandales de l'amiante puis, aujourd'hui, des pesticides. Comment écrire sans gêne qu'on est "scotché par le spectacle" auquel nous soumettent l'intelligence du montage, la force des victimes à trouver une résilience ("Ce n'est pas l'argent qui compte mais d'ôter aux industries le droit de tuer pour retrouver une dignité", dit Josette Roudaire, ancienne employée de chez Amisol, société clermontoise de filage et de tissage d'amiante), les hauts-le-cœur suscités par le cynisme des industriels ("Quand j'étais à l'hôpital, dit Stéphane, je regardais mes perfusions. Elles étaient produites par Bayer. Ceux-là même qui m'avaient empoisonné. La boucle était bouclée. Ces gens-là ne perdent pas d'argent") ? Sans oublier notre dégoût

DOCUMENTAIRE
Adultes / Adolescents

♦ GÉNÉRIQUE

Avec : Henri Pézerat, Josette Roudaire, Jean-Marie Birbès, Paul & Sylvie François, Annie Thébaud-Mony, François Lafforgue, Marie-Jeanne Auturquin, Simone Nolot, Anne Thebaud-Mony, Jean-Paul Tessonnière, Dhelia Cabrit, André Picot, Fabrice Nicolino, Maria Fernandès, Roland Hottelard, Patrick Hamon, Christian Carivain, Jean-Marie Desdions, Gilbert Vendé, Laurent Guillou, Pascal Brigant, Serge Lequeau.

Images : Xavier Robert, Pierre Guichard, Mathieu Le Bivic et Pierre Pézerat **Montage :** Pierre Pézerat **Musique :** Gilles Pézerat et Vivien Pézerat **Son :** Xavier Robert, Pierre Guichard, Mathieu Le Bivic et Pierre Pézerat **Production :** Destiny Films **Distributeur :** Destiny Films.

91 minutes. France, 2016
Sortie France : 8 novembre 2017

face à la complicité de certains médecins, y compris du travail, et d'autres experts (payés par ces mêmes industriels pour désinformer ou faire du lobbying). On balance à l'envi entre révolte contre ces criminels et admiration pour ces "sentinelles" tendues à faire triompher la justice. Grâce à l'approche pédagogique du réalisateur, on comprend que pour faire triompher cette dernière, trois conditions s'imposent : un contexte (pour l'amiante, on sortait du sang contaminé), des experts honnêtes (en l'occurrence Henri Pézerat et André Picot) et des victimes "présentables" devant les tribunaux. En d'autres termes, "apporter le savoir et la preuve" (sic Josette Roudaire). Enfin, on réalise que le même mécanisme œuvre depuis la nuit des temps, ici comme en bien d'autres domaines : d'un côté le pouvoir des puissants, de l'autre la faiblesse, le conditionnement ou l'humilité des assujettis ("Déjà les termes qu'ils emploient, on n'y comprend rien (...) alors on n'osait pas s'adresser à eux", dit Jean-Marie Birbès). Alors, entre servitude volontaire de La Boétie et soumission à l'autorité de Milgram, on s'interroge sur la capacité des victimes à se résigner, quitte à en mourir. Et devant ce constat qui semble rendre Sisyphe heureux, on respire quand, car cela arrive !, Paul François reçoit l'appel lui annonçant sa victoire. Ses larmes deviennent alors les nôtres. Plus qu'un documentaire : une pierre de plus pour ne pas dire demain "qu'on ne savait pas". **_G.To.**

HEBDOMADAIRES



Politis

Jeudi 9 novembre 2017
hebdomadaire
couverture, p.2,12,13,14



n° 1477
du 9 au 15
novembre 2017

Politis

Pour être informé de l'actualité
de *Politis*, inscrivez-vous
à notre lettre d'info gratuite



Les visages de la semaine : Sylvain Cypel / Josette Roudaire / Laurent Coq

4 | ÉVÉNEMENT

OÙ EN EST LA GAUCHE AMÉRICAINE ?

Entretien avec le journaliste Sylvain Cypel, spécialiste des États-Unis - Bonnes feuilles : Naomi Klein raconte la lutte contre Trump à Standing Rock

8 | SEMAINE

Les amalgames de *Marianne* - Deux élus à Miami - Catalogne : le retour des prisonniers politiques en Europe - Le Medef jamais content

12 | PORTRAIT

Josette Roudaire, victime de l'amiante - *Les Sentinelles*, de Pierre Pézerat

14 | TRIBUNE

Le politologue Paul Ariès explique l'échec de la révolution d'Octobre

15 | ANALYSE

Référendum en Nouvelle-Calédonie : entretien avec l'avocat Michel Tubiana

18 | ESSAI

La revue *Lignes* fête ses 30 ans

19 | DOSSIER

MÉDIAS : L'INDÉPENDANCE, C'EST QUOI ?

Le point de vue de Mediapart, Bastamag, Reporterre, *Le Ravi*, Jet FM et de Valentin Gaillard, président de l'association Pour Politis - Entretien avec Aude Rossigneux, rédactrice en chef du Média

26 | CULTURE

LE CENTRE D'ART « MAINS D'ŒUVRES » EN DANGER

Jazz. *Kinship*, de Laurent Coq - Théâtre. *Labio de liebre*, par la compagnie Teatro Petra - Livre. *Kirikou et après. 20 ans de cinéma d'animation en France*, de Jean-Paul Commin, Valérie Ganne et Didier Brunner

30 | COURRIER

11 | LA CHRONIQUE ÉCO - 17 | MOTS CROISÉS - 17 | DE BONNE HUMEUR

La semaine prochaine : Le smartphone nous rend-il cons ?

ABONNEMENTS P.31

SOUTIEN P.18

Couverture une : montage Politis | Couverture vignette : DR
Photo D. Sieffert : Éve Morcrette | Photo C. Kantcheff : Myr Muratet
Conception graphique et logo : Laurent Laborie avec Adrien Chacon

Politis

2, impasse Delaunay 75011 Paris
Tél. : 01 55 25 86 86
Fax : 01 43 48 04 00

www.politis.fr/redaction@politis.fr

Abonnements Politis :

Service Abonnement
12, rue du Cap-Vert 21800 Quetigny
Tél. : 03 80 48 95 36
Fax : 03 80 48 10 34
Courriel : abonnement@politis.fr

Fondateur : Bernard Langlois
Politis est édité par : Politis, société par actions simplifiée au capital de 375 238 euros.

Président, directeur de la publication : Denis Sieffert

Directeur délégué : Laurent Laborie

Directeur de la rédaction : Christophe Kantcheff

Rédacteurs en chef adjoints :

Thierry Brun, Michel Soudais (responsable éditorial web)

Secrétaire générale de la rédaction : Pascale Bonnardel

Impression : Rivet Presse Édition

BP 1977, 87022 Limoges Cedex 9

Imprimé sur papier certifié PEFC

Conseil Distribution-Diffusion : K.D.

Tél. : 01 42 46 02 20

www.kdpresses.com

Un site de Presstalis indique également

où trouver *Politis* : www.trouverlapresse.com

Numéro de commission paritaire : 0122C88695

ISSN : 1290-5550



RETROUVEZ POLITIS chaque jeudi à 10 h 05
sur Radio Orient (multidiffusion) et sur Internet.



DOCKS 66 en coproduction avec Ana films et Vosges Télévision
présentent

RETOUR À FORBACH

le film qui a
conquis la presse !



★★★

« *Retour à Forbach* offre
une complexité qu'aucun
discours **POLITIQUE**
ne pourra atteindre. »

POLITIS

« Une quête **INTIME**
et **MAGNIFIQUE**. »

TELERAMA

« Sauder arrive au même
résultat qu'Eribon et Ernaux :
un hybride entre journal intime
et essai sociologique
BOULEVERSAANT. »

TRINOS COUSIN

« Un regard **STUPÉFIANT**
d'intelligence et de
SENSIBILITÉ humaine. »

LA CROIX

★★★

Une vie contre « l'enfer blanc »

LUTTES

Ancienne salariée de l'usine Amisol, **JOSETTE ROUDAIRE** s'est battue pour les droits des ouvriers et contre l'amiante. Elle est l'une des figures du film *Les Sentinelles*, de Pierre Pézerat.

Vanina Delmas

Sur la place de la Liberté de Clermont-Ferrand, la Maison du peuple trône fièrement. Ce centre névralgique du militantisme auvergnat est le meilleur endroit pour rencontrer Josette Roudaire, voix forte du combat contre l'amiante, et l'un des témoins du film de Pierre Pézerat à l'affiche cette semaine, *Les Sentinelles* (voir ci-contre).

Dans les couloirs, il faut suivre les petites affichettes Caper (Comité amiante prévenir et réparer) pour débusquer cette petite femme énergique dans un bureau où s'élèvent des montagnes de dossiers. On y lit « Michelin, Amisol », et on comprend qu'il s'agit des centaines d'ouvriers soutenus par le Caper, la première organisation ouvrière de victimes de l'amiante, créée en 1995. Deux ans avant l'interdiction de la fibre omniprésente dans les bâtiments.

Chaque mardi, Josette accueille, écoute et apporte son aide à ces personnes. Elle insiste pour qu'elles passent des examens médicaux efficaces, « avec un scanner et pas seulement une radio », s'occupe des documents administratifs nécessaires aux demandes d'indemnisation et leur remonte le moral, car leur quotidien est souvent pavé de difficultés. C'est le cas de cette ancienne salariée du Joint français, en Normandie, souffrant d'un mésothéliome (cancer de la plèvre qui serait lié à l'amiante), condamnée à se déplacer en fauteuil roulant à seulement 64 ans.

Cette expertise et cette empathie, chez Josette, viennent de son vécu. Elle se replonge volontiers dans ses souvenirs, les choisit avec soin, mais préfère toujours le « nous » au « je », habituée à faire partie d'un collectif : benjamin d'une famille de cinq enfants, élue déléguée du personnel d'Amisol puis permanente de l'union départementale CGT, membre active d'associations et surtout défenseuse infatigable de ceux qui n'osent pas élever la voix.

Ces cancers qui se déclarent parfois des décennies après l'exposition à l'amiante apparaissent comme les vestiges funestes de

l'usine Amisol, surnommée « l'enfer blanc », où Josette a usé ses blouses dès l'âge de 18 ans, au poste de tresseuse de fils d'amiante : « On ne savait absolument pas ce qu'était l'amiante. Pour nous, c'étaient juste des fils, et de la poussière normale. Et puis il fallait travailler. »

La famille Roudaire vit dans la cité Michelin de l'Oradou, à Clermont-Ferrand, car le père de Josette travaille à l'usine Michelin. Mais il est licencié après la grande grève de 1950, alors qu'elle a 4 ans, « sûrement parce qu'il était syndiqué à la CGT ». Dans la maison familiale, on parle politique, on s'engage contre la guerre d'Algérie et on lit *L'Humanité* et le journal local, car, « quand on lit le journal, on appartient au monde ». De ces années émerge un début de conscience politique. Ni syndiquée ni encartée au début de sa vie d'adulte, Josette finit par adhérer au Parti communiste et acquiert son « petit CAP de syndicaliste » dans les allées pleines de poussière blanche d'Amisol.

Révoltée par les promesses non tenues du patron, l'ouvrière pousse les délégués du personnel à retourner dans son bureau pour réclamer leur dû. Résultat : les primes de congés sont augmentées, et le nombre de vêtements de travail doublé. Avec son tempérament de fondeuse, elle est élue déléguée du personnel et lance sa première pétition : « 48 heures payées pour 47 travaillées, comme Michelin ! », s'appuyant sur les acquis de l'usine voisine. Le patron accepte sans sourciller. « Je me suis dit que c'était de la magie », sourit-elle. Éveiller la conscience des gens, puis les faire bouger pour qu'ils s'engagent dans la bataille, et enfin faire pression : une formule magique qu'elle applique à chacun de ses combats.

Son ouverture d'esprit et son intérêt pour l'actualité ont ancré en Josette le réflexe de toujours replacer la petite histoire dans la grande : Mai 68, le début du chômage de masse ou encore la lutte pour le droit des femmes. D'autant que plus de 80 % des

salariés d'Amisol étaient des femmes. « Ce n'est pas Simone Veil qui a éveillé la conscience des femmes, mais toutes ces luttes qui avaient lieu partout, comme le procès de Bobigny (1) », glisse-t-elle malicieusement. Ou son coup de gueule contre le maire de Clermont-Ferrand de l'époque, le socialiste Raymond Quilliot, qui freinait l'ouverture d'un centre d'IVG car il ne trouvait pas de plombier pour finir les travaux. « Les femmes commençaient à se faire entendre et à prendre conscience qu'elles n'étaient pas qu'un appendice du foyer », raconte-t-elle avant de citer les paroles de la chanson de Jean Ferrat « On ne voit pas le temps passer » : « Quand toute une vie se résume/En millions de pas dérisoires/Prise comme marteau et enclume/Entre une table et une armoire/Faut-il pleurer, faut-il en rire ? »

« Ce crime a duré si longtemps car il s'agit de vies ouvrières. »

Dans ce contexte de révolution post-1968, les patrons d'Amisol annoncent la fermeture de l'usine pour raisons financières en décembre 1974. Même si le chômage est très bien indemnisé à cette époque, les filles veulent du travail. Devenue permanente de l'union départementale de

la CGT, Josette n'y est plus salariée, mais elle y passe ses journées. Au bout d'un an de cette « lutte joyeuse », le toxicologue Henri Pézerat leur rend visite sur le site avec un but précis : les alerter des dangers de l'amiante sur leur santé. Les salariés, les cégétistes en première ligne et donc Josette, sont d'abord réticents à cette intrusion d'un scientifique parisien sur leur territoire. Puis c'est le déclic. « Henri nous a fait compter nos morts et prendre conscience que l'amiante tue. »

Les revendications changent : demandes d'exams médicaux, préretraite pour les anciens et reclassement pour les plus jeunes. « Henri Pézerat, Josette et moi avons toujours eu la même vision des choses : la lutte contre l'amiante est un moyen pour faire progresser la société sur la question plus générale des risques du travail et la reconnaissance » D. 14



D'abord ouvrière, Josette Roudaire est devenue déléguée syndicale.

DESTINY FILMS

Hommage aux « sentinelles »

Le documentaire de Pierre Pézerat met en lumière le combat des victimes de l'amiante ou des pesticides pour obtenir réparation.

Dans les années 1970, le combat contre l'amiante fait ses premiers pas en France. Les consciences se réveillent petit à petit, notamment chez les ouvriers travaillant dans des usines de filature d'amiante. Les images d'archives d'Amisol, à Clermont-Ferrand, font froid dans le dos : les salariés passent leurs journées sur des machines et dans des allées recouvertes d'un épais manteau blanc, la poussière d'amiante. Idem dans l'usine d'Eternit à Terressac, dans le Tarn. Le film de Pierre Pézerat, *Les Sentinelles*, raconte la lutte pour faire interdire cette fibre que l'on vantait comme miraculeuse, mais dont les dangers pour la santé, connus depuis la fin du XIX^e siècle, étaient gardés secrets par les industriels.

C'est également l'histoire de la rencontre entre le monde ouvrier et le monde scientifique, en la personne d'Henri Pézerat, père du

réalisateur. Le toxicologue a été l'une des premières sentinelles sur le sujet, d'abord depuis son bureau, sur le campus de Jussieu, puis dans les usines. Lanceur d'alerte, il a par la suite fait le lien entre la dangerosité de l'amiante et celle des pesticides, notamment à travers l'histoire de Paul François, agriculteur en Charente, intoxiqué au Lasso, un désherbant de Monsanto. Henri Pézerat a toujours incité les victimes à se constituer en associations pour demander des comptes aux industriels qui les ont empoisonnés.

La sincérité du documentaire tient aux témoignages, souvent très forts, de ces ouvriers de l'amiante, ces agriculteurs ou ces salariés d'usines agroalimentaires, sans rien cacher des émotions ressenties dans ce combat : la détermination du Collectif amiante de Jussieu ; la tristesse et la rage quand les pensées convergent vers les collègues décédés

de cancer ; la souffrance d'une veuve qui ne pardonnera jamais à Eternit de lui avoir pris son mari ; le désarroi des salariés de Nutréa-Triskalia, intoxiqués par des céréales volontairement gorgées de pesticides, et qui doivent désormais vivre au quotidien avec une hypersensibilité chimique multiple (MCS). Le film parvient à éviter le pathos en montrant les moments de joie intense, notamment lors de victoires judiciaires et pendant les assemblées générales des associations. Car certains ont retrouvé leur dignité en luttant.

Le réalisateur n'a pas donné la parole aux industriels, mais leur ombre plane derrière chaque témoignage, chaque maladie, chaque larme. « *Des industriels sont capables de mettre la vie de personnes en danger, de tuer au nom du profit !* », s'indigne Paul François, résumant en une phrase le système machiavélique des entreprises d'amiante ou de pesticides. Un film poignant, nécessaire pour mettre en lumière, en toute simplicité, cette histoire sans fin qui s'étire sur des décennies et ces victimes restées invisibles et silencieuses trop longtemps. **≡ V. D.**

Les Sentinelles,
Pierre Pézerat, 1 h 31.

0,12 = des maladies professionnelles », analyse Annie Thébaud-Mony, sociologue de la santé et compagne d'Henri Pézerat, qui a poursuivi le combat de ce dernier après son décès en 2009.

L'occupation d'Amisol prend fin en 1981. Mais la bataille reste rude contre les lobbys qui taisent les conséquences mortelles de l'amiante depuis des années. Alors que les enterrements d'anciens d'Amisol se succèdent, et que les victimes sont de moins en moins accompagnées par les institutions publiques : « *Quand le chat dort, les patrons dansent* », ironise l'ancienne syndicaliste. Ne supportant pas cet « *abandon social* », Josette et ses ex-collègues, Marie-Jeanne Outurquin et Brigitte Peschard, forment le Caper.

« *Josette réfléchit toujours avec ses propres valeurs et va au bout de ses engagements, sans compromis, sans se laisser impressionner par quiconque, ni par les médecins ni par les politiques*, souligne Annie Thébaud-Mony, qui fait régulièrement appel à sa lucidité pour les dossiers qu'elle suit. Elle est une sorte de catalyseur des luttes dans la région Auvergne. » Ainsi, elle n'a pas hésité à s'insurger contre les pratiques de médecins désireux d'effectuer des analyses sur les salariés de l'usine chimique Adisseco, afin de trouver une cause génétique aux cancers. Une manœuvre visant à pointer une responsabilité individuelle et donc à dédouaner les industriels.

Exprimer un contre-pouvoir collectif a toujours enthousiasmé Josette. Surtout quand il s'agit de défendre le rôle des délégués syndicaux ou des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), mis à mal sous l'ère Macron. Et c'est donc avec bienveillance qu'elle a observé le mouvement Nuit debout et les manifestations contre la loi travail.

L'étiquette de porte-parole ne dérange pas Josette Roudaire, car elle a compris que les médias sont indispensables pour défendre sa cause. Et elle a le sens de la formule, certainement aiguisé par ses nombreuses lectures. Elle est d'ailleurs devenue bibliothécaire par la suite. Si, enfant, elle lisait tout ce qu'elle trouvait, aujourd'hui elle cite Annie Ernaux ou *L'Amie prodigieuse*, d'Elena Ferrante. Deux références faisant une large place au thème de l'ascension sociale, sans jamais céder au mépris de classe, attitude qui la scandalise au plus haut point. « *Je ne comprends pas qu'on accepte de donner un chèque aux victimes de l'amiante, mais qu'on leur refuse toujours la justice ! Je pense que l'amiante est aussi un crime d'indifférence. Et si cela dure depuis si longtemps, c'est parce qu'il s'agit de vies ouvrières* », assène-t-elle.

En 2013, la cour d'appel de Versailles a prononcé un nouveau non-lieu en faveur du dernier patron d'Amisol, éloignant encore un peu plus l'espoir des victimes de voir un procès se tenir au pénal. Un non-lieu qui n'a pas fait vaciller la flamme d'indignation qui habite Josette depuis toujours. ■

(1) En 1972, cinq femmes ont été jugées pour pratique ou complicité d'avortement. Ce procès a joué un rôle important dans le processus de dépenalisation de l'IVG en France.

Pour une histoire antiproductiviste du stalinisme

Selon **PAUL ARIÈS**, l'échec de la révolution d'Octobre s'explique par ses choix économiques et sa folie industrialiste.



Paul Ariès
Politologue.

Le centenaire de la révolution d'Octobre 1917 se réalise dans la morosité. Pouvait-il en être autrement dès lors que, de l'avis général, le terrible fiasco de l'URSS était inévitable ? Le réquisitoire contre le stalinisme est établi depuis longtemps, au point d'être devenu assommant. Mon objectif, en prenant part à ces commémorations, est de montrer que l'échec du modèle soviétique ne s'explique pas par le caractère arriéré de la Russie ni par l'encerclement capitaliste, mais par des décisions dans le domaine économique ayant fait dérailler le train de la révolution. J'ai voulu montrer que la cause ultime de cette tragédie ne fut ni la folie des hommes ni l'idée d'égalité, mais la foi béate dans le productivisme. J'ai voulu prouver aussi que les oppositions de gauche au stalinisme furent impuissantes dans la mesure où elles partageaient la même folie industrialiste.

Le centenaire de la révolution d'Octobre est pour moi un prétexte pour rouvrir le caveau de toutes les tentatives avortées, et ceci sur tous les fronts : économique, politique, social, psychologique, culturel, urbanistique, architectural, sexuel, religieux, artistique, pédagogique, militaire, syndical, etc. Saviez-vous que la jeune Russie des soviets fut, entre 1917 et 1927, le pays du monde le plus avancé en matière d'écologie ? Que des dizaines de lois visèrent à protéger la nature, que l'URSS créera les premiers parcs naturels au monde ? Saviez-vous que le gouvernement éditera jusqu'en 1928 une revue écologiste sous le titre *Conservation*, qui s'ouvrait à des analyses hétérodoxes telles que le rôle du chamanisme en matière de définition des taux d'exploitation supportables du gibier en Sibérie, et qui fit connaître de nouveaux concepts scientifiques, comme celui de biocénose, signifiant que les communautés vivantes évoluent vers un équilibre où la compétition est réduite au maximum ? Cette même jeune Russie des soviets envisagea de supprimer la séparation villes/campagne en répartissant la population sur tout le territoire, etc.

Les archives, désormais ouvertes, montrent que c'est sur le terrain économique et industriel que s'est opéré le basculement vers la dictature, et à la demande expresse des dirigeants des combinats industriels. Les bolcheviks imposent dans les usines ce qu'ils nomment une « *direction à la poigne de fer* », afin de briser les résistances ouvrières au productivisme. L'histoire russe donne raison à Boukharine, qui expliquait dès 1916 que le choix économique de la future révolution déterminerait le type d'État : à une économie productiviste réclamant des sacrifices inhumains devait obligatoirement correspondre un État répressif, car il fallait bien imposer ces sacrifices ; à une économie vivrière largement décentralisée et répondant aux besoins du peuple aurait pu correspondre ce qu'on nommait un État-non État.

Le productivisme exercera ses méfaits dans tous les domaines : le Parti choisira de soutenir les fractions réactionnaires de l'église orthodoxe, alors qu'il avait soutenu d'abord les groupes religieux minoritaires, car il avait besoin d'une église centralisée et autoritaire à sa propre image ; il abandonnera le projet de créer une école nouvelle, au profit d'une école au service du productivisme ; il prendra appui sur les spécy (spécialistes), souvent d'anciens cadres du tsarisme, contre la classe ouvrière ; Trotsky ne créera pas l'Armée rouge mais la militarisera en rétablissant la discipline, contre l'avis de la majorité des soldats communistes ; le Parti fera taire les expériences en matière d'éducation sexuelle, car il ne convenait pas de gaspiller de l'énergie utilisable pour l'économie ; il liquidera toutes les avant-gardes culturelles qu'il avait choyées, au profit de la normalisation mise au service des grands chantiers, etc. La victoire de Staline sera celle d'une nouvelle classe dirigeante, tandis que Maïakovski appelait à étrangler le canari en cage, devenu le symbole de la bourgeoisie rouge. Octobre enseigne qu'il ne faut jamais croire aux lendemains qui chantent mais chanter au présent ! ■

Vient de paraître :
*Les Rêves de la
jeune Russie des
soviets. Une lecture
antiproductiviste de
l'histoire du stalinisme*,
Paul Ariès, préface
de Pierre Zarka,
Le Bord de l'eau,
335 p., 22 euros.



Événement

Et si les pesticides se révélaient pires que l'amiante...

Un film choc pointe les étranges similitudes entre ces deux batailles sanitaires et judiciaires, alors que l'Europe se prononce sur l'utilisation du glyphosate, l'herbicide le plus utilisé dans le monde.



Paul François était un « agriculteur manager » qui gagnait bien sa vie. A la tête de ses 500 hectares de céréales dans le Poitou-Charentes, il employait jusqu'à 50 saisonniers, en appliquant les préceptes de l'agriculture intensive : mécanisation et pesticides. En avril 2004, sa vie a basculé. En inspectant l'une de ses cuves, il inhale du Lasso, un herbicide vendu par la firme américaine Monsanto, qui a depuis été interdit. Il va passer plusieurs jours dans le coma et près d'un an à l'hôpital. Les analyses sont formelles : il est intoxiqué aux pesticides, avec des séquelles encore importantes aujourd'hui.

Paul François s'est alors lancé à l'assaut du géant de l'agrochimie, qu'il a traîné devant les tribunaux. Le 10 septembre 2015, Monsanto a été reconnu responsable par la Cour d'appel de Lyon, en ayant failli à ses obligations d'information. Une première. Mais la bataille judiciaire n'est pas terminée : la Cour de cassation ayant cassé le jugement, l'affaire va à nouveau être jugée en appel. « C'est épuisant. J'ai eu envie de tout abandonner. Mais ce n'est pas seulement mon combat, nous confie Paul François. C'est celui de tous les agriculteurs empoisonnés par les pesticides. »

Ce paysan charentais est l'un des personnages clés du documentaire *Les Sentinelles* de Pierre Pézerat, en salles le 8 novembre. Sans artifice, par une succession de témoignages



Un épandage de pesticides. En France, leur consommation a augmenté de 20% en sept ans.



L'affiche du film de Pierre Pézerat. Ce documentaire, en salles depuis le 8 novembre, donne la parole aux lanceurs d'alerte sur la santé au travail.

édifiants des victimes, le réalisateur fait le parallèle entre les dégâts des pesticides et ceux de l'amiante, un scandale sanitaire responsable de « 61 000 à 118 000 morts » entre 1995 et 2009, selon l'Institut de veille sanitaire, qui ne prévoit pas moins de 100 000 décès supplémentaires d'ici à 2050 !

Des études camouflées

Son fil rouge, c'est Henri Pézerat, son père, directeur de recherche au CNRS : dès les années 1970, ce toxicologue s'est battu contre l'amiante dont il avait démontré la nocivité, jusqu'à son interdiction en 1997. Chercheur militant, allant sur le terrain à la rencontre des victimes, Henri Pézerat va, jusqu'à son décès en 2009, sonner l'alerte sur « le » prochain scandale sanitaire : « Il m'avait confié que les pesticides seraient pires que l'amiante, témoigne Paul François. Car ils ne touchent pas seulement les agriculteurs, mais toute la chaîne alimentaire et donc tous les consommateurs. » Un diagnostic à méditer, alors que la Commission européenne doit décider de la prolonga-

tion de l'utilisation du très controversé glyphosate, l'herbicide le plus vendu dans le monde (lire page 20). « On n'y voyait pas à un mètre. C'était comme de la neige », se souvient Josette Roudaire, l'une des « Sentinelles ». Ouvrière à l'usine de filage d'amiante Amisol de Clermont-Ferrand, elle raconte, dans le film, les conditions de travail épouvantables de l'époque. De son côté, Jean-Marie Birbès, de l'usine Eternit, dans le Tarn, qui produisait de l'amiante-ciment, se souvient des assurances données par ses employeurs malgré les alertes sur la dangerosité du produit : « Des experts et des médecins nous avaient présenté une nouvelle façon de travailler, avec un système d'aspiration. Pour eux, il n'y avait plus de danger. » C'était au début des années 1980, la période de « l'usage contrôlé de l'amiante », une vaste supercherie qui n'empêchera pas de nombreux ouvriers d'Eternit de mourir. « Je ne leur pardonnerai jamais », lâche la veuve de Raymond Cabrit, un ouvrier décédé d'un cancer.

Et pourtant. Les preuves des ravages de l'amiante sur la santé existaient depuis bien longtemps. « Dans les années 1930, les industriels ont commandé des études qui ont révélé l'impact très négatif sur la santé, déplore Annie Thébaud-Mony, sociologue, spécialiste de la santé au travail, autre personnage important du documentaire. Mais ils ont ordonné aux scienti- ►►►

Le long combat de quatre lanceurs d'alerte

L'agriculteur

Intoxiqué par un désherbant de Monsanto, le Lasso, **Paul François** a attaqué la firme américaine en justice et a pris la tête de la défense des victimes des pesticides dans le monde agricole. Un combat qu'il détaille dans un livre sorti fin octobre (voir ci-contre). Depuis son intoxication, ce paysan, qui exploite 500 hectares, s'est converti à l'agriculture biologique : « On utilise les pesticides par confort car cela facilite le travail. Si on le veut vraiment, on peut s'en passer », lâche-t-il.

PAUL FRANÇOIS
UN PAYSAN
CONTRE MONSANTO



L'avocat

Défenseur de très nombreuses victimes de l'amiante et des pesticides, depuis le début des années 2000, **François Lafforgue** a réussi à faire condamner Monsanto pour l'intoxication de l'agriculteur Paul François. Une première. Cet avocat, très actif pour soutenir les associations de victimes, regrette la « fuite » des chefs d'entreprise : « Depuis seize ans que je plaide dans ces dossiers, aucun employeur ne s'est présenté à l'audience pour s'expliquer sur ses responsabilités. »

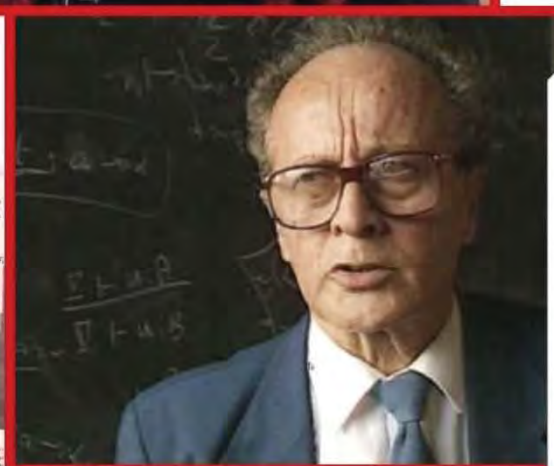
La sociologue

Ancienne directrice de recherche à l'Inserm, **Annie Thébaud-Mony** est une spécialiste de la santé au travail, auteur de plusieurs livres sur le sujet, comme *Travailler peut nuire gravement à votre santé* et *La Science asservie* (Editions La Découverte). Ayant beaucoup travaillé sur les cancers, elle est convaincue que leur explosion (385 000 cas en 2015, soit deux fois plus qu'il y a trente ans) est due aux maladies professionnelles qui ne représentent officiellement que 0,5% des cancers.



AMIANTE: UN SCIENTIFIQUE FACE AUX LOBBIES

Henri Pézerat, un scientifique, a été l'un des premiers à se battre pour faire reconnaître l'amiante comme un cancer. Il a été confronté aux lobbies industriels et a réussi à faire passer sa voix. Il a été élu à l'Académie des sciences et a été nommé directeur de l'Institut de recherche et de sécurité (IRS) au CNRS. Il a été élu à l'Académie des sciences et a été nommé directeur de l'Institut de recherche et de sécurité (IRS) au CNRS.



Le chercheur

Directeur de recherche au CNRS, le toxicologue **Henri Pézerat** s'est battu, dès les années 1970, pour interdire l'amiante dont il avait démontré la nocivité. Très actif sur le terrain, allant à la rencontre des ouvriers dans les usines, il a affronté les industriels, regroupés dans le « Comité permanent amiante », qui ont réussi à retarder l'interdiction, effective seulement en 1997. Après son décès, en 2009, une association Henri Pézerat a été créée pour améliorer la santé au travail.

Le casse-tête explosif du glyphosate

« **M**a conviction profonde, c'est que ce produit est dangereux pour la santé. » Brune Poirson, la jeune secrétaire d'Etat à la Transition écologique, ne mâche pas ses mots sur le glyphosate, le pesticide le plus utilisé. Pour elle, la France a pris le leadership des pays

► **Ventes de pesticides** (en milliers de tonnes)

Espagne	78,8
France	72,3
Italie	64,1
Allemagne	46,1
Pologne	23,6
Roy-Uni	22,7

SOURCE : EUROSTAT (2014)

Première nation agricole européenne, la France est aussi l'un des plus gros consommateurs de pesticides, avec 19% de la consommation totale.

les plus écolos d'Europe en poussant la Commission de Bruxelles, qui devait se prononcer le 9 novembre, à prolonger son autorisation de quatre ans maximum : « Il faut une date butoir rapprochée et mettre la pression sur les industriels pour qu'ils trouvent une alternative. » Pour le gouvernement, le glyphosate est un dossier empoisonné. Il doit faire face à la pression des ONG écologistes, qui veulent une interdiction immédiate. Et à celle des syndicats agricoles, qui dénoncent « une réponse idéologique ». « Ce produit est extrêmement efficace. Et il n'a pas d'équivalent », avance Eric Thirouin, le secrétaire général de la FNSEA. Les industriels des pesticides ont quant à eux créé une plateforme européenne exposant les « raisons pour renouveler l'autorisation » d'un pesticide qui « ne pose pas de problème pour la santé humaine ». Ils mettent en avant les avis récents des agences européennes de sécurité des aliments (EFSA) et des produits chimiques (ECHA), concluant que le glyphosate n'est pas cancérigène, à l'inverse du Centre international de recherche sur le cancer,



Nicolas Hulot face aux agriculteurs sur les Champs-Élysées, le 22 septembre. La FNSEA défend le glyphosate, « un produit efficace ».

une agence créée par l'OMS. Mais l'angle d'attaque des industriels est affaibli depuis les Monsanto Papers, ces nombreuses communications internes du géant de l'agrochimie révélées par la justice américaine. Elles montrent une stratégie d'influence très efficace sur les experts internationaux, dont les articles sont souvent co-écrits, en secret, par des salariés de Monsanto, comme l'a détaillé le journal *Le Monde*. Et avec les agences européennes, c'est un expert très lié à la firme, l'Américain Jess Rowland, qui aurait eu un rôle déterminant pour écarter une étude sur les rats, révélant des effets nocifs du glyphosate sur leur santé... ■

►►► *fiques, qui avaient réalisé les enquêtes, de se taire.* » Au début des années 1980, les entreprises du secteur, rassemblées dans le « Comité permanent amiante », vont tout faire pour dénigrer les études alertant sur la nocivité du produit et les projets d'interdiction, notamment aux Etats-Unis.

Une étrange similitude. Ce lobbying, puissant et efficace, des industriels de l'amiante ressemble beaucoup à celui des fabricants de pesticides. Dès les années 1960, des scientifiques, comme la biologiste américaine Rachel Carson, dans son livre *Le Printemps silencieux*, ont mis en garde contre les dégâts des produits phytosanitaires. Mais les industriels ont réagi vivement : « L'histoire se répète. Comme pour l'amiante, ils ont multiplié les attaques contre les scientifiques qui dénonçaient la dangerosité des pesticides, critique Annie Thébaud-Mony. Et ils ont réalisé de pseudo-études scientifiques qui visaient uniquement à semer le doute chez les décideurs. »

A la tête de ce lobbying agressif, Monsanto a notamment fait pression sur les experts du Centre international de recherche sur le Cancer, une instance reconnue de l'OMS, qui

a classé le glyphosate dans les substances « probablement cancérigènes » pour l'homme. De la *junk science* (science pourrie) a dénoncé le groupe, racheté récemment par l'allemand Bayer. Surtout, des documents internes, révélés par la justice américaine, montrent comment la firme a téléguidé les experts d'agences européennes qui, elles, jugent le glyphosate inoffensif (*lire ci-dessus*).

Patrons et ouvriers ensemble

Certes, les industriels mettent en avant le faible nombre de victimes répertoriées des pesticides. C'est vrai. « Mais c'est la partie immergée de l'iceberg », assène l'agriculteur Paul François. Chez les agriculteurs entre 50 et 60 ans, c'est l'hécatombe. Et il n'y a aucune étude sérieuse sur ces décès. » En 2011, François a créé une association de défense des paysans, « Phyto Victimes », qui a déjà reçu 400 dossiers : « Beaucoup hésitent à aller en justice mais, peu à peu, la parole se libère, constate l'avocat François Lafforgue, spécialisé dans ces dossiers. Toutefois, il est très difficile de prouver le lien entre la maladie et les nombreux produits chimiques auxquels les agricul-

teurs ont été exposés. » D'ailleurs, la reconnaissance de cette pollution aux pesticides comme maladie professionnelle est, la plupart du temps, une galère de plusieurs années de procédures, devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale. C'est la « convergence des luttes ». Le côté un peu cocasse du film *Les Sentinelles*, c'est la rencontre de victimes venues de deux mondes totalement différents : d'un côté, les ouvriers cégétistes des usines d'amiante et, de l'autre, l'agriculteur, gros employeur, qui militent ensemble, aujourd'hui, dans l'association « Henri Pézerat ». « Au début, j'étais mal à l'aise avec ces cégétistes qui cassaient du patron toute la journée, confie Paul François. Moi aussi je suis un entrepreneur. Mais on a appris à se connaître et on s'est retrouvés. Car, en tant que patron, j'ai subi les mêmes méfaits qu'eux. » Les ouvriers de l'amiante ont obtenu d'importantes indemnités, avec 5,2 milliards d'euros versés, en France, par le fonds d'indemnisation des victimes depuis 2002 mais aucun responsable (employeur ou politique) n'a été condamné pénalement. Pour le monde agricole, la (longue) bagarre ne fait que commencer.

Thierry Fabre



LES SENTINELLES PIERRE PÉZERAT



Les sentinelles du titre font référence à ces ouvriers « amiantés », ces paysans intoxiqués, premières victimes des industries chimiques des Trente Glorieuses. Le réalisateur retrace le combat de son père, Henri Pézerat, chercheur au CNRS, qui a consacré sa vie

à établir des preuves pour faire condamner les multinationales criminelles, parmi lesquelles la firme Monsanto, déjà. Un documentaire utile et humain, qui prend ouvertement le parti des victimes.

— *Jérémie Couston*

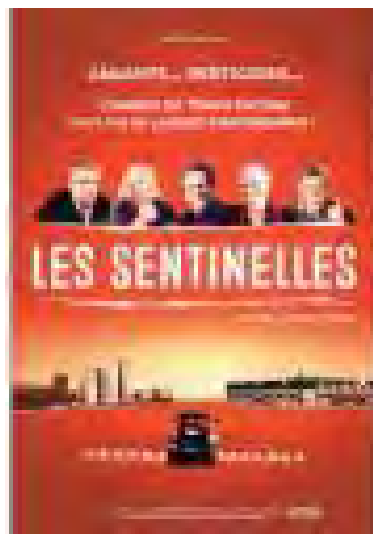
| Documentaire français (1h31).

Quand le grand écran illumine le réel

Environnement, éducation, religion, solidarité, famille : en ce début novembre, les documentaires embrassent tous les champs de la réalité humaine !



La vie monastique, les lanceurs d'alerte, le poids d'un secret de famille, le quotidien d'un collège, un médecin de rue en Inde (de haut en bas et de gauche à droite) : cinq documentaires sortent ces jours-ci en salles.



Les sentinelles
Ce que les scandales de l'amiante et des OGM révèlent de notre société.
Documentaire français. 1 h 31.
À partir de 15 ans. Notre avis :

Lanceurs d'alerte, ensemble

L'un est agriculteur céréalier, l'autre ancien ouvrier d'usine et syndicaliste. Assis face à face, en présence de la sociologue Annie Thébaud-Mony comme témoin, les deux hommes

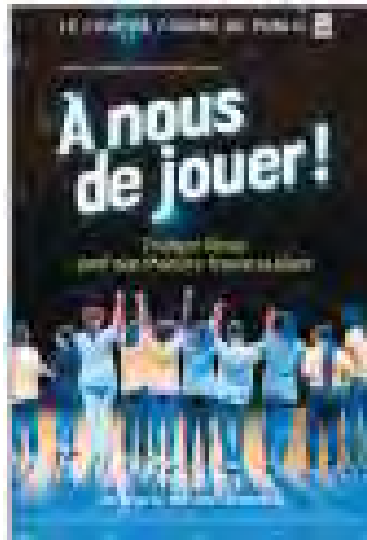
se jaugent tout d'abord, tant leurs mondes semblent éloignés. Et puis, quand ils racontent chacun leur histoire, la glace fond peu à peu, laissant place à l'émotion entre deux combattants. Car le premier, Paul François, a été victime d'une grave intoxication par un pesticide. Il est, depuis lors, engagé dans un combat juridique de longue haleine contre la firme américaine Monsanto, grande pourvoyeuse de pesticides à travers le monde. Le second, Jean-Marie Birbès, a longtemps travaillé chez Eternit, dans une usine produisant des fibres d'amiante, avant de réaliser la dangerosité de ce milieu cancérogène qui décime les rangs de ses collègues. La rencontre de ces deux hommes constitue un moment clé de ce documentaire. Il témoigne d'une prise de conscience grandissante dans nos sociétés industrielles face à cette forme insidieuse d'injustice sociale. Henri Pézerat, le père du réalisateur, a été un précurseur dans cette mobilisation. C'est donc assez naturellement que son fils a pris le relais, avec l'outil cinématographique qui est le sien. Sa galerie de portraits nous parle de citoyens ordinaires, durs à la tâche et taiseux dans l'effort. Des ouvriers d'usine, de coopérative ou du monde agricole qui prennent, progressivement, la mesure du cynisme de leurs dirigeants, ces derniers préférant les exposer à des produits dangereux plutôt que de changer leurs pratiques. Si le documentaire est essentiellement à charge, il possède cependant l'immense mérite de témoigner de la di-

gnité de ces hommes et de ces femmes, sentinelles malgré eux face à ces scandales contemporains. b D. L.

Ados de banlieue, graines d'avenir

Les années collège ne sont pas toujours faciles à vivre, aussi bien pour les adolescents en devenir que pour les enseignants qui les accompagnent. Il suffit pourtant de peu de chose pour que la métamorphose de l'enfant rebelle en adulte engagé opère. C'est sur cette intuition qu'est née l'envie, chez le réalisateur Antoine Fromental, de filmer au long cours deux classes du collège Jean-Macé, à Clichy (Hauts-de-Seine).

Avec le soutien du principal, partant pour offrir des parcours différenciés aux élèves, naissent ainsi les projets de monter une pièce de théâtre et de former une équipe de rugby performante. Bien sûr, la ficelle pourrait paraître grosse, en opposant la sensibilité des uns à la rudesse des autres. Mais le film prend aussi le temps de montrer ces adolescents grandir ensemble, entre moments de fêtes et de doutes. Au fil des ans, des personnalités sortent aussi du lot, souvent attachantes.



À nous de jouer ! Le quotidien d'un collège de banlieue aux méthodes innovantes. Documentaire français. 1 h 31. À partir de 15 ans. Notre avis :



Carré 35 Un cinéaste face à un secret de famille : la mort de sa sœur, à l'âge de 3 ans. Documentaire français. 1 h 07. À partir de 15 ans. Notre avis :

Sans oublier l'actualité douloureuse qui fait irruption dans l'établissement, après les attentats contre *Charlie Hebdo*, en janvier 2015. Émerveillé devant l'énergie de ces classes multiculturelles, Antoine Fromental aimerait désormais pou-

voir montrer son travail dans tous les pays dont ces enfants sont originaires. b D. L.

Un secret trop longtemps gardé

Elle s'appelait Christine. Elle est morte à l'âge de 3 ans et repose dans le carré 35 d'un cimetière. Les parents du cinéaste Éric Caravaca n'ont jamais parlé de cette fillette. Ni à lui ni à son frère. Il s'agissait pourtant de leur grande sœur. Pourquoi ce silence ? Pourquoi avoir jeté ses photos ? Sous le choc depuis qu'il a percé le secret, l'acteur (vu récemment dans *Ce qui nous lie*, de Cédric Klapisch) mène son enquête. Autopsier à l'aide d'une caméra une douleur si intime nécessite une pudeur infinie. Le cinéaste questionne sa tante, son père mourant. Sans oublier sa mère qui, cinquante ans plus tard, nie encore l'évidence, la maladie génétique du bébé. Il a également exhumé des films familiaux en super-huit, d'où surgit l'indicible tant il les décrypte avec intelligence et une simplicité bouleversante.

Ce sujet personnel lui permet de tendre vers l'universel. D'où ce parallèle qu'il s'autorise entre le déni des siens et les violences – tues, oubliées – dues à la colonisation française en Algérie et au Maroc. Là où ont grandi les parents Caravaca, là où lui-même s'envolera en cours de tournage. Il faut déterrer le passé pour se réconcilier avec le présent. Avec ce documentaire cathartique, l'auteur semble avoir trouvé l'apaisement. En convoquant le fantôme de Christine, il lui a surtout donné cette vie qu'elle n'a jamais eue. b L. D.



jeudi 9 novembre 2017
hebdomadaire
p.126

LES SENTINELLES

PAR PIERRE PÉZERAT

Documentaire français (1h31).

☆☆☆☆ Amiante, pesticides,
deux fléaux industriels qui ont



ravagé des vies et sont restés impunis. Certaines des victimes sont devenues des « sentinelles », grâce au combat d'Henri Pézerat, chercheur au CNRS, père du réalisateur, décédé en 2009. Ainsi, Josette Roudaire, ouvrière à Clermont-Ferrand; Jean-Marie Birbes, ouvrier dans le Tarn; Paul François, agriculteur... Tous parlent, racontent leurs luttes contre Monsanto ou le lobby de l'amiante, et c'est tout le lot de destins brisés qui est recueilli par la caméra : toxicologues, journalistes, membres de la coopérative Nutrëa-Triskalia témoignent. Question : la consommation, le confort doivent-ils nécessairement être payés par un désastre écologique ? F. F.

FRANCE — SOCIÉTÉ

SOCIAL

EN IMAGES

Crimes industriels. Les sentinelles sur le front

Ils se battent contre Eternit, Amisol, Monsanto, Triskalia, des industriels qui, au nom du profit, mettent sciemment la vie des gens en danger, dans l'impunité. Ouvriers, agriculteurs, chercheurs, juristes sont les héros du film « les Sentinelles » (1), en salles depuis le 8 novembre.

Josette Roudaire, Paul François, Jean-Marie Birbès et les autres. Des ouvriers victimes de l'amiante chez Amisol et Eternit, un agriculteur victime du Lasso, le pesticide de Monsanto, des salariés empoisonnés par les eaux contaminées par les produits de Nutrexa-Triskalia... ils sont les sentinelles du film éponyme de Pierre Pézerat, en salles ce 8 novembre. Le documentaire raconte leur histoire. Une vie de combat qu'ils mènent pour certains d'entre eux depuis les années 1970. Pour la vérité sur les scandales sanitaires. Pour la dignité qu'ils ont retrouvée dans les luttes. Pour la justice qui n'a toujours pas gagné face à la puissance des lobbies industriels. Le non-lieu tend à devenir la règle. Le pot de terre contre le pot de fer en somme. « Aucun patron n'a eu à répondre de ses actes », s'indigne Josette Roudaire, figure du combat contre l'amiante chez Amisol, à Clermont-Ferrand.

« NOUS NE LÂCHERONS RIEN »
Malgré un parcours semé d'embûches, les sentinelles ne fléchissent pas. Leur détermination, leur énergie portent le film. « La mort, la maladie, nous avons pris le parti de les transformer en luttes. Nous ne lâcherons pas, même si l'ère du temps ne nous est pas favorable », souligne Josette Roudaire.

Après la loi El Khomri, les ordonnances Macron, notamment avec la disparition des CHSCT, portent un coup terrible aux outils de prévention et de défense des travailleurs. Pendant ce temps, les industriels affûtent leurs armes, à l'instar de Monsanto pour le glyphosate. « Leur impunité reste pleine et en-



Paul François, paysan empoisonné ; Annie Thébaud-Mony, chercheuse à l'Inserm ; Jean-Marie Birbès, ouvrier syndicaliste ; Josette Roudaire, figure du combat anti-amiante.

tière, souvent avec la complicité des institutions françaises et internationales et parfois des parquets », déplore Annie Thébaud-Mony, chercheuse à l'Inserm, et personnage central du film.

Elle y démonte les rouages du mensonge organisé sur la non-dangereux des produits toxiques. L'amiante hier, les pesticides aujourd'hui. Et demain ? Les senti-

« La question du droit pénal est un enjeu important. Le Code pénal actuel qualifie les « crimes industriels » de « faute d'imprudence ». Or rien n'est plus étranger que l'imprudence dans le choix d'utiliser l'amiante par exemple », explique l'avocat Jean-Paul Teissonnière, qui plaide pour une réforme du droit pénal qui prenne en compte les crimes industriels.

sieu, début 1970. Jusqu'à sa mort en 2009, il a accompagné les sentinelles. Celles du film et les autres. Le documentaire, réalisé par son fils, lui rend aussi hommage.

DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

« Les travailleurs sont les sentinelles de l'environnement car ils prennent en premier », disait Henri Pézerat. 10 % à 20 % des cancers du poumon sont imputables à l'amiante. La fibre pourrait provoquer jusqu'à 100 000 décès d'ici à 2025.

« Aujourd'hui, les pesticides touchent tout le monde. Cela peut inverser le rapport de forces et obliger les politiques à agir », veut croire Pierre Pézerat, le réalisateur. Son film s'achève plein d'émotion et d'espoir. La joie illumine le visage de Paul François, l'agriculteur charentais empoisonné aux pesticides : il a gagné son procès en appel. Il partage sa victoire avec l'ouvrier syndicaliste Jean-Marie Birbès, rencontré lors de ce tournage. Une belle victoire pleine de promesses. Monsanto est allé en cassation. L'affaire sera rejugée en appel. ★

LATIFA MADANI

latifa.madani@humadimanche.fr

(1) <https://www.les-sentinelles.org/>

« Les Sentinelles », film de Pierre Pézerat, France, 1 h 31.

Un hommage aux victimes du travail qui relèvent la tête, à la mobilisation des juristes, chercheurs, médecins...

nelles donnent l'alerte. Parce que les catastrophes de demain se préparent aujourd'hui, et qu'il n'y a toujours pas de reconnaissance de la responsabilité pénale des industriels, la bataille se mène aussi sur le terrain du droit.

La cause mobilise juristes, chercheurs, syndicalistes, médecins, journalistes réunis au sein des associations Interforum et Henri-Pézerat, du nom du chercheur au CNRS, premier lanceur d'alerte sur l'amiante à l'université de Jus-





**Le Canard
enchainé**

mercredi 8 novembre 2017
hebdomadaire
p.6



Les films qu'on peut voir cette semaine

Les sentinelles

L'amiante, les pesticides, les toxiques chimiques. Autant de causes de cancers professionnels traquées tout au long de sa vie par Henri Pézerat, toxicologue décédé en 2009. Au cœur du documentaire, réalisé par son fils Pierre, ces « crimes parfaits » : des milliers d'ouvriers morts du fait de leurs conditions de travail, et pas de coupables ! Car les juges fran-

çais (au contraire des juges américains ou italiens) n'ont jamais condamné un « assassin en col blanc ».

Ça n'empêche pas la compassion : lors d'un procès sur l'usage incontrôlé de l'amiante par Michelin, l'avocate de la direction confie aux veuves : « *Nous, on a perdu Edouard* » (le pédégé disparu accidentellement). Match nul, donc ? – **J.-F. J.**

Le Journal du Dimanche

dimanche 5 novembre 2017
hebdomadaire
p .36



Les Sentinelles ★★☆☆

Documentaire de Pierre Pézerat. 1 h 31.

Josette Roudaire, ancienne ouvrière de l'usine d'amiante Amisol à Clermont-Ferrand, est passée de l'émerveillement (la fibre donnait du travail) à la colère (obtenir réparation pour ses ex-collègues). Sa lutte inachevée contre « *les assassins en col blanc* », comme celle du céréalier

Paul François, intoxiqué par un herbicide de Monsanto, illumine ce documentaire. Fils du chercheur Henri Pézerat, lanceur d'alerte des dangers l'amiante, le réalisateur poursuit l'œuvre paternelle à travers une ronde bouleversante de témoignages et d'images crève-cœurs. **A-L.B.**



REPORTAGE

ENVIRONNEMENT

Paul François : « Monsanto m'a épuisé, mais je continue... »

Paul François, céréalier intoxiqué il y a 13 ans par un désherbant de la firme américaine, poursuit son combat, au nom des agriculteurs victimes des pesticides.

« J'ai failli mourir cet été. » **D'une voix calme, Paul François, 54 ans, raconte l'hospitalisation qui a failli l'emporter. Rentré à l'hôpital d'Angoulême début juin pour une ablation d'un nodule à la thyroïde - « une opération relativement banale » -, il a subi cinq septicémies, suivies d'une embolie pulmonaire. « Je suis persuadé que depuis 2004 mon système immunitaire a été durablement atteint. » Il y a de cela 13 ans, ce céréalier de Charente a en effet été intoxiqué par le Lasso, un désherbant commercialisé par Monsanto, le géant américain de l'agrochimie. Plusieurs comas et de longues années de combats pour faire reconnaître sa maladie professionnelle ont suivi, ainsi qu'il le racontait dans un témoignage publié par La Vie et qui avait fait la une (voir La Vie n° 3365 du 25 février 2010).**

la bataille judiciaire

Un combat qui a fait grand bruit, suivi par les médias, qui l'ont baptisé, peut-être un peu trop rapidement, « la victoire du pot de terre contre le pot de fer ». La cour d'appel de Lyon, dans son arrêt du 10 septembre 2015, confirme la responsabilité de la firme multinationale dans la grave intoxication subie par Paul François. Mais moins de deux ans plus tard, alors qu'il est à l'hôpital d'Angoulême, son avocat, François Lafforgue, lui téléphone pour lui apprendre que la Cour de cassation, qui a été saisie par Monsanto, vient d'annuler l'arrêt de

la cour d'appel. Elle reproche aux juges lyonnais de s'être basés, pour motiver leur décision, sur un défaut d'information sur les risques liés à l'inhalation du Lasso, alors qu'ils auraient dû se demander, comme le prévoit une réglementation issue d'une directive européenne, si ce produit n'était tout simplement pas défectueux.

« Comme me l'a confié mon avocat, c'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle, commente Paul François. Une mauvaise, parce qu'on est reparti pour au moins trois ans de procédures. Et c'est vrai que j'ai un peu perdu la niaque, car je suis épuisé tant physiquement que financièrement, mes anciennes banques m'ayant lâché. Mais c'est aussi une bonne nouvelle, car si nous gagnons cette nouvelle procédure, ce nouvel arrêt pourra servir de jurisprudence à tous les agriculteurs victimes des pesticides. Alors je continue... »

Et bien qu'affaibli, il est reparti au combat. Il a d'abord témoigné devant le Tribunal international Monsanto - un procès citoyen, sans reconnaissance officielle -, constitué de magistrats professionnels réunis à La Haye en octobre 2016 par des ONG d'environnement. « Ils attendent que je meure », avait-il déclaré à cette occasion pour expliquer pourquoi la multinationale américaine ne lui a toujours pas versé un seul centime. Et aujourd'hui, c'est un livre, *Un paysan contre Monsanto*, un récit autobiogra-

phique plein de courage, c'est aussi un film documentaire, *les Sentinelles*, où il témoigne avec d'autres victimes comme celles de l'amiante, ou encore un site de crowdfunding pour financer son nouveau procès ! Tous les moyens sont bons « pour clouer le bec à ces firmes qui méprisent la santé des agriculteurs, des consommateurs et surtout des générations futures ».

contre un système agricole mortifère

Ancien produit du système intensif et ex-adhérent de la FDSEA de Charente, il a été choqué par la récente mobilisation des céréaliers d'Île-de-France, qui, à l'appel de la FNSEA, ont manifesté contre l'interdiction éventuelle du glyphosate par le gouvernement français. « Comment peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de victimes ? Ils ne défendent pas le monde agricole, mais un système agricole mortifère ! », s'indigne-t-il. « Avec mon association Phyto Victimes, nous sommes partis d'une dizaine de cas pour arriver à plus de 350 aujourd'hui. De plus, depuis 2012, la maladie de Parkinson et les lymphomes non hodgkiniens (cancers du sang) sont désormais reconnus comme maladies professionnelles agricoles. L'omerta se fissure de plus en plus, car les agriculteurs malades sont de plus en plus jeunes », affirme-t-il. Cela dit, Paul François n'est pas pour l'interdiction du jour au lendemain du glyphosate : « Je suis plus sur la ligne du ministre de l'Écologie, Nicolas Hulot, à savoir une

interdiction étalée sur un temps court, deux ans par exemple, ce qui permettrait aux agriculteurs de se retourner vers des méthodes alternatives. Sinon, ils vont remplacer le glyphosate par d'autres molécules chimiques autorisées, mais encore plus nocives. »

la conversion au bio

Lui-même a sauté le pas en septembre 2014. Sur sa ferme céréalière de 240 hectares, où il cultive du blé, du maïs et du colza, Paul François a converti presque la moitié de son exploitation en bio, soit 105 hectares. Il en éprouve une grande fierté : « Ce sont mes deux filles qui m'ont poussé. Alors que je redoutais ce passage, elles me disaient : "Papa, il faut que tu sois cohérent avec ton combat." Aujourd'hui, je ne regrette rien. Cela n'a pas été évident techniquement, mais qu'est-ce que je me sens bien dans ma tête ! Et dès que je pourrai, je vais convertir la moitié restante, c'est sûr ! D'ailleurs, même sur la partie encore conventionnelle, je n'utilise plus de gly-

phosate depuis quatre ans. »

Paysan debout, paysan sensible... Les yeux de Paul François s'embuent lorsqu'il évoque les trois femmes de sa vie : son épouse, Sylvie, 54 ans, directrice d'un EHPAD, et ses deux filles, Laura, 26 ans, qui travaille au WWF à Paris, et Amandine, 22 ans, permanente de Vigilance OGM, une ONG à Montréal. « Sans elles, sans leur patience, je n'aurais pas supporté cette épée de Damoclès au-dessus de ma tête depuis 2004. D'ailleurs s'il devait m'arriver quelque chose, je sais qu'elles continueront mon combat. »

Pesticides : un empoisonnement général

En l'espace d'une semaine, trois études indépendantes sont venues confirmer que notre environnement était de plus en plus empoisonné par les pesticides utilisés par l'agriculture intensive. Le 17 octobre, UFC Que Choisir révélait que 53 % des eaux de surface dépassaient la norme

de qualité nécessaire pour l'eau potable, de même que 31 % des nappes phréatiques. En cause, les doses de nitrates dues aux épandages d'engrais azotés. Le 18 octobre, une étude internationale montrait qu'en 30 ans près de 80 % des insectes volants avaient disparu en Europe ! Là aussi, pas de doute pour leurs auteurs allemands, le coupable est « l'intensification des pratiques agricoles ». Et le même jour, l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) nous apprenait qu'« au moins 6 millions d'hectares en France (céréales à paille, colza, maïs et betterave) étaient traités avec des insecticides néonicotinoïdes », accusés d'être des tueurs d'abeilles. L'Unaf révèle même que l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, s'appête à autoriser le Sulfoxaflor, un nouveau néonicotinoïde. « C'est scandaleux et irresponsable », dénoncent les apiculteurs. ■

par Olivier Nouaillas

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

À lire à voir

Un paysan contre Monsanto, de Paul François, avec Anne-Laure Barret, Fayard, 19 EUR. En librairie le 30 octobre.

Les Sentinelles, de Pierre Pezerat. En salles le 8 novembre.

Un site de crowdfunding : <https://www.okpal.com/fairecondamnermonsanto>



vendredi 3 novembre 2017
hebdomadaire
p.124



Sortie en salles le 3 novembre

Les gardiens de la santé

LES SENTINELLES RACONTE LE COMBAT POUR LA RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Le documentaire *Les Sentinelles* est l'hommage d'un fils, Pierre, à son père, Henri Pézerat, l'un des premiers scientifiques à avoir alerté sur les dangers de l'amiante en 1975 et à s'être démené pour la défense des victimes, jusqu'à sa mort en 2009. Le film fait le parallèle entre le combat contre l'amiante et celui contre certains pesticides. Il nous entraîne dans le marathon médical et juridique de Paul François, intoxiqué au Lasso (de Monsanto), et de trois salariés de Triskala. Le réalisateur ne filme que le point de vue des victimes. Il évoque leur lutte pour la reconnaissance de la maladie professionnelle, malgré le chantage, les soupçons et la jalousie des collègues... Il parie que le spectateur deviendra ainsi un contre-pouvoir face à la puissance des industriels.

Sophie Bergot

Plus de 200 salles en France, à partir du 3 novembre

QUOTIDIENS

Libération

mardi 7 novembre 2017
quotidien
couverture p .2, 3, 4,5 et 6



2,00 € Première édition, N° 11338

MARDI 7 NOVEMBRE 2017

www.libération.fr

The New York Times

Dans ce numéro, notre supplément de quatre pages hebdomadaire, avec les meilleurs articles et éditos, en VO, du journal américain.

Paradise Papers L'optimisation se porte bien, merci

Mettant aussi bien en cause Nike que la reine d'Angleterre, les révélations faites par le Consortium international des journalistes d'investigation mettent en lumière un système jouant des failles fiscales légales. **PAGES 8-9**

Le Caravage exposé à Milan: l'art au poing

Le Palazzo Reale réunit vingt toiles du maître italien, présentées au côté des résultats d'importants travaux de recherche qui permettent de mettre à distance la légende pour approcher l'œuvre au plus près. **PAGES 24-25**

Image issue de la série de Mathieu Asselin, Monsanto: une enquête photographique, présentée à Arles et publiée chez Actes Sud.



AMIANTE, PESTICIDES, POLLUTION DE L'AIR... L'ÉTAT TOXIQUE

Chaque année, les scandales de santé publique causent la mort de dizaines de milliers de personnes en France. Victimes et associations accumulent les revers judiciaires et pointent l'inaction des gouvernements successifs.

PAGES 2-6

IMPRIMÉ EN FRANCE / PRINTED IN FRANCE Allemagne 2,50 €, Andorre 2,50 €, Autriche 3,00 €, Belgique 2,00 €, Canada 5,00 \$, Danemark 29 Kr, DOM 2,60 €, Espagne 2,50 €, États-Unis 5,00 \$, Finlande 2,90 €, Grande-Bretagne 2,00 €, Grèce 2,90 €, Irlande 2,60 €, Israël 23 ILS, Italie 2,50 €, Luxembourg 2,00 €, Maroc 20 Dh, Norvège 30 Kr, Pays-Bas 2,50 €, Portugal (cont.) 2,70 €, Slovaquie 2,90 €, Suède 27 Kr, Suisse 3,40 FS, TOM 480 CFP, Tunisie 3,00 DT, Zone CFA 2 300 CFA.

ÉDITORIAL

Par
ALEXANDRA
SCHWARTZBROD

Inaction

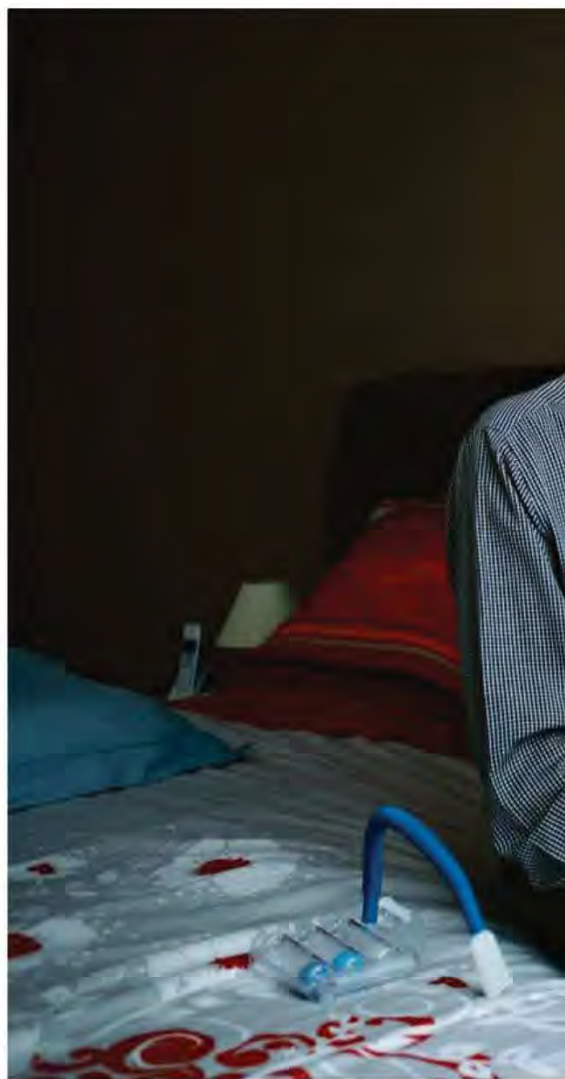
Combien de morts et de malades faudra-t-il pour que l'Etat français assume enfin ses responsabilités en matière de santé publique ? L'enquête que nous publions ce mardi sur les dommages causés dans le pays par l'amiante, la pollution de l'air et les pesticides est accablante. Voilà des années que les victimes ou leurs familles réclament aide et réparation, et surtout prise en compte des dommages afin que les générations futures soient épargnées. Et voilà des années que l'Etat botte en touche, traumatisé par le précédent du sang contaminé qui avait ruiné nombre de carrières politiques. Certaines victimes parviennent, à force d'opiniâtreté, à être indemnisées. Mais les responsables industriels et politiques ne sont jamais condamnés. La plupart du temps, le parquet requiert un non-lieu ou classe l'affaire, faute de preuves suffisantes. Une fois, deux fois, peut-être, mais systématiquement ? De fait, les liens de cause à effet sont souvent durs à prouver. Difficile de dater avec précision un empoisonnement et une contamination qui s'avèrent souvent être des processus lents. Difficile, donc, de désigner un seul responsable. Pourtant les enquêtes sanitaires sont sans équivoque. Il faut les lire avec attention, leurs conclusions font froid dans le dos. Même la Commission européenne, qui est allée jusqu'à engager une action en justice contre Paris pour violation permanente de la directive de 2008 sur la pollution de l'air, s'est émue de l'inaction de l'Etat français. Que faire ? Réclamer une totale indépendance du parquet et exiger que le principe de précaution, inscrit dans la Constitution depuis 2005, soit systématiquement appliqué. Les politiques ont tout à gagner à prendre les devants. La société évoluée, elle est mieux informée sur les dommages passés et à venir, et n'est plus prête à en subir les conséquences les yeux fermés. ♦

SCANDALES SANITAIRES

L'Etat sur le banc des accusés

ENQUÊTE

Malgré les dizaines de milliers de morts causées chaque année par l'amiante, la pollution de l'air ou les pesticides, les victimes payent l'inaction des pouvoirs publics et se heurtent trop souvent à une impasse judiciaire.



Par
CORALIE SCHAUB
et AUDE MASSIOT

Quelle est la responsabilité de l'Etat quand éclate un scandale sanitaire ? Que faisait-il pendant que ses citoyens se faisaient empoisonner ? En matière de santé publique, les victimes de l'inaction étatique se comptent par dizaines de milliers chaque année en France. En cause, les pesticides, la pollution de l'air, mais aussi l'amiante, qui fait encore des ravages. L'Institut de veille sanitaire (INVS) évalue entre 61 000 et 118 000 le nombre de décès attribuables à l'amiante entre 1995 et 2009. Et selon le Haut Conseil de la santé publique, il faut encore s'attendre d'ici 2050 à plus de 100 000 cancers du poumon et de la plèvre liés à la fibre tueuse, sans compter ceux du larynx ou des ovaires. Après des années de combat judiciaire mené par les associations de victimes, le Conseil d'Etat a reconnu en 2004 la responsabilité de l'Etat pour « carence fautive ». Alors que le caractère cancérigène

des poussières d'amiante a été établi dès les années 50, les autorités n'ont entrepris, avant 1977, aucune recherche pour en évaluer les risques, ni pris de mesures pour en éliminer ou limiter les dangers. L'amiante n'a été interdit qu'en 1997. Les victimes, comme Josette Roudaire (*lire page 6*), ont pu être indemnisées via un fonds créé en 2002, mais n'ont jamais vu de responsables industriels ou politiques condamnés par la justice pénale.

«COMPLICES»

«C'est pourtant une question vitale pour elles», explique Pierre Pézerat, auteur du documentaire *les Sentinelles*, en salles mercredi. Fils d'Henri Pézerat, un scientifique du CNRS qui a épaulé les ouvriers pour faire reconnaître les dangers mortels de cette fibre, le réalisateur y donne la parole aux travailleurs de l'amiante, mais aussi aux victimes des pesticides. «Ils en veulent d'abord aux industriels qui les ont empoisonnés à petit feu, puis aux médecins qui ont relayé les mensonges de l'industrie, et enfin aux pouvoirs publics qui se sont montrés complices», raconte-t-il.

Jean-Pierre Ignace, ancien ouvrier des chantiers navals de Dunkerque, en octobre 2016. Extrait de la série «Une histoire française de l'amiante». PHOTO NANDA GONZAGUE



Alors que l'Etat ne protège pas assez ses citoyens, que fait la justice ? Mi-septembre, la cour d'appel de Paris a confirmé l'annulation en 2014 de la mise en examen pour «homicides et blessures involontaires» de neuf décideurs impliqués dans le Comité permanent amiante, créé en 1982 pour étudier les dangers de la fibre, mais qui en a, de fait, retardé l'interdiction en pronant son «usage contrôlé». La cour s'est notamment appuyée sur une décision de la Cour de cassation, qui, en 2015, a rejeté le pourvoi contre l'annulation de la mise en examen de huit personnes dans le dossier de l'usine Ferodo-Valeo de Condé-sur-Noireau (Calvados). Parmi elles figurait la maire PS de Lille, Martine Aubry, mise en examen en 2012 pour son rôle entre 1984 et 1987 comme directrice des relations du travail.

Pour les victimes, les revers judiciaires s'accumulent. Fin octobre, le parquet de Paris a requis un non-lieu pour les responsables d'Eternit, l'ex-premier producteur français d'amiante-ciment. Ce réquisitoire, qui ouvre la voie à d'autres non-lieux, était attendu *Suite page 4*

«Sans procès pénal, c'est l'impunité»

Pour M^e François Lafforgue, il faut un parquet indépendant pour en finir avec le «permis de tuer» accordé aux industriels.

L'avocat François Lafforgue, associé d'un cabinet qui défend les victimes de l'amiante, des pesticides ou de la pollution de l'air, dénonce l'attitude de l'Etat dans ces affaires.

Que pensez-vous du non-lieu requis fin octobre par le parquet pour les responsables d'Eternit, vingt-et-un ans après la première plainte contre cette entreprise d'amiante ?

C'est un scandale. Schématiquement, l'argument du parquet est le suivant : on ne peut pas identifier précisément quelle fibre d'amiante a causé la maladie et la mort, donc le lien de causalité ne peut pas être démontré de façon certaine, donc on ne peut pas savoir lequel des

dirigeants qui se sont succédé est responsable, donc il n'y a pas de responsable. C'est contraire aux conclusions du rapport d'expertise demandé par les juges d'instruction. Celui-ci di-

sait qu'en matière d'amiante, la période d'intoxication correspond à toute la période durant laquelle l'ouvrier est exposé. Donc on doit retenir les responsabilités de chacun des dirigeants sur cette période. Au lieu de ça, le parquet l'interprète dans un autre sens et on n'a pas de procès pénal de l'amiante depuis vingt ans. Cette position offre l'impunité aux industriels. C'est une sorte de permis de tuer délivré par les pouvoirs publics.

Un «permis de tuer» ?

Oui. Il n'y a pas de volonté d'instruire ces dossiers complexes de santé publique de la part du parquet, et donc du ministère de la Justice, puisque le parquet en dépend.

Pour quelle raison ?

Je ne sais pas. Comme les victimes de l'amiante sont indemnisées, je suppose que le parquet estime qu'il n'y a pas de raison particulière de rechercher les responsabilités pénales. Dans le cas de la pollution de l'air, le classement sans suite de la première plainte déposée en France par l'ONG Ecologie sans frontières en 2014 pour «mise en danger d'autrui» reposait aussi sur l'idée suivante : recherchez plutôt la responsabilité de l'Etat devant les tribunaux administratifs, la juridiction pénale n'est pas là pour ça, elle n'est pas adaptée à ce type de contentieux complexe. Nous constatons l'échec du pôle de santé publique [constitué au sein des tribunaux de grande instance de Paris et Marseille, ndlr], qui n'aboutit qu'à quelques mises en cause de responsables, dans des dossiers très ciblés, avec un produit particulier. Il y aura certainement un procès pénal sur le Mediator, le produit est identifié, c'est simple. Idem pour le «dieselgate», on a des produits identifiés, de Renault ou PSA, donc le parquet a saisi des juges d'instruction pour qu'ils déterminent s'il y a tromperie sur les émissions polluantes de leurs moteurs diesel. Je ne dis pas que le pôle de santé publique ne fait jamais son travail, mais il est souvent frileux dès que cela devient un peu plus complexe. Nous sommes très inquiets, de l'évolution de la situation. L'impunité des fabricants est réelle. Donc nous demandons que le parquet soit indépendant du ministère. On peut comparer avec l'Italie : elle a un parquet indépendant, qui a renvoyé les responsables du drame de l'amiante devant les tribunaux.

Peut-on aller jusqu'à dire que le ministère, donc l'Etat, est dépendant des lobbys ?

Ce qu'on a constaté dans le dossier de l'amiante, c'est que ce drame sociétal, qui provoquera quand même encore 100 000 morts, n'a été possible que par la responsabilité première des fabricants, mais avec la complaisance de l'Etat. Il ne faudrait pas que cela se reproduise avec les pesticides.

Justement, qu'en est-il côté pesticides ?

Nous obtenons le plus souvent la reconnaissance en maladie professionnelle des exploitants et salariés agricoles, ce qui leur permet d'avoir une prise en charge financière. Au-delà de cette rente de sécurité sociale, pour une procédure en responsabilité indemnitaire, les salariés agricoles (qui doivent attaquer leur employeur) ou les fonctionnaires, par exemple de l'Inra (qui doivent attaquer l'Etat), ont plus de facilité à obtenir gain de cause que les exploitants agricoles. Surtout quand ces derniers ont utilisé des dizaines de produits durant leur carrière, fabriqués par des dizaines d'industriels : ils n'ont aujourd'hui pas de voie d'action pour ce type d'exposition chronique.

A ce jour, une seule plainte au pénal a été déposée en France concernant les pesticides. Il s'agit d'un viticulteur du Bordelais décédé d'un cancer broncho-pulmonaire. La reconnaissance de maladie professionnelle a été obtenue, donc sa veuve perçoit une rente. La famille a aussi souhaité engager une plainte au pénal. Mais le

parquet considère que le lien de causalité n'est pas établi, car ce cancer est d'origine multi-factorielle et que quand bien même la victime aurait pu être exposée à de l'arsenic, cela ne suffit pas à caractériser ce lien, dans la mesure où il avait fumé quelques cigarettes dans sa vie. Le parquet a donc là aussi classé sans suite. Nous

avons déposé plainte à nouveau, avec constitution de partie civile cette fois-ci, ce qui implique qu'un juge d'instruction soit désigné. Sauf que le parquet s'y oppose. En matière pénale, dans ces dossiers de santé publique, le lien de causalité est apprécié de façon plus restrictive encore qu'en matière civile.

Recueilli par A.Mt. et C.Sc.



INTERVIEW

Suite de la page 3 depuis l'annonce en juin de la volonté des juges et du parquet de clore les investigations dans une vingtaine de dossiers similaires. Faute, officiellement, de pouvoir dater une contamination à l'amiante. Un «scandale» pour l'avocat François Lafforgue, associé d'un cabinet qui défend les victimes (lire l'interview page 3).

Marie-Odile Bertella-Geffroy, ancienne vice-présidente, chargée de l'instruction, du pôle de santé publique du tribunal de grande instance de Paris, ne dit pas autre chose. Aujourd'hui avocate, la magistrate a été contrainte de quitter ses fonctions en 2013 et d'abandonner le dossier de l'amiante. «A partir du moment où les anciens responsables de la Direction des relations du travail ou de la Direction générale de la santé ont été mis en examen en 2011-2012, le parquet a été défavorable au pénal dans ce dossier», déplore-t-elle. Cela veut-il dire que la raison officielle des récentes réquisitions du parquet (la difficulté de dater la contamination) ne serait que le paravent d'une censure politique? «Il est clair que les politiques ne voulaient pas d'un deuxième procès devant la Cour de justice de la République (CJR), après celui du sang contaminé...» dit la juriste. En 1999, l'ancien Premier ministre Laurent Fabius et les ex-ministres Georgina Dufoux et Edmond Hervé ont comparu pour homicide volontaire devant la CJR, qui a innocenté les deux premiers et condamné Edmond Hervé tout en le dispensant de peine. «La justice et l'Etat ont failli à plusieurs niveaux dans l'affaire de l'amiante, abonde l'avocat Christian Huglo. Il y a une véritable carence de l'Etat dans ce dossier, mais aussi dans ceux de la pollution de l'air et des pesticides.»

PLAINTES SANS SUITE

Car l'histoire se répète. Non seulement l'Etat n'agit pas assez pour protéger ses citoyens de la pollution et des pesticides, mais en plus le parquet classe souvent les plaintes sans suite, estimant que le lien de causalité avec les maladies ne peut pas être démontré de façon certaine. Comme pour l'amiante. Dans le cas de la pollution de l'air, responsable de 48 000 morts prématurées par an en France (selon l'Agence Santé Publique France), la Commission européenne a engagé une action en justice contre plusieurs Etats, dont la France, pour violation permanente de la directive de 2008 sur la qualité de l'air, qui fixe des limites pour les polluants atmosphériques, notamment le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines (PM10). En juillet, le Conseil d'Etat, saisi par l'ONG Les amis de la Terre, a enjoint au gouvernement de prendre des mesures avant le 31 mars 2018. Les citoyens s'y mettent aussi. Il y a six mois, une Parisienne souffrant de problèmes respiratoires a attaqué l'Etat devant le tribunal administratif de Paris pour «carence fautive» en matière de lutte contre la pollution de l'air, une première en France. Pour M^e Lafforgue, son avocat, l'Etat n'a pas instauré «une réglementation

suffisamment contraignante». Une trentaine d'autres personnes s'apprêtent à déposer des recours similaires, à Paris, Lyon, Lille et dans la vallée de l'Arve.

Même histoire pour les pesticides. Tandis que leur utilisation a bondi de 20% en sept ans malgré la multiplication des études démontrant leurs effets néfastes pour l'environnement et la santé, les pouvoirs publics tergiversent sur le sort de l'herbicide glyphosate (Libération du 25 octobre) et ont autorisé fin octobre deux nouveaux insecticides contenant des néonicotinoïdes. Des ONG viennent justement de déposer un recours devant le Conseil d'Etat demandant l'annulation de l'arrêté ministériel encadrant l'utilisation des pesticides. «Entre juillet 2016 et mai 2017, la France avait l'opportunité d'édicter de réelles mesures de protection en prenant un nouvel arrêté. Sous pression des lobbys, le gouvernement a manqué ce rendez-vous en publiant le 4 mai un arrêté sans ambition, et même en régression», déplore l'ONG Générations futures. En cause, notamment, l'absence de «zones non-traitées» près des lieux d'habitation, des espaces publics, ou de lieux fréquentés par les enfants. Ce genre de mesures éviterait pourtant que se reproduise l'affaire de Villeneuve-de-Blaye, en Gironde: en 2014, après un épandage de pesticides sur des vignes près d'une école, les élèves se sont trouvés pris de malaises... L'affaire s'est terminée par un non-lieu, début septembre.

En matière de pesticides, porter plainte relève d'un parcours du combattant, même au civil. Et la seule plainte au pénal déposée a été classée sans suite. La création d'un fonds d'indemnisation des exploitants agricoles victimes de pesticides est tout de même à l'étude par le gouvernement, après qu'un projet de loi dans ce sens a été rejeté en 2016. «Tarder à agir pour interdire les pesticides serait une faute, estime Christian Huglo. L'Etat est tenu d'appliquer le principe de précaution inscrit dans la Constitution française.» Yann Aguila, conseiller d'Etat, spécialiste en droit public et de l'environnement, partage cet avis: «L'Etat a le devoir légal d'agir quand il y a une suspicion de danger pour l'homme ou l'environnement en attendant qu'un éventuel doute scientifique soit levé. C'est valable dans le cas des pesticides, de l'amiante, de la pollution de l'air, mais aussi du climat.» Alors que le dérèglement climatique s'emballe, l'association Notre affaire à tous a adressé, vendredi, cinq requêtes à Emmanuel Macron, pour «transformer profondément le cadre juridique français, aujourd'hui inadapté à la donne climatique». Si l'organisation n'était pas entendue dans les trois mois, elle entamera une action en justice contre l'Etat, pour manque d'action. Ce premier «recours climat» français s'inspirerait de recours similaires dans plusieurs pays, dont les Pays-Bas, où la fondation Urgenda a fait établir en 2015 la faute de l'Etat néerlandais dans son manque d'ambition pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. ◆



Paul François, un céréalier à la vie «empoisonnée» par Monsanto

Intoxiqué par un produit de la firme américaine, cet agriculteur vient de publier un livre sur dix ans de bras de fer judiciaire. Malgré les difficultés morales et financières, les doutes et la fatigue, il ne veut rien lâcher.

«Excusez-moi, je suis fatigué.» Paul François répète souvent cette phrase, ponctuée d'un long soupir. Quand nous le rencontrons dans un café parisien, le 18 octobre, le céréalier charentais s'apprête à courir radios et télévisions pour parler de son livre, *Un paysan contre Monsanto* (Fayard). Il y raconte son combat contre la multinationale américaine, qu'il a osé attaquer en justice en 2007, trois ans après avoir été intoxiqué avec son herbicide Lasso, désormais interdit. Depuis l'accident (il a inhalé les vapeurs du pesticide en vérifiant une cuve), il vit un calvaire: amnésies, vertiges, bégaiements, épilepsie, irritabilité, comas à répétition... Près d'un an à l'hôpital, ballotté de service en service jusque dans une unité psychiatrique. Un cauchemar, mais une peccadille vis-à-vis du «harcèlement judiciaire» dont il se dit victime de la part de Monsanto depuis dix ans. «Je ne sais pas si j'ai été assez clair, dans le livre, sur la violence de cette firme», confie-t-il.



Paul François, sur son exploitation agricole à Bernac, en Charente, vendredi.

En 2012, jugé responsable du préjudice de Paul François et condamné à l'indemniser entièrement, une première mondiale, Monsanto fait appel. Quand le jugement est confirmé en 2015 par la cour d'appel de Lyon, la multinationale se pourvoit en cassation. A chaque fois, aucun de ses dirigeants n'est présent au tribunal. «Il faut batailler face à une entité invisible, anonyme, qui vous détruit, sans que vous puissiez savoir quand les coups vont arriver». Les avocats de la firme contestent l'accident. «Ils se croient supérieurs aux lois, aux Etats, et leur stratégie, c'est de nier en bloc. Ils martèlent que j'ai tout inventé. Ils ont mis des huis-clos dans des conférences pour pouvoir reprendre mes propos en disant: "A telle heure, il a affirmé ça, ça ne correspond pas à ce qu'il a dit dans tel article."» Les avocats exigent encore mille expertises médicales facturées des milliers d'euros, à la charge de la victime. «Pendant ces expertises, ils parlent de vous à la troisième personne, vous êtes un objet... Je ne suis pas prêt à revivre

ça», confie Paul François. Le 7 juillet, la Cour de cassation a annulé la décision de la cour d'appel: les juges lyonnais ont omis de se demander si le Lasso était défectueux. Paul François doit à nouveau affronter des années de procédure civile.

«DÉNIGREMENT»

Quand il l'apprend, il est à l'hôpital, au plus mal. Après une opération bénigne, il a enduré cinq septicémies en deux semaines. Son organisme ne sait plus se défendre. Il dit: «J'ai frôlé la mort et Monsanto s'est empressé d'affirmer que j'allais bien, puisque j'étais présent dans telle émission de télé, alors que c'était une rediffusion. Le dénigrement est sournois et permanent.» Il lève les yeux au ciel, sa voix se brise. «Cet été, ça m'a rappelé que je ne guérirai jamais, je ne verrai peut-être pas le bout de ce procès.» Il ne peut plus contenir ses larmes. «On me fait passer pour un héros, je ne suis pas ce héros. Si j'en suis un, c'est grâce à ceux qui m'ont aidé, ma famille, mon avocat, Henri Pézerat

[chercheur décédé en 2009, qui s'est battu pour les victimes de l'amiante et des pesticides, ndlr]...» «Agri-manager» issu d'un milieu de droite, Paul François a cru à l'agriculture intensive et aux pesticides. Son combat lui a permis de découvrir un monde qu'il ne connaissait pas: le voilà ami avec des défenseurs de l'environnement ou des ouvriers cégétistes victimes de l'amiante. «Je n'ai plus la même vision de la société. Je ne savais pas ce qu'était le militantisme ou les scientismes lancés d'alerte mais... c'est cher payé. Moi, ma vie, ça l'a empoisonnée.» L'émotion le submerge à nouveau. «Si c'était à refaire, je ne referais pas

«Je me suis rappelé que je ne guérirai jamais, je ne verrai peut-être pas le bout de ce procès.»

Paul François céréalier

le procès. J'ai envie de mettre les autres victimes en garde. Monsanto nie alors que j'ai la preuve irréfutable d'avoir été intoxiqué de façon aiguë par un de ses produits. Mais la plupart des agriculteurs qui ont développé des cancers ou des maladies neuro-dégénératives souffrent d'intoxication chronique, ils ont été multi-exposés à des centaines de molécules. Le lien de cause à effet est encore plus difficile à prouver.»

«FAILLITE»

Cette procédure a «épuisé ma santé et mon moral», dit Paul François, mais aussi ses finances. Il se bat avec les banques pour faire tenir son exploitation debout. La multinationale ne lui a pas versé un centime, alors qu'il a dû avancer plus de 50 000 euros de frais de procédure. Et sans l'engagement de son avocat, François Lafforgue (lire page 3), qui ne lui a pour l'instant pas demandé d'honoraires, il aurait déjà dû jeter l'éponge. «Je suis au bord de la faillite. Je n'ai jamais voulu parler d'argent mais je n'ai plus le choix. Je ne pourrais peut-être pas rembourser ceux qui m'ont aidé, alors je lance un appel aux dons pour mon procès. Si je ne lève pas de fonds, j'arrête.» Paul François pense que s'il abandonne, Monsanto en fera un exemple dissuasif. S'il continue, son avocat lui donne de bonnes chances de gagner et d'ouvrir la voie à d'autres victimes des pesticides. Mais l'agriculteur ne veut plus être seul à faire face au géant. «Si nous ne faisons rien contre les pesticides, en particulier les perturbateurs endocriniens, nos enfants pourront nous accuser. Plus personne ne peut dire qu'il ignore leur dangerosité. C'est un scandale sanitaire, il y aurait même matière à attaquer l'Etat en justice. Je suis allé au charbon, j'ai pris mes responsabilités, j'aimerais que les politiques, en premier lieu le Président, assument les leurs.»

Phyto-Victimes, l'association d'aide aux professionnels victimes des pesticides que Paul François préside, a demandé à être reçue par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert. «Nous n'avons pas eu de réponse», déplore le céréalier. Pour lui, les états généraux de l'alimentation organisés par l'exécutif doivent déboucher sur un plan de sortie des pesticides: «Il faut décider que dans trois ans, le glyphosate [molécule utilisée dans des centaines d'herbicides, dont le Roundup de Monsanto, ndlr] sera interdit.» Idem pour les néonicotinoïdes «tueurs d'abeilles». Paul François l'affirme haut et fort: «Une agriculture sans pesticides dans quinze à vingt ans, c'est possible. Il faut juste l'organiser et arrêter d'ouvrir la porte aux lobbies qui répètent qu'on ne peut rien faire sans pesticides. C'est faux! Qu'on me montre où sont les emplois en jeu sur la fabrication des pesticides: pas en France! Alors qu'en changeant de modèle, on recrée du lien social et des emplois de proximité, non délocalisables.»

Le céréalier a converti la moitié de ses 240 hectares en bio mais avant de se lancer, en 2015, il a longtemps tergiversé. Peur pour ses rendements, peur de ne pas y arriver tech-

niquement. Crainte du regard de son père, militant à la FNSEA, le très productiviste syndicat agricole. «Le principal frein était psychologique: la conversion doit surtout avoir lieu dans nos têtes. Aujourd'hui, j'y arrive, cela se passe très bien. Passer en bio m'a permis de redevenir indépendant de l'industrie.» Paul François esquisse enfin un sourire. «Je suis fier de dire que l'agriculture respectueuse de l'environnement et du social ne doit pas être opposée à une agriculture performante, au contraire, la vraie performance sera de conjuguer les trois.» Encore faut-il faire face aux résistances. «Le système est verrouillé par les dirigeants de la FNSEA, les chambres d'agriculture et les coopératives, farouchement pro-pesticide, dénonce Paul François. Ils défendent un modèle agricole qui profite avant tout aux multinationales. Jamais on n'a été aussi pauvres, nous les agriculteurs, et jamais les firmes n'ont engrangé tant d'argent: ça veut dire quoi? Mais sur le terrain, qu'en pensent ses confrères? L'omertà est en train de se briser. Les gars me disent: "Tas raison, les pesticides, c'est un problème qui nous appartient, on en a marre d'être stigmatisés, de voir les collègues tomber malades, il faut qu'on en parle, qu'on nous aide à faire autrement."» Et les consommateurs? «Ils doivent accompagner la transition, en mangeant bio un maximum, de saison, moins de viande... En consommant différemment, on peut manger bio au même prix.» Les deux filles de l'agriculteur travaillent dans l'environnement, l'une pour Vigilance OGM au Canada, l'autre au WWF France. «Les jeunes en ont marre qu'on leur fasse gober n'importe quoi, au propre et au figuré. Ça va bousculer les habitudes, peut-être enfin faire bouger les politiques.»

«COUP DE FOUET»

Pour Paul François, la sortie des pesticides aura lieu, c'est certain. Mais le sort des victimes le préoccupe. «J'ai peur que les criminels qui ont sciemment empoisonné des milliers d'agriculteurs ne soient jamais condamnés. Je parle des firmes en général (il n'y a pas que Monsanto) comme de ceux qui ont fermé les yeux sur cet empoisonnement. J'ai peur qu'il se passe la même chose que pour l'amiante: on l'a interdit mais les responsables sont impunis.» Il se bat pour la création d'un fonds d'indemnisation des agriculteurs victimes des «phyto». En attendant, il dit n'aspirer qu'à une chose: tourner la page de son procès et s'occuper de sa ferme «à 100 % bio, tranquille, loin des médias».

Deux semaines après notre rencontre, Paul François nous a transmis ce message: «Je tenais à vous dire que j'ai changé d'état d'esprit. Le fonds participatif a déjà franchi la barre des 30 000 euros. J'ai reçu des centaines de messages de soutien. Ceux qui ont lu mon livre ou m'ont écouté dans les médias ont été touchés. Cela m'a touché profondément. Cela m'a donné un coup de fouet. Je vais continuer le combat.»

CORALIE SCHAUB

Photos CLAUDE PAUQUET. VU

«C'est un crime d'indifférence. Qu'est-ce qu'on en a à foutre que des ouvriers meurent?»

Victime de l'amiante, Josette Roudaire dénonce les blocages judiciaires dans un scandale sanitaire longtemps marqué par l'indifférence.

Porte-parole du Comité amiante, prévenir et réparer et ancienne ouvrière de l'usine de manufacture d'amiante Amisol, Josette Roudaire est elle-même malade.

«Quand on est malade et seul face à l'administration, on se sent tout petit. On est encore plus malade de l'indifférence, des murs qu'il y a en face de nous. Quand on se regroupe, on se donne de la force pour résister. L'histoire de l'amiante, ça a bougé quand les victimes ont fait front commun. Les médecins du travail ne voyaient rien, ne disaient pas grand-chose et on se faisait em-

poisonner tranquillement. À la permanence de l'association, cette semaine, j'ai vu trois personnes atteintes d'un mésothéliome: arrivées en pièces détachées, elles sont reparties un peu mieux, en voyant qu'il y avait des gens pour les soutenir.

«J'ai moi-même respiré de l'amiante pendant huit ans dans l'usine Amisol et, comme beaucoup, j'ai des plaques pleurales, reconnues en maladie professionnelle. Les victimes sont toujours là, même si l'amiante ne rentre plus en France depuis l'interdiction en 1997: des 270 ouvriers d'Amisol, il

n'y a plus personne en vie qui n'en soit pas malade. Au début, quand on luttait pour la réouverture de l'usine, qui a fermé en 1974, et qu'on a vu arriver les scientifiques de Jussieu, comme Henri Pézerat, qui

nous disaient que l'amiante était dangereux, on ne les a pas crus. On voulait avant tout garder notre travail. Les agriculteurs, aujourd'hui, ont la même réaction avec le glyphosate. Le chantage à l'emploi fait partie de la stratégie des industriels. On nous a lancé les mêmes menaces pour l'amiante, mais la vie a bien continué sans. On se disait aussi que si c'était si gros, si dangereux, quelqu'un nous l'aurait forcément dit, un médecin du travail par exemple. C'est après qu'on a réalisé que beaucoup de gens savaient et se sont tus. Pire, ils se sont organisés pour cacher le danger. Ils ont

mis en place une stratégie du doute: ils n'ont pas nié que l'amiante était dangereux, mais ont dit que contrôler l'utilisation suffirait peut-être. «À partir du moment où on sait et où on ne fait rien, on est coupables,

on est lâches. L'affaire de l'amiante a quand même fait changer d'époque la conscience ouvrière. Il y a un avant et un après. Nous avons à peu près été indemnisés mais nous n'avons pas réussi à ce que les coupables soient condamnés. Qu'ils se retrouvent devant un tribunal pour répondre de leurs actes. La société n'a pas demandé qu'ils rendent des comptes, et ça, c'est terrible. Ça veut dire que les ouvriers, on peut leur donner un chèque et ça compense les maladies et les décès.

«Actuellement, les affaires lancées au pénal contre les industriels et les pouvoirs publics sont bloquées. Dans les cas de Jussieu et Dunkerque, le parquet a trouvé un argument extraordinaire: ils disent qu'on ne peut pas savoir à quel moment et quelle poussière exactement a causé la maladie. C'est grotesque. Moi, pendant huit ans et du matin au soir, j'ai été intoxiquée à l'amiante, mais on ne peut pas

savoir si la poussière qui m'a rendue malade est celle du 8 juillet ou du 15 novembre, ni quel PDG était en place à ce moment-là. C'est aussi un crime d'indifférence. Qu'est-ce qu'on en a à foutre que des ouvriers meurent? C'est dans l'ordre des choses. Pour l'amiante, quand on s'est rendu compte qu'il y avait aussi des profs, des chercheurs malades, c'est devenu plus insupportable. C'est pareil pour les agriculteurs avec le glyphosate. Les corps ouvriers sont faits pour être mutilés. On vous donne le travail et le cercueil qui va avec. C'est pour dire non à cette manière de penser qu'il faut un procès. Des veuves à Dunkerque disent en avoir besoin pour faire leur deuil. C'est aussi pour qu'il y ait une jurisprudence inscrite dans le code du travail, qui déclare qu'on ne peut pas tuer en France, même derrière les portes des usines.»

Recueilli par **AUDE MASSIOT** et **CORALIE SCHAUB**



DESTINY FILMS



Extrait du film
les Sentinelles.
DESTINY FILMS

«LES SENTINELLES», DES VIES DE LUTTES PARALLÈLES

«J'ai voulu, avant tout, mettre de l'humain dans mon film», explique Pierre Pézerat. Dans cet émouvant documentaire, en salles ce mercredi, le réalisateur tend son micro aux victimes oubliées de l'amiante. Ouvriers malades, veuves, tous attendent depuis des décennies une condamnation des responsables de ce scandale sanitaire qui a emporté tant de leurs proches. Leurs paroles résonnent avec celles d'autres victimes, comme ces ouvriers de la coopérative bre-

tonne Nutrea Triskalia, atteints d'hypersensibilité aux produits chimiques à cause des pratiques frauduleuses de leur employeur, qui déversait des pesticides interdits pour cacher la pourriture de ses céréales.

Le parallèle entre ces luttes est troublant. Les victimes suivent le même parcours du combattant pour réussir à faire reconnaître leurs maladies professionnelles. Elles affrontent le même déni de nombreux médecins, qui préfèrent prescrire des ana-

lyses psychiatriques plutôt que pointer du doigt leur travail. Elles s'opposent aux mêmes stratégies du doute montées par les industriels à l'origine de leurs empoisonnements. Et surtout, elles se retrouvent démunies face à des pouvoirs publics qui les ignorent, et à une justice qui oppose à leur souffrance des arguments juridiques déshumanisés. Point culminant du documentaire: la rencontre entre l'exploitant agricole Paul François (lire page 4), aux idées politi-

ques penchant à droite, et Jean-Marie Birbès, ancien ouvrier dans une usine Eternit d'amiante et syndicaliste CGT. Le mur social dressé entre ces deux mondes se brise rapidement, quand chacun témoigne et retrouve chez l'autre les douloureux obstacles d'une vie à se battre contre la machine administrative et judiciaire. **A.Mt**

LES SENTINELLES de **PIERRE PÉZERAT**
Sortie mercredi 8 novembre. 1 h 31.

Le Monde

mardi 7 novembre 2017
quotidien
p.23



■□□□ POURQUOI PAS **Les Sentinelles**

Documentaire français de Pierre Pézerat (1 h 31).

Fils d'Henri Pézerat, spécialiste de la toxicité de l'amiante et lanceur d'alerte, décédé aujourd'hui, Pierre Pézerat reprend le flambeau du combat en consacrant son documentaire aux ravages de l'amiante et des pesticides. Le film est généreux et édifiant, mais néglige sa propre forme. ■ J. MA.

INTERNET

CRITIQUE

Amiante : «Les Sentinelles», des vies de lutt

Par Aude Massiot — 6 novembre 2017 à 20:36



Photo Destiny Films



Amiante : «Les Sentinelles», des vies de lutt

«J'ai voulu, avant tout, mettre de l'humain dans mon film», explique Pierre Pézerat. Dans cet émouvant documentaire, en salles ce mercredi, le réalisateur tend son micro aux victimes oubliées de l'amiante. Ouvriers malades, veuves, tous attendent depuis des décennies une condamnation des responsables de ce scandale sanitaire qui a emporté tant de leurs proches. Leurs paroles résonnent avec celles d'autres victimes, comme ces ouvriers de la coopérative bretonne Nutrea Triskalia, atteints d'hypersensibilité aux produits chimiques à cause des pratiques frauduleuses de leur employeur, qui déversait des pesticides interdits pour cacher la pourriture de ses céréales.

Le parallèle entre ces lutt est troublant. Les victimes suivent le même parcours du combattant pour réussir à faire reconnaître leurs maladies professionnelles. Elles affrontent le même déni de nombreux médecins, qui préfèrent prescrire des analyses psychiatriques plutôt que pointer du doigt leur travail. Elles s'opposent aux mêmes stratégies du doute montées par les industriels à l'origine de leurs empoisonnements. Et surtout, elles se retrouvent démunies face à des pouvoirs publics qui les ignorent, et à une justice qui oppose à leur souffrance des arguments juridiques déshumanisés. Point culminant du documentaire : la rencontre entre l'exploitant agricole Paul François, aux idées politiques penchant à droite, et Jean-Marie Birbès, ancien ouvrier dans une usine Eternit d'amiante et syndicaliste CGT. Le mur social dressé entre ces deux mondes se brise rapidement, quand chacun témoigne et retrouve chez l'autre les douloureux obstacles d'une vie à se battre contre la machine administrative et judiciaire. ➔

Aude Massiot

Les Sentinelles de Pierre Pézerat Sortie mercredi 8 novembre, 1 h 34,

f PARTAGER

🐦 TWEETER



La lettre politique
de Laurent Joffrin

Recevez tous les jours le billet politique de Laurent Joffrin

Adresse e-mail

S'INSCRIRE

APRÈS CET ARTICLE



ENQUÊTE

Scandales sanitaires :
L'Etat sur le banc des
accusés

f PARTAGER

🐦 TWEETER



> 0 COMMENTAIRES

REGIT

Paul François, un céréalier à la vie «empoisonnée» par Monsanto

Par Coralie Schaub, photo Claude Pauquet (Vu) — 6 novembre 2017 à 20:46



Paul François, dans son exploitation agricole à Bernac, le 3 novembre. Photo Claude Pauquet. Vu pour Libération



f PARTAGER

TWEETER



La lettre politique
de Laurent Joffrin

Recevez tous les jours le billet politique de
Laurent Joffrin

S'INSCRIRE

Intoxiqué par un produit de la firme américaine, cet agriculteur vient de publier un livre sur dix ans de bras de fer judiciaire. Malgré les difficultés morales et financières, les doutes et la fatigue, il ne veut rien lâcher.

➔ Paul François, un céréalier à la vie «empoisonnée» par Monsanto

«Excusez-moi, je suis fatigué.» Paul François répète souvent cette phrase, ponctuée d'un long soupir. Quand nous le rencontrons dans un café parisien, le 18 octobre, le céréalier charentais s'apprête à courir radios et télévisions pour parler de son livre, *Un paysan contre Monsanto* (Fayard). Il y raconte son combat contre la multinationale américaine, qu'il a osé attaquer en justice en 2007, trois ans après avoir été intoxiqué avec son herbicide Lasso, désormais interdit. «Quelqu'un m'a dit qu'on se croirait dans un thriller, mais non, c'est bien la réalité», souffle le quinquagénaire.

Depuis l'accident (il a inhalé les vapeurs du pesticide en vérifiant une cuve), il vit un calvaire : amnésies, vertiges, bégaiements, crises semblables à de l'épilepsie, irritabilité, comas à répétition... Près d'un an à l'hôpital, ballotté de service en service, jusque dans une unité psychiatrique. Un médecin l'a même soupçonné de se droguer. Un cauchemar, et pourtant une peccadille comparé au «*harcèlement judiciaire*» dont il se dit victime de la part de Monsanto depuis dix ans. «*Je ne sais pas si j'ai été assez clair, dans le livre, sur la violence de cette firme*», confie-t-il.

Le géant des OGM et des pesticides «*ne lâche rien, jamais*». En 2012, jugé responsable du préjudice de Paul François et condamné à l'indemniser entièrement, une première mondiale, Monsanto fait appel. Quand le jugement est confirmé en 2015 par la cour d'appel de Lyon, la multinationale se pourvoit en cassation. A chaque fois, aucun de ses dirigeants n'est présent au tribunal. «*Il faut batailler face à une entité invisible, anonyme, qui vous détruit, sans que vous puissiez savoir quand les coups vont arriver*». Les avocats de la firme contestent l'accident, les comas, voire même l'utilisation du Lasso par l'agriculteur. «*Ils ont aussi été arrogants face aux juges, ils se croient supérieurs aux lois, aux Etats, et leur stratégie, c'est de nier en bloc. Ils martèlent que j'ai tout inventé. Ils ont mis des huissiers dans des conférences pour pouvoir reprendre mes propos en disant : "A telle heure, il a affirmé ça, ça ne correspond pas à ce qu'il a dit dans tel article."*»

Les avocats exigent encore mille expertises médicales facturées des milliers d'euros, à la charge de la victime. «*Pendant ces expertises, ils parlent de vous à la troisième personne, vous êtes un objet... Je ne suis pas prêt à revivre ça*», soupire Paul François. Car l'affaire est loin d'être terminée. Le 7 juillet, la Cour de cassation a annulé la décision de la cour d'appel. Une erreur de droit : les juges lyonnais ont omis de se demander si le Lasso était défectueux. Paul François doit à nouveau affronter des années de procédure civile.

«**Dénigrement**»

Quand il l'apprend, il est à l'hôpital, au plus mal. Après une opération bénigne, il a enduré cinq septicémies en deux semaines. Son organisme ne sait plus se défendre. Il dit : «*J'ai frôlé la mort, contrairement à ce que prétend Monsanto, qui s'est empressé d'affirmer que j'allais bien, puisque j'étais présent dans telle émission de télé, alors que c'était une rediffusion. Le dénigrement est sournois et permanent.*» Il lève les yeux au ciel, sa voix se brise. «*Cet été, ça m'a rappelé que je ne guérirai jamais, que je ne verrai peut-être pas le bout de ce procès...*» Il ne peut plus contenir ses larmes. «*On m'a mis sur un piédestal, on me fait passer pour un héros, je ne suis pas ce héros. Si j'en suis un, c'est grâce à ceux qui m'ont aidé, ma famille, mon avocat, Henri Pézerat [chercheur décédé en 2009, figure clé du film «*Les sentinelles*» réalisé par son fils, ce dernier s'est battu pour les victimes de l'amiante et des pesticides, ndlr]...*»

«*Agri-manager*» issu d'un milieu de droite, Paul François a cru à l'agriculture intensive et aux pesticides. Son combat lui a permis de découvrir un monde qu'il ne connaissait pas : le voilà ami avec des défenseurs de l'environnement ou des ouvriers cégétistes victimes de l'amiante. «*Je n'ai plus la même vision de la société. Je ne savais pas ce qu'était le militantisme ou les scientifiques lanceurs d'alerte... mais... c'est cher payé. Moi, ma vie, ça l'a empoisonnée, ça l'a bousillée.*» L'émotion le submerge à nouveau. «*Si c'était à refaire, je ne referais pas le procès, c'est trop titanesque. J'ai envie de mettre les autres victimes en garde. Monsanto nie alors que j'ai la preuve irréfutable d'avoir été intoxiqué de façon aiguë par un de ses produits. Mais la plupart des agriculteurs qui ont développé des cancers ou des maladies neuro-dégénératives souffrent d'intoxication chronique, ils ont été multi-exposés à des centaines de molécules. Le lien de cause à effet est encore plus difficile à prouver.*»

«Faillite»

Cette procédure a «*épuisé ma santé et mon moral*», dit Paul François, mais aussi ses finances. Il se bat avec les banques pour faire tenir son exploitation debout. La multinationale ne lui a pas versé un centime, alors qu'il a dû avancer plus de 50 000 euros de frais. Et sans l'engagement de son avocat, François Lafforgue, qui ne lui a pour l'instant pas demandé d'honoraires, il aurait déjà dû jeter l'éponge. «*Je suis au bord de la faillite. Je n'ai jamais voulu parler d'argent, mais je n'ai plus le choix. Je ne pourrai peut-être pas rembourser ceux qui m'ont aidé... Alors je lance un appel aux dons pour mon procès. Si je ne lève pas de fonds, j'arrête. Stop.*»

Paul François pense que s'il abandonne, Monsanto en fera un exemple dissuasif. A contrario, s'il continue, son avocat lui donne de bonnes chances de gagner et d'ouvrir la voie à d'autres victimes des pesticides. Mais l'agriculteur ne veut plus être seul à faire face au géant. «*Si nous ne faisons rien contre les pesticides, en particulier les perturbateurs endocriniens, nos enfants pourront nous accuser. Plus personne ne peut dire qu'il ignore leur dangerosité. On vit à crédit sur les générations futures. Avant même leur naissance, leur espérance de vie est remise en question par ces produits. C'est un scandale sanitaire, il y aurait même matière à attaquer l'Etat en justice. Je suis allé au charbon, j'ai pris mes responsabilités, j'aimerais que les politiques, en premier lieu le Président, assument les leurs.*»

Phyto-Victimes, l'association d'aide aux professionnels victimes des pesticides que Paul François préside, a demandé à être reçue par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert. «*Nous n'avons même pas eu de réponse*», déplore le céréalier. Pour lui, les états généraux de l'alimentation organisés par l'exécutif doivent déboucher sur un plan de sortie des pesticides : «*Il faut décider que dans trois ans, le glyphosate [molécule utilisée dans des centaines d'herbicides, dont le Roundup de Monsanto, ndr] sera interdit. Idem pour les néonicotinoïdes «tueurs d'abeilles». Et ainsi de suite*». Paul François l'affirme haut et fort : «*Une agriculture sans pesticides dans quinze à vingt ans, c'est possible. Il faut juste, l'anticiper, l'organiser. Et arrêter d'ouvrir la porte aux lobbyistes, qui répètent que notre agriculture a besoin de ces pesticides, qu'on ne peut pas faire autrement. C'est faux ! Qu'on me montre où sont les emplois en jeu sur la fabrication des pesticides, ce n'est pas en France ! Alors qu'en changeant de modèle, on recrée du lien social et des emplois de proximité, non délocalisables.*»

Le céréalier a converti la moitié de ses 240 hectares en bio. Lui qui avait toujours été accro aux pesticides a longtemps tergiversé avant de se lancer, en 2015. Peur pour ses rendements, peur de ne pas y arriver techniquement. Crainte surtout du regard de son père, militant à la FNSEA, le très productiviste syndicat agricole. «*Finalement, le principal frein était psychologique. La conversion doit surtout avoir lieu dans nos têtes, j'avais sous-évalué cela. Aujourd'hui, je sais qu'il vaut mieux travailler avec la nature plutôt que contre elle. J'y arrive, cela se passe très bien. Et passer en bio m'a permis de redevenir indépendant de l'industrie, ça aussi je l'avais sous-estimé.*» Paul François esquisse enfin un sourire. «*Je suis fier de dire que l'agriculture respectueuse de l'environnement et du social ne doit pas être opposée à une agriculture performante, au contraire, la vraie performance sera de conjuguer les trois. De toute façon, on n'a pas le choix. Si on ne va pas vers un autre modèle, on va continuer à tuer nos terres, qui sont déjà en triste état, et on ne sera même pas capable de répondre à la demande. Depuis 1995, les rendements baissent.*»

Encore faut-il faire face aux résistances. «*Le système est verrouillé par les dirigeants de la FNSEA, les chambres d'agriculture et les coopératives, farouchement pro-pesticides*, dénonce Paul François. Ils défendent un modèle agricole qui profite avant tout aux multinationales. Jamais on n'a été aussi pauvres, nous les agriculteurs, et jamais les firmes n'ont engrangé tant d'argent : ça veut dire quoi ?» Mais sur le terrain, qu'en pensent ses confrères ? «*L'omerta est en train*

de se briser, ça bouge. Les gars me disent : "T'as raison, les pesticides, c'est un problème qui nous appartient, on en a marre d'être stigmatisés, de voir les collègues tomber malades, il faut qu'on en parle, qu'on nous aide à faire autrement." » Et les consommateurs ? « Ils doivent accompagner la transition, en mangeant bio un maximum, de saison, moins de viande... En consommant différemment, on peut manger bio au même prix. » Les deux filles de l'agriculteur travaillent dans l'environnement, l'une pour Vigilance OGM au Canada, l'autre au WWF France. « Les jeunes en ont marre qu'on leur fasse gober n'importe quoi, au propre et au figuré. Ça va bousculer les habitudes, peut-être enfin faire bouger les politiques. »

«Coup de fouet»

Pour Paul François, la sortie des pesticides aura lieu, c'est certain. Mais le sort des victimes le préoccupe. « J'ai bien peur que les criminels qui ont sciemment empoisonné des milliers d'agriculteurs ne seront jamais condamnés. Je parle des firmes en général, il n'y a pas que Monsanto. Comme de ceux qui ont fermé les yeux sur cet empoisonnement. J'ai peur qu'il se passe exactement la même chose que pour l'amiante : on l'a interdit mais les responsables sont impunis et les victimes sont toujours là. » Il se bat pour la création d'un fonds d'indemnisation des agriculteurs victimes des « phyto ». En attendant, il dit n'aspirer qu'à une chose : tourner la page de son procès et s'occuper de sa ferme « à 100 % bio, tranquille, loin des médias ».

Deux semaines après notre rencontre, le 3 novembre, Paul François nous a rappelé. Sa voix a changé. Il nous a transmis ce message : « Je tenais à vous dire que j'ai changé d'état d'esprit. Le fonds participatif a déjà franchi la barre des 30 000 euros. J'ai reçu des centaines de messages de soutien. Ceux qui ont lu mon livre ou m'ont écouté dans les médias ont été touchés. Cela m'émeut profondément. Cela m'a donné un coup de fouet. Je vais sans doute continuer le combat. » ♦

Coralie Schaub photo Claude Pauquet (Vu)

APRÈS CET ARTICLE

ENQUÊTE

Scandales sanitaires :
l'Etat sur le banc des
accusés



PARTAGER



TWEETER



8 COMMENTAIRES

ENQUÊTE

Scandales sanitaires : l'Etat sur le banc des accusés

Par [Coralie Schaub](#) et [Aude Massiot](#) — 6 novembre 2017 à 21:16



Jean-Pierre Ignace, ancien ouvrier des chantiers navals de Dunkerque, en octobre 2016. Extrait de la série «Une histoire française de l'amiante». Photo Nanda Gonzague

Malgré les dizaines de milliers de morts causées chaque année par l'amiante, la pollution de l'air ou les pesticides, les victimes payent l'inaction des pouvoirs publics et se heurtent trop souvent à une impasse judiciaire.

➔ Scandales sanitaires : l'Etat sur le banc des accusés

Quelle est la responsabilité de l'Etat quand éclate un scandale sanitaire ? Que faisait-il pendant que ses citoyens se faisaient empoisonner ? En matière de santé publique, les victimes de l'inaction étatique se comptent par dizaines de milliers chaque année en France. En cause, les pesticides, la pollution de l'air, mais aussi l'amiante, qui fait encore des ravages. L'Institut de veille sanitaire (INVS) évalue entre 61 000 et 118 000 le nombre de décès attribuables à l'amiante entre 1995 et 2009. Et selon le Haut Conseil de la santé publique, il faut encore s'attendre d'ici 2050 à plus de 100 000 cancers du poumon et de la plèvre liés à la fibre tueuse, sans compter ceux du larynx ou des ovaires. Après des années de combat judiciaire mené par les associations de victimes, le Conseil d'Etat a reconnu en 2004 la responsabilité de l'Etat pour « carence fautive ». Alors que le caractère cancérigène des poussières d'amiante a été établi dès les années 50, les autorités n'ont entrepris, avant 1977, aucune recherche pour en évaluer les risques, ni pris de mesures pour en éliminer ou limiter les dangers. L'amiante n'a été interdit qu'en 1997. Les victimes, comme [Josette Roudaire](#), ont pu être indemnisées via un fonds créé en 2002, mais n'ont jamais vu de responsables industriels ou politiques condamnés par la justice pénale.

«Complices»

«C'est pourtant une question vitale pour elles», explique Pierre Pézerat, auteur du documentaire *les Sentinelles*, en salles mercredi. Fils d'Henri

f PARTAGER

TWEETER



La lettre politique
de Laurent Joffrin

Recevez tous les jours le billet politique de
Laurent Joffrin

Adresse e-mail

S'INSCRIRE

Pézerat, un scientifique du CNRS qui a épaulé les ouvriers pour faire reconnaître les dangers mortels de cette fibre, le réalisateur y donne la parole aux travailleurs de l'amiante, mais aussi aux victimes des pesticides. *«Ils en veulent d'abord aux industriels qui les ont empoisonnés à petit feu, puis aux médecins qui ont relayé les mensonges de l'industrie, et enfin aux pouvoirs publics qui se sont montrés complices»*, raconte-t-il.

A LIRE AUSSI :

Paul François, un céréalier à la vie «empoisonnée» par Monsanto

Alors que l'Etat ne protège pas assez ses citoyens, que fait la justice ? Mi-septembre, la cour d'appel de Paris a confirmé l'annulation en 2014 de la mise en examen pour «homicides et blessures involontaires» de neuf décideurs impliqués dans le Comité permanent amiante, créé en 1982 pour étudier les dangers de la fibre, mais qui en a, de fait, retardé l'interdiction en prônant son *«usage contrôlé»*. La cour s'est notamment appuyée sur une décision de la Cour de cassation, qui, en 2015, a rejeté le pourvoi contre l'annulation de la mise en examen de huit personnes dans le dossier de l'usine Ferodo-Valeo de Condé-sur-Noireau (Calvados). Parmi elles figurait la maire PS de Lille, Martine Aubry, mise en examen en 2012 pour son rôle entre 1984 et 1987 comme directrice des relations du travail.

A LIRE AUSSI :

Produits toxiques : «Les Sentinelles», des vies de luttes parallèles

Pour les victimes, les revers judiciaires s'accumulent. Fin octobre, le parquet de Paris a requis un non-lieu pour les responsables d'Eternit, l'ex-premier producteur français d'amiante-ciment. Ce réquisitoire, qui ouvre la voie à d'autres non-lieux, était attendu depuis l'annonce en juin de la volonté des juges et du parquet de clore les investigations dans une vingtaine de dossiers similaires. Faute, officiellement, de pouvoir dater une contamination à l'amiante. Un «scandale» pour l'avocat François Lafforgue, associé d'un cabinet qui défend les victimes.

Marie-Odile Bertella-Geffroy, ancienne vice-présidente, chargée de l'instruction, du pôle de santé publique du tribunal de grande instance de Paris, ne dit pas autre chose. Aujourd'hui avocate, la magistrate a été contrainte de quitter ses fonctions en 2013 et d'abandonner le dossier de l'amiante. *«A partir du moment où les anciens responsables de la Direction des relations du travail ou de la Direction générale de la santé ont été mis en examen en 2011-2012, le parquet a été défavorable au pénal dans ce dossier»*, déplore-t-elle. Cela veut-il dire que la raison officielle des récentes réquisitions du parquet (la difficulté de dater la contamination) ne serait que le paravent d'une censure politique ? *«Il est clair que les politiques ne voulaient pas d'un deuxième procès devant la Cour de justice de la République (CJR), après celui du sang contaminé...»* dit la juriste. En 1999, l'ancien Premier ministre Laurent Fabius et les ex-ministres Georgina Dufoix et Edmond Hervé ont comparu pour homicide volontaire devant la CJR, qui a innocenté les deux premiers et condamné Edmond Hervé tout en le dispensant de peine. *«La justice et l'Etat ont failli à plusieurs niveaux dans l'affaire de l'amiante, abonde l'avocat Christian Huglo. Il y a une véritable carence de l'Etat dans ce dossier, mais aussi dans ceux de la pollution de l'air et des pesticides.»*

Plaintes sans suite

Car l'histoire se répète. Non seulement l'Etat n'agit pas assez pour protéger ses citoyens de la pollution et des pesticides, mais en plus le parquet classe souvent les plaintes sans suite, estimant que le lien de causalité avec les maladies ne peut pas être démontré de façon certaine. Comme pour l'amiante. Dans le cas de la pollution de l'air, responsable de 48 000 morts prématurées par an en France (selon l'agence Santé Publique France), la Commission européenne a engagé une action en justice contre plusieurs Etats, dont la France, pour violation permanente de la directive de 2008 sur la qualité de l'air, qui fixe des limites pour les

polluants atmosphériques, notamment le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines (PM₁₀). En juillet, le Conseil d'Etat, saisi par l'ONG Les amis de la Terre, a enjoint au gouvernement de prendre des mesures avant le 31 mars 2018. Les citoyens s'y mettent aussi. Il y a six mois, une Parisienne souffrant de problèmes respiratoires a attaqué l'Etat devant le tribunal administratif de Paris pour «*carence fautive*» en matière de lutte contre la pollution de l'air, une première en France. Pour M^e Lafforgue, son avocat, l'Etat n'a pas instauré «*une réglementation suffisamment contraignante*». Une trentaine d'autres personnes s'approprient à déposer des recours similaires, à Paris, Lyon, Lille et dans la vallée de l'Arve.

EDITO :
Amiante : inaction

Même histoire pour les pesticides. Tandis que leur utilisation a bondi de 20 % en sept ans malgré la multiplication des études démontrant leurs effets néfastes pour l'environnement et la santé, les pouvoirs publics tergiversent sur le sort de l'herbicide glyphosate (*Libération* du 25 octobre) et ont autorisé fin octobre deux nouveaux insecticides contenant des néonicotinoïdes. Des ONG viennent justement de déposer un recours devant le Conseil d'Etat demandant l'annulation de l'arrêté ministériel encadrant l'utilisation des pesticides. «*Entre juillet 2016 et mai 2017, la France avait l'opportunité d'édicter de réelles mesures de protection en prenant un nouvel arrêté. Sous pression des lobbys, le gouvernement a manqué ce rendez-vous en publiant le 4 mai un arrêté sans ambition, et même en régression*», déplore l'ONG Générations futures. En cause, notamment, l'absence de «*zones non-traitées*» près des lieux d'habitation, des espaces publics, ou de lieux fréquentés par les enfants. Ce genre de mesures éviterait pourtant que se reproduise l'affaire de Villeneuve-de-Blaye, en Gironde : en 2014, après un épandage de pesticides sur des vignes près d'une école, les élèves se sont trouvés pris de malaises... L'affaire s'est terminée par un non-lieu, début septembre.

En matière de pesticides, porter plainte relève d'un parcours du combattant, même au civil. Et la seule plainte au pénal déposée a été classée sans suite. La création d'un fonds d'indemnisation des exploitants agricoles victimes de pesticides est tout de même à l'étude par le gouvernement, après qu'un projet de loi dans ce sens a été rejeté en 2016. «*Tarder à agir pour interdire les pesticides serait une faute, estime Christian Huglo. L'Etat est tenu d'appliquer le principe de précaution inscrit dans la Constitution française.*» Yann Aguila, conseiller d'Etat, spécialiste en droit public et de l'environnement, partage cet avis : «*L'Etat a le devoir légal d'agir quand il y a une suspicion de danger pour l'homme ou l'environnement en attendant qu'un éventuel doute scientifique soit levé. C'est valable dans le cas des pesticides, de l'amiante, de la pollution de l'air, mais aussi du climat.*» Alors que le dérèglement climatique s'emballe, l'association Notre affaire à tous a adressé, vendredi, cinq requêtes à Emmanuel Macron, pour «*transformer profondément le cadre juridique français, aujourd'hui inadapté à la donne climatique*». Si l'organisation n'était pas entendue dans les trois mois, elle entamera une action en justice contre l'Etat, pour manque d'action. Ce premier «recours climat» français s'inspirerait de recours similaires dans plusieurs pays, dont les Pays-Bas, où la fondation Urgenda a fait établir en 2015 la faute de l'Etat néerlandais dans son manque d'ambition pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Coralie Schaub, Aude Massiot

APRÈS CET ARTICLE



INTERVIEW

**Amiante et pesticides :
«Sans procès pénal, c'est
l'impunité»**

f PARTAGER

TWEETER



> 4 COMMENTAIRES



Espace

Santé

Nutrition

Nature

Animaux

High-Tech

Archéo

Fondamental

[Politiques publiques](#) [Découvrir](#) [Infographies](#) [Vaccins](#) [Galerie photos](#) [Vidéos](#) [Blogs](#)
[Cavité dans Kheops](#) [70 ans du magazine](#) [L'Étincelle](#) [Croisière du savoir](#) [Immunothérapie](#)

SCIENCES ET AVENIR > DÉCOUVRIR > TÉLÉ / CINÉMA

TÉLÉ / CINÉMA

Les Sentinelles : hommage aux victimes de l'amiante et des pesticides

Par Lise Loumé le 07.11.2017 à 09h00

Le 9 novembre 2017 sort dans les salles le documentaire poignant de Pierre Pézerat sur les victimes de l'amiante et des pesticides.



Difficile de ne pas compatir avec ces victimes, et leurs familles, dont le documentaire fait la part belle.

[FILM LES SENTINELLES](#)

SUR LE MÊME SUJET

- **Glyphosate : ce qu'il faut retenir des révélations liées aux "Monsanto Papers"**
- **Pro et anti-glyphosate uniquement d'accord sur l'absence d'alternative**
- **Glyphosate : une famille porte plainte contre Monsanto**

Deux combats, un hommage : voici comment l'on pourrait résumer - en quatre mots - le documentaire réalisé par Pierre Pézerat, intitulé *Les Sentinelles* et sortant dans les salles le 8 novembre 2017. Ce dernier met en parallèle deux histoires, que l'on compare peu puisqu'elles n'appartiennent pas à la même époque, et dont on est finalement frappé par la ressemblance : le combat des ouvriers pour faire interdire l'amiante et celui des agriculteurs contre les pesticides. Sont ainsi mis à l'honneur dans ce film *"ces hommes et ces femmes que l'on entend jamais nulle part et qui sont devenus malgré eux des sentinelles du milieu environnemental"*, comme le décrit le réalisateur qui rend un hommage tout particulier à une personne : son père, Henri Pézerat. Décédé en 2009, ce chercheur au CNRS a accompagné ces victimes dans leur combat.

La bataille du "pot de terre" contre le pot de plomb

Henri Pézerat a d'abord joué un rôle décisif dans l'interdiction de l'amiante en France, en 1997. Rien était gagné dans les années 70, quand ce dernier vient informer les ouvriers de l'usine Amisol, spécialisée dans le filage et le tissage d'amiante à Clermont-Ferrand, de la dangerosité des poussières qui les entourent toute la journée, telle une neige permanente tombant sur eux. Quand l'usine est menacée de fermeture, les ouvriers ont d'abord manifesté pour sauvegarder leur emploi ! Avant de réaliser qu'ils auraient tout intérêt à ne plus côtoyer cette fibre minérale naturelle qui les tue à petit feu, et à encourager le développement de fibres de substitution. Difficile de ne pas penser aux agriculteurs qui ont manifesté en septembre 2017 contre l'interdiction du glyphosate en Europe, car eux aussi manquent d'un produit de substitution aussi efficace que le Roundup de Monsanto...

Les pesticides sont d'ailleurs évoqués dans le

NEWSLETTER SCIENCES ET AVENIR

Entrez votre E-mail

JE M'ABONNE

À LA UNE CETTE SEMAINE



ACHETER >

S'ABONNER >

GALERIES PHOTO



Expo photos : la nature sublimée à Montier-en-Der

Les dernières galeries photo



Santé



L'immunothérapie rendue inefficace par les antibiotiques

- **L'inflammation systémique liée à un risque accru de démence**
- **Sport : l'homme a-t-il atteint ses limites ?**
- **Mois sans tabac : nos lecteurs relèvent le défi !**
- **Courir a un effet incroyable sur la longévité**

TOUS LES ARTICLES SANTÉ >

Espace



"Il y a d'autres planètes autour de Proxima du Centaure"



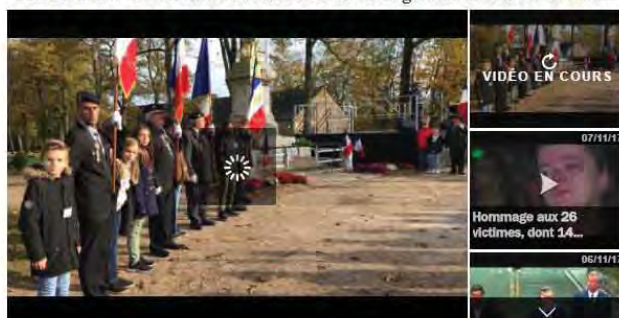
documentaire a travers le combat d'un agriculteur de Charente, Paul François. Le premier à avoir osé attaquer en justice le géant Monsanto, en 2012. Il souffre de troubles neurologiques depuis qu'il a inhalé accidentellement le pesticide Lasso de Monsanto en 2004 (qui sera interdit en France en 2007 car il contient du monochlorobenzène, substance hautement toxique). Lui aussi a bénéficié de l'aide précieuse d'Henri Pézerat pour se lancer dans la bataille du "pot de terre contre le pot de plomb", selon les mots de l'avocat de l'agriculteur. Il obtiendra gain de cause en première instance et lors du procès en appel en 2015.

Difficile de ne pas compatir avec ces victimes, et leurs familles, dont le documentaire fait la part belle. Leur émotion est omniprésente, palpable. Mais l'on peut regretter que la parole ne soit jamais laissée à l'autre camp, celui des industriels. Un choix totalement assumé par le réalisateur : "Ce n'est pas un reportage, il ne se veut pas objectif. Le point de vue des industriels ne m'intéresse pas, la langue officielle, très peu pour moi", affirme-t-il. La bande-annonce de ce film est à découvrir dans la vidéo ci-dessous.



SUR LE WEB

Sur le web : Cérémonie scolaire en hommage aux victimes de tou...



Video Smart Player invented by Digiteka

0 réactions

POUR RÉAGIR, VEUILLEZ VOUS CONNECTER EN CLIQUANT ICI

- Retour de la comète 96P, nimbée par deux observatoires spatiaux
- Un ancien de l'aéronavale à la tête de la Nasa
- Une étoile voisine entourée de poussières
- NGTS-1b, la grosse planète qui ne devrait pas être là

TOUS LES ARTICLES ESPACE >

VIDÉOS



Faut-il vacciner mon lapin ou mon cochon d'Inde ?

Dernières vidéos



Nutrition



Y a-t-il une pénurie de beurre en France ?

- Oui au beurre... mais à petites doses sur les tartines
- Mieux vaut des fruits et légumes avec pesticides ou... rien du tout ?
- Ail, oignon, échalote : à cuisiner à toutes les sauces

TOUS LES ARTICLES NUTRITION >

Nature & environnement



Une nouvelle journée d'"airpocalypse" impressionnante à New Delhi

- COP23 : 2017, année sans El Nino la plus chaude jamais enregistrée
- Objectifs, calendrier, engagements : voici ce qu'il faut savoir en ce début de conférence sur le climat
- "L'autre Amérique" qui lutte contre le changement climatique

Washington admet une cause humaine au réchauffement climatique

TOUS LES ARTICLES NATURE & ENVIRONNEMENT >

Animaux



Un marsouin du Pacifique meurt après sa capture

- Le phénomène cellulaire derrière la régénération de la queue

- Guadeloupe de deux ans
- Au Mali, aide à la lutte contre le braconnage
- Canada toujours



Archéologie



Cavité dans la pyramide de Kheops :

ACCUEIL > SANTÉ

«Les Sentinelles»: «Avec l'amiante ou les pesticides, les industriels se sont octroyés un permis de tuer»

INTERVIEW Dans le documentaire « Les sentinelles », en salles ce mercredi, le réalisateur Pierre Pézerat raconte le combat des travailleurs que l'amiante ou les pesticides ont rendu malades...

Propos recueillis par Anissa Boumediene | Publié le 08/11/17 à 19h32 — Mis à jour le 08/11/17 à 19h32

0 COMMENTAIRE 0 PARTAGE



SANTÉ Pesticides, amiante... «Les Industriels se sont octroyés un permis de tuer»



Illustration de pesticides dans un champ. — Pixabay

- En salles ce mercredi, le documentaire *Les sentinelles* donne la parole aux ouvriers, employés et agriculteurs contaminés par l'amiante ou par des pesticides.
- Le réalisateur du documentaire, Pierre Pézerat, raconte le combat mené par ces travailleurs dont la santé a été touchée par l'environnement professionnel et l'utilisation de produits chimiques dont on sait aujourd'hui qu'ils peuvent rendre malade et même tuer.



15/09/17 | JUSTICE

Amiante: Deux dossiers emblématiques devant la justice ce vendredi



25/10/17 | AGRICULTURE

«Le temps presse et il reste encore des incertitudes sur le glyphosate»



13/04/16 | JUSTICE

Vous voulez devenir «lanceur d'alerte»? Voilà ce qui vous attend...

+ D'ACTU

1 SUR 3

Le pôt de terre contre le poî de fer. Ouvriers et agriculteurs contre patrons de grandes firmes industrielles. Dans le documentaire *Les sentinelles*, en salles ce mercredi, le réalisateur Pierre Pézerat donne la voix à ceux que le travail, baigné de produits chimiques, a rendus malades. Fils d' Henri Pézerat, chercheur et toxicologue qui a mis en lumière le scandale de l'amiante, le réalisateur a suivi plusieurs mois durant les travailleurs dont l'environnement professionnel a nui la santé. Intoxiquées à l'amiante ou aux pesticides, ces petites voix se sont regroupées pour en former une impossible à faire taire. Des voix qui ont obtenu l'interdiction de l'amiante, la condamnation du géant *Monsanto* et qui se battent au quotidien pour que leur maladie professionnelle soit reconnue et pour épargner les générations

suivantes du terrible fardeau que les industriels ont fait peser sur leur santé.



En regardant *Les sentinelles*, on voit que pour les ouvriers et agriculteurs dont la santé a été touchée au travail par des polluants, faire reconnaître leur maladie professionnelle est un parcours du combattant. Pourquoi est-ce si difficile et violent ?

Les maladies professionnelles sont très complexes et difficiles à prouver, en ce qu'elles se déclarent parfois au bout de nombreuses années. Ceux qui en souffrent se sentent souvent seuls dans ce dur combat. Et dans leur parcours, la violence à laquelle font face ces ouvriers, agriculteurs et autres salariés de l'agroalimentaire contaminés au travail par des polluants est inouïe. D'abord, après avoir été exposés à l'amiante, à des pesticides ou insecticides, ils sont malades, atteints de pathologies graves : on parle de cancer, de Parkinson, de maladies invalidantes et parfois mortelles.

L'autre forme de violence, ce sont les soupçons que les médecins font peser sur la bonne foi de ces victimes. Quand votre travail vous a rendu malade, que vous allez consulter un médecin qui vous répond que vous n'avez rien, que vous êtes fou, feignant ou que vous cherchez à obtenir de l'argent, c'est d'une incroyable violence. Paul François, agriculteur empoisonné par un pesticide de Monsanto, s'est heurté durant près de 10 mois au déni des médecins qui le soignaient, qui lui ont certifié qu'il n'avait rien, qu'il était dépressif et que ce dont il avait besoin, c'était d'antidépresseurs et d'un séjour en hôpital psychiatrique.

Que ce soit pour les cas d'intoxication à l'amiante, au plomb ou encore aux pesticides, très tôt, votre père, Henri Pézerat, a repéré ce même schéma avec d'un côté des petites mains empoisonnées que l'on n'écoutait pas et de l'autre les grandes firmes qui pratiquent la désinformation généralisée...

C'est pour cela qu'il disait à ces travailleurs de ne pas rester seuls, de se regrouper, de contacter des cabinets d'avocats, de s'organiser en associations de victimes. C'est toujours valable aujourd'hui, le but est d'arriver à développer une argumentation, à monter un dossier qui permette de se faire entendre et d'être indemnisé pour les dommages subis. Être nombreux donne un pouvoir supplémentaire, cela permet de mobiliser davantage les médias, de mettre la pression sur l'opinion, les juges, les médecins et de montrer que derrière un salarié qui se bat pour la reconnaissance de sa maladie professionnelle se cachent souvent d'autres victimes souffrant du même mal, causé par la même source de contamination.

Il y a une dimension stratégique à se rassembler mais également morale pour ces salariés et agriculteurs empoisonnés que l'on refuse d'entendre parce que le système est fait comme ça. Il est d'ailleurs intéressant de comprendre pourquoi cette pensée selon laquelle ils sont fous, feignants ou avides d'argent est disséminée à quasiment tous les échelons, même de la part d'organismes de sécurité sociale. C'est en partie lié au mode de fonctionnement de ces caisses d'indemnisation, qui sont uniquement abondées par les patrons, proportionnellement au taux de maladies professionnelles reconnues et d'accidents du travail répertoriés dans leurs entreprises.

Un autre mécanisme fait aussi office de chape de plomb. Lequel ?

L'autre forme de résistance à la reconnaissance des maladies professionnelles repose sur le chantage à l'emploi pratiqué par les firmes incriminées. En révélant ces scandales sanitaires, il y a pour le salarié le risque individuel, en plus de la mise en danger de sa santé, de la perte de son emploi. Une crainte que partagent les

riverains de ces usines et sur laquelle jouent les industriels, qui font également pression sur les pouvoirs publics à l'échelle nationale et au plan local. Aucun élu n'a envie de se confronter à l'impact économique et électoral que cela représente.

Même certains syndicats sont dominés par ce chantage à l'emploi. Prenez le projet de réouverture de la mine de tungstène de Salau (Ariège), auquel sont opposés de nombreux habitants. Les analyses menées sur les poussières de ce site minier révèlent la présence de l'une des formes les plus dangereuses d'amiante. Malgré cela, la question de l'emploi pousse certains syndicalistes à plaider pour la réouverture du site. Là-bas ou ailleurs, les enjeux économiques sont souvent d'une telle ampleur qu'ils écrasent trop souvent les enjeux sanitaires. L'emploi est, pour les politiques et pour chacun, un enjeu capital, avec la pensée dominante que si vous n'avez pas d'emploi vous n'avez pas réussi, mais à quel prix doit-on travailler ? Comme le souligne Josette, une ancienne salariée d'Amisol, « si un emploi vous mène directement au cercueil, alors mieux vaut ne pas le faire ». On ne peut pas faire l'économie de la création de conditions sanitaires de travail respectueuses du salarié et de sa santé.

Dès les années 1930, des études scientifiques ont démontré la dangerosité de l'amiante sur la santé. Et dans votre documentaire, la notice d'un désherbant très célèbre n'évoque qu'une « très faible toxicité » du produit. On se demande si les industriels ont délibérément mis des vies en danger. Pouvaient-ils ne pas connaître les risques sanitaires de leurs propres produits ?

Les mondes ouvrier et paysan sont emplis de « durs au mal », qui pensent que bien travailler, c'est aussi se faire mal, que ça fait partie du boulot et qu'il ne faut pas se plaindre. Les industriels en ont parfaitement conscience et continuent d'empoisonner ces gens, dont ils exploitent la pudeur. Ils profitent aussi du fait que ces maladies professionnelles que développent les victimes ne se déclarent pas tout de suite, rendant le lien de causalité plus difficile à prouver. Pourtant, s'agissant de l'amiante, des rapports pointaient les risques sur la santé dès le début du XX^e siècle !

Il y a chez les patrons de ces firmes un abandon de l'éthique individuelle qui fait froid dans le dos. Ils savent que même les avocats ont souvent du mal à trouver les motifs juridiques pour les attaquer au pénal, d'où un **sentiment général d'impunité**. Comme le rappelle Me Jean-Paul Teissonnière, qui défend des victimes, tout ce système crée des mécanismes de désinhibition des industriels, qui continuent à exposer des travailleurs à ces produits dangereux. Ils se sont octroyé un permis de tuer, validé par l'inaction des pouvoirs publics, pris en tenaille par le chantage à l'emploi.

On est ici au-delà de la désinformation, on est dans la propagande et l'aveuglement, avec de la pression à tous les niveaux pour cacher ces maladies professionnelles sous le tapis. Dans l'usine Eternit de Thiant, qui produisait de l'amiante-ciment, il y a d'abord eu un médecin du travail qui assurait aux salariées que tout allait bien. Il a plus tard été remplacé par une plus jeune, qui a découvert et déclaré plusieurs cas de cancers spécifiques à l'amiante et de maladies professionnelles. Résultat : elle a été virée au bout de six mois.

« Les ouvriers en milieu de travail sont, au niveau des risques, des sentinelles du milieu environnemental ». Ces mots que l'on entend dans votre film sont ceux de votre père, qui vous a en quelque sorte soufflé le titre de votre documentaire...

Au départ, mon film devait s'appeler « Parcours de combattants », j'ai finalement changé le titre en découvrant, assez tard, ce sonore de mon père. Et ses mots sont d'une incroyable justesse : les sentinelles ici, ce sont des **lanceurs d'alerte** qui en plus sont les victimes directes de ce qu'ils dénoncent. Ils ont été les premiers à voir arriver ces ennemis que sont ces poisons, qui les contaminent eux, mais aussi les riverains et les consommateurs.

Sur l'affiche du film, il est aussi écrit « Combien de temps allons-nous nous laisser empoisonner ? ». Ce film, c'est un appel non seulement à la prise de conscience individuelle et collective, mais aussi un appel au combat et à l'action, que chaque personne interpellée par cette problématique mette en harmonie ses convictions avec ses actes.

* *Les sentinelles*, au cinéma le 8 novembre

● **MOTS-CLÉS** : pesticides, usine, scandale, agriculture, monsanto, Santé, amiante

« Les Sentinelles », ces femmes et ces hommes empoisonnés par les toxiques et les pesticides

8 novembre 2017 / **Pascale Solana** (Reporterre)



Dans le documentaire « Les Sentinelles », Pierre Pézerat a rencontré des victimes de l’amiante et des pesticides, « sentinelles » malgré elles de la dégradation de l’environnement. Le film sort en salle le 8 novembre. Un film grave et fort.

Pour les scientifiques, les sentinelles écologiques désignent des espèces dont la sensibilité sert d’indicateur précoce des changements de l’environnement d’un écosystème. Elles les révèlent par des signes cliniques visibles de l’altération de leur physiologie, par la présence d’anticorps, voire par leur mort. Un arbre qui jaunit trop tôt, une truite mal en point... Dans le documentaire *Les Sentinelles*, en salle le 8 novembre, les sentinelles sont des femmes et des hommes empoisonnés par leur travail. Le film raconte comment et pourquoi ils et elles en sont arrivés là, quelle est leur lutte, comment l’histoire se répète. À sa façon, le film a aussi un rôle de sentinelle.

Pierre Pézerat, le réalisateur du film, rend hommage aux lanceurs d’alerte, dont Henri Pézerat, son père. Éminent toxicologue (1928-2009), chercheur au CNRS, Henri Pézerat fut parmi les premiers à dénoncer dans les années 1970 depuis son laboratoire de Jussieu, à Paris, le scandale de l’amiante, dont l’usage sera autorisé en France jusqu’en 1997. Et ce malgré la dangerosité connue dès les années 1930 de ce matériau. Précurseur de la toxicologie de l’environnement, avec sa compagne Annie Thébaud-Mony chercheuse à l’Inserm et spécialiste de santé publique, Henri Pézerat s’est engagé pour interdire l’amiante et aider les victimes à faire reconnaître leurs droits.

voués à se rencontrer — des ouvriers, des paysans et des scientifiques. On entre dans sa première partie par la porte de l'usine Amisol, près de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), fermée en 1974, accompagné d'une ex-ouvrière du tissage qui a travaillé et respiré l'amiante « *comme de la neige* ». De Michelin à Eternit en passant par les chantiers navals de Saint-Nazaire s'écrit le même scénario, avec les mêmes profils de victimes — des ouvriers modèles —, la menace du chômage, les enjeux économiques...

« Qu'est-ce qu'on peut faire de ce malheur ? Du larmoyant ou une arme pour lutter ? »

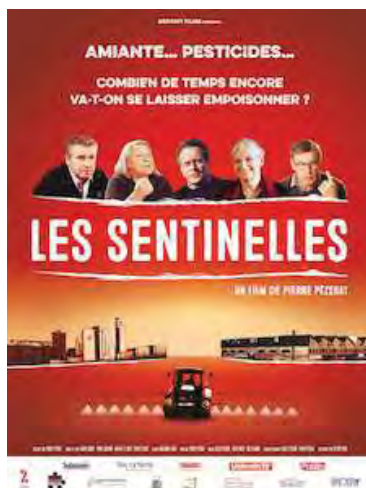
La deuxième partie du film s'ouvre sur un autre monde. La campagne et la cuve du pulvérisateur de Paul François, agriculteur gravement intoxiqué en 2004 par le Lasso, l'herbicide qu'elle contenait. Le lien avec l'usine et l'amiante ? Les usages massifs, les toxicités connues, la désinformation organisée appelée « *culture du doute* ». Bref, un *remake* du scandale de l'amiante, mais en pire, comme le dénonce Henri Pézenat et ses amis, scientifiques, juristes, militants, avec encore plus de victimes attendues.



De l'amiante aux pesticides, la reconnaissance de la maladie professionnelle est difficile, voire impossible. « 355.000 nouveaux cas de cancer par an, moins de 0,5 % reconnus en maladie professionnelle », selon Annie Thébaud-Mony. Prouver la corrélation entre produit, maladie, responsabilité est très compliquée : au pénal, il n'y a pas eu de responsabilité dans l'affaire Amisol, par exemple. Enfin, le parcours est long. Paul François a osé porter plainte : 8 ans à se battre contre le cancer, 6 contre le fabricant de pesticides, la multinationale Monsanto. La caméra de Pierre Pézerat est là, dans les moments forts de ses actions en justice. Elle tourne encore, **lors du Tribunal international Monsanto à La Haye en 2016**, événement citoyen au cours duquel des victimes du monde entier se sont rassemblées pour témoigner et pour faire reconnaître le crime d'écocide au plan juridique. Mis bout à bout, ces témoignages, celui de Jean-Marie Birbès, ancien d'Eternit dans le Tarn, celui des survivants ou des familles de victimes de l'amiante, celui des **ex-salariés de la coopérative agricole Bretonnes Nutréa-Triskalia intoxiqués en 2009** et encore celui de malades des pesticides de l'association **Phytovictimes** en nombre croissant, forment une même histoire. Elle conduit le spectateur à s'interroger, comme le surtitre du film : combien de temps encore va-t-on se laisser empoisonner ?

Les Sentinelles est un film grave, mais il évite le pathos. « Qu'est-ce qu'on peut faire de ce malheur ? Du larmoyant ou une arme pour lutter ? » demande Josette Roudaire, ancienne d'Amisol. Le documentaire n'en prend que plus de force, une force émotionnelle, fidèle à la dignité des victimes qu'on voit tour à tour témoigner, batailler, se retrouver pour obtenir justice, mais aussi pour fêter et continuer de vivre.





- **Les Sentinelles**, documentaire de Pierre Pezerat, produit par Destiny Films, 2016, 1 h 31.
- **Reporterre** est partenaire du film.

Vous avez aimé cet article ? [Soutenez Reporterre.](#)

Lire aussi : [Lanceur d'alerte : comment informer, comment se protéger ? Le guide de Reporterre](#)

Source : Pascale Solana pour *Reporterre*

UNIFICATION RECRUTE



STRANGER THINGS

REVIEW DE LA SAISON 2

CINÉMA > CINÉCRITIC >

Les sentinelles : La critique



Date : 04 / 11 / 2017 à 11h00

Par : Dominique Bleuet, Isabelle Arnaud

Partager Twitterer G+ LinkedIn Parager Tumblr Pinterest Reddit Parager

Sources : Unification

Les sentinelles est un très bon documentaire sur les lanceurs d'alarmes et les personnes qui veillent sur le bien public.

Le film se concentre sur les scandales passés et à venir de l'amiante et des pesticides qui ont donné lieu à des procès de particuliers contre de grandes entreprises ayant d'énormes moyens pour étouffer les affaires.

Le documentaire permet d'entendre les récits de plusieurs personnes qui ont été confrontées à la maladie et la mort de leurs proches où d'eux-mêmes. Josette et Jean-Marie étaient ouvriers, en contact avec l'amiante et ont travaillé de nombreuses années à son contact.

Paul est agriculteur, contaminé par des pesticides, il est malade à cause des produits Monsanto et a même été pris pour un fou et interné alors qu'il continuait de se plaindre de symptômes incapacitants liés à une inhalation importante de pesticides.

Henri Pezerat est le lien qui relie tous ces cas. En effet, ce scientifique, chercheur au CNRS, a aidé à monter les cas des patients et a démontré scientifiquement les effets délétères de l'amiante et des pesticides sur la santé humaine. Si l'homme est décédé depuis, son fils, le réalisateur Pierre Pezerat, et les membres de l'association créée en son nom pour protéger les utilisateurs de produits nocifs, garde sa mémoire intacte et poursuivent son combat de vérité et de reconnaissance de maladie professionnelle.



RUBRIC DERNIÈRES

- Wallace et Gromit Coeurs à modeler : La critique
- We Blew It : La critique
- LES SENTINELLES : La critique
- Pokémon le film - Je te choisis ! : La critique
- Silentium : La critique

...plus

BOUTIQUE INFOS FRAÎCHES

- Nightwing : Un Power Rangers pour incarner le super-héros (...)
- Wallace et Gromit Coeurs à modeler : La critique
- Utopiales 2017 : Les expositions
- Twilight Zone : Jordan Peele travaille sur le reboot de La (...)
- [Théâtre] 12 hommes en colère : La critique
- Code Quantum : Un espoir de retour
- Hadrian's Wall : La critique du tome 1
- Bandes Annonces & Co : 7 novembre 2017
- Avengers - Infinity War : Un film de braquage selon les frères (...)

Ces sentinelles modernes permettent à des affaires et des scandales sanitaires de voir le jour, et le payent parfois chèrement. D'ailleurs, ce n'est pas l'argent qui motive les procès, mais le besoin de reconnaissance, de leur état et de leur vie

Le film est très bien monté et livre des portraits touchant de personnes simple souhaitant travailler et vivre leur existence au mieux.

Chacun des individus apparaissant à l'écran est passionnant à écouter et montre des capacité de résilience et de courage vraiment important, d'autant que des procès aussi longs n'aboutissent que des années après leur début.

Le long métrage décrypte aussi avec pertinence l'impact des lobbies et la désinformation mise en place afin de continuer à faire des pratiques délétères pour la santé humaine. Des utilisations de produits cancérigènes et des perturbateurs endocriniens qui ne sont pas anodins sur la santé.

Les sentinelles est un documentaire passionnant et un véritable hommage à ces femmes et hommes de l'ombre qui se battent pour éviter aux personnes de subir ce que personne ne devrait avoir à endurer dans le cadre de son travail.

Formidable et poignant.



IA

Les sentinelles montent la garde et avertissent du danger. C'est bien là tout le fond du film de Pierre Pézerat.

Qui explique : « Ceux qui m'intéressent, ce sont ces hommes et ces femmes qu'on n'entend jamais nulle part, qui du haut de leur commune absence du moindre diplôme, nous délivrent quelques messages où l'intelligence, en plus du sentiment de révolte, s'est invitée au premier rang. Ce qui, à l'heure où certains écoutent avec intérêt les discours simplistes basés sur la haine de l'autre, est un contre-point réconfortant. »

Les portraits croisés des protagonistes, leurs témoignages, sont en effet, autant d'avertissements, de mises en garde, contre la folie destructrice des chantages de l'hyper production. Qui nous font aller droit dans le mur. À vitesse grand V.

Ils racontent leurs douloureuses expériences.

Un désastre. Une catastrophe sur le plan humain, social et médical. Dénoncée avec force, mais tout en sobriété et bienveillance. Les intervenants étant eux, des gens de bonne foi, sincères et profondément inquiets pour l'avenir. Et pour cause.

La démarche est louable, et j'espère que le public se déplacera en masse pour l'accompagner. Même si je redoute que les plus convaincus seuls, viennent l'encourager en salle. C'est pourquoi le film mérite une diffusion encore plus large et fréquente.

C'est un film à voir plusieurs fois. À garder dans ses archives. Pour argumenter dans les débats, faire savoir, dans tous les milieux "les moins informés".

Utile.

À voir et à partager.



DB

SYNOPSIS

Josette et Jean-Marie étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul est agriculteur, malade à cause de Monsanto. Henri Pezerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que les produits toxiques arrêtent de tuer ceux qui travaillent avec. La justice est-elle passée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante et pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ?

BANDE ANNONCE





FICHE TECHNIQUE

- ▶ Durée du film : 1 h 31
- ▶ Titre original : Les sentinelles
- ▶ Date de sortie : 08/11/2017
- ▶ Réalisateur : Pierre Pézerat
- ▶ Interprètes : Henri Pézerat, Josette Roudaire, Jean-Marie Birbès, Paul François, Annie Thébaud-Mony, François Lafforgue, Fabrice Nicolino, Jean-Marie Desdions, Gilbert Vendé, Dhélia Cabrit, André Picot
- ▶ Montage : Pierre Pézerat
- ▶ Musique : Gilles Pézerat, Vivien Pézerat
- ▶ Distributeur : Destiny Films

LIENS

- ▶ [SITE OFFICIEL](#)
- ▶ [ALLOCINÉ](#)

PORTFOLIO



OU INSCRIVEZ-VOUS SUR DISQUS



Nom

Soyez le premier à commenter.

ÉGALEMENT SUR UNIFICATION FRANCE

Avengers - Infinity War : Un film de braquage selon les frères (...) - ...

8 commentaires • il y a un jour



Giblar — En tout cas...il faut impérativement que Avengers: Infinity War soit d'une autre trempe que le dernier ...

Thor Ragnarok : Jaimie Alexander explique l'absence de Lady (...) - ...

6 commentaires • il y a 4 jours

Capt. Seb — De toutes façons si elle avait été présente au casting ça aurait été uniquement pour se faire tuer par Hela ...

Justice League : Zack Snyder partage sa vision d'Aquaman - Unification France

2 commentaires • il y a 3 jours



Giblar — Je trouve les techniciens "momifiés" sur fond vert hyper flippants ! ^^)Un scénariste inspiré va bien se ...

House Of Cards : Kevin Spacey viré de la série par Netflix - Unification France

11 commentaires • il y a 3 jours



John Hudson — Il y a eu dans les années 1970 du laxisme sur la pédophilie, et ça leur a donné le champ libre !Les magazines ...

ON SE LAISSER EMPOISONNER ?



AMIANTE



Film « Les sentinelles » : honneur aux lanceurs d'alerte

Le film les Sentinelles dénonce le scandale de l'amiante et des pesticides. Il rend hommage aux lanceurs d'alerte et aux victimes. Il sort le 8 novembre sur les écrans.

On en ressort scandalisé, ému aux larmes et en même temps soulagé que quelques-uns se battent pour une cause. Le film-documentaire **les Sentinelles** de Pierre Pézerat rend hommage aux lanceurs d'alerte, qui depuis plus de quarante ans luttent aux côtés des victimes pour dénoncer les scandales de l'amiante et des pesticides.

Josette, Jean-Marie, Paul, Henri, Annie et les autres...

Josette Roudaire, Jean-Marie Birbès étaient ouvriers de l'amiante. L'une à l'usine Amisol à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), l'autre chez Eternit à Terressac (Tarn). Ils ont été dans les premiers à prendre conscience du danger de la fibre grâce au travail d'**Henri Pézerat**, chercheur au Cnrs, acteur essentiel de l'interdiction de l'amiante en 1997.

Henri Pézerat « nous a aidé à compter les morts », témoigne Josette Roudaire. Il est l'âme du combat.

Paul François, agriculteur, a été intoxiqué de façon accidentelle par le Lasso, un produit chimique dangereux. Très gravement malade, interné en service psychiatrique, c'est après une descente aux enfers qu'il a osé attaquer le géant Monsanto.

Ces trois combattants sont les personnages principaux du film. « Les ouvriers en milieu de travail sont en fait, au niveau des risques, des sentinelles du milieu environnemental », comme les appelait Henri Pézerat. Ils sont à l'avant-poste dans la confrontation aux produits toxiques. Ce sont eux qui sonnent l'alerte.

Annie Thébaud-Mony, sociologue, était sa compagne dans la vie et dans la lutte. Elle porte le témoin qu'Henri lui a laissé.

Aidés par **Me François Lafforgue**, avocat militant, ils continuent à mener une bataille aux côtés des victimes contre les industriels, pour obtenir réparation. Et sur c'est une victoire judiciaire que s'achève le documentaire : celle de l'agriculteur Paul François contre Monsanto. Même si l'affaire est maintenant portée devant la Cour de cassation, elle est en elle-même la victoire du pot de terre contre le pot de fer.

Association Henri Pézerat.

Les Sentinelles, sortie le 8 novembre au cinéma.

Marilyn Peroli.

INFO

Amiante, pesticides: "Les sentinelles" au combat pour la santé publique

03 NOV 2017 Mise à jour 03.11.2017 à 10:00 Par Céline SERRAT AFP © 2017 AFP
dans [Accueil](#) [Cinéma](#)



Contre l'amiante, l'herbicide "Lasso" et d'autres pesticides : le documentaire "Les sentinelles" retrace le combat d'hommes et de femmes qui s'attaquent à des industriels au nom de la santé publique.

En salle mercredi, le film revient longuement sur le scandale de l'amiante et la genèse de la prise de conscience de la dangerosité de cette substance, mais aussi sur la lutte qu'il a fallu livrer pour qu'elle soit interdite.

C'est également l'histoire d'un fils, Pierre Pézerat, le réalisateur, rendant hommage au travail de son père, Henri, un scientifique du CNRS qui a tiré la sonnette d'alarme puis épaulé les ouvriers pour faire reconnaître les dangers mortels de cette fibre, largement utilisée pour ses qualités anti-feu et isolante.

Dès les années 70, Henri Pézerat alerte sur les dangers des poussières d'amiante sur le système respiratoire. Mais le scandale n'éclate qu'au milieu des années 90, lorsque des salariés d'usines d'amiante meurent prématurément.

Le film montre des images d'archives qui paraissent aujourd'hui sidérantes: des ouvriers travaillant dans des ateliers où l'amiante virevolte comme des flocons de neige. A la sortie, leurs habits sont couverts d'une poussière blanche qui se révélera être cancérogène.

Au début réticente à écouter le savant Pézerat qui vient leur dire que des usines sont dangereuses, la CGT s'implique peu à peu dans le dossier au fur et à mesure que certains de ses membres prennent conscience des conséquences mortelles de cette substance.

Mais pour les faire reconnaître, le combat avec les industriels et les autorités est long et exigeant. L'argument de l'emploi est brandi comme un épouvantail pour tenter d'étouffer la parole des lanceurs d'alerte. Un des interlocuteurs parle "d'anesthésie des pouvoirs publics".

EN CE MOMENT

[Groupe Etat islamique](#)[Allemagne : élections législatives 2017](#)[Catalogne : le défi de l'indépendance](#)[Crise politique au Togo](#)[La présidence d'Emmanuel Macron](#)

VOIR TV5MONDE

L'ACTUALITÉ PAR T

TOUT
VEUT
PLAC

Tous les thèmes

[La une](#)[Monde](#)[France](#)[Afrique](#)[Economie / finances](#)[Politique](#)[Sport](#)[Culture / art de vivre](#)[Faits divers](#)[Nouvelles technologies](#)[Média](#)[Science](#)[Médecine / santé](#)[Les gens](#)

L'amiante interdite en 1997, le réalisateur montre que le combat pour la santé publique se poursuit avec les produits chimiques, pesticides et autres.

Une association "Henri Pézerat" est d'ailleurs née en 2014 pour agir dans ce sens.

- Hypersensibilité chimique -

Pierre Pézerat filme d'autres sentinelles qui engagent des bras de fer pour faire reconnaître leur maladie comme professionnelle ou la faute inexcusable de leur employeur. Le découragement pointe parfois, mais la solidarité avec d'autres victimes et le soutien de défenseurs de la santé au travail les aident à ne pas lâcher l'affaire.

Paul François est un exemple emblématique. L'agriculteur, intoxiqué par l'herbicide "Lasso" qui l'a envoyé deux mois à la Pitié-Salpêtrière et lui a laissé des séquelles, a attaqué le géant Monsanto en justice. Après des années de procédure, une séquence montre l'attente du verdict en appel au côté de son avocat Me François Lafforgue.

La tension est palpable à l'écran. Et à l'annonce de la décision favorable au céréalier, les nerfs se relâchent: embrassades, larmes. Le "Lasso" sera finalement interdit.

La descente aux enfers de trois salariés de la coopérative bretonne Nutrea Triskalia est aussi racontée: on voit de solides gaillards atteints de maux que la médecine a du mal à expliquer. Leur peau ne supporte même plus l'eau du robinet pour se laver. Finalement, une "hypersensibilité chimique multiple" est déclarée, causée par des contacts répétés avec des pesticides, dont certains étaient interdits.

Impossibilité de travailler, licenciement, antidépresseurs: leur vie déraile. Mais aidés par d'autres "sentinelles", ils ne baissent pas les bras et finissent par gagner aux prud'hommes.

Par Céline SERRAT

AFF

© 2017 AFP

Mise à jour 03.11.2017 à 10:00

SUR LE MÊME THÈME

- Pour la pierre, contre le ciment: le combat de l'architecte marocaine Salima Naji
- Accord de Paris sur le climat: les engagements des pays
- Réchauffement climatique: des signaux toujours plus alarmants
- Saint-Gobain rachète le leader écossais des maisons en kits
- Défense: plaidoyer d'Airbus pour un avion de combat européen

Insolite

Environnement

Société

Vidéographies

Environnement

Société

Vidéographies

Francophonie

Cinéma

Littérature

LES + PARTAGÉS

- 1 Portugal : un redressement économique et social qui prend Bruxelles à contre-pied
- 2 Mediapart révèle des preuves d'un montage du procès de Laurent Gbagbo devant la CPI
- 3 Quand les femmes découvrent leurs cheveux blancs et gris : mode ou liberté ?
- 4 Levothyrox : pourquoi la nouvelle formulation pose problème
- 5 Portugal : un tribunal justifie des violences conjugales contre une épouse infidèle

SUIVEZ-NOUS

preu

- 2 Mediapart révèle des preuves d'un montage du procès de Laurent Gbagbo devant la CPI
- 3 Quand les femmes découvrent leurs cheveux blancs et gris : mode ou liberté ?
- 4 Levothyrox : pourquoi la nouvelle formulation pose problème
- 5 Portugal : un tribunal justifie des violences conjugales contre une épouse infidèle

SUIVEZ-NOUS

Amiante, pesticides: "Les sentinelles" au combat pour la santé publique

(AFP) - Contre l'amiante, l'herbicide "Lasso" et d'autres pesticides : le documentaire "Les sentinelles" retrace le combat d'hommes et de femmes qui s'attaquent à des industriels au nom de la santé publique.

En salle mercredi, le film revient longuement sur le scandale de l'amiante et la genèse de la prise de conscience de la dangerosité de cette substance, mais aussi sur la lutte qu'il a fallu livrer pour qu'elle soit interdite.

C'est également l'histoire d'un fils, Pierre Pézerat, le réalisateur, rendant hommage au travail de son père, Henri, un scientifique du CNRS qui a tiré la sonnette d'alarme puis épaulé les ouvriers pour faire reconnaître les dangers mortels de cette fibre, largement utilisée pour ses qualités anti-feu et isolante.

Dès les années 70, Henri Pézerat alerte sur les dangers des poussières d'amiante sur le système respiratoire. Mais le scandale n'éclate qu'au milieu des années 90, lorsque des salariés d'usines d'amiante meurent prématurément.

Le film montre des images d'archives qui paraissent aujourd'hui sidérantes: des ouvriers travaillant dans des ateliers où l'amiante virevolte comme des flocons de neige. A la sortie, leurs habits sont couverts d'une poussière blanche qui se révélera être cancérogène.

Au début réticente à écouter le savant Pézerat qui vient leur dire que des usines sont dangereuses, la CGT s'implique peu à peu dans le dossier

au fur et à mesure que certains de ses membres prennent conscience des conséquences mortelles de cette substance.

Mais pour les faire reconnaître, le combat avec les industriels et les autorités est long et exigeant. L'argument de l'emploi est brandi comme un épouvantail pour tenter d'étouffer la parole des lanceurs d'alerte. Un des interlocuteurs parle "d'anesthésie des pouvoirs publics".



"Les Sentinelles" de Pierre Pézerat
(Droits : Courtesy of Destiny Distribution)

L'amiante interdite en 1997, le réalisateur montre que le combat pour la santé publique se poursuit avec les produits chimiques, pesticides et autres.

Une association "Henri Pézerat" est d'ailleurs née en 2014 pour agir dans ce sens.

- Hypersensibilité chimique - Pierre Pézerat filme d'autres sentinelles qui engagent des bras de fer pour faire reconnaître leur maladie comme pro-

fessionnelle ou la faute inexcusable de leur employeur. Le découragement pointe parfois, mais la solidarité avec d'autres victimes et le soutien de défenseurs de la santé au travail les aident à ne pas lâcher l'affaire.

Paul François est un exemple emblématique. L'agriculteur, intoxiqué par l'herbicide "Lasso" qui l'a envoyé deux mois à la Pitié-Salpêtrière et lui a laissé des séquelles, a attaqué le géant Monsanto en justice. Après des années de procédure, une séquence montre l'attente du verdict en appel au côté de son avocat Me François Lafforgue.

La tension est palpable à l'écran. Et à l'annonce de la décision favorable au céréalier, les nerfs se relâchent: embrassades, larmes. Le "Lasso" sera finalement interdit.

La descente aux enfers de trois salariés de la coopérative bretonne Nutrea Triskalia est aussi racontée: on voit de solides gaillards atteints de maux que la médecine a du mal à expliquer. Leur peau ne supporte même plus l'eau du robinet pour se laver. Finalement, une "hypersensibilité chimique multiple" est déclarée, causée par des contacts répétés avec des pesticides, dont certains étaient interdits.

Impossibilité de travailler, licenciement, antidépresseurs: leur vie déraile. Mais aidés par d'autres "sentinelles", ils ne baissent pas les bras et finissent par gagner aux prud'hommes. ■

par Relaxnews





ÉCO/SOCIAL

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2017

PARTAGER CET ARTICLE SUR: [f](#) [t](#) [G+](#) [+](#)

PAR VANINA DELMAS

#AMIANTE



ARTICLE PARU
DANS L'HEBDO N° 1477
DU 2017-11-08 17:30:25

VOIR LE SOMMAIRE

DESTINY FILMS

S'ABONNER

Josette Roudaire : une vie contre « l'enfer blanc »

PARTAGER

Ancienne salariée de l'usine Amisol, Josette Roudaire s'est battue pour les droits des ouvriers et contre l'amiante. Elle est l'une des figures du film Les Sentinelles, de Pierre Pézerat.

Sur la place de la Liberté de Clermont-Ferrand, la Maison du peuple trône fièrement. Ce centre névralgique du militantisme auvergnat est le meilleur endroit pour rencontrer Josette Roudaire, voix forte du combat contre l'amiante, et l'un des témoins du film de Pierre Pézerat à l'affiche cette semaine, Les Sentinelles (voir ci-contre). Dans les couloirs, il faut suivre les petites affichettes Caper (Comité amiante prévenir et réparer) pour débusquer cette petite femme énergique dans un bureau où s'élèvent...

PARTAGER

Il reste 95% de l'article à lire.



POUR LIRE LA SUITE DE CET ARTICLE, IDENTIFIEZ-VOUS OU CRÉEZ UN COMPTE :

ARTICLE RÉSERVÉ POUR LIRE CET ARTICLE :

JE CHOISIS UN PACK

ACHETEZ UN PACK DE CRÉDITS
POUR ACCÉDER À CET ARTICLE.

JE M'ABONNE

CONSULTEZ NOS OFFRES D'ABONNEMENT,
À PARTIR DE 8€/MOIS.

JE M'IDENTIFIE

DÉJÀ ABONNÉ(E) ?
IDENTIFIEZ-VOUS.

VOUS POUVEZ AUSSI ACHETER LE JOURNAL CONTENANT CET ARTICLE ICI

PARTAGER



PAR VANINA DELMAS
PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2017

VOIR SES ARTICLES

J'aime 0

Partager

Twitter

Suivre @Politis_fr

30,6 k abonnés

Follow

439

G+

0 Commentaires

Politis.fr

S'identifier

Recommander

Partager

Les meilleurs



Commencer la discussion...

S'identifier avec



OU INSCRIVEZ-VOUS SUR DISQUS

Nom

Soyez le premier à commenter.

S'abonner

Ajoutez Disqus à votre site web !

Vie Privée

DISQUS

L'HEBDO

N° 1477
DU 08/11/2017HS N° 66
DU 13/09/2017

S'ABONNER

ACHETER

ACHETER LE
HORS-SERIE

VISITER LE KIOSQUE

NEWSLETTER POLITIS

Abonnez-vous gratuitement à
l'actualité Politis.

Votre email ici

VALIDER

indépendant et engagé
chaque jour, chaque semaine,
un autre regard sur l'actualité
www.Politis.frJe m'abonne à Politis
à partir de 8€/mois

LIVE TWEETS

Journalistes_Politis

A Twitter list by @Politis_fr

Journalistes, pigistes, et fondateur de Politis.

Laura Guien
@LauraGuien

Replying to @LauraGuien

Parmi la foule, des sentiments confus :
Indignation, colère, fatigue par rapport à la
"mobilisation permanente" mais aussi sentiment
d'abandon face à l'Europe qui n'intervient
pas. #VagaGeneral8N

55m

Laura Guien
@LauraGuien

Replying to @LauraGuien

Parmi les slogans scandés une fois encore
aujourd'hui à l'adresse des policiers nationaux :
"dehors les forces d'occupation !"

Embed

View on Twitter

REJOIGNEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX :

SUR LE VIF

LES BLOGS

LES DESSINS D'AUREL

SOUTENIR POLITIS

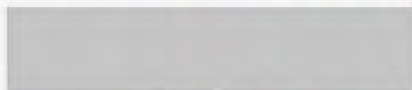
ABONNEMENTS

VOIR AUSSI

États-Unis : « Il y a des
milliers de mobilisations
anti-Trump »

MONDE PAR OLIVIER DOUBRE

LIRE PARTAGER



ÉCOLOGIE PAR PATRICK PIRO

LIRE PARTAGER

Politis

ABONNEZ-VOUS À TOUT POLITIS 11€

UN DVD OFFERT POUR
TOUT PREMIER ABONNEMENT

ÉDITORIAL

POLITIQUE
MONDE
SOCIÉTÉ
ÉCOLOGIE
ECO/SOCIAL
CULTURE
IDÉES
TRIBUNES
MÉDIAS



Le mystère saoudien

ÉDITORIAL PAR DENIS SIEFFERT

ACCÈS LIBRE

LIRE PARTAGER



[ÉDITO VIDÉO] Arabie saoudite : plus qu'une

ÉDITORIAL PAR DENIS SIEFFERT

ACCÈS LIBRE

LIRE PARTAGER



[ÉDITO VIDÉO] Palestine : un siècle de

ÉDITORIAL PAR DENIS SIEFFERT

ACCÈS LIBRE

LIRE PARTAGER

Quel avenir pour le travail ?

NOUVEAU HORS-SÉRIE DE POLITIS, EN KIOSQUE DÈS LE 14 SEPTEMBRE

AUTOUR
D'ANDRÉ GORZ

f t



Politis

ABONNEZ-VOUS À POLITIS À PARTIR DE 8 € PAR MOIS

ABONNEMENTS

RSS

© 2015 - POLITIS.FR

QUI SOMMES NOUS ? | CONTACT ET INFORMATIONS | PUBLICITÉ | L'ASSOCIATION POUR POLITIS | CGV | MENTIONS LÉGALES

LES RUBRIQUES DE POLITIS

- ÉDITORIAL
- MONDE
- ÉCOLOGIE
- CULTURE
- TRIBUNES
- DOSSIERS
- LES ÉCHOS
- POLITIQUE
- SOCIÉTÉ
- ECO/SOCIAL
- IDÉES
- MÉDIAS
- LES DESSINS D'AUREL
- DE BONNE HUMEUR

LES BLOGS

- DENIS SIEFFERT
- UN HÉRISSEMENT DANS L'AQUARIUM
- CANGÜN 2010
- CANNES 2010
- CANNES 2012
- CANNES 2014
- CANNES 2016
- COP21 PARIS 2015
- DOHA 2012 - CONFÉRENCE CLIMATIQUE
- FSM MONTRÉAL 2016
- FSM TUNIS 2015
- RIEN À FOOT ?
- TOUR DE FRANCE DES QUARTIERS
- VISA POUR L'IMAGE 2013
- VISA POUR L'IMAGE 2016
- CLAUDE-MARIE VADROT
- "DE QUELS DROITS ?"
- JOURNAL DE BENTÉE
- LENVERS DES FAITS
- SÉBASTIEN FONTENELLE
- UN PROF SUR LE FRONT
- THIERRY BRUN
- 100 JOURS, 100 FILMS
- CANNES 2009
- CANNES 2011
- CANNES 2013
- CANNES 2015
- CANNES 2017
- COPENHAGUE 2009
- FSM DAKAR 2011
- FSM TUNIS 2013
- ONU - TNP 2010
- RIO + 20
- VIA CAMPESINA 2013
- VISA POUR L'IMAGE 2015
- BERNARD LANGLOIS
- COLLECTIF CRITIQUE
- ÉCONOMIE SOCIALE ET MOUVEMENT SOCIAL
- LA RUE AU QUOTIDIEN
- POUR POLITIS
- THE VIVE LE FEU! LITERARY SUPPLEMENT

LE KIOSQUE

- ABONNEMENT
- LE KIOSQUE
- SOUTENIR POLITIS
- ✉ COURRIER DES LECTEURS



ECO/SOCIAL

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2017

PARTAGER CET ARTICLE SUR:



PAR VANINA DELMAS

#CINÉMA #SANTÉ #TRAVAIL #AMIANTE



ARTICLE PARU
DANS L'HEBDO N° 1477
DU 2017-11-08 17:30:25

VOIR LE SOMMAIRE

PHOTO: DR

S'ABONNER

Hommage aux « sentinelles »

PARTAGER

Le documentaire de Pierre Pézerat met en lumière le combat des victimes de l'amiante ou des pesticides pour obtenir réparation.

Dans les années 1970, le combat contre l'amiante fait ses premiers pas en France. Les consciences se réveillent petit à petit, notamment chez les ouvriers travaillant dans des usines de filature d'amiante. Les images d'archives d'Amisol, à Clermont-Ferrand, font froid dans le dos : les salariés passent leurs journées sur des machines et dans des allées recouvertes d'un épais manteau blanc, la poussière d'amiante. Idem dans l'usine d'Eternit à Terrassac, dans le Tarn. Le film de Pierre Pézerat, Les...

PARTAGER

Il reste 82% de l'article à lire.



POUR LIRE LA SUITE DE CET ARTICLE, IDENTIFIEZ-VOUS OU CRÉEZ UN COMPTE :

ARTICLE RÉSERVÉ

POUR LIRE CET ARTICLE :

JE CHOISIS UN PACK

ACHETEZ UN PACK DE CRÉDITS
POUR ACCÉDER À CET ARTICLE.

JE M'ABONNE

CONSULTEZ NOS OFFRES D'ABONNEMENT,
À PARTIR DE 8€/MOIS.

JE M'IDENTIFIE

DÉJÀ ABONNÉ(E) ?
IDENTIFIEZ-VOUS.

VOUS POUVEZ AUSSI ACHETER LE JOURNAL CONTENANT CET ARTICLE ICI

PARTAGER



PAR VANINA DELMAS
PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2017

VOIR SES ARTICLES



J'aime 21

Partager



30,6 k abonnés

30,6 k abonnés

Follow

439



PARTAGER CET ARTICLE SUR:



HAUT DE PAGE

VOS RÉACTIONS

COMMENTAIRES MODE D'EMPLOI

L'HEBDO

ALESSANDRA MORO BURONZO

Recherche

OK

ACCUEIL

LES LIVRES D'A. MORO • BIOGRAPHIE
BURONZO

MA PLANÈTE BIEN-ÊTRE • ACTUALITÉS

VIDÉOS

Ma planète bien-être

Accueil > Bien être physique

"Les Sentinelles", un film à voir!

Amiante, pesticides...

Combien de temps encore va-t-on se laisser empoisonner?



Joseette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis... La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides?

NOTE D'INTENTION DE PIERRE PÉZERAT RÉALISATEUR

C'est une histoire humaine, avec le regard d'un fils sur son père. D'une certaine façon, c'est pour moi l'occasion de partager avec lui, a posteriori, un sentiment que

je n'avais pas analysé jusqu'ici, qui est un profond respect pour le milieu ouvrier. Ce n'est pas un reportage, il ne se veut pas objectif. Le point de vue des industriels ne m'intéresse pas, la langue officielle, très peu pour moi, seul celui de l'avocat de Monsanto, caricatural, est évoqué. Pourquoi ? Parce que ceux qui m'intéressent, ce sont ces hommes et ces femmes qu'on n'entend jamais nulle part, qui du haut de leur commune absence du moindre diplôme, nous délivrent quelques messages où l'intelligence, en plus du sentiment de révolte, s'est invitée au premier rang. Ce qui, à l'heure où certains écoutent avec intérêt les discours simplistes basés sur la haine de l'autre, est un contre-point réconfortant. D'autre part, face au rouleau compresseur de la pensée, qu'est le dogme de la consommation-croissance, ils réaffirment des principes fondamentaux de la vie en société. Rien ne justifie qu'on mette la vie d'autrui en danger, et surtout pas les bénéfices financiers. Jouer sur la peur de faire perdre son emploi à quelqu'un, le forcer à accepter ainsi des conditions de travail qui détruisent sa santé et même sa fierté d'être humain, est quelque chose de criminel, n'en déplaise aux tenants de la dérégulation économique. Et ce sont les sentinelles qui le disent.

Biographie

Après une longue carrière à TF1 en tant que technicien sur les plateaux et les régies, puis comme responsable technique pour le journal de TF1, Pierre Pézerat décide au lendemain de sa retraite de réaliser le tournage du film Les Sentinelles. Il part à la rencontre des victimes de l'amiante et des pesticides et livre un film bouleversant et émouvant sur ces personnages qui sont devenus, malgré eux, « des sentinelles du milieu environnemental ».

Vendredi 3 Novembre 2017
Alessandra Buronzo

Agenda

Samedi 4 Novembre

- Salon Marjolaine au parc floral à Paris (au 12/11/2017)

Jeudi 16 Novembre

- Le Bol d'air®, le Resvératrol... et la science... au service du diabétique

Lundi 20 Novembre

- La PAIX, ça s'apprend !

Mercredi 22 Novembre

- Notre façon d'être adulte fait-elle sens et envie pour nos jeunes ?

Vendredi 24 Novembre

- Salon Naturabio à Lille (au 26/11/2017)
- Naturabio à Lille (au 26/11/2017)

Samedi 25 Novembre

- Ecologie et sophrologie

Dimanche 3 Décembre

- A l'écoute du ressenti corporel

Samedi 20 Janvier

- Sème colloque ISUPNAT

Dimanche 21 Janvier

- La Réflexologie en autostimulation

Programme minceur et bien-être 100% nature



Découvrez le programme minceur et bien-être 100% nature d'Alessandra Moro Buronzo, présenté par Olivia Adriaco. Recevez tous les jours vos emails de coaching ainsi que des vidéos conseils pour retrouver la ligne et la forme grâce à l'approche mise en place par Alessandra Moro Buronzo. Accédez à des plans repas, des listes de courses hebdomadaires et passez votre test des Fleurs de Bach pour découvrir le mélange qui répondra à vos besoins. Posez vos questions à une équipe de diététiciennes dédiée à votre bien-être et découvrez la communauté « Maignir 100% Nature » pour vous aider à atteindre votre objectif.

Tous mes livres

CURCUMA ET GINGEMBRE: MES ÉPICES MIRACLES ET 41 RECETTES

Longtemps considérées comme des épices peu nobles, le curcuma – surnommé « le safran des pauvres » ou « le safran des Indes » – et le gingembre reviennent aujourd'hui à l'honneur. Et pour cause. C'est...

SOUPES SANTÉ MINCEUR ET 56 RECETTES

« Quand on se gorge d'un potage, Succulent comme un consommé, Si notre corps en est charmé, Notre âme l'est bien davantage. » Paul Scarron (1610-1660), Chanson à manger La soupe, mets ancestral et...

LE BICARBONATE DE SOUDE, C'EST PARTI!

Sortir de la spirale infernale des polluants : la solution ! Imaginez... un seul produit que l'on peut utiliser pour nettoyer la maison, faire la cuisine, employer pour son hygiène personnelle, pour...

LES INCROYABLES VERTUS DU RÉGIME D'OKINAWA

Comme environ 15% des centenaires vivent à Okinawa, l'île japonaise attire toutes les attentions. Quel est le secret de jeunesse et de santé des centenaires okinawais? Médialisée, l'île d'Okinawa...

LES VERTUS DE L'ORTIE

nos émissions radio

replay radio / C'est ma planète

C'est ma planète. "Les Sentinelles" : un film sur les lanceurs d'alerte

Les lanceurs d'alerte environnementale sont un peu des héros du quotidien : on les retrouve en tête d'affiche d'un film de Pierre Pézerat qui s'intitule "Les Sentinelles".



franceinfo
Anne-Laure Barral
Radio France

Mis à jour le 08/11/2017 | 13:50
publié le 08/11/2017 | 13:50

Partager

Twitter

Partager

Envoyer

S'ABONNER

Podcast via iTunes

Podcast via RSS



Josette Roudaire, ancienne ouvrière de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). (CAPTURE D'ÉCRAN "Les Sentinelles")

Le Film *Les Sentinelles* sort mercredi 8 novembre. Un film documentaire où les lanceurs d'alerte environnementale sont un peu des héros du quotidien.



"Je me rendais bien compte que le gamin avait du talent" : le jour où John McEnroe est entré dans la cour des grands



QUIZ. Donald Trump a-t-il vraiment prononcé ces phrases chocs depuis son élection à la Maison Blanche ?



"Un lionceau, ça ne vaut pas une fortune" : comment des particuliers parviennent à dénicher des fauves au marché noir



LA NEWSLETTER ACTU

7h30 Nous la préparons pour vous chaque matin

Votre email OK

On y suit le combat de plusieurs "sentinelles", celles qui montent la garde sur l'état de notre environnement et de notre société. On découvre ainsi Josette Roudaire, une ouvrière de l'ancienne usine Amisol à Clermont Ferrand, où elle a travaillé pendant des années dans des ateliers de tissage de fibre d'amiante. Tout comme Jean-Marie Birbès, ancien ouvrier d'Eternit dans le Tarn. Tous deux délégués CGT, ils évoquent les difficultés qu'ils rencontrent pour dénoncer leurs conditions de travail, le risque sanitaire de l'amiante pourtant déjà renseigné dès la fin de la guerre. Mais aussi le chantage à l'emploi opéré par leur employeur. Pourtant, à force d'aller aux enterrements de leurs collègues, ils décident quand même de se battre et créent les premières associations en France de victimes de l'amiante. Malgré leur bataille, ces dernières n'ont jamais obtenu de procès au pénal.

Des combats parallèles

Pierre Pézerat, le réalisateur, a choisi de filmer d'autres victimes de leur travail. Paul François, l'agriculteur de Charente victime d'une intoxication au Lasso, un désherbant de Monsanto aujourd'hui interdit en France. Il a créé l'association Phyto-victimes qui rassemble aujourd'hui de nombreux agriculteurs victimes des pesticides. Tout comme les trois salariés de l'usine Nutréa Triskalia en Bretagne intoxiqués par des céréales sur lesquelles avaient été pulvérisés des produits chimiques pour les conserver. Leur témoignage est effrayant sur les symptômes dont ils sont victimes et sur les conséquences de la consommation de ses céréales par les animaux d'élevage. Leur combat est plus récent que celui des victimes de l'amiante, mais résonne de la même façon.

Un hommage à Henri Pézerat

Le point commun de ces combats est Henri Pézerat, le père du réalisateur, mort en 2009. Ce toxicologue, chercheur au CNRS, fut le premier à avoir alerté le grand public sur les dangers de l'amiante dès les années 1980. Le film rappelle d'ailleurs que c'est parce qu'il travaillait à l'université de Jussieu à Paris et que des enseignants lui ont demandé de se renseigner sur des fibres blanches qui tombaient de leur plafond qu'il s'est penché sur la question. Et qu'il est allé à la rencontre des salariés des usines d'amiante pour les informer des risques. Un des premiers lanceurs d'alerte français à qui ce film, et donc son fils, rendent hommage.

★ / Santé / Affaires / Scandale de l'amiante

"Les Sentinelles", des hommes contre des multinationales

Les Sentinelles, documentaire en salles le 8 novembre, retrace le combat de plusieurs ouvriers et paysans intoxiqués à l'amiante ou aux pesticides.



La rédaction
d'Allodocteurs.fr
France Télévisions

Mis à jour le 08/11/2017 | 18:38
publié le 08/11/2017 | 18:38



LA NEWSLETTER ACTU

7h30 Nous la préparons pour vous chaque matin

Votre email

OK

Le 10 juin 2015, la cour d'appel de Lyon donne raison à Paul François, céréalier en procès contre Monsanto. Pour la première fois, la justice française reconnaît qu'un industriel a mis l'un de ses clients en danger. Cette victoire est au cœur du documentaire *Les Sentinelles*, en salles mercredi 8 novembre. Son réalisateur, Pierre Pézerat, y retrace le parcours de Paul, ainsi que celui de ses camarades de lutte. Il dresse des portraits touchants et tragiques de travailleurs ordinaires qui se sont révoltés et sont devenus, par la force des choses, des lanceurs d'alerte. Il dépeint un monde ouvrier et paysan digne et courageux, et, selon ses propres mots, "des personnes à la haute stature intellectuelle et morale". Ce film est aussi un hommage à son père Henri Pézerat, chercheur au CNRS et acteur majeur du combat contre l'amiante et les pesticides.

Une lutte pour la reconnaissance des maladies professionnelles

Dans son documentaire, Pierre Pézerat accorde une large place à Paul François. Le combat de ce dernier débute en 2007, quand il décide d'attaquer Monsanto. Depuis qu'il a inhalé le pesticide phare de la multinationale, le Lasso, l'agriculteur souffre de graves défaillances cérébrales. En 2012, Monsanto est condamné à l'indemniser intégralement. Pierre Pézerat recueille le témoignage poignant de ce céréalier, qui a bien connu son père, le toxicologue Henri Pézerat, mort en 2009. Dans les années 1970, ce dernier avait mis au jour le caractère cancérigène de l'amiante. Toute sa vie, il a défendu ses victimes. Après sa rencontre avec Paul Martin, Henri Pézerat a étendu son combat aux personnes intoxiquées par les pesticides.



Elever la voix contre les grands groupes industriels

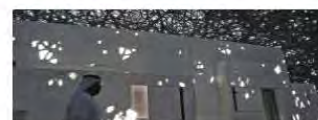
Le combat de Paul contre Monsanto, c'est aussi celui des ouvriers de l'amiante Josette Roudaire, ex-employée d'Amisol, et de Jean-Marie Birbès,



"Je me rendais bien compte que le gamin avait du talent" : le jour où John McEnroe est entré dans la cour des grands



Si vous obtenez plus de 16/20 à ce quiz, vous parlez couramment le Donald Trump



EN IMAGES. Tableaux, statues et jeux de lumière : arpentez les galeries du Louvre Abu Dhabi



VIDEO. De "Vive la France" à Houria Bouteldja, les propos polémiques de la députée insoumise Danièle Obono



Paris : les pires souvenirs du marché de Noël sur les Champs-Élysées



Charlie Hebdo : le soutien de l'Assemblée nationale

qui travaillait chez Eternit, auxquels Pierre Pézerat s'est intéressé. Tous deux se battent depuis les années 1970 pour que soient reconnues les maladies professionnelles provoquées par cette substance toxique. Pourtant, à l'inverse de Paul, Josette et Jean-Marie n'ont jamais réussi à faire condamner les firmes qui les ont exposés à un danger mortel – et qui ont provoqué le décès de plus de 35 000 ouvriers français, d'après les [chiffres du Sénat](#).

Dans son documentaire, Pierre Pézerat évoque aussi le parcours d'autres ouvriers qui ont osé élever la voix et mettre en garde contre des firmes surpuissantes. C'est le cas de trois employés de la coopérative bretonne Nutrea Triskalia, Pascal Brigant, Laurent Le Guillou et Claude Le Guyader, intoxiqués après avoir déversé plus de 5000 litres de pesticides interdits. En 2014, ils réussissent à faire condamner leur entreprise et la Mutualité sociale agricole, et font reconnaître leur hypersensibilité chimique multiple comme maladie professionnelle.

A lire aussi : ["Amiante : un procès pénal aura-t-il lieu ?"](#)

Paul, Josette, Jean-Marie, Pascal, Laurent, Claude, mais aussi Dhélia Cabrit, veuve d'un ouvrier mort de l'amiante, Jean-Marie Desdins, touché par un cancer des os et qui a perdu son procès contre le géant Monsanto, et Gilbert Vendé, atteint de la maladie de Parkinson depuis une intoxication aiguë à l'insecticide Gaucho de Bayer : tous sont des victimes des grands groupes industriels. Tous ont été menacés, tous ont combattu, et tous ont gardé la tête haute.

Là dessus, Pierre Pézerat n'a aucun doute : *"Jouer sur la peur de faire perdre son emploi à quelqu'un, le forcer à accepter ainsi des conditions de travail qui détruisent sa santé et même sa fierté d'être humain est quelque chose de criminel, n'en déplaise aux tenants de la dérégulation économique. Et ce sont les sentinelles qui le disent."*

A LIRE AUSSI

- C'est ma planète. "Les Sentinelles" : un film sur les lanceurs d'alerte
- Amiante : les mises en examen annulées
- Amiante : "La France ne peut pas se permettre de ne pas juger une catastrophe sanitaire qui a fait plus de 100 000 décès"
- Amiante : la Cour d'appel de Paris annule neuf mises en examen
- Scandale de l'amiante : les mises en examen annulées dans deux dossiers emblématiques

SUJETS ASSOCIÉS

Affaires

Environnement et santé

Scandale de l'amiante

Santé

A LIRE SUR [Allodocteurs.fr](#)

- Le stérilet, une protection contre le cancer du col de l'utérus ?
- Seniors : comment éviter les chutes ?
- Les États-Unis, dernier espoir de guérison pour Robin

 Partager

 Twitter

 Partager

 Envoyer

🏠 / Santé / Affaires / Scandale de l'amiante

Entretien avec Pierre Pézerat, réalisateur des "Sentinelles"

Les Sentinelles, documentaire sorti en salles le 8 novembre, retrace le parcours d'ouvriers et de paysans intoxiqués par l'amiante ou les pesticides. Rencontre avec son réalisateur, Pierre Pézerat.

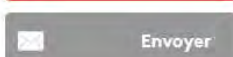


En février 2012, la justice a reconnu Monsanto coupable de l'intoxication de Paul François.

La rédaction
d'AlloDocteurs.fr
France Télévisions

Mis à jour le 09/11/2017 | 16:01
publié le 09/11/2017 | 16:01

PARTAGER



LA NEWSLETTER
ACTU

7h30 Nous la préparons
pour vous chaque
matin

Votre email

OK

Pierre Pézerat, fils du chercheur au CNRS Henri Pézerat, qui a mis au jour la toxicité de l'amiante dans les années 1970, livre son premier documentaire pour le cinéma, *Les Sentinelles*, en salles mercredi 8 novembre. Il a recueilli le témoignage de victimes de l'amiante et des pesticides, et relate leur lutte pour la reconnaissance de leurs maladies professionnelles. Un véritable parcours du combattant qui n'aboutit pas toujours, et qui pose question. Les responsables de la catastrophe de l'amiante et des pesticides seront-ils un jour punis ? A l'occasion de la sortie de son film, Pierre Pézerat a répondu à nos questions.

Comment vous est venue l'idée de faire ce film ?

J'ai rencontré les personnages de mon film, Josette Roudaire, Jean-Marie Birbès et Paul François pendant les assemblées générales de l'association *Henri Pézerat [du nom de son père, décédé en 2009]*. J'ai été impressionné par leur stature intellectuelle et morale. Ils avaient un discours emprunt de sens de la justice et de dignité. Ce sont des gens simples dont la vie a été bouleversée, et ils ont dû prendre un nouveau chemin. Josette et Jean-Marie, par exemple, se sont battus pour défendre leur santé après avoir travaillé des années dans l'amiante, et ils ont attaqué ceux qui les ont empoisonnés. Paul, lui, a dû complètement changer de paradigme agricole : après avoir été intoxiqué aux pesticides, il a remis en cause tout ce en quoi il croyait. Tous les trois étaient peu connus, et j'ai pensé qu'il fallait dresser leur portrait.

Leur point commun, c'est qu'ils ont connu mon père, Henri Pézerat. Il est intimement lié à chacune de leurs histoires. C'est comme ça que s'est construit le film.

Le combat de votre père a-t-il participé d'une prise de conscience globale des dangers de l'amiante et des pesticides ?

Henri Pézerat était un artisan du combat contre l'amiante. Il a mis sa compétence scientifique au service des victimes, ce qui leur a servi dans leur combat juridique. Il leur a aussi permis d'attaquer les industriels au pénal. Au contact de Paul François, il a pris la mesure du danger des pesticides et de la catastrophe annoncée. C'est lui qui a suggéré à Paul



Si vous obtenez plus de 16/20 à ce quiz, vous parlez couramment le Donald Trump



Paris : les pires souvenirs du marché de Noël sur les Champs-Élysées



Harcèlement à l'école : apprenons aux enfants à se défendre



VIDEO. De "Vive la France" à Houria Bouteldja, les propos polémiques de la députée insoumise Danièle Obono



d'attaquer Monsanto. En ce sens, oui, il a aidé l'opinion publique à se rendre compte du danger que représentent ces substances.

Pensez-vous que les Monsanto Papers, révélés par *Le Monde*, aident à leur tour à cette prise de conscience ?

S'il suffisait de dénoncer la complicité entre les experts et les multinationales pour que l'opinion publique s'en rende compte, ce serait trop facile ! Mon père aimait dire qu'il n'y a pas qu'une seule vérité scientifique. Par exemple, si l'on veut prouver qu'un cancer a été provoqué par une molécule chimique spécifique, il faut réussir à trouver la signature de l'agent cancérigène dans la tumeur. Pour cela, il faut réaliser une enquête épidémiologique. C'est complexe, cher et long. Les experts de la Sécurité sociale et de la Mutualité sociale agricole, par exemple, exigent un lien direct entre le produit incriminé et le cancer pour établir une responsabilité.

Monsanto a acheté des experts pour qu'ils cachent la toxicité de ses produits, ce qui montre que la firme était au courant de cette toxicité. Elle a réussi à instiller une culture du doute au sein du grand public, et son pouvoir juridique et économique est tel qu'il est très difficile de se mobiliser contre elle.

La Commission européenne finira-t-elle par interdire le glyphosate ?

Ce qui est sûr, c'est que s'il est interdit, un autre produit viendra aussitôt le remplacer. Il sera nouveau, donc sa toxicité ne sera pas encore prouvée. Au final, on n'aura rien gagné. Et en France, je ne pense pas qu'on soit prêt pour une agriculture sans glyphosate. Il faudrait former les paysans à l'agriculture biologique, et mettre une nouvelle politique agricole en chantier.

Comment se fait-il qu'on ait mis autant de temps à parler des dangers de l'amiante ? Votre père a alerté les pouvoirs publics dès les années 1970, mais les premiers scandales n'ont éclaté que 20 ans plus tard.

Il y a deux périodes clés dans le combat contre l'amiante. En 1977 d'abord, on a interdit le flocage (la projection de fibres). Cette année-là, la justice a reconnu pour la première fois une maladie professionnelle liée à l'amiante : l'asbestose encombrante des poumons. Néanmoins, elle n'a pas établi de relation entre amiante et cancer. Le taux de mortalité lié à l'amiante n'était donc, à cette époque, pas très important, ce qui a permis aux industriels de continuer à en utiliser.

Le coup magistral des défenseurs de cette substance, ça a été la création du Comité permanent amiante en 1982, auquel ont participé des médecins. Cette organisation a mis sous le tapis toutes les affaires concernant sa toxicité. Finalement, c'est une action en justice des travailleurs exposés qui a permis son interdiction finale en 1997.

Pourquoi les récents procès contre l'amiante n'aboutissent-ils pas ?

Tout se passe au pénal, et jamais un industriel ne s'est présenté en personne devant un tribunal. Le dialogue est au point mort. Par ailleurs, le pôle Santé du ministère de la Justice est constitué de deux juges, qui sont très frileux sur ces sujets. Ils ne veulent pas attaquer des personnes physiques. C'est aussi parce qu'il existe un certain nombre de pressions politiques, et que l'opinion publique est peu sensible à ces sujets. Le dossier de l'amiante n'est jamais sur le dessus de la pile. La pression a beaucoup baissé depuis les années 1990, et les acteurs de la lutte sont plus vieux, ou décèdent.

A LIRE AUSSI

- "Les Sentinelles", des hommes contre des multinationales
- C'est ma planète. "Les Sentinelles" : un film sur les lanceurs d'alerte
- Amiante : les mises en examen annulées
- Amiante : "La France ne peut pas se permettre de ne pas juger une catastrophe sanitaire qui a fait plus de 100 000 décès"
- Amiante : la Cour d'appel de Paris annule neuf mises en examen

SUJETS ASSOCIÉS

Affaires

Scandale de l'amiante

Environnement et santé

Santé

VIDEO. "Ici commence le combat d'une génération pour notre jeunesse" : retrouvez le discours d'Emmanuel Macron à l'inauguration du Louvre Abu Dhabi



États-Unis : Barack Obama convoqué au tribunal de Chicago pour être juré



il y a 32 minutes

VIDEO. "Les hommes et les femmes sont belles" : quand des professeurs prônent l'accord de proximité

- L'incontinence urinaire n'est pas une fatalité!
- Glyphosate : pas d'accord entre les Etats de l'UE pour renouveler la licence
- Donnez votre avis sur la stratégie nationale de santé

PARTAGER



SORTIE EN SALLES LE 8 NOVEMBRE

Les gardiens de la santé

2017-11-03



LES SENTINELLES RACONTE LE COMBAT POUR LA RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES.

Le documentaire *Les Sentinelles* est l'hommage d'un fils, Pierre, à son père, Henri Pézerat, l'un des premiers scientifiques à avoir alerté sur les dangers de l'amiante en 1975 et à s'être démené pour la défense des victimes, jusqu'à sa mort en 2009. Le film fait le parallèle entre le combat contre l'amiante et celui contre certains pesticides. Il nous entraîne dans le marathon médical et juridique de Paul François, intoxiqué au Lasso (de Monsanto), et de trois salariés de Triskalia. Le réalisateur ne filme que le point de vue des victimes. Il évoque leur lutte pour la reconnaissance de la maladie professionnelle, malgré le chantage, les soupçons et la jalousie des collègues... Il parie que le spectateur deviendra ainsi un contre-pouvoir face à la puissance des industriels.

Dans 200 salles de cinéma, à compter du 8 novembre.

Sophie Bergot

"A Beautiful Day", "Tout nous sépare"... Les films à voir (ou pas) cette semaine



"Prendre le large", "Jalouse", "En attendant les hirondelles", "la Mélodie", "Wallace & Gromit. Cœurs à modeler"... Ils sortent tous en salles ce mercredi. "L'Obs" vous aide à choisir.

Le choix de "l'Obs"

♥♥ *"A Beautiful Day", par Lynne Ramsay. Drame Britannique, Avec Joaquin Phoenix, Ekaterina Samsonov, Alessandro Nivola (1h25).*



Est-ce un polar ? Une méditation sur le destin ? Une épure de Série noire ? Une plongée psychanalytique ? A chacun sa vérité, pour ce "Beautiful Day" pas si beautiful que ça : Joe, le personnage principal, est un tueur barbu et bouffi (Joaquin Phoenix, méconnaissable). Pétri de fantasmes de suffocation et souffrant de souvenirs traumatisants, il est chargé de retrouver une fillette disparue et de "faire souffrir" les coupables de l'enlèvement. Las ! Les salauds butent son intermédiaire, son commanditaire et sa vieille maman. Joe, dès lors, se déchaîne, marteau en main. Les crânes explosent.

Lynne Ramsay, réalisatrice de films étranges ("Ratcatcher", "We Need to Talk about Kevin"), jette aux orties tous les codes du film noir. Les dialogues sont ponctués de silences, les scènes de violence se passent hors cadre, le héros s'arrête souvent pour réfléchir, et la tension dramatique ne passe jamais par le suspense. C'est comme si Eric Rohmer s'était décidé à filmer James Hadley Chase : un regard contemplatif sur des êtres en perte. La caméra s'attarde sur des moments inutiles – la sueur des hommes dans un sauna, un camion-poubelle dans la rue, des bonbons verts -écrasés – et donne une tonalité brumeuse à toute l'action.

Les hallucinations de Joe – un pied dans le sable, un visage dans un sachet en plastique – ne sont que la partie émergée d'un iceberg dont le spectateur doit deviner la masse. Peu à peu, on comprend que, dans l'ombre de certains hommes politiques, des trafiquants de gamines prospèrent. Et que Joe, ex-policier et ex-militaire, fonctionne aux antidépresseurs. Lorsque des jeunes filles, dans la rue, lui demandent de les photographier, il y a une étincelle de grâce. En un regard, l'une des amies aperçoit quelque chose chez cet homme, et les larmes lui viennent aux yeux. On ne saura jamais pourquoi.

C'est tout le mystère de ce film, où se mêlent paranoïa, innocence, abjection. C'est du cinéma-puzzle, à la fois agaçant et passionnant, parfois réussi, parfois ridicule. Il faut trier. Le titre anglais est : "You Were Never Really Here" ("Tu n'as jamais été vraiment ici"). Et, en effet, tout est résumé ainsi : l'étrangeté de cet univers, la solitude de tous

les personnages. Ils ne sont pas vraiment sur l'écran, mais ailleurs. Décalés, décavés, ils cherchent un "beautiful day", ne serait-ce qu'un seul. Ils le trouveront sûrement. En enfer.

François Forestier

♥♥ **"Tout nous sépare"**, par *Thierry Klifa*. Drame français, avec *Catherine Deneuve, Diane Kruger, Nekfeu, Nicolas Duvauchelle* (1h38).



Rodolph, une petite frappe de Sète (Nicolas Duvauchelle), entretient une liaison passionnelle et tordue avec Julia (Diane Kruger), la fille d'une notable de la région, dont il est aussi le dealer. Lorsqu'il disparaît, Ben (Nekfeu), son ami d'enfance et partenaire de mauvais coups, flaire le pot aux roses. Il se rapproche de Julia et de sa mère (Catherine Deneuve) pour les faire chanter.

Thierry Klifa ("les Yeux de sa mère"), émule de Claude Sautet, sort de sa zone de confort et ose le méli-mélodrame polardeux entre une famille bourgeoise et des jeunes de cité. Son film est à l'image

du couple improbable formé par Deneuve et le rappeur Nekfeu, belle gueule de cinoche, dans son premier grand rôle : d'audaces payantes en maladresses, il met du temps à s'appriivoiser. La grande Catherine en matrone protégeant sa demeure fusil à la main parlera aux nostalgiques du Téchiné des années 1990 et du "Choix des armes" (Corneau) comme à ceux de "la Horse", avec Gabin.

Nicolas schaller

♥♥ **"Prendre le large"**, par Gaël Morel. Drame français, avec Sandrine Bonnaire, Mouna Fettou (1h43).



Son usine textile s'installant au Maroc, Edith, ouvrière soumise, accepte d'être délocalisée, au grand dam de ses collègues. Larguant les amarres, y compris celles déjà rompues avec son fils, elle débarque dans un pays inconnu.

Refusant tout lyrisme, choisissant de composer sa mise en scène autour de la rudesse de son personnage, Gaël Morel offre à Sandrine Bonnaire un beau rôle austère, assèche délicatement le récit, mais, du coup, passe à côté de sa fin. Tout en saisissant en filigrane les rapports biaisés entre la France et son ancien protectorat.

Xavier Leherpeur

♥♥ **"Jalouse"**, par David et Stéphane Foenkinos. Comédie française, avec Karin Viard, Dara Tombroff, Anne Dorval, Anaïs Demoustier (1h42).

Jamais Karin Viard n'a été plus détestable. En plus, elle joue si bien qu'elle paraît ne pas jouer. Et cela ajoute à notre antipathie pour cette femme envieuse, fielleuse, soupçonneuse et bêcheuse. Elle arrive même à pourrir ce qui lui réussit.

Prof de lettres respectée dans un grand lycée parisien, elle extermine la jeune enseignante (Anaïs Demoustier) qui feint de lui disputer son trône. Virago divorcée, elle jette à la rue les prétendants qui s'échinent à la séduire. Malveillante obstinée, elle cherche, et finit par trouver, l'occasion de détruire sa meilleure amie (Anne Dorval). Jusqu'à sa fille – la ravissante danseuse Dara Tombroff –, qu'elle prétend adorer, mais dont elle va méthodiquement détruire les rêves étoilés de ballerine.



On voit que si " la Délicatesse ", le premier film des frères David et Stéphane Foenkinos, ne faisait pas dans la délicatesse, " Jalouse ", plus incisif, donne vraiment dans la jalousie. Une jalousie caricaturale – sans quoi il n'y aurait pas de comédie – que le talent de Karin Viard parvient à rendre plausible et transforme même en douleur muette. C'est ainsi que cette femme au bord de la crise de nerfs, sur laquelle ses victimes passeraient bien les leurs, finit par susciter une manière de compassion.

Jérôme Garcin

♥♥ *"En attendant les hirondelles", par Karim Moussaoui. Drame franco-algérien, avec Mohamed Djouhri, Sonia Mekkiou, Mehdi Ramdani (1h53).*



Trois destins se croisent dans l'Algérie actuelle. Mourad, un bourgeois divorcé, s'en veut de ne pas être intervenu dans une rixe dont il a été témoin. En route pour son mariage, Aïcha est confrontée à son désir et à celui qu'éprouve pour elle Djalil, son ami d'enfance, qui l'accompagne. Dahman, un neurologue réputé, voit resurgir son trouble passé militaire par le biais d'une pauvresse et de son enfant né sous X.

Après "les Jours d'avant", l'épatant moyen-métrage qui l'a révélé, Karim Moussaoui poursuit l'auscultation de son pays avec élégance et sensibilité, moins l'étincelle. Sa mise en scène en suspens est au diapason

de personnages guettant les hirondelles annonciatrices d'un hypothétique printemps algérien.

Nicolas Schaller

♥ **"La Mélodie"**, par Rachid Hami. Drame français, avec Kad Merad, Samir Guesmi, Renély Alfred (1h42).



Dans un collège de banlieue parisienne, un violoniste en panne d'engagement tente d'enseigner son art à des gamins dissipés au milieu desquels se révèle un jeune prodige.

Aucun ingrédient ne manque à ce *feel good movie* social (la classe est un précipité de mixité ethnique) et sans surprise. Mais on portera à son crédit un héros qui, même dépressif, est finement écrit, la confirmation du talent de Samir Guesmi et un manifeste pour l'enseignement artistique comme moyen de valoriser les élèves et de les soustraire à la spirale de l'échec scolaire.

Xavier Leherpeur

♥♥♥ **"Wallace & Gromit. Cœurs à modeler"**, par Nick Park. Films d'animation britanniques (0h59).



On ne se lasse pas de Wallace, le chauve à grandes dents, et de son chien à grandes oreilles, Gromit. Dans "Rasé de près" (1995, 0h30), nos deux personnages en pâte à modeler vont enquêter sur des disparitions de moutons ; et dans "Un sacré pétrin" (2008, 0h29), Wallace se lance dans la boulangerie et tombe amoureux, laissant son chien seul.

La marque de fabrique du studio Aardman est bien là : humour anglais, entre rêverie et absurdité, gags déjantés et personnages formidables. Un boost de bonne humeur !

François Forestier

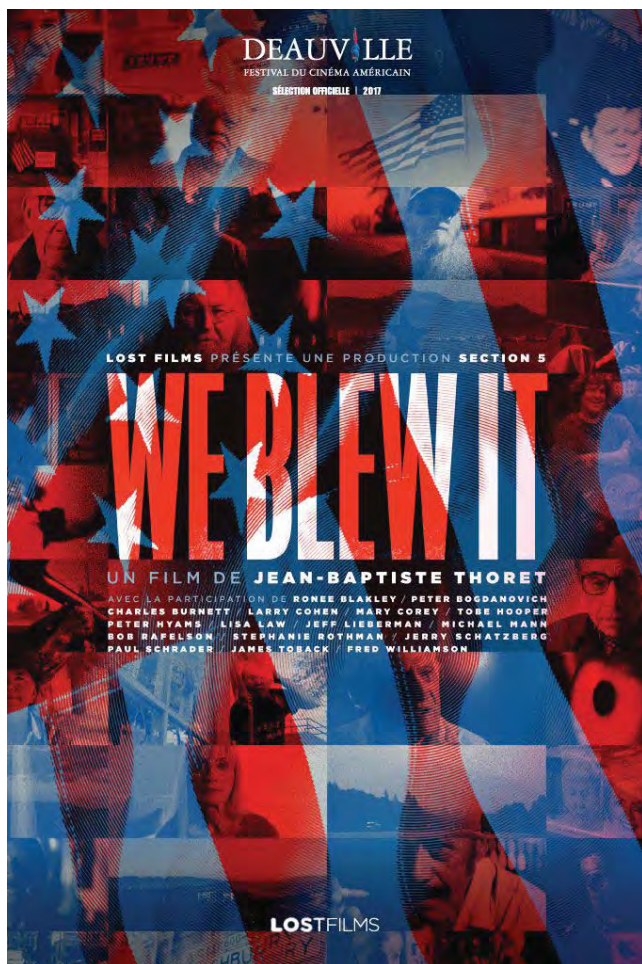
♥♥ **"We Blew It"**, par Jean-Baptiste Thoret. Documentaire français (2h17).

L'utopie libertaire de la fin des années 1960 a-t-elle été dévoyée au point de mener à l'Amérique de Trump ? Le "We blew it" ("On a tout foutu en l'air") énoncé par Peter Fonda à la fin d'"Easy Rider" était-il prémonitoire ?

La question posée par le critique de cinéma Jean-Baptiste Thoret est pertinente, elle lui sert aussi de prétexte pour arpenter l'Amérique qu'il aime, celle des routes sans fin et des *rednecks* sans filtre.

Les longs travellings dans des paysages naturels ou urbains fascinent. Plus discutable est le choix des témoins – cinéastes, artistes, anonymes –, qui semble moins illustrer la réalité du pays qu'étayer la démonstration de Thoret. Lequel balade son sujet comme sur la Route 66, prend des détours hasardeux pour toucher au but : tandis que l'on se prend à rêver de ce que seraient les Etats-Unis si les hippies avaient triomphé, la vallée de la Mort défile en Scope, étrangère aux remous de l'Histoire.

Nicolas Schaller



We Blew It
We Blew It Bande-annonce VO

♥♥ **"Les Sentinelles"**, par Pierre Pézerat. Documentaire français (1h31).



Amiante, pesticides, deux fléaux industriels qui ont ravagé des vies et sont restés impunis. Certaines des victimes sont devenues des "sentinelles", grâce au combat d'Henri Pézerat, chercheur au CNRS, père du réalisateur, décédé en 2009.

Ainsi, Josette Roudaire, ouvrière à Clermont-Ferrand ; Jean-Marie Birbes, ouvrier dans le Tarn ; Paul François, agriculteur...

Tous parlent, racontent leurs luttes contre Monsanto ou le lobby de l'amiante, et c'est tout le lot de destins brisés qui est recueilli par la caméra : toxicologues, journalistes, membres de la coopérative Nutréa-Triskalia témoignent. Question : la consommation, le confort doivent-ils nécessairement être payés par un désastre écologique ?

François Forestier

Les Sentinelles
Les Sentinelles Bande-annonce VF

♥♥ **"A nous de jouer"**, par Antoine Fromental. Documentaire français (1h31).

Christian Comès, principal du collège Jean-Macé à Clichy, cherche des chemins originaux pour donner une chance à tous et intégrer les élèves en échec scolaire.



Il a donc créé deux classes : rugby et théâtre.

Le réalisateur Antoine Fromental a tourné deux cents jours répartis sur quatre ans. Devant la caméra, tous les sujets y passent : le vivre-ensemble, la religion, Sophocle, la mixité, la violence, la sexualité...

Cette plongée réussie dans l'univers adolescent a pourtant été brisée : le principal n'a pas été reconduit dans ses fonctions, l'institution jugeant sans doute que ses méthodes étaient trop originales. Reste le film, témoignage émouvant d'une belle tentative.

François Forestier

♥♥ **"Docteur Jack"**, par Benoît Lange et Pierre-Antoine Hiroz. Documentaire français (1h30).

Jack Preger rechigne à être filmé. A 84 ans, il parcourt toujours les rues de l'Inde, soigne les accidentés, les lépreux et les séropositifs, assiste les sans-abri, installe des filtres dans les zones où l'eau empoisonne. Cet Anglais de confession juive qui voulait être rabbin avant de se convertir au communisme puis au catholicisme est diplômé d'économie.

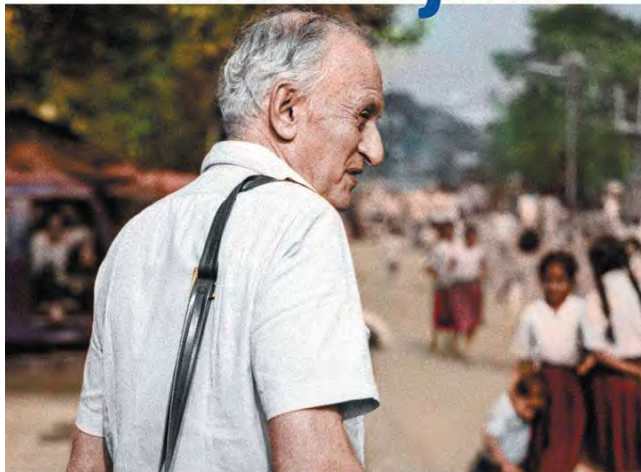
Devenu paysan, il suit des études de médecine et, en 1972, part pour le Bangladesh, découvre les camps de réfugiés et en dénonce l'horreur, ce qui lui vaut d'être déporté. Direction Calcutta, où il transforme une maison close en école pour les enfants des rues.

Aujourd'hui, sa fondation, Calcutta Rescue, compte dix-huit médecins et dix fois plus de volontaires. Qui davantage que Preger méritait un documentaire ?

Nicolas Schaller

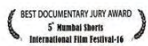
EUROZOOM

Docteur JACK



TOUTE UNE VIE
A SOIGNER
DANS LA RUE

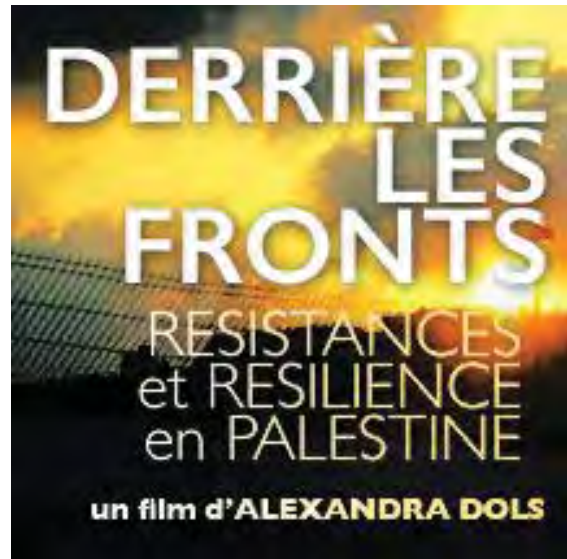
UN FILM DE BENOIT LANGE
CO-RÉALISÉ PAR PIERRE-ANTOINE HIROZ



AU CINÉMA LE 8 NOVEMBRE

[illegible]

♥ **"Derrière les fronts. Résistance et résilience en Palestine"**, par Alexandra Dols. Documentaire français (1h56).



Se

basant sur les travaux de Samah Jabr, psychothérapeute palestinienne, la documentariste s'intéresse aux conséquences psychiques de l'occupation de la Palestine. Où comment un quotidien sans échappatoire, fait de contrôles incessants, de nombreux deuils et d'incarcérations, favorise

l'éclosion de pathologies psychiatriques. Une fois admis son côté unilatéral et, faute de contrechamp, partisan, on portera au crédit de ce documentaire un peu pauvre en cinéma la manière dont il rend vivant et pertinent une approche théorique.

Xavier Leherpeur

C'est raté

*"**Borg/McEnroe**", par Janus Metz. Drame sportif suédois, Avec Sverrir Gudnason, Shia Labeouf, Stellan Skarsgard (1h48).*

5 juillet 1980, Björn Borg, numéro un mondial, s'oppose à John McEnroe, son outsider, en finale de Wimbledon. Le match est historique, mais le sujet un peu court pour un long-métrage. Alors on nous ressert les sempiternels traumas familiaux. Fils torturés en quête d'une reconnaissance paternelle, Borg et McEnroe seraient les deux faces d'une même pièce, ce qui se traduira, à l'issue de cette rencontre, par une indéfectible amitié. On ne comprend tout cela qu'à la fin, après avoir cherché en vain



un intérêt à cette compilation de clichés propres au biopic et au film de sport.

Le réalisateur danois Janus Metz (révélé grâce au remarquable "Armadillo") n'en contourne aucun. Il appuie l'allure christique de Borg, le Suédois imperturbable, et l'air bouffon de McEnroe, le New-Yorkais impétueux, surjoue le drame intime alors qu'aucun drame n'innervé le film, défilé poseur de sosies et de postiches. Le dernier quart d'heure consacré au match donne très envie de revoir le vrai. Sport : un. Cinéma : zéro.

Nicolas Schaller

Les sentinelles

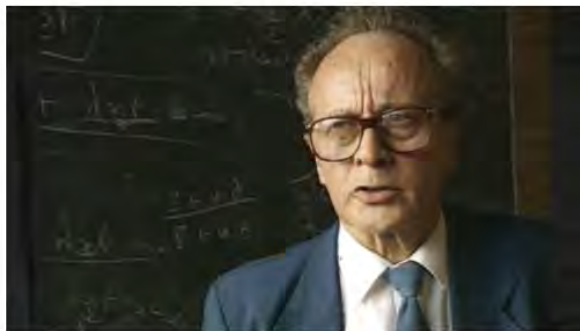


Un film de Pierre Pézerat

Un documentaire profondément humain qui dresse un constat édifiant et sans appel.

Article de Jean-Michel Pignol ★★☆☆

Henri Pézerat, chercheur au CNRS, décédé en 1999, a été l'un des acteurs essentiels de l'interdiction de l'amiante en France. Il s'engagera par la suite dans la lutte contre le géant des pesticides Monsanto. En retraçant le combat de son père, Pierre rend également hommage aux courageuses victimes qui continuent leur combat pour faire reconnaître la culpabilité des industriels criminels. Pour son premier film Pierre Pézerat, ancien responsable technique du journal de TF1, vise juste et fort. D'une actualité malheureusement brûlante, *Les Sentinelles* résonne comme un vibrant appel à la vigilance et à la mobilisation citoyenne.



Parti pris Pierre

Pézerat ne le cache pas, il en fait même un point d'honneur : la parole est aux victimes. A l'exception d'un bref commentaire de l'avocat de Monsanto, les accusés n'ont pas droit au chapitre. Qui oserait aujourd'hui blâmer une telle démarche partisane ? Dans le dossier de l'amiante, les tribunaux ont déjà rendu de nombreux verdicts, même si les réparations sont loin d'être à la hauteur du désastre. Pour le scandale du Glyphosate, si le lobbying du géant de l'industrie continue d'anesthésier les instances politiques, la population française a bien identifié les empoisonneurs. Au cinéma, un ennemi relégué hors-champ n'en est que plus inquiétant. Lovés dans leur confortable bunker d'indifférence et de cynisme, les hauts dirigeants, administrateurs ou autres actionnaires n'ont pas besoin d'intervenir à visage découvert pour affirmer leur pouvoir.

Pierre ne se contente pas de reconstituer une partie du chemin parcouru par son père. Le réalisateur devient partie prenante dans le combat actuel. Ainsi, il décide d'organiser une rencontre entre Paul François, un exploitant agricole et Jean-Marie Birbès, ancien ouvrier en usine. Deux hommes aux convictions politiques opposées, mais reliés par un même désir de justice qui va les conduire à s'impliquer au sein du combat mené par l'association Paul Pézerat.



Au nom de l'humain

A première vue, on pourrait s'interroger sur la pertinence du média cinématographique pour un tel projet. Nos chaînes nationales ne manquent pas de s'attaquer aux scandales qui rongent notre société, comme le travail mené à l'échelle internationale par Marie-Monique Robin, pour son documentaire Monsanto face à ses juges, diffusé en octobre dans une soirée Théma d'Arte. Pierre Pézerat, lui, privilégie l'émotion à l'exhaustive énumération des faits. Sa caméra à hauteur d'homme suscite une empathie toute cinématographique. Les personnages principaux se libèrent progressivement pour se livrer avec pudeur et intelligence. Non contraint par les impératifs de vitesse, associés au format télévisuel, le film trouve sa propre respiration naturelle. A l'instar de la première rencontre entre Paul et Jean-Marie, de longues et puissantes minutes filmées en quasi plan-séquence pour ne rien brusquer. Pour son premier film, Pierre Pézerat concilie humilité et émotion.

Fiche du film



A la Une cette semaine



Le Musée des merveilles



Justice League



L'Ecole de la vie



A Beautiful Day



We Blew It



Cinéma

Les Sentinelles

 Mes films



Réalisateur :
Pierre Pezerat

Sortie en salles en France : 8 novembre

Sortie en salles en France : 8 nov
Première sortie mondiale : 2017

La fiche technique complète du film : **IMDb**

15/08/2017

15/08/2017
15/08/2017

Résumé

Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis... La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ?

Statistiques

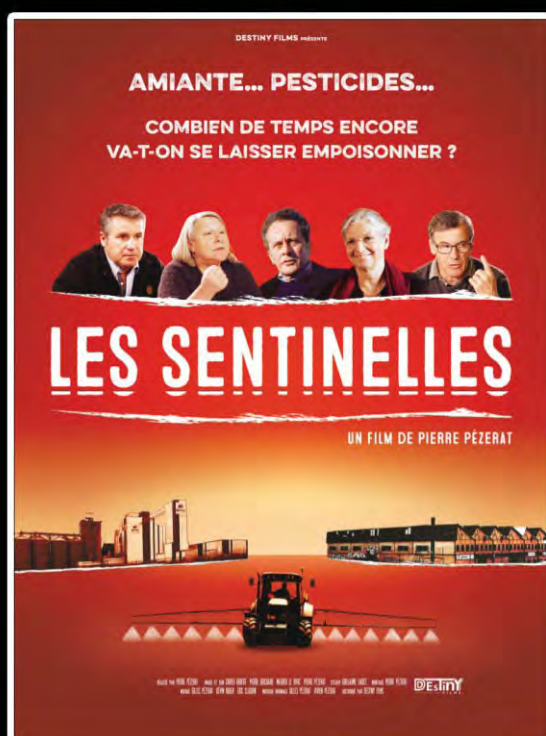
Aucun vote pour une (ré)édition en DVD. Pour voter :

Vidéos



Bande-annonce

Rechercher
Galerie de photos



(c) fr.web.img4.acsta.net

Et si les pesticides se révélaient pires que l'amiante?

Un film choc pointe les étranges similitudes entre ces deux batailles sanitaires et judiciaires, alors que l'Europe se prononce sur l'utilisation du glyphosate, l'herbicide le plus utilisé dans le monde.

Paul François était un "agriculteur manager" qui gagnait bien sa vie. A la tête de ses 500 hectares de céréales dans le Poitou-Charentes, il employait jusqu'à 50 saisonniers, en appliquant les préceptes de l'agriculture intensive: mécanisation et pesticides. En avril 2004, sa vie a basculé. En inspectant l'une de ses cuves, il inhale du Lasso, un herbicide vendu par la firme américaine Monsanto, qui a depuis été interdit. Il va passer plusieurs jours dans le coma et près d'un an à l'hôpital. Les analyses sont formelles: il est intoxiqué aux pesticides, avec des séquelles encore importantes aujourd'hui.

Paul François s'est alors lancé à l'assaut du géant de l'agrochimie, qu'il a traîné devant les tribunaux. Le 10 septembre 2015, Monsanto a été reconnu responsable par la Cour d'appel de Lyon, en ayant failli à ses obligations d'information. Une première. Mais la bataille judiciaire n'est pas terminée: la Cour de cassation ayant cassé le jugement, l'affaire va à nouveau être jugée en appel. "C'est épuisant. J'ai eu envie de tout abandonner. Mais ce n'est plus seulement mon combat, nous confie Paul François. C'est celui de tous les agriculteurs empoisonnés par les pesticides."

Ce paysan charentais est l'un des personnages clés du documentaire Les Sentinelles de Pierre Pézerat, en salles le 8 novembre. Sans artifice, par une succession de témoignages édifiants des victimes, le réalisateur fait le parallèle entre les dégâts des pesticides et ceux de l'amiante, un scandale sanitaire responsable de "61.000 à 118.000 morts" entre 1995 et 2009, selon l'Institut de veille sanitaire, qui ne prévoit pas moins de 100 000 décès supplémentaires d'ici à 2050 !

Des études camouflées

Son fil rouge, c'est Henri Pézerat, son père, directeur de recherche au CNRS : dès les années 1970, ce toxicologue s'est battu contre l'amiante dont il avait démontré la nocivité, jusqu'à son interdiction en 1997. Chercheur militant, allant sur le terrain à la rencontre des victimes, Henri Pézerat va, jusqu'à son décès en 2009, sonner l'alerte sur "le" prochain scandale sanitaire: "Il m'avait confié que les pesticides seraient pires que l'amiante, témoigne Paul François. Car ils ne touchent pas seulement les agriculteurs, mais toute la chaîne alimentaire et donc tous les consommateurs." Un diagnostic à méditer, alors que la Commission européenne doit décider de la prolongation de l'utilisation du très controversé glyphosate, l'herbicide le plus vendu dans le monde.

"On n'y voyait pas à un mètre. C'était comme de la neige", se souvient Josette Roudaire, l'une des Sentinelles. Ouvrière à l'usine de filage d'amiante Amisol de Clermont-Ferrand, elle raconte, dans le film, les conditions de travail épou-

vantables de l'époque. De son côté, Jean-Marie Birbès, de l'usine Eternit, dans le Tarn, qui produisait de l'amiante-ciment, se souvient des assurances données par ses employeurs malgré les alertes sur la dangerosité du produit: "Des experts et des médecins nous avaient présenté une nouvelle façon de travailler, avec un système d'aspiration. Pour eux, il n'y avait plus de danger." C'était au début des années 1980, la période de "l'usage contrôlé de l'amiante", une vaste supercherie qui n'empêchera pas de nombreux ouvriers d'Eternit de mourir. "Je ne leur pardonnerai jamais", lâche la veuve de Raymond Cabrit, un ouvrier décédé d'un cancer.

Et pourtant. Les preuves des ravages de l'amiante sur la santé existaient depuis bien longtemps. "Dans les années 1930, les industriels ont commandé des études qui ont révélé l'impact très négatif sur la santé, déplore Annie Thébaud-Mony, sociologue, spécialiste de la santé au travail, autre personnage important du documentaire. Mais ils ont ordonné aux scientifiques, qui avaient réalisé les enquêtes, de se taire." Au début des années 1980, les entreprises du secteur, rassemblées dans le "Comité permanent amiante", vont tout faire pour dénigrer les études alertant sur la nocivité du produit et les projets d'interdiction, notamment aux Etats-Unis.

Une étrange similitude. Ce lobbying, puissant et efficace, des industriels de l'amiante ressemble beaucoup à celui des fabricants de pesticides. Dès les années 1960, des scientifiques, comme la biologiste américaine Rachel Carson, dans son livre *Le Printemps silencieux*, ont mis en garde contre les dégâts des produits phytosanitaires. Mais les industriels ont réagi vivement : "L'histoire se répète. Comme pour l'amiante, ils ont multiplié les attaques contre les scientifiques qui dénonçaient la dangerosité des pesticides, critique Annie Thébaud-Mony. Et ils ont réalisé de pseudo-études scientifiques qui visaient uniquement à semer le doute chez les décideurs."

A la tête de ce lobbying agressif, Monsanto a notamment fait pression sur les experts du Centre international de recherche sur le Cancer, une instance reconnue de l'OMS, qui a classé le glyphosate dans les substances "probablement cancérogènes" pour l'homme. De la junk science (science pourrie) a dénoncé le groupe, racheté récemment par l'allemand Bayer. Surtout, des documents internes, révélés par la justice américaine, montrent comment la firme a téléguilé les experts d'agences européennes qui, elles, jugent le glyphosate inoffensif.

Patrons et ouvriers ensemble

Certes, les industriels mettent en avant le faible nombre de victimes répertoriées des pesticides. C'est vrai. " Mais c'est la partie immergée de l'iceberg, assène l'agriculteur Paul François. Chez les agriculteurs entre 50 et 60 ans, c'est l'hécatombe. Et il n'y a aucune étude sérieuse sur ces décès. " En 2011, François a créé une association de défense des paysans, "Phyto Victimes", qui a déjà reçu 400 dossiers : "Beaucoup hésitent à aller en justice mais, peu à peu, la parole se libère, constate l'avocat François Lafforgue, spécialisé dans ces dossiers. Toutefois, il est très difficile de prouver le lien entre la maladie et les nombreux produits chimiques auxquels les agriculteurs ont été exposés." D'ailleurs, la reconnaissance de cette pollution aux pesticides comme maladie professionnelle est, la plupart du temps, une galère de plusieurs années de procédures, devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale.

C'est la "convergence des luttes". Le côté un peu cocasse du film Les Sentinelles, c'est la rencontre de victimes venues de deux mondes totalement différents : d'un côté, les ouvriers cégétistes des usines d'amiante et, de l'autre, l'agriculteur, gros employeur, qui militent ensemble, aujourd'hui, dans l'association "Henri Pézerat". "Au début, j'étais mal à l'aise avec ces cégétistes qui cassaient du patron toute la journée, confie Paul François. Moi aussi je suis un entrepreneur. Mais on a appris à se connaître et on s'est retrouvés. Car, en tant que patron, j'ai subi les mêmes méfaits qu'eux." Les ouvriers de l'amiante ont obtenu d'importantes indemnités, avec 5,2 milliards d'euros versés, en France, par le fonds d'indemnisation des victimes depuis 2002 mais aucun responsable (employeur ou politique) n'a été condamné pénalement. Pour le monde agricole, la (longue) bagarre ne fait que commencer.

Le casse-tête explosif du glyphosate

"Ma conviction profonde, c'est que ce produit est dangereux pour la santé." Brune Poirson, la jeune secrétaire d'Etat à la Transition écologique, ne mâche pas ses mots sur le glyphosate, le pesticide le plus utilisé. Pour elle, la France a pris le leadership des pays les plus écolos d'Europe en poussant la Commission de Bruxelles, qui devait se prononcer le 9 novembre, à prolonger son autorisation de quatre ans maximum: "Il faut une date butoir rapprochée et mettre la pression sur les industriels pour qu'ils trouvent une alternative." Pour le gouvernement, le glyphosate est un dossier empoisonné. Il doit faire face à la pression des ONG écologistes, qui veulent une interdiction immédiate. Et à celle des syndicats agricoles, qui dénoncent "une réponse idéologique". "Ce produit est extrêmement efficace. Et il n'a pas d'équivalent", avance Eric Thirouin, le secrétaire général de la FNSEA. Les industriels des pesticides ont quant à eux créé une plateforme européenne exposant les "raisons pour renouveler l'autorisation " d'un pesticide qui "ne pose pas de problème pour la santé humaine". Ils mettent en avant les avis récents des agences européennes de sécurité des aliments (EFSA) et des produits chimiques (ECHA), concluant que le glyphosate n'est pas cancérogène, à l'inverse du Centre international de recherche sur le cancer, une agence créée par l'OMS. Mais l'angle d'attaque des industriels est affaibli depuis les Monsanto Papers, ces nombreuses communications internes du géant de l'agrochimie révélées par la justice américaine. Elles montrent une stratégie d'influence très efficace sur les experts internationaux, dont les articles sont souvent co-écrits, en secret, par des salariés de Monsanto, comme l'a détaillé le journal Le Monde. Et avec les agences européennes, c'est un expert très lié à la firme, l'Américain Jess Rowland, qui aurait eu un rôle déterminant pour écarter une étude sur les rats, révélant des effets nocifs du glyphosate sur leur santé...



<https://www.challenges.fr/assets/img/2017/11/08/cover-r4x3w1000-5a030b6da7f39-sentinelles-36.jpg>

Ce documentaire en salles le 8 novembre donne la parole aux lanceurs d'alerte sur la santé au travail Destiny Films.

par Thierry Fabre



PREMIERE

internet
8 Novembre 2017

Les Sentinelles

Pierre Pezerat



De nombreux scandales sanitaires liés à l'amiante et aux pesticides ont éclaté au cours des années 90. En réalisant *Les Sentinelles*, Pierre Pézerat part à la rencontre d'ouvriers et agriculteurs afin de dénoncer ces crimes, responsables de l'empoisonnement d'un bon nombre de travailleurs. A travers les témoignages et les images d'archives, il arrive à terminer le travail de son père, Henri Pézerat, directeur de recherche au CNRS décédé en 2009, qui fut le premier à découvrir le danger. Le réalisateur défend la santé au travail via un documentaire à la fois informatif et essentiel sur ces ouvriers qui veulent obtenir justice.



Sans Adieu - la critique du film

Accueil > Cinéma > Critiques de films > Sans Adieu - la critique du film

Requiem pour un monde paysan

Le 24 octobre 2017

A l'instar des grands documentaires ethnologiques et sociaux, comme *Au Bord du monde*, *Sans Adieu* grave dans notre histoire moderne le profil paysan d'hier. Christophe Agou s'interroge sur les valeurs d'une société connectée qui fait abstraction de ses racines rurales dans le mépris et l'agonie sourde du monde agricole. Une œuvre essentielle, bouleversante d'humanité.

Suivre @AVoirALire 5 022 abonnés

★★★★★



- > **Réalisateur** : Christophe Agou
- > **Genre** : Documentaire
- > **Nationalité** : Français
- > **Distributeur** : New Story
- > **Date de sortie** : 25 octobre 2017
- > **Durée** : 1h39mn
- > **Festival** : Festival de Cannes 2017



► ACID - Cannes 2017

L'argument : Dans sa ferme du Forez, à l'est du Massif Central, Claudette, 75 ans, se bat pour rester digne face à une société qui n'a plus grand-chose à faire d'elle, et dont elle a du mal à accepter et à suivre l'évolution. Le monde moderne avale chaque jour un peu plus ses terres, ses bêtes et celles de ses voisins. Comme elle, Jean, Christiane, Jean-Clément, Raymond, Mathilde et tous les autres résistent et luttent au quotidien pour préserver leurs biens... leur vie.



CHRISTOPHE AGOU

Christophe Agou

LE FILM DE LA SEMAINE



FILMS CULTES



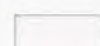
Les guerriers du Bronx - la critique

Enzo G. Castelvani



L'échine du Diable - la critique

Guillermo de Iorio



Ma vie de chien - la critique du



Notre avis : Le monde paysan se meurt. Au cinéma, déjà dans les années 70, *Le Cousin Jules* (inédit à cette époque) apparaissait comme un anachronisme au sein de la France de l'exode rural et du vieillissement de la population paysanne. *Les Profils paysans* de Depardon ont surfé sur le cachet suranné de ce macrocosme rustique et rustre, où la bonhomie des personnalités s'accompagnait d'une déliquescence de la pierre et de façade, et d'un sentiment de solitude et d'abandon. En 2017, la présentation à Cannes de *Petit paysan*, qui s'attachait à la nouvelle génération d'agriculteurs, et de *Sans Adieu*, permet de ne pas nous détourner de la France d'hier, qui s'éteint dans l'indifférence, et nous nourrit dans le désarroi.

Triste balade dans la misère, *Sans Adieu* est le projet lumineux de Christophe Agou, décédé à 45 ans des suites d'un cancer, avant même de pouvoir compléter le montage de son film. Ce photographe de l'humain, qui a longtemps séjourné à New York, ne s'était jamais détaché de la région de son enfance, le Forez, où il décida de retourner pour photographier et filmer une misère rurale à l'aune de notre indifférence.



Copyright 2013. All Rights Reserved. Mentions Légales.
Christophe Agou - Distribué par New Story

Le résultat final, expurgé d'une centaine d'heures de rushes, est miraculeux. Sur une musique éparse de Stuart Staples des Tindersticks, loin de l'omniprésence et toujours à propos quand elle illustre cette ruralité qui s'étirole, *Sans Adieu* filme les laissés-pour-compte du monde moderne, des personnes âgées et/ou marginales, d'un terroir vétuste et bordélique, des hommes et femmes qui n'ont pas pu, su ou voulu s'adapter à la vitesse ahurissante de l'industrialisation de leur secteur, à la globalisation du marché et à la révolution technologique qui s'abattaient aussi dans les campagnes, conduisant au désespoir et à la mort dans l'ombre inéluctable de ces protagonistes d'un autre temps. Ces personnalités anachroniques, effectivement, symbole d'une France paysanne agonisante qui a longtemps perduré au-delà de l'après-guerre, évoluent (on utilise volontairement ce terme avec ironie) dans un cadre agricole qui, lui, semble imperméable aux caprices de la 4G. Des paysages d'une rusticité belle car sans extravagances, au milieu de basses-cours coquasses et d'un bétail qui serait presque intemporel s'il n'y avait pas la mondialisation des virus qui s'abat sur les bêtes des uns et le rendement industriel qui frappe d'obsolescence l'existence même de ces petits paysans.

Les protagonistes luttent. Contre l'âge qui les empêche de poursuivre leurs activités ; le corps cède à l'écran, le mental rompt. La thématique du vieillissement et de la solitude a rarement été aussi signifiante. Ces moments sont extrêmement douloureux à supporter, tant ils nous touchent dans leur universalité, et dans leur absurdité en marge de notre époque d'opulence. Ces âmes seules, un peu aigries, vouées à la disparition dans l'indifférence, ne peuvent plus vivre, il ne leur reste donc que la survie. La lutte se fait aussi contre les technologies, la bureaucratie ; nos actes les plus anodins, qui passent par l'informatique, deviennent à leurs yeux un casse-tête ; la fracture numérique les enfonce un peu plus dans la tombe sociale, ou plutôt la fosse commune.

Documentaire subtil, à l'humanité éblouissante, *Sans Adieu* au titre imprégné de sens, sonde les abîmes de détresse d'un pan de notre hexagone, celui qui rend son dernier soupir dans l'insupportable indifférence d'une société qui se défait de ses responsabilités sociales pour favoriser le monde productif de demain. A l'heure politique actuelle, *Sans Adieu* est un appel à un sursaut et à la dignité. L'un des plus beaux films de l'année, tout simplement. L'on remerciera à titre posthume Christophe Agou.



NOS GAZOUILLIS



pour son magnifique regard dont la générosité transpire à l'écran.



► Prix du Meilleur Réalisateur au Festival International du Film Culte de Trouville

Frédéric Mignard

GALERIE PHOTOS



Copyright 2013. All Rights Reserved. Mentions Légales. Christophe Agou - Distribuée par New Story

prec suiv

LE CHOIX DU RÉDACTEUR



★★★★★

Le Cousin Jules - la critique



★★★★★

La vie moderne - la critique



★★★★★

Petit paysan - la critique

Votre avis

Pour participer à ce forum, vous devez vous enregistrer au préalable. Merci d'indiquer ci-dessous l'identifiant personnel qui vous a été fourni. Si vous n'êtes pas enregistré, vous devez vous inscrire.

Connexion | s'inscrire | mot de passe oublié ?

Informations

Tous droits réservés à Voir-
aLire.com 2001-2014.
Conformément à la loi n° 78-17
du 6 janvier 1978 relative à
l'informatique, aux fichiers et
aux libertés, le site www.voir-
aLire.com est soumis à la loi

Vos articles cinéma préférés

- Les diaboliques - la critique
du film de Clouzot
- Bleeder - la critique du film

Vos critiques BD préférées

- Largo Winch T.21 L'Étoile du
Matin - La chronique BD
- Sacha Guitry, T1. Le bien
aimé - La chronique BD

Vos articles Musique préférées

- Keep Dancing Inc : l'EP du
week-end, Initial Public
Offering
- Portalis : Miracle Sun, un EP

autre.com est enregistré à la
CNIL sous le numéro : 1033111.

📁 Moon 44 - la critique du film

📁 Zombillénium - la critique du
film

📁 The Square : Palme d'or à
Cannes 2017 - la critique
(pour)

📁 On Mars : T1 : Un monde
nouveau - La chronique BD

📁 Extases - La chronique BD

📁 L'oiseau de Colette - La
chronique BD

📁 Pontas : Miracle San'An Et
qui vaut le voyage électro
rock

📁 Tant qu'on est Là : Hugo TSR
fidèle à lui-même

📁 Emel : des Printemps Arabes
à l'univers électro de Massive
Attack

📁 Indochine : retour flamboyant

Accueil

L'équipe

Publicité

Conditions générales d'utilisation



[Revoir au calme](#)[Voir dans votre navigateur](#)

CALMOS

S02E06 : La tête dans le sac ?

Cette semaine sortait *A Beautiful Day*, le film de Lynne Ramsay, vu en mai dernier à Cannes, que nous avions propulsé [en tête de notre palmarès perso](#). Quelques mois plus tard, la question se pose : en s'amourachant de ce film en toute fin de festival, avons-nous la tête dans le sac ?



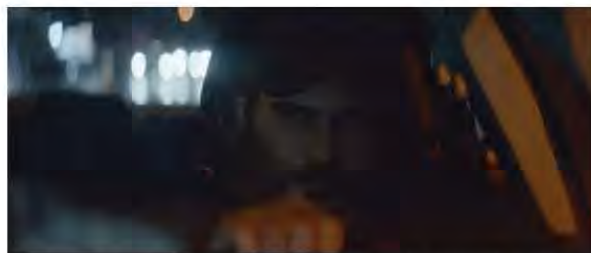
En effet, au moment de préparer cette newsletter, nous n'avions plus qu'un souvenir fugace de ce thriller esthétisant (qui s'appelait *You Were Never Really Here* à l'époque) sublimé par l'envoutante BO de Jonny Greenwood. Un film très court, à peine terminé, et sans générique de fin, traversé par un sidérant Joaquin Phoenix tout en barbe et bedaine.

Les conditions de la découverte d'un film changent du tout au tout entre sa présentation en avant-première mondiale (nous ne savions alors absolument rien de ce que nous allions voir) et sa sortie en salles précédée d'une promo claironnant, [plus gros que le titre sur les affiches](#), qu'il s'agirait là du «TAXI DRIVER DU 21^È SIÈCLE».

Du coup, pour vérifier, on est retourné voir le film...

Le film de la semaine

Chaque semaine, notre avis, un peu détaillé sur un nouveau film à l'affiche...



A Beautiful Day, de Lynne Ramsay - 1h25 • Si les ressemblances sont évidentes, le parallèle avec *Taxi Driver* n'est peut-être pas la meilleure porte d'entrée pour aborder *A Beautiful Day*. Joe (Joaquin Phoenix) est un vétéran bourru, mais efficace, qui exécute des contrats à grands coups de marteau dans la gueule. Engagé pour retrouver la fille d'un sénateur, il est entraîné dans un déferlement de violence entrecoupé de réminiscences traumatiques. Si le fond est ici relativement banal, c'est la forme employée par Lynne Ramsay qui impressionne. L'irruption de la violence est à la fois filmée de manière frontale et tenue à distance par des jeux de montage. Un peu à la manière de Steven Soderbergh avec *Piégée* (2011), le film suit les codes du genre tout en mettant l'action en sourdine. En résulte une expérience sensorielle qui doit beaucoup au travail du son, au choix des cadres et au découpage des séquences. Dans le raccord entre l'image résurgente d'un trauma d'enfance et le corps massif de l'adulte, c'est aussi un récit existentiel que véhicule le personnage de Joe. Le titre original du film (*You Were Never Really Here*), fait alors écho à celui de *The Barber* des frères Coen (*The Man Who Wasn't There*) et l'on se prend à scruter les détails de la mise en scène pour démêler le libre arbitre du déterminisme, et juger ainsi de la complexité, et de la richesse, du portrait qui nous est fait.

Le reste en bref

Le reste des sorties de la semaine avec nos résumés approximatifs...

us *The Foreigner*, de Martin Campbell - 1h54

Jackie Chan a confié en avoir marre de jouer les rôles de flics qui font du Kung-fu, voilà pourquoi il a accepté ce rôle de restaurateur qui fait du Kung-fu.

mf *Tout nous sépare*, de Thierry Klifa - 1h38

Tout.

mf *Jalouse*, de David et Stéphane Foenkinos - 1h42

Du jour au lendemain, Karin Viard devient super jalouse. C'est inspiré de la fois où David a eu le [Spirographe](#) dont Stéphane rêvait pour son anniversaire.

ok *Borg/McEnroe*, de Janus Metz Pedersen - 1h48

Spoiler : 7-6, 6-1, 6-7, 5-7, 6-4

us *La Montagne entre nous*, de Hany Abu-Assad - 1h47

Kate Winslet a survécu au naufrage du Titanic, c'est pas un petit crash en haute montagne qui devrait lui poser problème...

mf *La Mélodie*, de Rachid Hami - 1h42

Et donc, [Manitas de la Bitas](#) s'est mis au violon. Ça vous la coupe ?

gb *Wallace & Gromit : Cœurs à modeler*, de Nick Park - 0h59

«Vous les connaissiez inventeurs ? Les voici entrepreneurs !» annonce le synopsis, sans doute pour haranguer les jeunes macronistes.

mf *Les Sentinelles*, de Pierre Pezerat - 1h31

Un documentaire sur le combat de victimes de l'amiante et des pesticides, garanti sans intervention d'Elise Lucet.

oz *En attendant les Hirondelles*, de Karim Moussaoui - 1h53

Un premier long vu à Cannes, qu'on pourrait résumer en disant que ça ressemble à *A Touch of Sin* en Algérie.

mf *We Blew It*, de Jean-Baptiste Thoret - 2h17

Si on avait dit à Dennis Hopper et Peter Fonda qu'au bout de la route Donald Trump serait président...

Zoom sur Movieland

Jusqu'au 11 novembre, [ce poster cinéophile géant](#) est en vente sur Kickstarter...



Grâce aux nombreux retours d'internautes, la carte de Movieland a pu être mise à jour et améliorée. Il ne reste [plus que 2 jours pour commander le poster](#), qui viendra très vite agrémenter votre salon ou ravir un proche cinéophile...

Le lien à partager : <http://kck.st/2gdOx24>

Un plan parfait

Chaque semaine, un plan sélectionné par [David](#), pour le plaisir des yeux...



Terminator, de James Cameron - 1984

Il dit qu'il voit pas le rapport

Et pourtant il y a un lien (et même plusieurs). Le meilleur de l'Internet cinéophile à portée de clic :

- [Le casting complot des voix](#) du remake du *Roi Lion* fait un peu rêver. Sérieusement, John Oliver est né pour jouer Zazu !

- [Une interview](#) dans laquelle on apprend que Joss Whedon a écrit une grande partie des dialogues de *Speed*.

- Décidément il se passe un truc avec Jeff Goldblum, on le retrouve cette fois [dans une vidéo où il commente des tatouages à son effigie](#).

- Robert Downey Jr. et sa femme nous font [visiter leur maison](#).

- On l'avait loupé la semaine dernière, mais Will Poulter (le flic blanc psychopathe et raciste de *Detroit*) a gagné Halloween [avec son déguisement de Sid](#), le méchant voisin dans *Toy Story*.

- Le cocasse [Adrien Ménielle](#) a fait [un générateur de film avec Christian Clavier](#). C'est parfait.

- Disney avait tenté de blacklister le Los Angeles Times, la profession a vivement réagit, [Disney a rapidement fait marche arrière](#).

- [Une formidable série de gifs](#) pour expliquer quelques trucages de l'époque du muet.

Tombé du grenier

Qu'est-ce que c'est ? Une archive sympa qui nous rajeunit pas...



En 1976 on tentait des trucs avec les bandes-annonces. Celle de *L'Aile ou la Cuisse* est plutôt originale, presque pédagogique...

La BO de la semaine

Tous les jeudis, [Hugo](#) fait plaisir à vos oreilles avec une BO de son choix...

 **La Féline** (Paul Schrader, 1982)

Bande originale de Giorgio Moroder



La Féline, premier du nom, est un film d'horreur de Jacques Tourneur sorti en 1942 racontant les virées nocturnes d'une femme-panthère. Quarante ans plus tard, Paul Schrader en propose une nouvelle version érotisante, poisseuse et malsaine, mais surtout résolument eighties. [Giorgio Moroder](#) est comme un poisson dans l'eau dans cette atmosphère sexy-kitsch et compose une bande originale noyée sous un déluge de synthétiseurs qui préfigure son travail à venir pour *Flashdance* et *Scarface*. La [chanson-titre](#) interprétée par David Bowie, qui apparaît dans une version remaniée sur son album *Let's Dance*, deviendra familière des tarantinophiles puisqu'elle tiendra une place de choix dans la tracklist d'*Inglourious Basterds* en 2009.

 Écouter sur [Youtube](#)

 Écouter sur [Spotify](#)

Le trois en un

On vous quitte avec ça, réponses dans une semaine...



Il s'agit de retrouver le titre des trois films entremêlés dans l'image ci-dessus.

[Cliquez sur l'image](#) pour donner votre réponse et vous mesurer aux autres abonnés Calmas.

[La semaine dernière](#), il fallait reconnaître :
Intouchables / Laurence Anyways / XXI

A jeudi prochain, si vous le voulez bien...

 Facebook  David  Hugo  Youtube

Copyright © 2017 Tous droits réservés, tout ça, tout ça
La newsletter cinéma qui envoie du pâté à un rythme raisonnablement hebdomadaire.

Si vous aimez cette newsletter, n'hésitez surtout pas à la transférer à vos amis qui pourront partager ce bonheur hebdomadaire en s'inscrivant sur Calmos.net

[Archives](#) / [Préférences](#) / [Se désabonner](#)

MailChimp



CINÉMA Intoxications élémentaires

IGOR MARTINACHE | 08/11/2017 |

Non contents d'attenter à la santé de leurs ouvriers en les exposant à certaines substances toxiques, certains industriels s'emploient aussi à intoxiquer l'opinion publique. Sauf qu'ils se heurtent parfois à la résistance de certaines « sentinelles », dont le film éponyme de Pierre Pézerat retrace le combat.

En allant vérifier la cuve de son pulvérisateur un soir d'avril 2004, Paul François ne se doute pas que sa vie va basculer. A peine a-t-il ouvert le couvercle que l'agriculteur charentais est envahi par une intense chaleur accompagnée de vertiges. Il regagne alors son domicile et monte s'allonger avant que, constatant son état, son épouse ne décide de le conduire aux urgences. Transféré à Paris, il passera plus de deux mois à l'hôpital, subissant même des tests psychiatriques sur la prescription d'un corps médical interloqué par son état. Viennent ensuite des années de batailles judiciaires, d'abord au tribunal des affaires de sécurité sociale pour faire reconnaître son mal comme étant d'origine professionnelle, puis au civil contre Monsanto, la firme qui produit le Lasso, l'herbicide incriminé, interdit depuis en France, après l'avoir été dans de nombreux autres pays. Parallèlement, il crée en 2011 l'association Phyto-victimes qui fédère rapidement de nombreux autres agriculteurs rendus malades par l'ingestion de produits phytosanitaires.

Faire payer l'employeur

Trente ans avant l'accident de Paul François, la direction d'Amisol à Clermont-Ferrand annonce la fermeture cette usine de filage et tissage d'amiante. Refusant cette décision, les ouvrières se lancent dans une occupation qui va durer pas moins de sept ans. Mais en cours de route, le mot d'ordre de la défense de leur emploi va laisser la place à celle de leur santé. Et à force de se retrouver aux enterrements d'anciens collègues fauchés prématurément par le mésothéliome, un cancer de la plèvre exclusivement par l'inhalation de fibres d'amiante, les anciens collègues vont se regrouper dans une association destinée à faire payer leur ancien employeur.

Le film est moins l'histoire de ce chercheur-militant pugnace que celle d'une lutte collective toujours en cours

Le point commun entre ces histoires, et de bien d'autres racontées dans *Les Sentinelles*, et surtout l'élément déclencheur des luttes collectives dont elles sont le théâtre, c'est la rencontre d'Henri Pézerat, chimiste au CNRS disparu en 2009 qui n'a cessé de se battre à partir du milieu des années

1970 pour la reconnaissance des maladies professionnelles liées à l'exposition à divers toxiques. Réalisé par son propre fils, Pierre, le film est cependant moins l'histoire de ce chercheur-militant pugnace que celle d'une lutte collective toujours en cours. Outre les multiples associations qui se sont créées localement autour de cet enjeu, le film donne à voir d'autres acteurs importants de ces luttes, tels la sociologue Annie Thébaud-Mony, ancienne compagne d'Henri Pézerat, ou l'avocat François Lafforgue, qui accompagne inlassablement ces victimes du travail dans les prétoires.



Assassins en col blanc

Ces derniers n'ont pas de mots assez durs contre les délinquants, qu'ils qualifient d'« assassins en col blanc », qui les ont privés de leurs proches ou de leur santé. Comme l'explique un avocat lors d'une réunion de l'association Henri Pézerat, fondée après le décès du chercheur pour conserver l'intelligence collective qu'il avait fédérée et poursuivre son combat, « *les crimes commis par l'exposition à des cancérogènes sont des crimes parfaits* » car ces derniers ne laissent pas de traces dans les tumeurs qu'ils occasionnent. Ce qui rend l'administration de la preuve d'autant plus délicate.

« Les crimes commis par l'exposition à des cancérogènes sont des crimes parfaits » 

D'autant que les firmes concernées, Monsanto en tête, sont passées maîtres dans une autre intoxication : celle de l'opinion publique. Comme l'explique le journaliste Fabrice Nicolino, elles ont adopté une stratégie du doute consistant à

désorienter médias et pouvoirs publics par la diffusion de pseudo-recherches contredisant celles qui mettent en évidence la toxicité de leurs substances. Et pourtant, ils savaient. Ainsi dans le cas de l'amiante, la toxicité de l'asbestose a été mise en évidence dès 1930 et figure dès 1946 dans le tableau des maladies professionnelles. Et en 1971 se tient à Londres une réunion des industriels concernés pour mettre en œuvre une stratégie commune face au scandale public qui couve. Avec un cynisme certain, ceux-ci conviennent entre autres qu'« *il ne faut pas réveiller le chat endormi* »...

« Si ça ne coûte rien de tuer les ouvriers, pourquoi ils s'en priveraient ? » 

Si *Les Sentinelles* assume clairement son parti pris, il n'en montre pas moins la complexité de cet enjeu, et évite ainsi le manichéisme. Le film donne en effet à voir l'ambivalence des pouvoirs publics à l'égard de ces industriels, des travailleurs, on l'a dit, tiraillés

entre la préservation de leur emploi et celle de leur santé, des avocats, des médecins ou des chercheurs, tantôt du côté des victimes, tantôt de celui de leurs employeurs-empoisonneurs. Il montre aussi les réticences de nombreux travailleurs contaminés à réclamer des réparations pour des atteintes de toute façon irréparable. Ce contre quoi s'insurge Josette Roudaire, cheville ouvrière de la lutte des ex-Amisol, qui explique que d'une part, l'argent récupéré pourra permettre d'adoucir un peu le mal par un surcroît de confort pour eux ou leurs proches. Avant de lancer : « *si ça ne coûte rien de tuer les ouvriers, pourquoi ils s'en priveraient ?* » Manière de rappeler aussi que, malgré les victoires judiciaires obtenues par les victimes des toxiques, le combat est loin d'être terminé. D'ailleurs, comme l'a rappelé la manifestation organisée le 13 octobre dernier par l'Association nationale des victimes de l'amiante, 21 ans après l'interdiction de cette substance en France, le ministère public n'a encore engagé aucune procédure pénale à l'égard des patrons responsables.

***Les Sentinelles*, par Pierre Pézerat, en salles le 8 novembre**

O COMMENTAIRE



Sortie le 8 novembre 2017

Sortie ciné : "LES SENTINELLES"

Un film documentaire de Pierre Pézerat



Alors que l'affaire "Monsanto papers" lève le voile sur la campagne de désinformation organisée par la firme américaine autour du glyphosate, le documentaire LES SENTINELLES - au cinéma le 8 novembre 2017 raconte le combat de victimes des pesticides mais aussi d'un autre scandale, l'amiante.

Amiante... Pesticides... Combien de temps encore va-t-on se laisser empoisonner ?

Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso.

Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas

impunis...

La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ?

Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ?

Dans le film, l'agriculteur Paul François témoigne. En 2004, il a gravement été intoxiqué par les vapeurs toxiques du Lasso®, un herbicide de Monsanto. Il passe alors plusieurs jours dans le coma et près d'un an à l'hôpital. Après plus de dix ans de combat, la cour d'appel de Lyon reconnaît la responsabilité de la multinationale. C'est une condamnation historique et l'affaire est désormais entre les mains de la Cour de Cassation.



Aujourd'hui, Paul François (avec Anne-Laure Barret) dévoile les coulisses de son terrible combat dans le livre *"Un paysan contre Monsanto"* (en librairie le 25 octobre 2017 aux éditions Fayard).



Pierre Pézerat : Après une longue carrière à TF1 en tant que technicien sur les plateaux et les régies, puis comme responsable technique pour le journal de TF1, il décide, au lendemain de sa retraite, de réaliser le tournage du film "Les Sentinelles". Il part à la rencontre des victimes de l'amiante et des pesticides et livre un film bouleversant et émouvant sur ces personnages qui sont devenus, malgré eux, "des sentinelles du milieu environnemental".

"C'est une histoire humaine, avec le regard d'un fils sur son père. D'une certaine façon, c'est pour moi l'occasion de partager avec lui, à posteriori, un sentiment que je n'avais pas analysé jusqu'ici, qui est un profond respect pour le milieu ouvrier."

Sortie le mercredi 8 novembre 2017
(France - 2017)
durée 91 mn

Distributeur :
DESTINY Films

par Viviane Dagory

publié le 06/11/2017 à 08h39

LES RÉACTIONS

Vous souhaitez réagir ? [ajoutez votre commentaire !](#)

LOISIRAMAG.FR VOUS PERMET

dans le Guide

- > ajouter un lieu,
- > mettre en avant un lieu.

dans l'Agenda

- > annoncer un événement,
- > mettre en avant un événement.

ARTICLES RÉCENTS

Art & Culture

"Lyon sur le divan"

Cinema

Sortie cinéma : "Les Conquérantes" de Petra Volpe

Livres-CD-DVD

85 astuces pour jongler de tête avec les chiffres : "CALCULATRIX"

TV

La Galerie France 5 ; "Le Faussaire de Vermeer"

Tourisme

Journées Nationales de l'Architecture

Gastronomie

La Semaine du Goût@

Sports

Raid des Alizés - Martinique 2017

Tendances

Les papiers peints photo, une décoration de goût pour la cuisine

Concours

Appel à candidatures Fondation Kenza-Institut de France

EMPOISONNEMENTS

Amiante, pesticides : « On ne peut pas avoir le droit de tuer impunément derrière les portes des usines »

par [Nolwenn Weiler](#) - 3 novembre 2017

Ouvriers de l'amiante, salariés d'usine agro-alimentaire ou agriculteurs, ils sont tombés malades suite à leur empoisonnement sur leur lieu de travail. Dans les salles à partir du 8 novembre, un documentaire, *Les sentinelles*, raconte leur combat pour faire interdire l'amiante, l'exposition aux pesticides ou obtenir réparation de la part des industriels qui les ont intoxiqués, le plus souvent en toute connaissance de cause. *Bastamag* s'est entretenu avec son réalisateur Pierre Pézerat, par ailleurs fils d'Henri Pézerat, toxicologue qui révéla le scandale de l'amiante.



Basta ! : Votre documentaire s'intitule [Les sentinelles](#). Pourquoi ?

Pierre Pézerat : Quand le flochage d'amiante a commencé à tomber à Jussieu, et que des chercheurs ont été atteints de maladies, Henri Pézerat a aussitôt pensé aux ouvriers qui avaient été en contact permanent avec cet amiante, se disant qu'ayant été davantage exposés que les chercheurs, ils devaient avoir développé encore plus de maladies, et sans doute plus gravement. C'est ainsi que la mobilisation contre l'amiante a pu prendre de l'ampleur et mener à son interdiction.

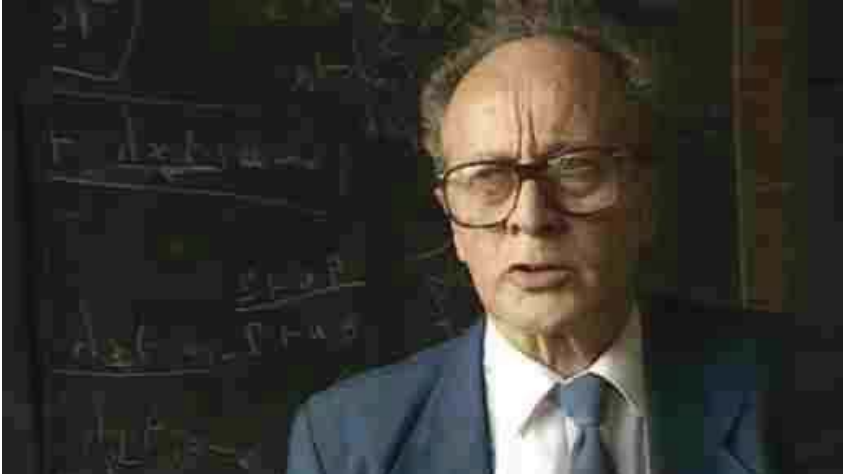


Les ouvriers sont des sentinelles du milieu environnemental : à chaque fois qu'il y a un empoisonnement derrière un poste de travail, on peut être sûr que quelques années plus tard, il y en aura parmi le reste de la population. Le dossier des pesticides l'illustre très bien. Les maladies professionnelles donnent l'alerte d'un empoisonnement bien plus large. Raison de plus pour aller déterrer les atteintes à la santé qui restent cachées dans le monde du travail.

Dans votre film, une veuve de victime de l'amiante déclare : « Il savait que c'était dangereux, mais il fallait bien manger. » Certains ouvriers ont pourtant décidé que ce n'était plus possible de payer ce prix là. Ils ne veulent plus sacrifier leur santé pour avoir du travail...

Mon père a longtemps été perçu comme quelqu'un de dangereux par les syndicats. Josette, leader CGT chez Amisol ([usine](#) de fabrication de matelas, tresses et bourrelets à base d'amiante) raconte à quel point elle et ses collègues regardaient ce chercheur parisien avec méfiance, voire avec mépris. Car ce qui était important pour elles, et pour leur syndicat, c'était de conserver leur emploi.

Henri Pézerat leur a toujours répondu que, avant de se soucier d'emploi et de salaires, il fallait se soucier des conditions de travail, parce que là, c'était leur vie même qui était en jeu. C'est un vrai retournement de stratégie par rapport aux habitudes des luttes menées par les salariés ; et ce retournement n'est pas du tout facile à opérer. Pour l'amiante, tout a basculé après son interdiction en 1997. Les salariés n'avaient plus peur de perdre leur travail. Ils ont adhéré aux associations, ont fait des examens médicaux...



Henri Pézerat

Vous montrez que c'est en luttant ensemble que les ouvriers recouvrent leur dignité...

Prenons les salariés de chez [Triskalia](#), qui ont été intoxiqués par des pesticides pulvérisés sur des céréales : ils ont été traités comme des chiens, et ont retrouvé leur dignité d'humains en luttant. Quand on est ensemble, on se rend compte que l'on a des points communs : cette façon, notamment, dont on se sent individuellement attaqué dans ce qu'on est, dans sa chair. Les autres apportent un réconfort affectif et humain indispensable. Tout seul, c'est trop dur.

Prenons par exemple les convocations pour les reconnaissances en maladie professionnelle : on fait face, seul, à trois médecins experts qui essaient de vous coincer, en vous faisant passer soit pour quelqu'un qui veut récupérer de l'argent, soit pour une personne psychologiquement fragile. Ce sont des moments très difficiles, et très perturbants pour les malades, qu'ils soient salariés ou agriculteurs indépendants. Ils sortent parfois en se demandant s'il n'y a pas un soupçon de vérité dans ce que sous-entendent les médecins conseils. Sans le collectif, ces moments sont insupportables.



Josette Roudaire, ancienne ouvrière Amisol

Du point de vue du rapport de force ensuite, les victimes sont beaucoup plus efficaces quand elles se regroupent : elles ont un pouvoir de mobilisation médiatique très important, et la possibilité de saisir des avocats. Ajoutons que les actions collectives ne sont pas simplement plus efficaces politiquement, elles apportent aussi des moments de bonheur.

Cela m'a surpris lors de l'assemblée générale de l'[association Henri Pézerat](#), qui réunit divers collectifs de défense de la santé au travail : tout le monde est là pour évoquer des sujets révoltants et des histoires dramatiques, mais il y a de la joie à être là tous ensemble. S'extraire de la tristesse ensemble aide aussi à recouvrer sa dignité.



Paul François, agriculteur ayant intenté un procès à Monsanto suite à un empoisonnement avec des pesticides

Jamais un dirigeant d'entreprise ne s'est présenté face aux victimes de l'amiante, regrette Me Lafforgue dans votre documentaire. L'avocat explique que c'est très difficile pour les victimes de ne pas avoir d'interlocuteur. Et qu'elles s'impatientent de voir cette affaire arriver au pénal...

Jusqu'à présent, tout s'est joué au civil, devant les tribunaux des affaires de sécurité sociale ([Tass](#)). C'est une première étape, qui embête les employeurs, obligés de contribuer aux fonds d'indemnisation des victimes. Mais c'est insuffisant. Au Tass, on fait face aux avocats des firmes mais il n'y a pas les

responsables. C'est complètement dépersonnalisé, contrairement à la justice pénale où quelqu'un est personnellement mis en cause. Les victimes veulent que les responsables répondent de leurs actes face à elles, elles ont besoin de les voir s'exprimer, besoin aussi de les voir attaqués par leur avocat.

Le passage au pénal, c'est aussi ce qu'il y aurait de plus efficace pour faire changer les pratiques des industriels. Passer à la barre leur ferait très peur ; bien plus que de passer devant le Tass ou de donner de l'argent. Cela dit, la possibilité qu'un procès pénal ait lieu ne cesse de s'éloigner. Des mises en examen ont été annulées, des poursuites arrêtées, le pôle santé publique à Paris, où sont centralisés les dossiers amiante, ne compte plus que deux juges.... Il y a vraiment une volonté politique, en France, de ne pas toucher aux intérêts des industriels.

Les ordonnances signées par Emmanuel Macron portant sur la réforme du code du travail renforcent-elles cette impunité ?

La plupart des salariés qui travaillent sur ces questions de santé sont membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), seul espace où l'on pouvait discuter de santé au travail, et faire changer les choses. Les CHSCT ont permis à des ouvriers de développer des tas de compétences, mais aussi de financer des expertises indépendantes sur la mesure de la qualité de l'air, ou d'autres sujets liés à la santé des travailleurs. La suppression de ces enquêtes va faire disparaître la preuve qu'un milieu de travail peut être toxique. Les CHSCT, c'était vraiment une bonne réforme de la gauche. C'est un scandale de les supprimer, et je m'étonne de l'indifférence incroyable face à la disparition de cet outil.

Vous montrez dans votre documentaire que pour chaque polluant, l'histoire semble se répéter. Pourquoi ?

Amiante, pesticides, nucléaire... c'est toujours la même histoire : au nom du profit, on se donne le droit de tuer ou d'empoisonner, en brandissant la pancarte de la sauvegarde de l'emploi. La sauvegarde de l'emploi, c'est vraiment un parement pour déguiser la volonté de faire davantage de profit. La preuve : sur le dossier amiante, les industriels savaient depuis longtemps quels matériaux de substitution utiliser. Simplement, cela coûtait 30% de plus. Ils ont donc préféré continuer à empoisonner sciemment les ouvriers.

Le chantage à l'emploi est pratiqué par les industriels, mais aussi par les pouvoir publics. Et c'est dans la tête de tout le monde : sans emploi, on n'est rien. Les salariés sont vraiment pris en otage. Chez Triskalia, par exemple, il y a plein de gens malades, mais ils ne disent rien parce qu'ils ont peur de perdre leur travail. Ils sont prisonniers ; et pour les aider à se libérer, il faut faire pression depuis l'extérieur et faire en sorte que ces empoisonnements cessent ou pour le moins diminuent. Il faut que la société s'en mêle. Qu'elle dise haut et fort que l'on ne peut pas avoir le droit de tuer impunément derrière les portes des usines.

Les syndicats doivent également se mobiliser plus fortement. Ils ne sont pas toujours au clair, c'est le moins que l'on puisse dire, avec la défense des salariés victimes d'empoisonnement au travail. Je comprends bien qu'il faille négocier, ou plutôt « se concerter » avec la direction, comme ils aiment le dire. Mais les atteintes à la santé des salariés doivent être une ligne rouge. D'abord, on arrête les atteintes, après on discute.

Propos recueillis par Nolwenn Weiler

Photo de Une : CC Murray Williams

Cet article vous a intéressé ? Basta ! a besoin de ses lecteurs pour poursuivre son travail, faites un don sur bastamag.net.

Basta ! (<http://www.bastamag.net>) est un site d'information indépendant sur l'actualité sociale et environnementale. Constitué d'une équipe de journalistes et de militants associatifs, Basta ! contribue à donner une visibilité aux enjeux écologiques, aux actions citoyennes, aux revendications sociales, aux mouvements de solidarité et aux alternatives mises en œuvre.

AlloDocteurs.fr
Recherche

Mon compte
Recherche

J'ai mal Maladies Se... Sexe Alimentation Bien-être Grossesse Vos questions Blogs Forum Émissions
/ Bien-être - Psycho / Environnement et santé / Pesticides

Entretien avec Pierre Pézerat, réalisateur des "Sentinelles"

Les Sentinelles, documentaire sorti en salles le 8 novembre, retrace le parcours d'ouvriers et de paysans intoxiqués par l'amiante ou les pesticides. Rencontre avec son réalisateur, Pierre Pézerat.

Par Maud Le Rest
Rédigé le 09/11/2017

En février 2012, la justice a reconnu Monsanto coupable de l'intoxication de Paul François.

Partager Twitter Partager Email Réagir

Pierre Pézerat, fils du chercheur au CNRS Henri Pézerat, qui a mis au jour la toxicité de l'amiante dans les années 1970, livre son premier documentaire pour le cinéma, *Les Sentinelles*, en salles mercredi 8 novembre. Il a recueilli le témoignage de victimes de l'amiante et des pesticides, et relate leur lutte pour la reconnaissance de leurs maladies professionnelles. Un véritable parcours du combattant qui n'aboutit pas toujours, et qui pose question. Les responsables de la catastrophe de l'amiante et des pesticides seront-ils un jour punis ? A l'occasion de la sortie de son film, Pierre Pézerat a répondu à nos questions.

A lire aussi : "Les Sentinelles", des hommes contre des multinationales"

L'actu à la une

Le chirurgien qui dédicait les foies au laser

Un bébé naît avec le cœur hors de la poitrine

"Peut-on guérir du diabète ?" : voir ou revoir l'émission

Parents, attention aux "piles bouton" !

Besoin d'un conseil médical ?

Nos médecins partenaires répondent à vos questions immédiatement 24h/24

Tapez ici votre question...

ENVOYER MA QUESTION

AlloDocteurs.fr
Recherche

Mon compte
Recherche

J'ai mal Maladies Se... Sexe Alimentation Bien-être Grossesse Vos questions Blogs Forum Émissions
/ Bien-être - Psycho / Environnement et santé / Pesticides

Entretien avec Pierre Pézerat, réalisateur des "Sentinelles"

Les Sentinelles, documentaire sorti en salles le 8 novembre, retrace le parcours d'ouvriers et de paysans intoxiqués par l'amiante ou les pesticides. Rencontre avec son réalisateur, Pierre Pézerat.

Par Maud Le Rest
Rédigé le 09/11/2017

En février 2012, la justice a reconnu Monsanto coupable de l'intoxication de Paul François.

Partager Twitter Partager Email Réagir

Pierre Pézerat, fils du chercheur au CNRS Henri Pézerat, qui a mis au jour la toxicité de l'amiante dans les années 1970, livre son premier documentaire pour le cinéma, *Les Sentinelles*, en salles mercredi 8 novembre. Il a recueilli le témoignage de victimes de l'amiante et des pesticides, et relate leur lutte pour la reconnaissance de leurs maladies professionnelles. Un véritable parcours du combattant qui n'aboutit pas toujours, et qui pose question. Les responsables de la catastrophe de l'amiante et des pesticides seront-ils un jour punis ? A l'occasion de la sortie de son film, Pierre Pézerat a répondu à nos questions.

A lire aussi : "Les Sentinelles", des hommes contre des multinationales"

L'actu à la une

Le chirurgien qui dédicait les foies au laser

Un bébé naît avec le cœur hors de la poitrine

"Peut-on guérir du diabète ?" : voir ou revoir l'émission

Parents, attention aux "piles bouton" !

Besoin d'un conseil médical ?

Nos médecins partenaires répondent à vos questions immédiatement 24h/24

Tapez ici votre question...

ENVOYER MA QUESTION

Comment vous est venue l'idée de faire ce film ?

J'ai rencontré les personnages de mon film, Josette Roudaire, Jean-Marie Birbès et Paul François pendant les assemblées générales de l'association *Henri Pézerat* [du nom de son père, décédé en 2009]. J'ai été impressionné par leur stature intellectuelle et morale. Ils avaient un discours empreint de sens de la justice et de dignité. Ce sont des gens simples dont la vie a été bouleversée, et ils ont dû prendre un nouveau chemin. Josette et Jean-Marie, par exemple, se sont battus pour défendre leur santé après avoir travaillé des années dans l'amiante, et ils ont attaqué ceux qui les ont empoisonnés. Paul, lui, a dû complètement changer de paradigme agricole : après avoir été intoxiqué aux pesticides, il a remis en cause tout ce en quoi il croyait. Tous les trois étaient peu connus, et j'ai pensé qu'il fallait dresser leur portrait.

Leur point commun, c'est qu'ils ont connu mon père, Henri Pézerat. Il est intimement lié à chacune de leurs histoires. C'est comme ça que s'est construit le film.

Le combat de votre père a-t-il participé d'une prise de conscience globale des dangers de l'amiante et des pesticides ?

Henri Pézerat était un artisan du combat contre l'amiante. Il a mis sa compétence scientifique au service des victimes, ce qui leur a servi dans leur combat juridique. Il leur a aussi permis d'attaquer les industriels au pénal. Au contact de Paul François, il a pris la mesure du danger des pesticides et de la catastrophe annoncée. C'est lui qui a suggéré à Paul d'attaquer *Monsanto*. En ce sens, oui, il a aidé l'opinion publique à se rendre compte du danger que représentent ces substances.

Pensez-vous que les *Monsanto Papers*, révélés par *Le Monde*, aident à leur tour à cette prise de conscience ?

Nouvelle gamme Performance pro. Appel, SMS, MMS, illimités : Voir conditions
En Europe comme en France

Publicité

S'il suffisait de dénoncer la complicité entre les experts et les multinationales pour que l'opinion publique s'en rende compte, ce serait trop facile ! Mon père aimait dire qu'il n'y a pas qu'une seule vérité scientifique. Par exemple, si l'on veut prouver qu'un cancer a été provoqué par une molécule chimique spécifique, il faut réussir à trouver la signature de l'agent cancérigène dans la tumeur. Pour cela, il faut réaliser une enquête épidémiologique. C'est complexe, cher et long. Les experts de la Sécurité sociale et de la Mutualité sociale agricole, par exemple, exigent un lien direct entre le produit

Service proposé par Renault

En décembre uniquement, pour l'achat d'une Renault MEGANE neuve. Reprise +4000 €

GRAND LOTO DE NOEL 20

La cagnotte LOTO est à min. 20 M d'€ le Vendredi 22 Décembre ! Un Noël exceptionnel

Revoir les émissions

100% psycho-sexe
Le blog du Dr Tourmente

Le Blog Hormones -

Monsanto a acheté des experts pour qu'ils cachent la toxicité de ses produits, ce qui montre que la firme était au courant de cette toxicité. Elle a réussi à instiller une culture du doute au sein du grand public, et son pouvoir juridique et économique est tel qu'il est très difficile de se mobiliser contre elle.

La Commission européenne finira-t-elle par interdire le glyphosate ?

Ce qui est sûr, c'est que s'il est interdit, un autre produit viendra aussitôt le remplacer. Il sera nouveau, donc sa toxicité ne sera pas encore prouvée. Au final, on n'aura rien gagné. Et en France, je ne pense pas qu'on soit prêt pour une agriculture sans glyphosate. Il faudrait former les paysans à l'agriculture biologique, et mettre une nouvelle politique agricole en chantier.

Comment se fait-il qu'on ait mis autant de temps à parler des dangers de l'amiante ? Votre père a alerté les pouvoirs publics dès les années 1970, mais les premiers scandales n'ont éclaté que 20 ans plus tard.

Il y a deux périodes clés dans le combat contre l'amiante. En 1977 d'abord, on a interdit le flocage (la projection de fibres). Cette année-là, la justice a reconnu pour la première fois une maladie professionnelle liée à l'amiante : l'asbestose encombrante des poumons. Néanmoins, elle n'a pas établi de relation entre amiante et cancer. Le taux de mortalité lié à l'amiante n'était donc, à cette époque, pas très important, ce qui a permis aux industriels de continuer à en utiliser.

Le coup magistral des défenseurs de cette substance, ça a été la création du Comité permanent amiante en 1982, auquel ont participé des médecins. Cette organisation a mis sous le tapis toutes les affaires concernant sa toxicité. Finalement, c'est une action en justice des travailleurs exposés qui a permis son interdiction finale en 1997.

Pourquoi les récents procès contre l'amiante n'aboutissent-ils pas ?

Tout se passe au pénal, et jamais un industriel ne s'est présenté en personne devant un tribunal. Le dialogue est au point mort. Par ailleurs, le pôle Santé du ministère de la Justice est constitué de deux juges, qui sont très frileux sur ces sujets. Ils ne veulent pas attaquer des personnes physiques. C'est aussi parce qu'il existe un certain nombre de pressions politiques, et que l'opinion publique est peu sensible à ces sujets. Le dossier de l'amiante n'est jamais sur le dessus de la pile. La pression a beaucoup baissé depuis les années 1990, et les acteurs de la lutte sont plus vieux, ou décèdent.

Boris Hansel
Cholestérol, diabète, chronique du handicap
L'impossible n'existe pas !
Tous les blogs

S'abonner à la newsletter
Allodocteurs.fr

Votre email

Allô Docteurs
280 336 mentions J+1
J'aime cette Page

Soyez le premier de vos amis à aimer ça

Comité permanent AMIANTE
Faites votre demande de devis pour l'un de nos garanties santé et forfait de transport. Laissez-les !
EN SAVOIR PLUS





internet

Les Sentinelles

LES SENTINELLES

91 minutes | Couleur

SÉANCES



Le combat du toxicologue Henri Pézerat aux côtés des victimes de l'amiante et des pesticides pour faire juger les responsables. Le récit édifiant d'une lutte de longue haleine par ses principaux protagonistes. Révoltant.



amiante, Environnement, Henri Pézerat,
Monsanto, pesticides, Travail

Réalisateur

Pierre Pézerat

Date de sortie

08/11/2017

Genre

Film documentaire

Nationalité

France

Distribution

Destiny Films

Classification

Tous publics

BANDE-ANNONCE

PLUS D'INFOS

VOIR LE GÉNÉRIQUE

VOIR TOUT LE CASTING

Critique de la rédaction



Pierre Pézerat raconte le combat que mena toute sa vie durant son défunt père, le chercheur en toxicologie Henri Pézerat, pour alerter sur la dangerosité de l'amiante et des pesticides et aider les victimes à faire valoir leurs droits face à la justice. Ces combats nous concernent tous, puisque les produits chimiques qui contaminent les ouvriers et agriculteurs placés en première ligne, « sentinelles » du milieu environnemental à leur corps défendant, finissent ensuite dans nos maisons et nos assiettes. Humble contribution à l'élargissement de la prise de conscience, le documentaire de Pierre Pézerat donne la parole à ces veilleurs, victimes devenus résistants, qui nous transmettent l'histoire de la lutte de longue haleine qu'ils ont dû mener pour être informés, pour convaincre leurs collègues puis obtenir réparation face à des entreprises assez puissantes pour semer le doute en organisant la désinformation. Si le collectif qu'ils ont créé, Travail Santé Environnement, a obtenu l'interdiction de l'amiante en 1997, nombre de pesticides courent toujours. Le jour de la sortie du film, les députés européens sont d'ailleurs appelés à statuer sur la reconduction de l'autorisation du glyphosate pour les dix ans à venir. Le combat continue...

F.L.

LES VIDÉOS DU FILM



VOIR TOUTES LES VIDÉOS

LES PHOTOS DU FILM



Pierre Pézerat : "Les industriels se sont dotés d'armes de désinformation."



LA MIDINALE PIERRE PEZERAT RÉALISATEUR DE LES SENTINELLES (EN SALLES LE 8 NOVEMBRE)

Accueil | Par Pierre Jacquemain | 8 novembre 2017

Realisateur d'un documentaire poignant (et révoltant) sur les maladies professionnelles liées à l'amiante et aux pesticides, Pierre Pézerat était notre invité de la Midinale.

Vos réactions (1)    

REGARDS PARTENAIRE



DÉCLARAMA

Jean-François Copé
« Rejoindre Macron pour faire une politique de droite, je ne vais pas vous dire que c'est incohérent. » (Libération, 20/11/2017)



L'HUMEUR DE FRED SOCHARD

RADIOS

: nos émissions
radio★ / [replay radio](#) / [C'est ma planète](#)

C'est ma planète. "Les Sentinelles" : un film sur les lanceurs d'alerte

Les lanceurs d'alerte environnementale sont un peu des héros du quotidien : on les retrouve en tête d'affiche d'un film de Pierre Pézerat qui s'intitule "Les Sentinelles".



Mis à jour le 08/11/2017 | 13:50
publié le 08/11/2017 | 13:50



LA NEWSLETTER ACTU

7h30 Nous la préparons pour vous chaque matin

OK



Josette Roudaire, ancienne ouvrière de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). (CAPTURE D'ÉCRAN "Les Sentinelles")

Le Film *Les Sentinelles* sort mercredi 8 novembre. Un film documentaire où les lanceurs d'alerte environnementale sont un peu des héros du quotidien.



S'ABONNER



Podcast via iTunes



Podcast via RSS



"Je me rendais bien compte que le gamin avait du talent" : le jour où John McEnroe est entré dans la cour des grands



QUIZ. Donald Trump a-t-il vraiment prononcé ces phrases chocs depuis son élection à la Maison Blanche ?



"Un lionceau, ça ne vaut pas une fortune" : comment des particuliers parviennent à dénicher des fauves au marché noir



On y suit le combat de plusieurs "sentinelles", celles qui montent la garde sur l'état de notre environnement et de notre société. On découvre ainsi Josette Roudaire, une ouvrière de l'ancienne usine Amisol à Clermont Ferrand, où elle a travaillé pendant des années dans des ateliers de tissage de fibre d'amiante. Tout comme Jean-Marie Birbès, ancien ouvrier d'Eternit dans le Tarn. Tous deux délégués CGT, ils évoquent les difficultés qu'ils rencontrent pour dénoncer leurs conditions de travail, le risque sanitaire de l'amiante pourtant déjà renseigné dès la fin de la guerre. Mais aussi le chantage à l'emploi opéré par leur employeur. Pourtant, à force d'aller aux enterrements de leurs collègues, ils décident quand même de se battre et créent les premières associations en France de victimes de l'amiante. Malgré leur bataille, ces dernières n'ont jamais obtenu de procès au pénal.

Des combats parallèles

Pierre Pézerat, le réalisateur, a choisi de filmer d'autres victimes de leur travail. Paul François, l'agriculteur de Charente victime d'une intoxication au Lasso, un désherbant de Monsanto aujourd'hui interdit en France. Il a créé l'association Phyto-victimes qui rassemble aujourd'hui de nombreux agriculteurs victimes des pesticides. Tout comme les trois salariés de l'usine Nutréa Triskalia en Bretagne intoxiqués par des céréales sur lesquelles avaient été pulvérisés des produits chimiques pour les conserver. Leur témoignage est effrayant sur les symptômes dont ils sont victimes et sur les conséquences de la consommation de ses céréales par les animaux d'élevage. Leur combat est plus récent que celui des victimes de l'amiante, mais résonne de la même façon.

Un hommage à Henri Pézerat

Le point commun de ces combats est Henri Pézerat, le père du réalisateur, mort en 2009. Ce toxicologue, chercheur au CNRS, fut le premier à avoir alerté le grand public sur les dangers de l'amiante dès les années 1980. Le film rappelle d'ailleurs que c'est parce qu'il travaillait à l'université de Jussieu à Paris et que des enseignants lui ont demandé de se renseigner sur des fibres blanches qui tombaient de leur plafond qu'il s'est penché sur la question. Et qu'il est allé à la rencontre des salariés des usines d'amiante pour les informer des risques. Un des premiers lanceurs d'alerte français à qui ce film, et donc son fils, rendent hommage.



Journal de 12h30 par Nathalie Lopes, Yassine Bouzar, Antoine Mercier, Anne Fauquembergue et Rédaction

tous les jours de 12h30 à 12h55



26min

Inauguration du Louvre Abu Dhabi, un "musée universel"

08/11/2017



PODCAST



EXPORTER



Emmanuel Macron dans les Emirats pour l'inauguration du Louvre Abu Dhabi, présenté comme un musée universel. Jean Christophe Brianchon l'a visité pour nous. Analyse de Nathanaël Charbonnier

Donald Trump en Chine Le président américain tente de forger un front uni contre les ambitions nucléaires de la Corée du Nord.

Correspondance de Dominique André

Les Catalans appelés à la grève par une intersyndicale qui réclament la libération de leurs dirigeants indépendantistes détenus.

Nous serons en ligne avec Marie Pierre Vérot

Après la décision de Nicolas Hulot de reporter "au plus tard" à 2035 l'objectif de réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité française. Le député écologiste Yannick Jadot accuse le ministre de reprendre "les arguments éculés de l'industrie nucléaire" Nous l'entendrons

Les paradise Papers du jour... Le nom du milliardaire Bernard Arnault, apparait dans les documents du cabinet offshore Appleby épluchée par la cellule investigation de Radio France.

 Le direct

Une innovation pour le direct social : avec un petit décodeur, j'ai pu lire des messages deux fois plus longs, jusqu'à 280 caractères.

Lise Verbeke nous expliquera les raisons de cette mutation.

L'invité de la séquence interview Pierre Pézerat, auteur d'un documentaire intitulé "Les Sentinelles" sur les victimes de l'amiante et des pesticides.

À découvrir

- Le métier de restaurateur. La restauration d'urgence : le séisme des Abruzzes
- Nuit du patrimoine - Entretien 3/3 avec Gaël Robin
- Tribune de Paris - L'exploitation du patrimoine naturel et monumental de la France
- Le secret professionnel de l'inauguration du Centre Pompidou

Tags :

actualité

journaux

Architecture

Les journaux de France Culture

L'équipe

Journaliste

Antoine Mercier, Anne Fauquembergue, Rédaction

Avec la collaboration de

Martin Desclozeaux

Production

Nathalie Lopes, Yassine Bouzar

De cause à effets, le magazine de l'environnement par Aurélie Luneau

le dimanche de 16h à 17h



59min

Quand le monde du travail tue...

19/11/2017



PODCAST



EXPORTER



Amiante, pesticides, perturbateurs endocriniens..., la liste des produits responsables de maladies graves ne cessent de s'allonger, faisant du siècle passé et de celui en cours le temps de combats engagés par des victimes pour faire reconnaître certaines maladies professionnelles... Mais à quel prix ?



Des personnes manifestent le 13 octobre 2007 à Paris, pour une meilleure indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, et contre les franchises médicales. • Crédits : VINCENT NGUYEN - AFP

Émission en partenariat avec le service [Planète-Sciences](#) du Monde

À l'occasion de la publication du livre de **Paul François** "Un paysan contre Monsanto", paru chez Fayard, nous allons explorer les arcanes de cet univers, les moyens d'action des alerteurs, les réactions et prises de position des décideurs, la place de la justice dans ces mondes professionnels qui, au mieux rendent malade, au pire tuent !

Et pour en parler, nous sommes avec **Paul François**, agriculteur intoxiqué au Lasso



Et pour en parler, nous sommes avec Paul François, agriculteur mexicain du Languedoc, entré en lutte contre Monsanto et sorti vainqueur du combat, et Pierre Pézerat, réalisateur et fils du chercheur Henri Pézerat à qui l'on doit l'interdiction de l'amiante en France.



La phrase de nos invités

“ Paul François : " Cela paraît impossible jusqu'au moment où on le fait " Nelson Mandela.

“ Pierre Pézerat : "Lève-toi et marche"

Conseil de lecture :

- Philip Meyer, Le fils, de Albin Michel, 2014

Vaste fresque de l'Amérique de 1850 à nos jours, Le Fils de Philipp Meyer, finaliste du prestigieux prix Pulitzer 2014, est porté par trois personnages, trois générations d'une famille texane, les McCullough, dont les voix successives tissent la trame de ce roman exceptionnel.

Liens

- L'association Phyto-Victimes, créée le 19 mars 2011 par des professionnels du monde agricole qui ont été confrontés brutalement à deux constats : les pesticides employés dans le cadre de leurs métiers avaient causés des dégâts importants et irréversibles sur leurs santé, et la reconnaissance en tant que victimes des pesticides ne pouvait s'obtenir sans une vraie bataille judiciaire.
- L'association Justice pesticides dédiée aux victimes des pesticides elle a pour objet de mettre à la disposition de tous, en particulier des victimes de pesticides, quels que soient leur nationalité et leur statut (voisins, agriculteurs, collectivités locales, scientifiques etc.) l'ensemble des affaires juridiques concernant les pesticides dans le monde [...]
- Le site du film Les Sentinelles.

Le dossier du journal Le Monde sur *Les Monsanto papers* :

- Le premier article paru dans *Le Monde* en mars 2017 lorsque l'affaire des *Monsanto papers* éclate, Ce que les « Monsanto Papers » révèlent du Roundup, 19 mars 2017.
- En juin 2017, Stéphane Foucart et Stéphane Horel publient en deux volets dans *Le Monde* la première conclusion de leur enquête sur les *Monsanto papers* : « **Monsanto**

menée la première confrontation de leur enquête sur les « Monsanto papers » : la guerre du géant des pesticides contre la science et « Monsanto papers » : la bataille de l'information, où ils démontrent comment pour sauver le glyphosate, la firme a entrepris de nuire par tous les moyens à l'agence des Nations unies contre le cancer, qui a classé son produit phare cancérigène.

- Article du Monde de Stéphane Horel et Stéphane Foucart montrent comment la puissante firme américaine a fait paraître des articles coécrits par ses employés et signés par des scientifiques pour contrer les informations dénonçant la toxicité du glyphosate. « Monsanto papers », désinformation organisée autour du glyphosate, le 4 octobre 2017.
- Article du Monde dans lequel Stéphane Horel et Stéphane Foucart expliquent comment pour contrer le soupçon qui entoure le glyphosate, son produit-phare classé « cancérigène probable », la firme américaine interfère auprès des organismes de réglementation, « Monsanto papers », les agences sous l'influence de la firme, le 5 octobre 2017.

Revue de presse

- Des chercheurs du CNRS ont réussi à décrire les bases de la linguistique des **primates**. En étudiant leurs différents types d'appel, ces linguistes et primatologues ont trouvé la clé du langage des singes qui permet de mieux comprendre ce qu'ils se racontent... Un langage qui serait plus simple que celui de l'Homme, mais riche de compétences linguistiques étonnantes. À lire sur le site Futura Planète (un article de Marie Céline Jacquier).
- Du côté du Moyen-Orient où en est la culture biologique ? C'est ce que Marie Audinet a décidé de faire. Munie d'un appareil photo Nikkormat, elle propose un premier reportage sur le développement de la permaculture du côté de Marda, en Palestine, dans une plantation d'oliviers où on découvre la difficulté du marché bio, certes, mais les astuces de développement imaginées par ses promoteurs, et la permaculture qui se transforme en une voie vers l'autonomie alimentaire. À découvrir sur Colibris le Mag ! et sur le site de la photographie

Le PLUS et le MOINS

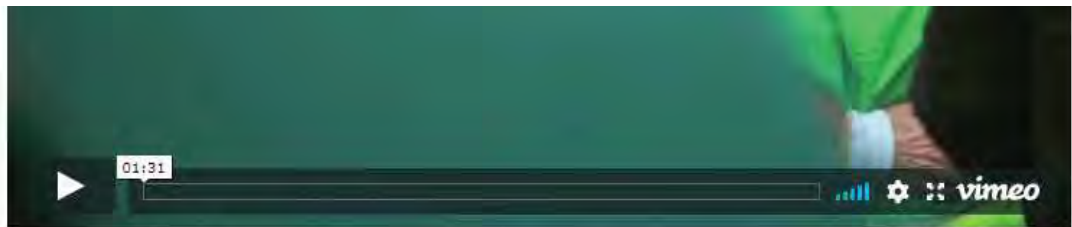
LE MOINS : Le CVM, véritable danger.

Le CVM, chlorure de vinyle monomère, un plastique cancérigène connu et reconnu, et que l'on retrouve dans des kilomètres de canalisations d'eau. Une eau qui dessert près de 600.000 personnes en France, et donc dangereuse pour la santé. À lire l'enquête menée en Anjou par Lorène Lavocat pour Reporterre.fr (31/10/2017)

LE PLUS : « Irrintzina », le cri de la génération climat !

Un film qui raconte l'engagement de militants contre le changement climatique et la construction de ce mouvement de résistance civile, médiatique et alternatif, l'histoire d'alerteurs non violent, du fauchage des chaises des agences de la BNP Paribas au blocage du sommet des pétroliers off-shore de Pau. En salle depuis le 8 nov. Article de Simon Gouin sur bastamag.net (08/11/2017)





Les Echos de la terre

En partenariat avec le service Planète-Science du Monde, c'est **Pierre Vinour**, producteur du film "Sans Adieu", qui nous entraîne dans les derniers vestiges d'un monde suspendu, en Auvergne, au Forez où le photographe Christophe Agou a, de 2002 à 2015, posé sa caméra au gré de ses retours sur cette terre d'enfance. Un film rare, au plus près de l'isolement de ces petits exploitants de montagne, de ces forçats de la terre, un documentaire d'une sensibilité et d'une force émotionnelle que vous ne pouvez pas rater !



Revue de web sur l'environnement

Pour suivre l'actualité environnementale au fil des jours, consultez l'univers Netvibes d'Anne Gouzon de la Documentation de Radio France (Utilisez de préférence Firefox ou Google chrome) [Netvibes - L'ACTUALITÉ ENVIRONNEMENTALE](#)

Découvrez aussi des initiatives écolos et solidaires sur son [Twitter : Initiavertes](#)



Bibliographie



Un paysan contre Monsanto

Paul François et Anne-Laure Barret
Fayard, 2017



La science agricole



La science asservie
Annie Thébaut-Mony
La Découverte, 2014

VOIR PLUS

Intervenants

Paul François

agriculteur charentais, président de l'association Phyto-Victimes, auteur de « Un paysan contre Monsanto »

Pierre Pézerat

réalisateur, documentariste

Pierre Vinour

réalisateur, scénariste, musicien et producteur

LE DIRECT



LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS

lundi 6 novembre 2017

Glyphosate, what is that ?

▶ 43 minutes

(RÉ)ÉCOUTER



A quelques jours du nouveau vote de la Commission européenne sur le renouvellement de l'autorisation du glyphosate, retour sur ce produit, agent actif du

Retrouvez aussi le meilleur



Pour s'abonner saisissez votre adresse email

Invités :

- Pierre Pezerat, réalisateur du documentaire *Les Sentinelles*
- Audrey Pulvar, journaliste, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)
- Paul François, paysan, auteur de *Un paysan contre Monsanto* (Fayard)

Programmation musicale :

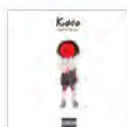
- Rod STEWART - "Da ya think i'm sexy"
- FOREVER PAVOT - "La soupe à la grolle"
- Jessie REYEZ - "Figures"

Programmation
musicale

Rod STEWART
Da ya think i'm sexy?
1978



FOREVER PAVOT
La soupe à la grolle
2017



JESSIE REYEZ
Figures
2017

À L'ANTENNE

- 0h55 : L'HEURE BLEUE
à venir : Littérature avec
Pierre Michon



LE DIRECT

L'équipe

Laurent Goumarre

Producteur

Valli

productrice, animatrice

Benoit Lagane

Christophe Bourseiller

A (RÉ)ÉCOUTER



22h04

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS
Thriller et violons avec
Thierry Klifa et Rachid
Hami (et ses jeunes
acteurs)



Stéphane Leguennec Réalisateur

Jérôme Boulet Réalisateur

Juliette Médevielle Assistante réalisatrice

Marion Guilbaud Programmatrice des lives

Jean-Baptiste Audibert Programmateur musical

Virginie Rouzic Attachée de Production

Corinne Valente Attachée de production

Yannaï Plettener Stagiaire

LE JOURNAL DE 23h
Le journal de 23h
23h

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS
Glyphosate, what is that ?
23h16

LA CHRONIQUE DE CHRISTOPHE
BOURSEILLER
23h17

PLUS D'ÉMISSIONS À (RÉ)ÉCOUTER >

Mots-clés : [Culture](#) [Monsanto](#) [environnement](#) [pesticides](#)

Suivre l'émission [Sur Twitter](#) [Sur Facebook](#)

Nous contacter [Contact](#)

(RÉ)ÉCOUTER LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS [Voir plus](#)

Thriller et violons avec
Thierry Klifa et Rachid
Hami (et ses jeunes
acteurs)

Révolution(s), de 1917 à
2017

Anticipation, polar et
braquage : Deon Meyer,
Troukens et Bardet

Ce contenu n'est pas ouvert aux commentaires.

A VOTRE ÉCOUTE

Intervenez !

Venez à la Maison de la radio afin
d'échanger avec nous sur votre relation à
France Inter. Cet échange nous permettra
de bien cerner vos usages et les
moments pendant lesquels vous nous
écoutez.

JE M'INSCRIS

Trouver la fréquence
FM de ma ville

RECHERCHER >



Écouter

Direct vidéo
Portail vidéo
Direct audio
Grille des programmes
Émissions en replay
Fréquences
Aide à l'écoute

Abonnez-vous

Flux Rss
Application mobile
Newsletter

France Inter



Contact
Espace presse
Partenariats
Météo marine

Thématiques

Info

Info Politique Société Justice Économie Monde Sports

Culture

Culture Cinéma Théâtre Livres Histoire Idées Sciences

Humour

Musique

Index

Archives
Toutes les émissions

LE DIRECT



COMME UN BRUIT QUI COURT

samedi 25 novembre 2017

Au Milipol, Salon de la sécurité intérieure : instruments contondants et surveillance numérique

▶ 54 minutes



"Les sentinelles", projeté au cinéma "Le Sévigné" © Radio France / Charlotte Perry



16h40



LE FOCUS DE LA SEMAINE

Les sentinelles

Par Giv Anquetil, Antoine Chao, Charlotte Perry

Société amiante enquêtes et documentaires



L'équipe

Giv Anquetil

Producteur

Charlotte Perry

Productrice

Antoine Chao

Producteur

Jérôme Chelius

Réalisateur

Jean-Baptiste Audibert

Programmateur musical

Lucile Valéri

Attachée de production

MONDE

Les images impressionnantes des incendies de Los Angeles

2

SOCIÉTÉ

Les chiens-héros ont désormais leurs trophées

3

MONDE

Brexit : Et maintenant ?

4

MONDE

Que dit le droit international sur Jérusalem ?

5

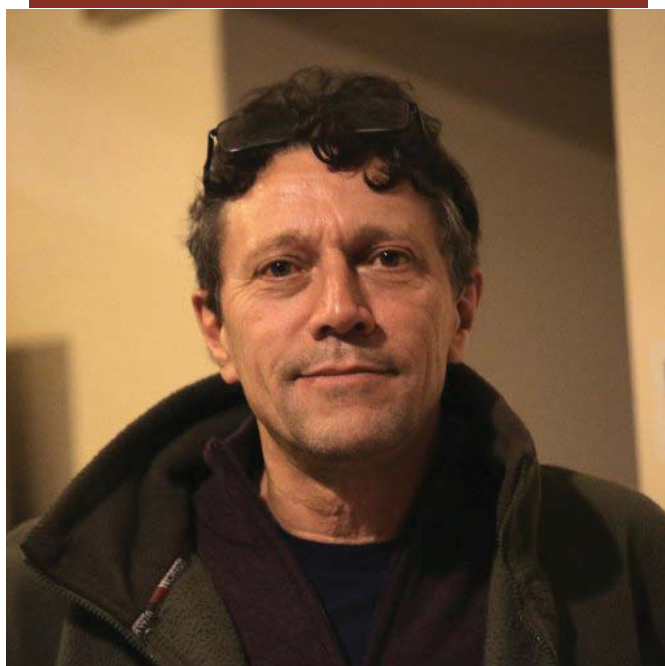
LES PLUS ÉCOUTÉS

1. Les sentinelles



radio

6 novembre 2017



TELEVISIONS

disponible 5 jours

C Politique saison 9 Karim Rissouli reçoit Michaël Foessel, Marie-Monique Robin et Paul François

toutes les vidéos

diffusé le dim. 22.10.17 à 18h35

avec : Camille Girerd, Thomas Snégaroff, Luc Hermann, Maxime Darquier

politique | 70min | tous publics



Michaël Foessel, philosophe qui a succédé à Alain Finkielkraut à la chaire de philosophie de polytechnique et auteur de « L'avenir de la liberté de Rousseau à Hegel » (Éditions PUF).

Au programme :

- L'info en + de Camille Girerd.
- La semaine pol' de Félix Suffert Lopez.
- En Coulisses : La France face au dilemme Monsanto.

Mercredi prochain, les États membres de l'Union européenne vont devoir choisir : interdire ou prolonger l'utilisation du glyphosate, pesticide utilisé par Monsanto qui serait dangereux pour la santé. Quelle sera la position de la France ? Les lobbyistes du géant de l'agrochimie font le maximum pour l'emporter dans la dernière ligne droite. Le reporter de C politique, Yohann Malka, a filmé les coulisses des négociations à Bruxelles. En plateau, Camille Girerd décrypte les moments clefs du reportage.

Invités : Marie-Monique Robin, réalisatrice du documentaire accablant « Monsanto Le Roundup face à ses juges », et Paul François, premier agriculteur à avoir fait condamner le géant américain pour son intoxication à l'herbicide Lasso.





TV5MONDE



TV5MONDE+



+AFRIQUE



+JEUNESSE



SUIVEZ-NOUS

TV5MONDE

Programmes

Information

Émissions

Langue française

Divertissement

Voyage



INFO

Rechercher sur le site



Accueil

Afrique

Terriennes

Culture

Les journaux

En continu

Suivez-nous



LES JT

LE JOURNAL

LE 64'

JT AFRIQUE

JT ECO

L'édition du 11/11/2017
17h GMT

EN D

ARCHIVES

64' LE MONDE EN FRANÇAIS - 1RE PARTIE



Sommaire

A quelques semaines de la sortie du 8ème épisode de la série Star Wars, gros plan et analyse littéraire de cette légende avec Nicolas Allard, professeur agrégé de Lettres modernes.

Du cinéma avec le nouveau film de Guillaume Gallienne "Maryline" dans notre chronique culture.

Invité de Patrick Simonin : Benjamin Vial, un des survivants du Bataclan qui livre son témoignage dans un livre.



Les titres

- L'horreur de la Ghouta assiégée en Syrie.
- Commémorations et mémoire historique de la Grande Guerre.
- Faire face aux multinationales.



Chine : "Le single Day"

Le "Single Day" est un terme anglais qui veut dire le jour des célibataires, et il a lieu tous les 11 novembre. Un événement très commercial et très rentable lancé par Alibaba, le géant chinois de la vente sur internet.



Vietnam : Visite de Donald Trump

Donald Trump rencontre aujourd'hui les dirigeants du Vietnam. Lors du Sommet de l'Apec, le Forum Asie Pacifique, le président américain a une fois de plus défendu les seuls intérêts de son pays.

64' LE MONDE EN FRANÇAIS - 2E PARTIE



Les titres

- Commémorations et mémoire historique de la Grande Guerre.
- Les indépendantistes ne renoncent pas en
- Ouverture du Louvre d'Abou Dhabi au public.



Grand Angle : Saga Star Wars

Chaque nouveau film est un événement planétaire. Star Wars est une saga populaire. L'épisode 8 sort dans moins d'un mois. Les explications de notre invité : Nicolas Allard pour son livre "Star Wars, un récit devenu légende".





Sommet de l'APEC : Rencontre entre Donald Trump et Vladimir Poutine

son homologue russe Vladimir Poutine.



Syrie : Situation humanitaire dramatique

L'ONU alerte sur la situation humanitaire dans la région rebelle de la Ghouta orientale. Les Nations Unies redoutent une "catastrophe totale" pour les civils.



Pologne : Manifestation d'extrême droite à Varsovie

Des manifestants d'extrême droite ont défilé à Varsovie pour la fête nationale de l'Indépendance. Un mouvement europhobe mais aussi homophobe.



Espagne : Nouvelle tentative de mobilisation catalane

Mobilisation de soutien en faveur des dirigeants séparatistes incarcérés à Barcelone, au lendemain de la libération sous caution de la présidente indépendantiste du parlement catalan Carme Forcadell.



Le Fait du jour : Le 11 novembre, fête nationale

Nous sommes aujourd'hui le 11 novembre, date de l'armistice de la Grande Guerre. 99 ans plus tard, il reste des parts d'ombre à mettre à jour.



Europe : Les oubliés de la Première Guerre mondiale

Lors de la Première Guerre mondiale, la France et la Grande Bretagne ont recruté des ouvriers chinois pour travailler à l'arrière front. Une participation à l'effort de guerre jamais vraiment reconnue.



Invité : Eric Viot pour son livre "Fusillés non réhabilités"

Eric Viot se bat pour la réhabilitation des fusillés de la Première Guerre mondiale. Une enquête qu'il mène depuis des années, et qui a fait l'objet d'un livre "Fusillés non réhabilités".



Abou Dhabi : Le Louvre des sables

Après 10 ans de travaux, le Louvre des sables ouvre ses portes au public. Un musée imaginé par l'architecte Jean Nouvel.



La Une Francophone : Un documentaire coup de poing

Pierre Pezerat a réalisé un documentaire qui montre le combat d'ouvriers et de paysans contre des multinationales qui les empoisonnent. "Les sentinelles" vient de sortir sur les écrans français.



Chronique culture : Jean-Baptiste Urbain

Au programme : Hollywood rend hommage à la film de Guillaume Gallienne "Maryline" qui retrace la vie de l'actrice américaine Maryline Monroe et le dernier film de Mikael Buk "Simon et Théodore".

64' L'ESSENTIEL



Les titres

- Commémorations et mémoire historique de la Grande Guerre.
- Les indépendantistes ne renoncent pas en Catalogne.
- Ouverture du Louvre d'Abou Dhabi au public.



L'essentiel

Voici l'essentiel de 64' préparé par Antoine Delpierre et Olivier Moisan.



TV5MONDE



TV5MONDE+



+AFRIQUE



+JEUNESSE



SUIVEZ-NOUS

TV5MONDE

Programmes

Information

Émissions

Langue française

Divertissement

Voyage



INFO

Rechercher sur le site



Accueil

Afrique

Terriennes

Culture

Les journaux

En continu

Suivez-nous



LES JT

LE JOURNAL

LE 64'

JT AFRIQUE

JT ECO



L'édition du 11/11/2017
17h GMT

EN DIRECT

ARCHIVES >

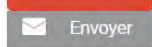
PRESSE REGIONALE

Amiante : des anciens salariés de Valéo témoignent



Les flocages d'amiante ont été interdits en juin 1977, son utilisation interdite en janvier 1997. Mais il reste de nombreux bâtiments concernés par des opérations de désamiantage. / © France 3

PARTAGES



A Limoges, dans le cadre des **2e rencontres du cinéma**, est projeté en avant-première le **documentaire "Les sentinelles"** de **Pierre Pezerat**. Un film sur les lanceurs d'alerte de catastrophes sanitaires comme l'amiante ou les pesticides. Rencontre avec des Limougeauds, victimes de l'amiante.

Publié le 01/10/2017 à 17:11 Mis à jour le 01/10/2017 à 17:25

Patrick Eustache et Roger France, **ouvriers chez Valéo** pendant plus de 30 ans, ont créé une association en **Haute-Vienne** pour indemniser les victimes de l'amiante. Depuis, près de 120 dossiers ont été gagnés à ce jour. Le préjudice d'anxiété a été reconnu, la **maladie pouvant survenir 30 ou 40 ans après l'exposition**.

Des victimes Haut-Viennoises

Plusieurs **associations** fédèrent les victimes de l'amiante et leurs ayants droit. L'une de nos équipes a rencontré d'anciens ouvriers de l'équipementier automobile VALEO, où comme sur d'autres sites industriels l'amiante a été utilisée sans précaution. La nocivité de l'amiante étant connue depuis au moins 1945, l'entreprise a depuis été condamnée pour faute inexcusable

12/13

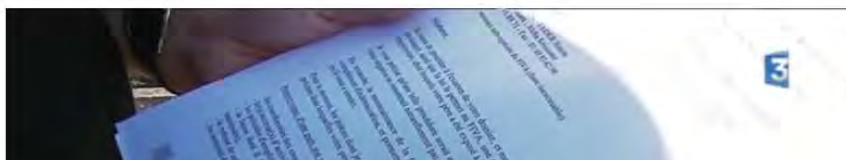
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

19/20

Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

ÉDITIONS LOCALES

Édition Atlantique, Bordeaux
Métropole, Euskal Herri Pays Basque,
Le journal continu, Pau Sud Aquitaine,
Pays de Corrèze, Périgords



LES PLUS CHAUDS





Une réalité qu'on préfère taire

Selon le [site du ministère de la Santé](#), la mortalité des **personnes exposées à l'amiante** est en train de diminuer. Les projections de l'[institut de veille sanitaire](#), elle se stabilisera vers 2030 au niveau où elle était à la fin des années 1970, ce qui correspond en termes de mortalité entre 245 et 310 décès annuels chez les hommes et entre 104 et 209 chez les femmes.

Répercussions à long terme

Bien que la mortalité par mésothéliome ait commencé à décroître plus tôt que ne le pensait les pouvoirs publics, il faut néanmoins s'attendre à 18 000 à 25 000 décès par mésothéliome d'ici à 2050 en France, et de 50 000 à 75 000 décès en ce qui concerne les cancers broncho-pulmonaires en lien avec une [exposition à l'amiante](#).



[ÉMISSIONS] La Rochelle : les concurrents de la Mini-Transat ont mis les voiles



Enquête. Le scandale des "maisons fantômes" d'EDF autour de la centrale du Blayais en Gironde



Accident tragique sur l'A20 : une conductrice de 18 ans tuée dans le choc



Cyclisme : "premier cas de dopage mécanique" en France lors d'une course amateur de Dordogne



JT 19/20 Limousin



JT 19/20 Poitou-Charentes



GUINGAMP EN BREF

Des acteurs mobilisés contre les pesticides

Dans un communiqué signé par l'antenne régionale de l'Union syndicale Solidaires, Eau et Rivières de Bretagne, du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest et de Faucheur volontaire d'OGM, plusieurs « événements » sont annoncés ces jeudi 19 et vendredi 20 octobre. « **Nos associations ont depuis longtemps déjà affiché leur opposition à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides.** »

La projection d'un film, en avant-première, *Les sentinelles*, est annon-

cée pour ce jeudi, à 20 h 30, au cinéma *Les Korrigans*. Puis, un débat avec le réalisateur Pierre Pézerat et des ex-salariés de Triskalia est organisé. Tarif : 6,50 EUR.

Le vendredi, sept faucheurs volontaires sont convoqués au tribunal de Guingamp, à 8 h 30. Les faits reprochés ? « **Avoir rendu impropre à la vente des bidons d'herbicides à base de glyphosate dans des magasins de la région guingampaise en mars 2016.** » Les associations veulent accompagner les prévenus au

tribunal. « **Le rendez-vous est donné à 8 h, devant la piscine de Guingamp, place du Vally.** »

Toujours le vendredi, en marge du procès, un grand tournoi de « Cham-boule-tout de boîtes » est organisé place du Général-de-Gaulle. Pierre Cazoulat, champion du monde de lancé de couteau et de hache, titulaire du trophée RoundOUT, remettra son titre en jeu face à quatre challengers. Épreuve en cinq manches, de 10 h à 11 h, spectacle public et gratuit. ■





GUINGAMP EN BREF

Pesticides et amiante en débat aux Korrigans

Vendredi soir, Xavier Hervault, directeur du cinéma Les Korrigans, a accueilli le réalisateur Pierre Pézerat. Ce dernier a réalisé un documentaire *Les sentinelles*, qui traite de l'intoxication par l'amiante, par les pesticides, etc. Il rapporte les témoignages d'ouvriers intoxiqués par l'amiante et d'un agriculteur par un pesticide de Monsanto, le lasso.

Le réalisateur est le fils de Henri Pézerat, chercheur au CNRS et qui les a aidés dans leur combat.

Le réalisateur évoque les ouvriers du film en parlant de personnages qui avaient engagé leurs vies dans des combats inégaux contre des machines à broyer a priori plus fortes qu'eux.

Claude Le Guyader et Pascal Brigant, ex-salariés de Triskalia, victimes des pesticides étaient présents. Le public a répondu présent et les questions ont pu être débattues. ■





PORDIC

Les Sentinelles, un film engagé contre le glyphosate

A lors que le combat des victimes des pesticides pour l'interdiction immédiate du glyphosate est au coeur de l'actualité, l'association Pordic-ensemble, en partenariat avec Attac 22, invite à la projection du film *Les Sentinelles*, suivi d'un débat, mardi 21 novembre.

Réalisé par Pierre Pézerat, ce film est un hommage à ceux, ouvriers, agriculteurs, scientifiques, avocats, qui

sont devenus au fil de leur lutte « les sentinelles de la santé publique ». Chacun est concerné par les effets des pesticides sur la santé, l'affaire Triskalia en est un révélateur.

Lors de cette soirée deux des victimes des pesticides de Triskalia, Édith Le Goffic et Claude Le Guyader, témoigneront

Le débat sera animé par Serge Le

Quéau, responsable de l'Union Solidaires de Bretagne, animateur du combat en défense des salariés de Nutra-Triskalia victimes des pesticides et René Louail, porte-parole du collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest.

Mardi 21 novembre, 20 h 45, salle Cornot. ■





SAINT-MALO-DE-GUERSAC

Deux réalisateurs au Ciné Malouine, cette semaine

La salle associative du Ciné Malouine, accueille deux réalisateurs cette semaine dans le cadre de la projection de leurs films. Vendredi 20 octobre, à 20 h 30, Pierre Pézerat, sera présent pour la diffusion en avant-première du documentaire *Les sentinelles*. Le sujet : Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat,

chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis...

Autre thème qui laisse entrevoir une lueur d'espoir, la permaculture évoquée par le documentaire d'Adrien Bellay, samedi 21 octobre, à 20 h 30. *L'éveil de la permaculture*, propose des solutions écologiquement soutenables, économiquement viables et socialement équitables. Accessible à

tous, elle peut être mise en oeuvre partout. Aujourd'hui, des hommes et des femmes se rencontrent et expérimentent cette alternative crédible. La transition « permacole » est en marche !

Vendredi et samedi, 20 h 30, projection des documentaires *Les sentinelles* et *L'éveil de la permaculture*, au Ciné Malouine. Tarifs habituels ■



Le Nozek fait son Ciné dans le pré

Le Nozek fait son Ciné dans le pré

Le rendez-vous

Du 4 au 14 novembre, la deuxième édition du festival Le Ciné est dans le pré sera riche de quatorze films qui, à travers fictions et documentaires, parleront du milieu rural, de nature et d'environnement. Des films en avant-première et des débats en présence de réalisateurs constitueront les temps forts de cette quinzaine, organisée par l'équipe du Nozek en collaboration avec le cinéma Le Paradiso de Nort-sur-Erdre.

Petit paysan inaugurera le festival, samedi, à 20 h 30. Lundi 6, le documentaire *Les sentinelles* relatera le combat d'un chercheur du CNRS, Pierre Pezerat, pour les victimes de l'amiante ou de pesticides. À l'issue de la projection, Annie Thébaud-Mony animera un débat sur les questions de santé au travail. Compagne de vie et de lutte d'Henri Pézerat, l'un des chercheurs à l'origine de l'interdiction de l'amiante en France, elle vient de publier un ouvrage intitulé *Travailler nuit gravement à votre santé*. Une soirée organisée en partenariat avec l'association Campagn'art.

En partenariat avec le réseau intercommunal des bibliothèques, le Nozek proposera un autre débat, jeudi 9 novembre, en présence d'Alexandre Lumbroso, réalisateur du documentaire *Clics de conscience*. Ce documentaire aborde la question de manière pédagogique en évoquant la place du citoyen dans notre démocratie.

Le festival fait aussi la part belle à son jeune public. Dimanche 5 novembre, à 10 h 30, les enfants pourront découvrir *Le voyage de Ricky*, un film d'animation en avant-première, puis, le mercredi 8 novembre, *La jeune fille et son aigle*. Dimanche 12 novembre, à 10 h 30, les tout-petits, à partir de 3 ans, pourront partir *À la découverte du monde*, une suite de courts métrages.

Du samedi 4 au mardi 14 novembre, a le site www.lenozek.nozay44.com et sur Facebook. Tarif de 4 € pour chaque séance, excepté pour les avant-premières où la salle doit pratiquer son tarif habituel de 5 €.





CESSON-SÉVIGNÉ

Les temps forts du mois, au cinéma le Sévigné

Entre documentaires et fictions, le cinéma le Sévigné propose, ce mois-ci, des soirées débats en présence des réalisateurs.

Lundi 13 novembre, à 20 h 30, Eddy Francheteau, le cinéphile du Sévigné, présentera *Le lauréat*, réalisé en 1967, avec Dustin Hoffman.

Mercredi 15 novembre, à 20 h 30, le réalisateur Dominique Philippe viendra échanger avec le public après la présentation de son film, *Le bateau*

ivre, tourné dans les Côtes-d'Armor. L'histoire raconte la complicité entre un homme et une femme issus d'horizons différents. Ils vont devoir affronter un passé douloureux qui vient s'opposer à l'épanouissement de leur couple.

Vendredi 17 novembre, à 20 h 30, Hussam Hindi, directeur artistique du Festival du film britannique de Dinard, parlera du film *The Square*, Palme d'or au festival de Cannes, cette année.

Lundi 20 novembre, à 20 h 30, soirée courts métrages, dans le cadre du Festival des solidarités avec témoignages et partage d'expérience solidaires.

Mercredi 22 novembre, à 20 h 30, Pierre Pezerat présentera son documentaire, *Les sentinelles*. Il échangera sur les fléaux de l'amiante et des pesticides. ■



Le Pouliguen et La Turballe accueillent un réalisateur de film

Le Pouliguen et La Turballe accueillent un réalisateur de film

Les salles associatives du Pouliguen et de La Turballe proposent au public deux séances du documentaire *Les sentinelles*, en présence de son réalisateur, Pierre Pezerat, le mardi 21 novembre. Tout d'abord à 16 h au cinéma Pax, du Pouliguen, puis à 20 h 45 au cinéma Atlantic, de La Turballe.



« Nous proposons deux rencontres avec Pierre Pezerat, pour échanger sur la question des lanceurs d'alerte », expliquent les directeurs des deux cinémas.

« Nous proposons deux rencontres avec Pierre Pezerat, pour échanger sur la question des lanceurs d'alerte », expliquent les directeurs des deux cinémas.

ouest-france





LE POULIGUEN

Rencontres avec le réalisateur Pierre Pezerat

Les salles associatives du Pouliguen et de La Turballe proposent au public deux séances du documentaire *Les sentinelles*, en présence de son réalisateur, Pierre Pezerat, le mardi 21 novembre. Tout d'abord à 16 h au cinéma Pax, du Pouliguen, puis à 20 h 45 au cinéma Atlantic, de La Turballe.

« À l'heure de discussions cruciales au niveau européen sur le renouvellement d'autorisation du gly-

phosate, nous proposons deux rencontres avec Pierre Pezerat, pour échanger sur la question des lanceurs d'alerte », expliquent les directeurs, Philippe Arnera et Jérôme Penisson. Après une longue carrière à TF1 en tant que technicien sur les plateaux et les régies, puis comme responsable technique pour le journal de TF1, Pierre Pezerat décide au lendemain de sa retraite de tourner ce qui deviendra *Les Sentinelles*. « Il part à la rencontre des victimes de

l'amiante et des pesticides, et livre un film bouleversant et émouvant sur ces personnages qui sont devenus, malgré eux, « des sentinelles du milieu environnemental »

Mardi 21 novembre, Projection du documentaire *Les Sentinelles* en présence du réalisateur : À 16 h au cinéma Pax et à 20 h 45 au cinéma Atlantic. ■





MUGRON

Un mois de films documentaires

Novembre est le Mois du film documentaire, manifestation nationale organisée par Images en bibliothèques. Durant trente jours, 1500 documentaires méconnus sortent de l'ombre pour toucher le plus large public possible. Le cinéma Entracte a ainsi ressorti quelques pépites, qu'il va dévoiler lors de moments de débats et d'échanges.

Demain, à 20 h 30 : « Les Sentinelles ». Réalisé par Pierre Pezerat, ce film s'intéresse à l'impact de l'amiante et des pesticides sur l'environnement, la santé au travail, les moyens pour combattre les géants comme Monsanto... La projection sera suivie d'un débat en présence du réalisateur, Pierre Pezerat.

Mardi, à 20 h 30 : « Imintzina ». Le cri de la génération climat, réalisé par Sandra Blondel et Pascal Hennequin, se penche sur le grand mouvement non-violent pour le climat : Alternatiba, né d'un pari fou lancé par des militants de l'organisation basque Bizi. La projection sera suivie d'un débat en présence de Jon Palais, membre fondateur d'Alternatiba et d'ANV-COP 21. Tarifs habituels.

Judi 23 novembre, à 20 h 30 : « Hold-up sur la banane », réalisé par



Chavela Vargas, sujet d'un ciné-concert, restera à jamais empreinte de récits et de légendes. PHOTO DR

François Cardona, dévoile les coulisses d'une guerre commerciale impitoyable autour de la banane, fruit de toutes les convoitises. La projection sera suivie d'un débat en présence de Guillaume Duval, rédacteur en chef de la revue « Alternatives économiques » et président du collectif Ethique sur l'étiquette. Tarif : 4 euros.

Vendredi 24 novembre, ce mois de découvertes se terminera avec un cinéconcert, à 20 h 30. Pour le concert : Minha Lua, groupe formé en Andalousie par deux grands musiciens. À savoir, la chanteuse Victoria Cruz et

le guitariste et compositeur Gabriel Pancorbo, qui entraîneront les auditeurs dans un voyage musical dans la riche tradition populaire d'Amérique latine. Pour le cinéma : projection du film « Chavela Vargas » (en version originale), réalisé par Catherine Gund et Daresha Kyi, qui révèle une femme à la vie d'une modernité saisissante, figure de proue de la musique mexicaine Ranchera. Tarif : 10 euros.

Anne Belchit

Renseignements et réservations :
0558 9792 42.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Alain Garanx



L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

SORTIE DU LIVRE DE PAUL FRANÇOIS : «UN PAYSAN CONTRE MONSANTO»

Paul François raconte son combat de paysan

Paul François, l'agriculteur de Bernac, victime et premier à faire condamner la firme Monsanto, vient de publier un livre. Un ouvrage exutoire où il raconte ses combats contre la maladie, contre la firme multinationale, mais pas seulement. Dans ces pages, plus loin encore, il explique la vie de paysan.



Pour faire les photos de couverture de son livre, Paul François a demandé à un copain, Pierre Delaunay, le photographe de Ruffec.

Ce livre m'a fait beaucoup de bien, ça a été un exutoire, raconte Paul François. Dans sa ferme à Beauregard, sur la commune de Bernac, et entre deux voyages à Paris où il multiplie les interviews avec la sortie de son livre le 25 octobre aux éditions Fayard, l'agriculteur se pose et raconte à nouveau.

«Souvent on me sollicitait pour que je raconte dans un livre mon combat contre Monsanto, mais je trouvais ça ambitieux et puis Fayard m'a contacté en novembre 2016» détaille le céréalier qui finit par accepter l'offre de la maison d'édition parisienne, après avoir eu l'accord de sa femme et de ses deux filles ; la rencontre avec la journaliste Anne Barret finissant de

le convaincre. «Elle est journaliste au Journal du Dimanche (NDLR : Le Parisien) et est fille d'agriculteur !». Le courant passe, les entretiens commencent, près de 40 heures de conversations où le paysan se livre, sans tabou, jusqu'à la fin février. Puis, durant 4 mois jusqu'en juin, ce sera le travail d'écriture par Anne Barret, puis les relectures et corrections. «Si j'avais écrit le livre, il n'était pas fini en 2050 !» s'amuse Paul François qui a tenu à ce que le nom de la journaliste apparaisse sur la couverture du livre. «On est coauteurs».

Dans cet ouvrage, il raconte bien sûr son accident survenu le 27 avril 2004 alors qu'il jette un oeil au fond d'une cuve contenant du désherbant, le Lasso, un herbicide de Monsanto alors autorisé en France. Son coma, son hospitalisation pendant un an. Et son autre combat cette fois contre Monsanto pour faire reconnaître sa maladie, jusqu'au 10 septembre 2015 où la cour d'appel de Lyon reconnaît, après plus de 10 ans de procédures, la responsabilité de la multinationale. Une victoire qui sera de courte durée puisque la cour de cassation a renvoyé l'affaire le 7 juillet dernier devant la cour d'appel afin de revoir la procédure. «Monsanto a été condamné pour défaut d'information mais la cour de cassation demande à la cour d'appel de revoir l'objet du délit».

«Je ne me pose pas en

donneur de leçons !»

Dans ce livre, Paul François se livre simplement, exprimant ses doutes, ces 10 années de pressions mais aussi les raisons pour lesquelles il avait choisi ce modèle d'agriculture et son choix aujourd'hui de convertir ses terres en bio. «Mais je ne me pose pas en donneur de leçons» prévient l'agriculteur qui ne juge pas ses confrères qui utilisent encore le glyphosate. «Moi je n'en utilise plus mais je ne jette pas la pierre à ceux qui l'utilisent. Il faut retirer ce produit du marché mais donner la possibilité aux agriculteurs de se retourner, de disposer d'autres techniques ou produits pour éviter qu'ils n'aient recours à de produits encore plus dangereux». Une vie rassemblée dans 275 pages que Paul François a corrigé, relu au moins 7 fois avant la sortie du livre le 25 octobre «pour que cela coïncide avec la sortie du film Les Sentinelles (*)».

Une sortie parfaitement orchestrée par l'éditeur avec une exclusivité pour le quotidien national, Le Parisien, samedi dernier, et l'émission C Politique sur France 5, dimanche soir, C à vous sur France 5, lundi soir... suivie d'interviews sur d'autres chaînes et radios nationales.

Un livre qui devrait l'aider à poursuivre son marathon judiciaire. «Car la procédure risque de durer encore deux à trois ans et je n'ai toujours pas

payé mes avocats !» Car si Monsanto a été condamné, il ne versera rien à l'agriculteur tant que la cour d'appel n'aura pas à nouveau statué. *«J'ai payé plus de 50 000 euros de frais annexes de ma poche, et rien perçu de Monsanto»*, raconte sans détour Paul François qui vient de lancer un appel à un fonds participatif (www.okpal.com/fairecondamnermonsanto) , à titre individuel ; *«car il faut que je continue...»* ■

par Laurence Gauchon

(*) Les Sentinelles de Pierre Peze-
rat rend hommage à ces lanceurs
d'alerte : Josette Roudaire et Jean-
Marie Birbès étaient ouvriers, en
contact avec l'amiante. Paul Fran-
çois, agriculteur, a été intoxiqué
par un pesticide de Monsanto, le
Lasso. Henri Pézerat, chercheur au
CNRS, a marqué leurs vies en les

aidant à se battre pour que ces
crimes industriels ne restent pas
impunis... La justice s'est-elle pro-
noncée pour les responsables du
grand mensonge de l'amiante ?
Que fera-t-elle pour ceux de la ca-
tastrophe annoncée des pesticides
?





SORTIE DU LIVRE DE PAUL FRANÇOIS : «UN PAYSAN CONTRE MONSANTO»

Paul François raconte son combat de paysan

Paul François, l'agriculteur de Bernac, victime et premier à faire condamner la firme Monsanto, vient de publier un livre. Un ouvrage exutoire où il raconte ses combats contre la maladie, contre la firme multinationale, mais pas seulement. Dans ces pages, plus loin encore, il explique la vie de paysan.



Pour faire les photos de couverture de son livre, Paul François a demandé à un copain, Pierre Delaunay, le photographe de Ruffec.

Ce livre m'a fait beaucoup de bien, ça a été un exutoire, raconte Paul François. Dans sa ferme à Beauregard, sur la commune de Bernac, et entre deux voyages à Paris où il multiplie les interviews avec la sortie de son livre le 25 octobre aux éditions Fayard, l'agriculteur se pose et raconte à nouveau.

«Souvent on me sollicitait pour que je raconte dans un livre mon combat contre Monsanto, mais je trouvais ça ambitieux et puis Fayard m'a contacté en novembre 2016» détaille le céréalier qui finit par accepter l'offre de la maison d'édition parisienne, après avoir eu l'accord de sa femme et de ses deux filles ; la rencontre avec la journaliste Anne Barret finissant de

le convaincre. «Elle est journaliste au Journal du Dimanche (NDLR : Le Parisien) et est fille d'agriculteur !». Le courant passe, les entretiens commencent, près de 40 heures de conversations où le paysan se livre, sans tabou, jusqu'à la fin février. Puis, durant 4 mois jusqu'en juin, ce sera le travail d'écriture par Anne Barret, puis les relectures et corrections. «Si j'avais écrit le livre, il n'était pas fini en 2050 !» s'amuse Paul François qui a tenu à ce que le nom de la journaliste apparaisse sur la couverture du livre. «On est coauteurs».

Dans cet ouvrage, il raconte bien sûr son accident survenu le 27 avril 2004 alors qu'il jette un oeil au fond d'une cuve contenant du désherbant, le Lasso, un herbicide de Monsanto alors autorisé en France. Son coma, son hospitalisation pendant un an. Et son autre combat cette fois contre Monsanto pour faire reconnaître sa maladie, jusqu'au 10 septembre 2015 où la cour d'appel de Lyon reconnaît, après plus de 10 ans de procédures, la responsabilité de la multinationale. Une victoire qui sera de courte durée puisque la cour de cassation a renvoyé l'affaire le 7 juillet dernier devant la cour d'appel afin de revoir la procédure. «Monsanto a été condamné pour défaut d'information mais la cour de cassation demande à la cour d'appel de revoir l'objet du délit».

«Je ne me pose pas en

donneur de leçons !»

Dans ce livre, Paul François se livre simplement, exprimant ses doutes, ces 10 années de pressions mais aussi les raisons pour lesquelles il avait choisi ce modèle d'agriculture et son choix aujourd'hui de convertir ses terres en bio. «Mais je ne me pose pas en donneur de leçons» prévient l'agriculteur qui ne juge pas ses confrères qui utilisent encore le glyphosate. «Moi je n'en utilise plus mais je ne jette pas la pierre à ceux qui l'utilisent. Il faut retirer ce produit du marché mais donner la possibilité aux agriculteurs de se retourner, de disposer d'autres techniques ou produits pour éviter qu'ils n'aient recours à de produits encore plus dangereux». Une vie rassemblée dans 275 pages que Paul François a corrigé, relu au moins 7 fois avant la sortie du livre le 25 octobre «pour que cela coïncide avec la sortie du film Les Sentinelles (*)».

Une sortie parfaitement orchestrée par l'éditeur avec une exclusivité pour le quotidien national, Le Parisien, samedi dernier, et l'émission C Politique sur France 5, dimanche soir, C à vous sur France 5, lundi soir... suivie d'interviews sur d'autres chaînes et radios nationales.

Un livre qui devrait l'aider à poursuivre son marathon judiciaire. «Car la procédure risque de durer encore deux à trois ans et je n'ai toujours pas

payé mes avocats !» Car si Monsanto a été condamné, il ne versera rien à l'agriculteur tant que la cour d'appel n'aura pas à nouveau statué. *«J'ai payé plus de 50 000 euros de frais annexes de ma poche, et rien perçu de Monsanto»*, raconte sans détour Paul François qui vient de lancer un appel à un fonds participatif (www.ok-pal.com/fairecondamnermonsanto) , à titre individuel ; *«car il faut que je continue...»* ■

par Laurence Gauchon

(*) Les Sentinelles de Pierre Peze-
rat rend hommage à ces lanceurs
d'alerte : Josette Roudaire et Jean-
Marie Birbès étaient ouvriers, en
contact avec l'amiante. Paul Fran-
çois, agriculteur, a été intoxiqué
par un pesticide de Monsanto, le
Lasso. Henri Pézerat, chercheur au
CNRS, a marqué leurs vies en les

aidant à se battre pour que ces
crimes industriels ne restent pas
impunis... La justice s'est-elle pro-
noncée pour les responsables du
grand mensonge de l'amiante ?
Que fera-t-elle pour ceux de la ca-
tastrophe annoncée des pesticides
?





MONTLUCON_OUVERTURE

Les Sentinelles.

Cinéma. Les Sentinelles. Mutuale, la mutuelle familiale et inter-région des fonctionnaires territoriaux, propose en avant-première, avant sa sortie début novembre, la projection du film de Pierre Pézerat, Les Sentinelles, demain, à 20 h 30, au cinéma Le Palace. Ce documentaire rend hommage aux lanceurs d'alerte qui, durant quarante ans, ont dénoncé les scandales sanitaires de l'amiante et des pesticides. Tarif : 6 ?.





Combat pour la santé publique

Contre l'amiante, l'herbicide « Lasso » et d'autres pesticides, le documentaire Les sentinelles retrace le combat d'hommes et de femmes qui s'attaquent à des industriels au nom de la santé publique.

Le film revient longuement sur le scandale de l'amiante et la genèse de la prise de conscience de la dangerosité de cette substance, mais aussi sur la lutte qu'il a fallu livrer pour qu'elle soit interdite.

C'est également l'histoire d'un fils, Pierre Pézerat, le réalisateur, rendant hommage au travail de son père, Henri, un scientifique du CNRS qui a tiré la sonnette d'alarme puis épaulé les ouvriers pour faire reconnaître les dangers mortels de cette fibre.

Dès les années 70, Henri Pézerat alerte sur les dangers des poussières d'amiante sur le système respiratoire. Mais le scandale n'éclate qu'au milieu des années 90, lorsque des salariés d'usines d'amiante meurent prématurément.

Le film montre des images



HENRI PÉZERAT. Un combat. DR

d'archives qui paraissent aujourd'hui sidérantes : des ouvriers travaillant dans des ateliers où l'amiante virevolte comme des flocons de neige.

L'amiante interdite en 1997, le réalisateur montre que le combat pour la santé publique se poursuit avec les produits chimiques, pesticides et autres. ■

➔ **Les sentinelles.** Documentaire de Pierre Pézerat. France (1h31).

Cinéma

Amiante : "On se disait, la poussière c'est pas très bon..."

CLERMONT-FERRAND LOISIRS TÉLÉVISION - MÉDIAS SANTÉ CINÉMA

Publié le 06/11/2017 à 12h01



Le film de Pierre Pézerat est présenté ce mercredi au cinéma Le Rio, en présence de Josette Roudaire, ancienne salariée de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand.

Josette Roudaire, ancienne salariée de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand, est l'une des « vedettes » de *Les Sentinelles*, un film documentaire de Pierre Pézerat qui sort aujourd'hui en salles (après de nombreuses projections en avant-première).

Le film évoque à la fois le scandale de l'amiante et les maladies liées à l'usage des pesticides.

LIRE LE JOURNAL



LES + PARTAGÉS

1

Témoignage Assistance au suicide : Eva a choisi de mettre fin à ses souffrances en Suisse

2

Santé Une infirmière auvergnate partage son expérience du burn-out, « l'érosion de l'âme humaine »

3

Concours Miss Auvergne 15-17 ans 2017 : 16 prétendantes en lice ce samedi

4

Cadeaux Quels sont les jouets tendance attendus sous le sapin de Noël ?

5

Télévision Charlotte Salat, élèveuse dans le Cantal et chouchou des médias

S'INSCRIRE
À LA NEWSLETTER

OK

FOIRE DU LIVRE DE
BRIVE





Josette Roudaire sera au cinéma Le Rio, ce mercredi, pour prolonger la projection du film (à 20 heures) par un débat avec la salle.

"On se disait, la poussière c'est pas très bon, on pensait à la poussière en général, dit-elle devant la caméra. Mais on ne savait pas que la poussière d'amiante c'était encore autre chose..."

En mars 2017, la cour d'appel de Versailles a prononcé un troisième non-lieu au bénéfice de Claude Chopin, ultime patron de la manufacture, fermée en 1974 et toujours emblématique du drame sanitaire de l'amiante.

A lire aussi : [Amiante : troisième non-lieu pour le dernier patron d'Amisol à Clermont-Ferrand](#)

Le réalisateur est le fils de Henri Pézerat, chercheur et militant qui a défendu des ouvriers victimes de la santé au travail.

"Les personnages du film ont quasi tous rencontré mon père un jour et avec lui, ont entamé des luttes qui les auront profondément changés dans le sens même qu'ils donnaient à leur vie. J'ai eu l'idée de ce film en les écoutant raconter leurs combats, récits qui faisaient écho à ceux que j'entendais à la table familiale. Notamment celui de Josette, l'ancienne ouvrière d'une usine d'amiante de Clermont-Ferrand, qui, au milieu des années 70, voit arriver avec un œil critique, une délégation de Jussieu dont faisait partie Henri et qui en parle 40 ans après, avec une émotion qu'elle a du mal à contenir."

Philippe Cros

CLERMONT-FERRAND **LOISIRS** TÉLÉVISION - MÉDIAS SANTÉ CINÉMA



Cinéma

Une ancienne salariée de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand dans le documentaire "Les Sentinelles"

CLERMONT-FERRAND | LOISIRS | TÉLÉVISION - MÉDIAS | SANTÉ | CINÉMA

Publié le 08/11/2017 à 15h00



Le film de Pierre Pézerat est présenté ce mercredi 8 novembre au cinéma Le Rio, en présence de Josette Roudaire, ancienne salariée de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand.

Josette Roudaire, ancienne salariée de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand, est l'une des « vedettes » de *Les Sentinelles*, un film documentaire de Pierre Pézerat qui

Le film évoque à la fois le scandale de l'amiante et les maladies liées à l'usage des pesticides.



LIRE LE JOURNAL



LES + PARTAGÉS

1

Témoignage Assistance au suicide : Eva a choisi de mettre fin à ses souffrances en Suisse

2

Littérature Qui croiserez-vous à la Foire du livre de Brive ?

3

Concours Miss Auvergne 15-17 ans 2017 : 16 prétendantes en lice ce samedi

4

Télévision Charlotte Salat, élève dans le Cantal et chouchou des médias

5

Allier Etudiant à Moulins, RayZiaaH est dans le top mondial du jeu vidéo de football Fifa

S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER

OK

FOIRE DU LIVRE DE BRIVE



10 places à gagner !

JOUEZ & GAGNEZ votre rencontre avec Anny Duperey

JOUEZ & GAGNEZ

► VOIR TOUS LES





Josette Roudaire sera au cinéma Le Rio, ce mercredi, pour prolonger la projection du film (à 20 heures) par un débat avec la salle.

"On se disait, la poussière c'est pas très bon, on pensait à la poussière en général, dit-elle devant la caméra. Mais on ne savait pas que la poussière d'amiante c'était encore autre chose..."

En mars 2017, la cour d'appel de Versailles a prononcé un troisième non-lieu au bénéfice de Claude Chopin, ultime patron de la manufacture, fermée en 1974 et toujours emblématique du drame sanitaire de l'amiante.

A lire aussi : Amiante : troisième non-lieu pour le dernier patron d'Amisol à Clermont-Ferrand

Le réalisateur est le fils de Henri Pézerat, chercheur et militant qui a défendu des ouvriers victimes de la santé au travail.

"Les personnages du film ont quasi tous rencontré mon père un jour et avec lui, ont entamé des luttes qui les auront profondément changés dans le sens même qu'ils donnaient à leur vie. J'ai eu l'idée de ce film en les écoutant raconter leurs combats, récits qui faisaient écho à ceux que j'entendais à la table familiale. Notamment celui de Josette, l'ancienne ouvrière d'une usine d'amiante de Clermont-Ferrand, qui, au milieu des années 70, voit arriver avec un œil critique, une délégation de Jussieu dont faisait partie Henri et qui en parle 40 ans après, avec une émotion qu'elle a du mal à contenir."

Philippe Cros

CLERMONT-FERRAND **LOISIRS** TÉLÉVISION - MÉDIAS SANTÉ CINÉMA

BERNAY – DU 2 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE.

Festival du film nature et environnement

Le 8^e Festival du film Nature et Environnement « Génération Durable » déploie son rayonnement sur la Normandie **du 2 octobre au 10 novembre**. Créé et porté par la MJC de Bernay, cet événement renforce sa dimension itinérante régionale en faisant escale dans une vingtaine de communes avec une programmation de 25 films.

Cent projections tout public sont organisées mais le festival associe diffusion de films et événements. Ainsi plusieurs films seront présentés en avant-première comme « Les sentinelles » de Pierre Pezerat, « Zéro phyto, 100 % bio » de Guillaume Bodin qui honorera le festival de sa présence sur plusieurs séances. D'autres réalisateurs viendront à la rencontre du public. L'ouverture du festival au-

ra lieu au Grand Mercure à Elbeuf, avec la projection de « L'école buissonnière » en présence de Nicolas Vanier (Belle et Sébastien, Loup). Ce film occupe une place d'honneur dans le festival, avec une projection événementielle, en avant-première, dans les cinémas partenaires du festival le dimanche 8 octobre.



Des films, mais aussi des spectacles, tables rondes, exposition, etc.

Le festival donne à faire rêver en offrant de belles histoires mais aussi à

réfléchir. Il participe à sensibiliser au développement durable à travers la sélection de ses films et de propositions culturelles conviviales. Le festival c'est donc aussi : exposition de photos esthétiques sur le climat, ciné-dégustations, tables rondes et autres animations éco-citoyennes, ainsi que des spectacles. ■

Pratique L'intégralité de la programmation est à retrouver sur le site dédié : festival-generation-durable.fr. Des programmes plus spécifiques à chaque territoire sont édités et disponibles dans les lieux publics.



CINÉMA. Son film sera projeté à La Turballe et au Pouliguen Un cinéaste engagé

À l'heure de discussions cruciales au niveau européen sur le renouvellement de l'auto-

risation du glyphosate, les cinémas Atlantic à La Turballe et Pax au Pouliguen proposent une rencontre

avec Pierre Pezerat, réalisateur du documentaire *Les Sentinelles*, qui répondra aux questions des spectateurs après la projection du film. Après une longue carrière à TF1 en tant que technicien sur les plateaux, Pierre Pezerat, au lendemain de sa retraite part à la rencontre des victimes de l'amiante et des pesticides et livre un film bouleversant et émouvant sur ces personnes qui sont devenues, malgré elles, « des sentinelles de l'environnement ». Qu'ils soient ouvriers ou paysans, ils partagent le même sentiment : « la justice n'est pas encore passée, ni pour les responsables du grand mensonge de l'amiante, encore moins pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides. »



Les victimes des pesticides et de l'amiante sont au cœur du documentaire « Les Sentinelles ».

PRATIQUE

Mardi 21 novembre à 20 h 45
au cinéma Atlantic (tarifs
habituels).



SAINT-JULIEN-DU-SAULT ■ Projection du documentaire *Les Sentinelles* **Amiante et pesticides brocardés**

Le réalisateur Pierre Pézerat a expliqué sa démarche à quinze spectateurs.

Le film *Les Sentinelles*, réalisé en hommage aux lanceurs d'alerte sur les grands scandales sanitaires, n'a séduit que quinze personnes ce week-end à Saint-Julien-du-Sault. Un débat a suivi avec le réalisateur Pierre Pézerat, chercheur au CNRS, fils d'Henri Pézerat, toxicologue qui a soutenu les ouvriers victimes de l'amiante dès les années 1970.

« Le poids de l'opinion publique est déterminant »



DÉBAT. Pour le chercheur Pierre Pézerat, « l'amiante, ce n'est pas fini. C'est dix morts par jour ».

À travers les figures de ceux qui continuent le combat, aidés par l'association Henri-Pézerat, le documentaire met l'accent sur les vies de ces ouvriers invalides ou morts à cause de l'amiante. Une dangerosité connue depuis 1945. Il s'intéresse également aux existences des ouvriers et paysans atteints de maladies graves

pour avoir été intoxiqués par les pesticides.

Lors du débat, a été évoquée « la grande désinformation organisée par les industriels sans foi, ni loi ». À la question d'une spectatrice qui voulait savoir « si la dangerosité des pesticides est présente à la fabrication », Pierre Pézerat répond : « Ce qui se passe dans les laboratoires de Monsanto est opaque. Les salariés signent un

contrat où ils sont tenus au secret ».

Il ajoute : « Face à ces délinquants en col blanc, le poids de l'opinion publique est déterminant, même si elle reste faible face à des entreprises comme Monsanto. La justice doit passer pour les responsables du grand mensonge de l'amiante et pour ceux de la catastrophe annoncée des pestici-

des. L'entreprise Nutréa Triskalia a indemnisé deux victimes pour faute inexcusable devant le Tribunal des affaires de sécurité sociale. Les deux victimes ont également porté plainte au civil. L'enquête est en cours. Si les deux ouvriers obtiennent la reconnaissance de maladie professionnelle, cela ouvrira la porte aux autres victimes exposées aux pesticides. » ■

vendredi 17 novembre 2017
quotidien



LE PROGRAMME DU FESTIVAL DU FILM-DOCUMENTAIRE, DÈS CE SOIR AU CINÉMA D'AUXERRE

CE SOIR

On récolte ce que l'on sème, d'Alaa Ashkar. Un réalisateur palestinien vivant en France allait commencer un documentaire sur la mémoire palestinienne en Israël. Pendant les repérages en Galilée où vit sa famille, cette dernière a manifesté son inquiétude à l'idée de faire ce film. Le réalisateur décide alors de l'inscrire dans le scénario et finit par nous livrer un récit intime sur l'évolution de son identité, depuis son enfance au sein de sa famille protectrice, jusqu'à l'âge adulte à travers ses voyages.

LUNDI 20 NOVEMBRE

Compostelle, de Freddy Mouchard. Le pèlerinage de Compostelle est une expérience qui attire de plus en plus chaque année. Le pèlerin est amené à dépasser ses limites et se confronter à lui-même et à son environnement. Les

épreuves sont physiques mais surtout intérieures. Le réalisateur a suivi pendant 3 ans le parcours de plusieurs pèlerins. Aucun de leur chemin n'est identique. Étape après étape un nouveau rythme de vie s'installe, le chemin offre de nouvelles perceptions. Les contacts répétés avec la nature, les éléments et les autres pèlerins replacent chaque personnalité à juste place.

MARDI 21 NOVEMBRE

L'éveil de la permaculture, de Clément Fleith. La permaculture laisse entrevoir une lueur d'espoir avec ses solutions écologiquement soutenables, économiquement viables et socialement équitables. Accessible à tous, elle peut être mise en œuvre partout... Aujourd'hui, des hommes et des femmes se rencontrent et expérimentent cette alternative crédible. La transition est en marche.

MERCREDI 22 NOVEMBRE

Sous peine d'innocence, de Pierre Barmérias. L'histoire d'une amitié indétruite et d'un récit unique dans les annales judiciaires américaines. Severino, condamné à tort, refuse de plaider coupable. Ayant terminé sa peine et pour avoir droit de sortir de prison il doit accepter de se déclarer "coupable". Dans cette situation il préfère conserver sa dignité même s'il doit rester en prison... Ce détenu américain, avec un ouvrier français, tente de vaincre les incohérences du système pénitentiaire des États-Unis et mettre en place une stratégie pour enrayer la récurrence.

JEUDI 23 NOVEMBRE

We blew it, de Jean-Baptiste Thorret. Comment l'Amérique est-elle passée d'Easy Rider à Donald Trump ? Que sont devenus les rêves et les utopies

des années 1960 et 1970 ? Du'en pensent, aujourd'hui, ceux qui ont vécu cet âge d'or ? Ont-ils vraiment tout foutu en l'air ?

VENREDI 24 NOVEMBRE

En équilibre sur l'océan, avec Yvan Bourgnon. Yvan Bourgnon, célèbre navigateur hors pair, nous embarque avec lui dans son tour du monde sur un catamaran sans habitacle et sans autre outil que son sextant. Un véritable tour de force, une aventure hors du commun et un cri d'alerte sur la pollution de la planète.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Tout s'accélère, de Gilles Vernet. Gilles Vernet (notre interview à retrouver demain dans Yonnetmag) est un ancien trader devenu instituteur dans le 19^e arrondissement de Paris. Il s'interroge avec ses élèves de CM2 sur l'accélération vertigineuse de notre

monde. Fasciné par leurs réflexions sur notre mode de vie et notre rapport au temps, il décide de les filmer puis d'aller à la rencontre d'experts du sujet. Pourquoi nos sociétés recherchent-elles toujours plus de croissance ? À quel impératif obéit cette accélération alors même que ces enfants de 10 ans mettent en évidence ses limites ?

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Des clics de conscience, de Jonathan Atlas. Des pétitions, nous en signons de plus en plus sur Internet. Mais que deviennent réellement ces clics une fois nos signatures récoltées ? En lançant #YesWeGraine, pétition destinée à préserver les semences traditionnelles, Alexandre et Jonathan ont mis en lumière la puissance du pouvoir citoyen. D'espoirs en désillusions, des potagers à la COP 21, du Mexique au Sénat, Des Clics de Conscience fait germer le désir d'une reconquête démocratique.

cratique.

LUNDI 27 NOVEMBRE

Les sentinelles, de Pierre Pézerat. Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis... La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ?

Rendez-vous. Tous les soirs, à 20 heures, au cinéma CGR d'Auxerre. Un débat est prévu avec le réalisateur (ou l'interprète le cas échéant), à l'issue de chacune des projections.

Le collectif anti-amiante se prépare à la troisième manche judiciaire

En attendant la troisième manche du combat judiciaire qui l'oppose à la société de BTP Sotravest, le collectif mobilisé contre un dépôt d'amiante dans la zone du Sandholz, à Niederbronn-les-Bains, fait sa rentrée. Jeudi 14 septembre, le collectif mobilisé contre la création d'un dépôt de déchets amiantés à Niederbronn-les-Bains s'est retrouvé pour sa 48e réunion à la Maison des associations de Reichshoffen. Au début de l'été, le collectif avait subi un revers dans le combat judiciaire qui l'oppose à la société de bâtiment et de travaux publics Sotravest porteuse du projet. En effet, le tribunal administratif de Strasbourg avait mis fin à la mesure de suspension de la décision du préfet de la région Grand Est (DNA du 6 juillet 2017). Cet arrêté du 25 juillet 2016 autorisait la création d'un dépôt de 5 000 tonnes de déchets contenant de l'amiante lié et 36 000 tonnes de déchets non dangereux chaque année pendant trente ans.

Le documentaire Les Sentinelles évoquant le sort d'ouvriers en contact avec l'amiante sera projeté jeudi 12 octobre à la Castine de Reichshoffen. Doc. Remis

« Sotravest a commencé à déposer des sacs »

« L'entreprise Sotravest a commencé à déposer des sacs remplis d'amiante sur le ban communal de Niederbronn en s'appuyant sur un arrêté préfectoral provisoire », ont assuré les membres du collectif lors de la réunion de rentrée. Ils se sont néanmoins félicités de « la fréquentation soutenue lors de ces rencontres » en attendant le jugement de fond par le tribunal administratif prévu cet automne.

Pour rappeler leur opposition au dépôt d'amiante dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, une poignée de militants anti-amiantes ont à nouveau déployé des banderoles autour du rond-point du Sandholz, samedi 16 septembre.

Par ailleurs, le collectif et l'association Heron invitent à assister à la projection (payante) du film Les Sentinelles jeudi 12 octobre à 20 h 30 à La Castine de Reichshoffen. Ce documentaire sur les victimes de l'amiante et des pesticides sera projeté en présence du réalisateur Pierre Pezerat.

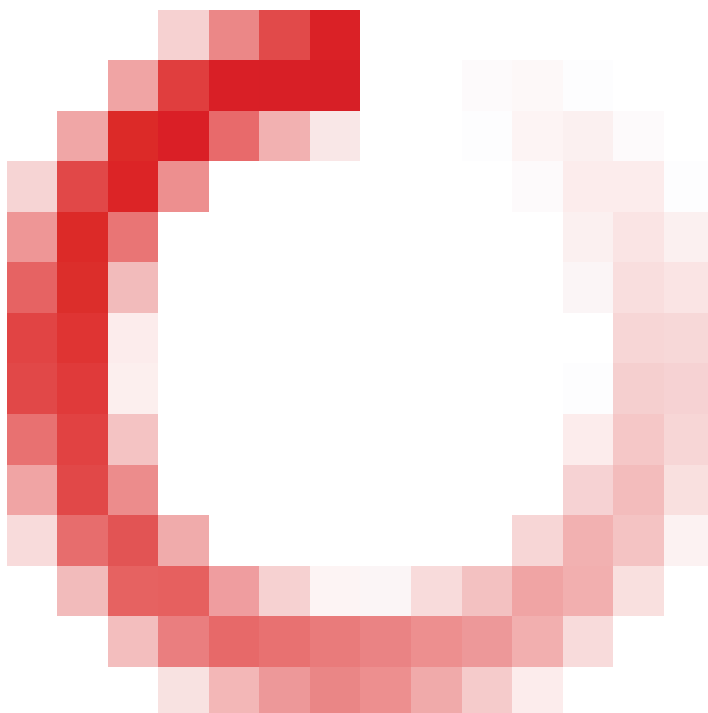
Il y retrace le combat de son père, Henri Pezerat, chercheur au CNRS, contre les industriels des pesticides et de l'amiante.

Il relate l'histoire de Josette Roudaire et de Jean-Marie Birbès, deux ouvriers en contact avec l'amiante, et de Paul François, un agriculteur intoxiqué par un pesticide de Monsanto qu'il a aidés à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis. Un débat avec Pierre Pezerat sera proposé à l'issue de la projection.

JEUDI 12 OCTOBRE à 20 h 30, Les Sentinelles à La Castine de Reichshoffen.

Tarifs : 6,60 €/ moins de 18 ans 5,60 €.

antiamiante -niederbronn.fr





RIBEAUVILLÉ - KAYSERSBERG

ORBEY CINÉMA

Au Cercle cette semaine

Dans un recoin de ce monde

La jeune Suzu quitte Hiroshima en 1944, à l'occasion de son mariage, pour vivre dans la famille de son mari à Kure, un port militaire. La guerre rend le quotidien de plus en plus difficile. Malgré cela, la jeune femme cultive la joie et l'art de vivre. Mais en 1945, un bombardement va éprouver son courage.

Séances : mercredi 4 octobre à 16 h 30, dimanche 8 octobre à 20 h 30. Durée : 2 h 05

Otez-moi d'un doute

Erwan, inébranlable démineur breton, perd soudain pied lorsqu'il apprend que son père n'est pas son père. Malgré toute la tendresse qu'il éprouve pour l'homme qui l'a élevé, Erwan enquête discrètement et retrouve son géniteur : Joseph, un vieil homme des plus attachants, pour qui

il se prend d'affection. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, Erwan croise en chemin l'insaisissable Anna, qu'il entreprend de séduire. Mais un jour qu'il rend visite à Joseph, Erwan réalise qu'Anna n'est rien de moins que sa demi-sœur. Une bombe d'autant plus difficile à désamorcer que son père d'adoption soupçonne désormais Erwan de lui cacher quelque chose...

Séances : mercredi 4 octobre à 20 h 30 ; samedi 7 octobre à 20 h 30 ; lundi 9 octobre à 20 h 30. Durée : 1 h 40

Barry Seal

L'histoire vraie de Barry Seal, un pilote arnaqueur recruté de manière inattendue par la CIA afin de mener à bien l'une des plus grosses opérations secrètes de l'histoire des États-Unis.

Séances : vendredi 6 octobre à 20 h 30 ; dimanche 8 octobre à 20 h 30. Durée : 1 h 55

Les Sentinelles

Ciné-débat avec le réalisateur.

Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis... La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ?

Séance : mardi 10 octobre à 20 h 30. Durée : 1 h 31 ■



CINÉMA Cycle Soupetisch Les Sentinelles

Mercredi 15 novembre à 20 h, un nouveau cycle de projections avec soupetisch au Colisée, en partenariat avec Les Pieds sur Terre - Colmar en transition. A l'issue de la projection du film *Les Sentinelles*, une soupe de légumes frais et bios sera distribuée gracieusement aux spectateurs.

LA PROJECTION DU FILM *Les Sentinelles* de Pierre Pézerat sera suivie d'une soupetisch ou distribution de soupe gratuite dans l'intention de nourrir les échanges entre les participants à la soirée. Née d'une volonté citoyenne, l'association Les Pieds sur Terre - Colmar en transition a pour but de préparer l'avenir



Le documentaire *Les Sentinelles*, suivi d'une soupe gratuite de légumes. DOC.REMIS

et d'améliorer la qualité de vie de tous par la promotion de l'écologie au niveau local. Elle initie et soutient un mouvement collectif de transition en recherchant les moyens de répondre aux défis énergétiques

et climatiques. « Nous développons des actions positives, pour interpeler et donner envie à tous de vouloir transformer la vie quotidienne, à la fois individuellement et collectivement, et progresser

vers une sobriété heureuse. » *Les Sentinelles* de Pierre Pézerat (FR-2016). Pour les scientifiques, les sentinelles écologiques désignent des espèces dont la sensibilité sert d'indicateur précoce des changements de l'environnement d'un écosystème. Dans le documentaire elles sont des femmes et des hommes empoisonnés par leur travail. Le film raconte comment et pourquoi ils ou elles en sont arrivés là, quelle est leur lutte, comment l'histoire se répète. ■

► Mercredi 15 novembre à 20 h : 6,30 € tarif plein, 5,20 € tarif réduit, 4€ pour les - de 14 ans. Billets en vente directement en caisse au Colisée, 19 rue du Rempart. ☎ 03 89 23 68 3.



REF – CINÉMA

ALSACE CINÉMAS

Les sentinelles

Du 10 au 13 octobre, Alsace cinémas propose à des salles partenaires un documentaire sur la défense de l'environnement. Détails.

Dans son documentaire, *Les sentinelles*, Pierre Pezerat retrace le combat de son père Henri, chercheur au CNRS, contre les industriels des pesticides et de l'amiante. Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto. Henri Pezerat les a aidés à se battre pour que ces crimes indus-

triels ne restent pas impunis. Que fera la justice face aux mensonges sur l'amiante ou face à la catastrophe annoncée des pesticides ? Mardi 10 octobre à 20h30 au Cercle à Orbey (avec Alsace Nature) ; 11.10 à 20h30 à La Passerelle à Rixheim ; 12.10 à 20h30 à La Castine à Reichshoffen (avec l'association Héron) ; 13.10 à 20h au Bel Air à Mulhouse (avec AT-TAC). ■



Non aux pesticides.(D.R.) Photo : Dernières Nouvelles d'Alsace





ET AUSSI

Projection« Les sentinelles », documentaire de Pierre Pézerat. La projection est

« **Les sentinelles** », documentaire de Pierre Pézerat. La projection est suivie d'une rencontre avec le réalisateur. Tarif : 5 €. À 20 h 30 à la Passerelle, allée du Chemin-Vert à Rixheim.

« **Pop Up, un fossile de dessin animé** » par la compagnie Teatro delle Briciole. C'est l'histoire d'un enfant

de papier et de sa balle qui s'animent à chaque page tournée de plusieurs livres en volumes, appelés pop-up. À 15 h à la Passerelle, allée du Chemin-Vert à Rixheim. Tarifs : de 6 € à 11 €. Tél. 03.89.54.21.55. Pour les enfants dès 3 ans.

Sylvain Briens accompagné de Jean-François Battail pour Poétocra-

tie, les écrivains suédois à l'avant-garde du modèle suédois. La rencontre est animée par Frédérique Toudoire-Surlapierre et est suivie d'une séance de dédicace. À 20 h à la librairie 47° Nord, Maison Engelmann, rue de la Moselle à Mulhouse. ■



RIXHEIM

Sentinelles, à la vie à la mort

Le documentaire « Les sentinelles » a été projeté en avant-première au cinéma la Passerelle, à Rixheim en présence de son réalisateur Pierre Pézerat. Une autre projection est prévue ce soir à Mulhouse, au cinéma Bel-Air.

Le film de Pierre Pézerat pourrait être celui d'un hommage au père disparu. Pourtant ce n'était pas du tout dans les intentions du réalisateur. «Je voulais au départ raconter l'histoire de ces lanceurs d'alerte, qui quarante ans durant ont dénoncé des scandales sanitaires, de l'amiante et des pesticides notamment, le parcours du combattant de ces personnes que l'on entend jamais pour défendre la santé au travail, leur donner la parole. Mais tous m'ont ramené à mon père. Ils m'accordaient leur confiance, justement parce que j'étais son fils et tous voulaient me parler de lui.»



Pierre Pézerat, réalisateur du film « Les sentinelles ». Photo L'Alsace/Catherine Ruff Photo : L'Alsace

Lui, c'est Henri Pézerat, directeur de recherche au CNRS, diplômé de

l'École de chimie de Lyon et toxicologue. Eux, ce sont Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès, ouvriers en contact avec l'amiante, Paul François, agriculteur intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Le scientifique a marqué leurs vies en les aidant à dénoncer ces crimes industriels, à se battre pour qu'ils ne restent pas impunis. Il y a aussi en dernière partie les ouvriers agricoles de la coopérative de Nutréa Triskalia, gravement intoxiqués par des insecticides, qui n'ont pas connu Henri, mais sont le symbole de ceux qu'il a défendus toute sa vie. «Rien ne justifie qu'on mette la vie d'autrui en danger, sciemment de surcroît, et surtout pas les bénéfices financiers. Jouer sur la peur de faire perdre son emploi à quelqu'un, le forcer à accepter à ce titre des conditions de travail qui détruisent sa santé et même sa fierté d'humain, est criminel, n'en déplaît aux tenants de la dérégulation économique», s'indigne Pierre Pézerat, ajoutant : «Face au dogme de la consommation-croissance, rouleau compresseur de la pensée, ces personnes/sentinelles réaffirment des principes fondamentaux de la vie en société.» C'est dans l'association qu'elles ont créée, portant le nom de son père et poursuivant son combat, que Pierre Pézerat les a tous rencontrés : «En les écoutant parler, je me suis dit qu'il fallait absolument que d'autres les entendent. C'est cette rencontre avec eux qui m'a donné envie de faire ce film», confie le réa-

lisateur. «Le droit ne s'arrête pas à la porte de l'usine ni en bordure des champs, il faut que la société s'en mêle», déclare Josette Roudaire. Le documentaire corrobore son propos. Il montre des combats gagnés, maladies reconnues comme professionnelles, produits désormais interdits, encourageants pour ceux restant à mener alors qu'on est tenté de penser «pot de terre contre pot de fer». ■



Pierre Pézerat, réalisateur du film « Les sentinelles ». Photo L'Alsace/Catherine Ruff Photo : L'Alsace

par Catherine Ruff

RENCONTRER Pierre Pézerat sera ce soir au cinéma Bel-Air, 31 rue Fénelon à Mulhouse, à 20 h, pour une projection du film suivi d'une rencontre. À noter que Les senti-

nellessortira en salles le 8 no-

vembre.





PROJECTION

« Les Sentinelles » avec Colmar en transition

Dans le cadre du cycle « Soupetischs », le film « Les Sentinelles » de Pierre Pézerat est projeté aujourd'hui mercredi à 20 h, au cinéma Colisée, en partenariat avec « Les Pieds sur Terre - Colmar en transition ».

Avec Les Pieds sur Terre - Colmar en transition, une autre façon d'aller au ciné : le cycle « Soupetischs » propose une projection du film *Les Sentinelles*, mercredi 15 novembre à 20 h, au cinéma Colisée, en partenariat avec Les Pieds sur Terre - Colmar en transition.



Le film raconte des itinéraires de victimes d'empoisonnement sur leur lieu de travail, leurs luttes, et comment parfois l'histoire se répète. DR Photo : L'Alsace

À l'issue de la projection, une soupe de légumes « frais et bio » sera distribuée gracieusement aux spectateurs, dans l'intention de nourrir les échanges entre les participants à la soirée. Née d'une volonté citoyenne, l'association a pour but de préparer l'avenir et d'améliorer la qualité de vie de tous par la promotion de l'écologie au niveau local.

Elle initie et soutient un mouvement collectif de transition en recherchant les moyens de répondre aux défis

énergétiques et climatiques. « Nous développons des actions positives, pour interpeller et donner envie à tous de vouloir transformer la vie quotidienne, à la fois individuelle et collectivement, et progresser vers une sobriété heureuse. »

Les Sentinelles est un film de Pierre Pézerat (France, 2016, 1 h 31). Pour les scientifiques, les sentinelles écologiques désignent des espèces dont la sensibilité sert d'indicateur précoce des changements de l'environnement d'un écosystème. Elles les révèlent par des signes cliniques visibles de l'altération de leur physiologie, par la présence d'anticorps, voire par leur mort. Un arbre qui jaunit trop tôt, une truite mal en point... Dans le documentaire *Les Sentinelles*, celles-ci sont des femmes et des hommes empoisonnés par leur travail. Le film raconte comment et pourquoi ils et elles en sont arrivées là, quelle est leur lutte, comment l'histoire se répète.

Ouvriers modèles

Le récit des *Sentinelles* s'étire sur une quarantaine d'années. Il réunit des gens qui, d'ordinaire, ne sont pas voués à se rencontrer — des ouvriers, des paysans et des scientifiques. On

passa la porte de l'usine Amisol, près de Clermont-Ferrand, fermée en 1974, accompagné d'une ex-ouvrière du tissage qui a travaillé et respiré l'amiante « comme de la neige ». De Michelin à Eternit en passant par les chantiers navals de Saint-Nazaire s'écrit le même scénario, avec les mêmes profils de victimes — des ouvriers modèles —, la menace du chômage, les enjeux économiques...

Ensuite, direction la campagne et la cuve du pulvérisateur de Paul François, agriculteur gravement intoxiqué en 2004 par le Lasso, l'herbicide qu'elle contenait. Le lien avec l'usine et l'amiante ? Les usages massifs, les toxicités connues, la désinformation organisée appelée « culture du doute ». Bref, un remake du scandale de l'amiante, mais en pire, comme le dénoncent scientifiques, juristes et militants, avec encore plus de victimes attendues. ■

Y ALLER Tarif habituels du cinéma 6,30 € (tarif plein), 5,20 € (réduit), 4 € pour les moins de 14 ans. Billets en vente en caisse du Cinéma Colisée, 19 rue du Rempart, à Colmar. Contact : 03.89.23.68.32.



2,90%

Crédits Maîtrisés CIC
Le taux qu'attendaient
vos projets auto.

UN CREDIT VOUS FAVORISE ET VOUS ENRICHIT.

RECHERCHER VOS CREDITES DE CREDIT VOUS ENRICHIT.

CIC Est

Construisons dans un monde qui bouge.

Colmar et sa région | Haut-Rhin

mercredi 15 novembre 2017

A la Une

Région

Haut-Rhin

Colmar et sa région

Guebwiller et sa région

Mulhouse et sa région

Sundgau

Trois frontières

Thur et Doller

Val d'Argent

Communes de A à Z

PROJECTION

« Les Sentinelles » avec Colmar en transition

Dans le cadre du cycle « Soupetischs », le film « Les Sentinelles » de Pierre Pézerat est projeté aujourd'hui mercredi à 20 h, au cinéma Colisée, en partenariat avec « Les Pieds sur Terre - Colmar en transition ».

Aujourd'hui 05:00



« Les Sentinelles » avec Colmar en transition

LANCER LE TÉLÉCHARGEMENT

App de Test de Vitesse

Téléchargez la Vitesse de Téléchargement avec InternetSpeedTracker. Obtenez-la vite

Editions Abonnés - contenu payant

Vous êtes déjà abonné ?

Se connecter

Pour accéder à votre espace personnel, vous devez fournir un identifiant et un mot de passe.

Email

Mot de passe

OK

Vous n'êtes pas encore abonné ?

- Accédez à votre contenu ainsi qu'à l'intégralité du journal L'Alsace
- Un accès immédiat à toute l'information en HTML
- Le journal numérique dès 6 h 00 le matin
- Les archives sur 30 jours

PASS 24H

FIL INFO

- 11:43

ENTRE OFFENBOURG ET LAHR

Fin de chantier : bouchons en perspective
- 11:30

TERRORISME

Journalistes détenus en Syrie : Mehdi Nemmouche mis en examen
- 11:25

VAL-DE-MARNE

L'agression d'un ex-responsable des Restos du cœur est-elle imaginaire ?
- 11:15

JUSTICE

Harcèlement au MJS : Stéphane Troussel veut des "poursuites"
- 11:08

ALIMENTATION

Vos fruits sont trop mûrs ? Ne les jetez pas
- 10:51

RUGBY

France-Nouvelle Zélande : Gabriel Lacroix, la plus belle bannière
- 10:45

PEOPLE

Malgré l'endométrieose, Laetitia Milot attend son premier enfant
- 10:28

INTERNATIONAL

Bloqués en Libye, des migrants sont réduits en esclavage

Toute l'actualité...

J1J - JOURNALISTE D'UN JOUR

EDITION 2017

TOUS CONNECTÉS À L'ACTUALITÉ

J1J JOURNALISTE D'UN JOUR

Foire aux vins de Colmar

27 JUILLET

6 AOÛT

2017

PARC EXPO COLMAR

FOIRE-COLMAR



Nouvel espace clients

ALSACE

MODE D'EMPLOI

Votre Espace Client évolue

LE GUIDE DU CLUB DES ABONNÉS

Club

Le Bel-Air d'Attac pour reprendre ses rendez-vous

Le Bel-Air reprendra en octobre sa programmation de cycles thématiques et de débats. Avec les architectes, les Papillons blancs -mais sans les psys, qui font une pause-. Un nouveau rendez-vous très militant: le cycle « Soyons d'Attac! »

Aujourd'hui 05:00 par Hélène Poizat, actualisé Hier à 20:01 Vu 1 fois

Une caisse abaissée pour l'accueil des personnes en fauteuil, un nouveau format pour le petit programme mensuel et de nouvelles consignes horaires. Ce sont les nouveautés au Bel-Air, toujours dirigé par Stéphanie Pain. Photo L'Alsace/ H.P. « La vache » de Mohamed Hamidi sera projeté dans le cadre de Cinéma différence. DR « Esquisses de Frank Gehry », de Sydney Pollack, premier rendez-vous des Mercredis de l'architecture. DR « L'assemblée » de Mariana Otero, sur le mouvement Nuit debout, sera suivi d'un débat avec Attac 68. DR

Le Bel-Air, c'est un peu deux cinémas en un. D'une part, une classique salle d'art et essai, avec son lot de films en sortie nationale ou en différé, du monde entier et en VO. À ne pas manquer en ce moment, Faute d'amour, le nouveau film du grand cinéaste russe Andreï Zviaguintsev, couronné à Cannes du prix du jury ; mais aussi Kiss and cry, de Lila Pinell et Chloé Mahieu, tourné à la patinoire de Colmar, film plus modeste « mais très intéressant sur l'adolescence » (dixit Stéphanie Pain, la directrice du Bel-Air). En attendant la palme d'or, The square de Ruben Östlund, qui à Mulhouse sortira donc au Bel-Air (le 18 octobre). Et bien d'autres films...

Cinéma agora

Haut lieu de la cinéphilie, le Bel-Air est aussi un cinéma-agora, où les films servent de support à des débats et des rencontres et qui, depuis plusieurs années, propose plusieurs cycles sur des thèmes variés.

Commençons par une défection. Pas de cycle Le cinéma regarde la psychanalyse, cette année. « Joël Fritschy, qui porte ça depuis le début, a voulu faire une pause, indique Stéphanie Pain. Nous ferons juste une soirée autour du film de Raymond Depardon, 12 jours (sur l'hospitalisation en psychiatrie). »

Un cycle s'arrête, donc, mais un autre démarre. Avec un partenaire déjà habitué du Bel-Air, Attac 68. Intitulé de ce nouveau cycle : Soyons d'Attac, « c'est plus positif, moins agressif que À l'Attac », note Stéphanie Pain. Au programme (détail ci-dessous) des documentaires sur les thèmes de la solidarité, la défense des libertés, l'emploi, la démocratie... Le premier rendez-vous, le 13 octobre, sera avec Les Sentinelles, « un film sur les victimes de l'amiante et des pesticides », en présence du réalisateur Pierre Pezerat. On parlera ensuite du mouvement Nuit debout, autour du film de Mariana Otero, L'Assemblée. L'usine de rien, de Pedro Pinho, raconte le combat d'ouvriers portugais pour leur usine. Un paese di Calabria, de Shu Aiello et Catherine Catella, évoque un village de Calabre où les migrants, très bien accueillis, ont sauvé le village. Fin

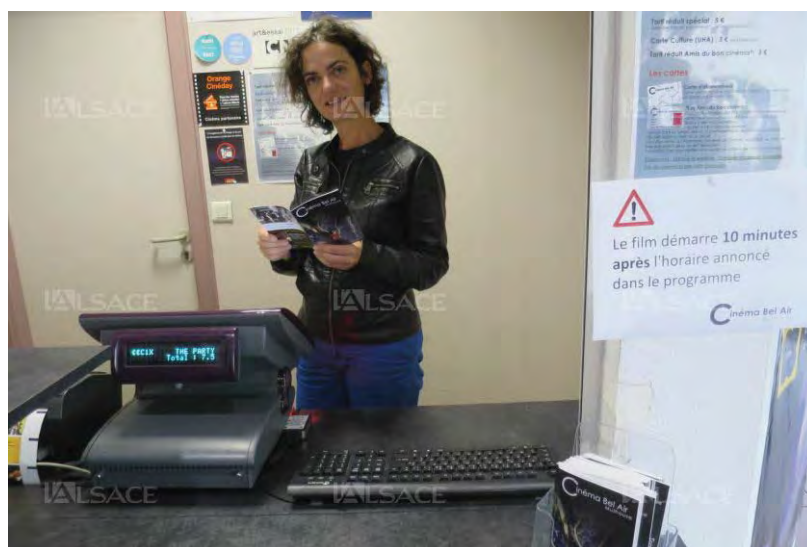
du cycle, le 8 juin, avec Nothing to hide, sur les données informatiques personnelles. « Chaque projection est suivie d'un débat généralement animé par George Audras et Jean-Paul Bourgeois », précise Stéphanie Pain.

Pour tous les publics

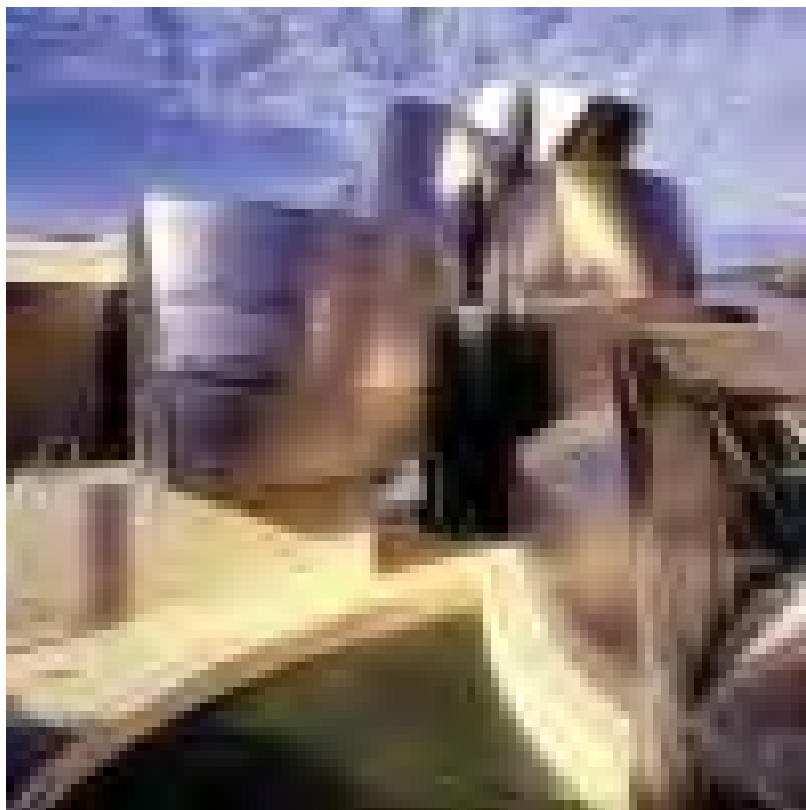
Si les militants d'Attac s'enracinent au Bel-Air, les architectes restent également bien présents avec leurs Mercredis de l'architecture, proposés par Mi-reille Kuentz et la Maison européenne de l'architecture. Un rendez-vous par mois, qui cette année « se focalisera sur le thème de la ville », avec essentiellement des documentaires. Démarrage le 18 octobre avec Esquisses de Frank Gehry, dernier film du grand réalisateur américain Sydney Pollack. Le mercredi avec les archis, chaque film est suivi d'un pot. Même convivialité mais programmation et public bien différents, avec Ciné-ma différence, des séances initiées par Francis Schaller, administrateur aux Papillons blancs, et suivies de goûters, le dimanche après-midi. Tout y est fait pour accueillir en douceur des spectateurs, adultes ou enfants, souvent exclus des salles du fait de leur comportement. « On choisit des films assez familiaux, pour faire venir tous les publics, précise Stéphanie Pain. Nous passons les films en VF et si possible sous titrés pour les sourds et malentendants. »

Et à côté des cycles, il y a tous les autres débats ponctuels avec diverses associations, comme L'Hêtre, l'Udaf, Amnesty International... Le 15 octobre, un débat sur l'islam sera ainsi proposé avec la Ligue des droits de l'homme, autour du film Islam pour mémoire de Bénédicte Pagnot. Le Bel-Air propose aussi trois grands festivals (Augenblick, les Petites bobines et Pein air au Bel-Air). Et n'oublions pas les séances scolaires proposées dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image (École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma) ou en dehors.

Au final, le Bel-Air, avec sa salle unique, c'est plus que deux mais trois, voire quatre cinémas en un! D'où son besoin d'agrandissement. Au point mort pour l'instant... « Nous n'avons pas de réponse de la Ville », déplore Stéphanie Pain.







par Hélène Poizat





Danger des pesticides et OGM. Débat et mobilisation

Ce soir, à 20 h 30, le cinéma les Korrigans va projeter, en avant-première, le film « Les sentinelles ». Ce documentaire de Pierre Pézerat s'intéresse aux dégâts provoqués par l'amiante et les pesticides. Il donne la parole à Henri Pézerat, chercheur au CNRS, qui a aidé les victimes de ces deux fléaux à se battre pour que les crimes industriels ne restent pas impunis. La diffusion sera suivie d'un débat avec le réalisateur ainsi qu'avec les victimes des pesticides de Triskalia notamment. Tarif : 6,50€.

Marche de soutien

Cette soirée ne sera que le premier rendez-vous de ceux qui dénoncent les dangers des OGM et des pesticides. Demain matin, sept faucheurs volontaires sont convoqués au tribu-

nal guingampais. En mars 2016, un groupe de faucheurs volontaires d'OGM était intervenu dans des jardineries pour rendre des bidons de pesticides impropres à la vente.

« Nos organisations appellent à soutenir les prévenus en les accompagnant jusqu'au tribunal. Le rendez-vous est donné à 8 h, devant la piscine de Guingamp, place du Vally », déclarent l'association Eau et Rivières de Bretagne, le collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest, l'Union syndicale Solidaires et les faucheurs volontaires d'OGM.

« Alors que la ré-autorisation du glyphosate sera très prochainement à l'ordre du jour de la commission européenne, nos associations ont de-

puis longtemps déjà affiché leur opposition à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides. Ces polluants, que l'on retrouve dans tous les compartiments de l'environnement (eau, air, sol), nous empoisonnent. Les premières victimes en sont les utilisateurs », ajoutent ces associations.

Tournoi de Chamboule-tout

de boîtes de Roundup

En marge du procès des sept faucheurs volontaires, un grand tournoi de Chamboule-tout de boîtes de Roundup sera organisé sur la place du général de Gaulle à Guingamp, de 10 h à 11 h. ■





PORDIC, –PORDPESTICIDE

Pesticides. Le combat des victimes continue

A lors que le combat des victimes des pesticides pour l'interdiction immédiate du glyphosate est au coeur de l'actualité, l'association Pordic ensemble, en partenariat avec Attac 22, invite à la projection du film « Les Sentinelles », suivi d'un débat mardi, à 20 h 45, salle Eugène-Conort. Réalisé par Pierre Pézerat, ce film est un hommage aux ouvriers,

agriculteurs, scientifiques, avocats, qui sont devenus au fil de leur lutte « les sentinelles de la santé publique ».

Des témoignages

Lors de cette soirée deux des victimes des pesticides de Triskalia témoigneront : Édith Le Goffic et Claude Le Guyader. Le débat sera animé par

Serge Le Quéau, responsable de l'Union solidaires de Bretagne, animateur du combat en défense des salariés de Nutra-Triskalia, victimes des pesticides, et René Louail, porte-parole du collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest. ■





Cinéma

Tonie Marshall inaugurera, samedi à Ester, les 2e rencontres cinématographiques de Limoges

LIMOGES LOISIRS CINÉMA

Publié le 27/09/2017 à 07h00



Tonie Marshall coupera le ruban inaugural du festival avec Numéro Une. © CHARLY TRIBALLEAU



Samedi, à Ester, sera projeté en avant-première Numéro une de Tonie Marshall. La réalisatrice coupera avec ce film, le ruban inaugural des deuxièmes rencontres cinématographiques de Limoges. Clap moteur !

Gérard Mordillat, Robert Guediguian, Annie Miller, Tonie Marshall seront, entre autres, les invités d'honneur des deuxièmes rencontres cinématographiques de Limoges.

Directeur des Ecrans, Bruno Penin passe à la vitesse supérieure : dix-huit avant-premières sont en effet programmées du 30 septembre au 8 octobre. Et de grands

Samedi à 20 h 30, Tonie Marshall présentera Numéro une. Dans ce film interprété par Emmanuel Devos, Richard Berry, Sami Frey, Benjamin Biolay, la cinéaste montre combien il est difficile pour une femme, aussi brillante soit elle, de s'imposer à la tête d'une entreprise du CAC 40.

Latifa au cœur du combat d'Olivier Peyon et Cyril Brody est l'autre film événement. Projeté le dimanche 1er octobre à 15 heures au Lido, ce documentaire dresse le portrait de Latifa Ibn Ziaten, dont le fils Imad fut assassiné en 2012 par Mohamed Merah. Cyril Brody évoquera les conditions du tournage qui a duré un an et demi, et racontera des anecdotes qui en disent long sur l'état d'esprit de cette femme remarquable qui défend, à sa façon, un idéal républicain.

Pour cette deuxième édition nous passons à la vitesse supérieure

BRUNO PENIN (Directeur des Ecrans et organisateur du festival)

LIRE LE JOURNAL



LES + PARTAGÉS

1

Télévision « Tout le monde veut prendre sa place » : un Limougeaud détrône le

2

Culture Après Michel Polnareff et Jean-Michel Jarre, Michel Sardou viendra en résidence au Zénith de Limoges

3

People Les photos de l'égérie Chanel Kristen Stewart en Corrèze enfin dévoilées

4

Jeux vidéo La madeleine de Proust numérique

5

Gastronomie L'édition 2017 de Toques et porcelaine en images

S'INSCRIRE
À LA NEWSLETTER

OK

CONCERT



16 places à gagner !

JOUEZ & GAGNEZ vos places pour le concert de Florent Pagny

JOUEZ & GAGNEZ

► VOIR TOUS LES JEUX

Robert Guediguian est, avec Ariane Ascaride, l'un des symboles du cinéma d'auteur. La villa qu'il défendra, à Limoges Centre le 3 octobre, traite de la transmission des valeurs. Autour d'un père vieillissant, deux frères et une sœur entament une réflexion sur la fraternité. Mais de nouveaux arrivants, venus de la mer, vont complètement changer leur vision des choses.



Jean-Pierre Darroussin, Ariane Ascaride et Anaïs Desmoutier, lors de la présentation de *La villa* à la Mostra de Venise la semaine dernière. Photo Filippo Monteforte

La mélancolie ouvrière

Gérard Mordillat est venu plusieurs fois à Limoges. Complice de Danièle Restoin, présidente de « Mémoire à vif », il répondra une nouvelle fois à l'invitation de l'association qui, en partenariat avec le festival, diffusera, le 6 octobre au Lido, *La vie de Lucie Baud*, première femme syndicaliste et porte-parole féministe du début du XXe siècle.

Ce festival rendra aussi hommage à Claude Miller. Après *L'effrontée* le 7 octobre au Lido, Annie Miller, épouse du réalisateur, dialoguera avec le public. Cette édition permettra aussi de célébrer le centième anniversaire du cinéma à Limoges. Les archives de la cinémathèque de la Nouvelle-Aquitaine seront portées à l'écran et illustrées musicalement par le pianiste Alain Guittet.

Agenda

Samedi 30. Numéro une de Tonie Marshall, à 20 h 30 à Ester.

Dimanche 1er. *Les enfants du paradis* de Marcel Carné, à 10 h 15 à Centre. *Latifa au cœur du combat*, à 15 heures au Lido avec Cyril Brody co-réalisateur. *Au revoir là-haut* d'Albert Dupontel, à 18 heures à Centre. *Mise à mort du cerf sacré* de Yorgos Lanthimos, à 20 heures au Lido.

Lundi 2 octobre. *La belle et la meute* de Kahouter Ben Hania, à 14 heures à Centre. *Le trou* de Jacques Becker, à 15 heures au Lido. *Tout nous sépare* de Thierry Klifa, à 18 heures à Ester. *Les sentinelles* de Pierre Pezerat, à 20 h 30 au Lido.

Jean-François Julien

LIMOGES LOISIRS CINÉMA



LIMOGES_OUVERTURE

Rencontre avec la réalisatrice Tonie Marshall qui inaugure les rencontres cinématographiques

Numéro une l'avant-première
n Ce film dépeint la difficile ascension d'une ingénieure brillante à la tête d'une entreprise du CAC 40. Qu'est-ce qui a motivé votre démarche ? Je venais de terminer une série pour Arte intitulée Vénus et Apollon . Je trouvais intéressant de faire une série autour d'un club de réseaux féminins avec huit personnages principaux Je voulais montrer combien il est difficile pour une femme de progresser dans la politique, le sport, les médias et autres domaines. Je n'ai trouvé aucune chaîne pour accompagner ce projet. C'était en 2009. Jugeant la période actuelle peu évolutive pour les femmes, estimant même qu'il y a une certaine régression dans ce domaine, j'ai concentré mes huit femmes en une seule.

n Pourquoi avoir choisi le monde de l'industrie ? C'est un univers qui est moins connu que celui de la politique, qui compte énormément d'employés et qui, en plus, est photogénique.

n Vous avez enquêté avant de tourner ? Oui ! J'ai rencontré des femmes qui occupent des postes importants. Elles m'ont raconté leur expérience. Tout ce qui est dans le film est à base de réel, voire en dessous de la vérité. Elle est parfois plus brutale encore.

n Elles subissent des violences ? Les violences sont parfois frontales. Mais la plupart du temps, elles sont confrontées à ce que j'appelle une misogynie bienveillante. Une sorte

de paternalisme qui les freine et leur fait comprendre qu'elles ne sont pas capables d'évoluer. Le pire, c'est qu'elles finissent par l'admettre.

n Vous avez rencontré Anne Lauvergeon, Laurence Parisot, Claire Pedini que vous ont-elles dit ? J'en ai rencontré beaucoup oui, et leurs discours se rejoignent. Sauf Véronique Morali (NDLR : présidente de Fimalac Développement) qui, depuis le début, a été soutenue par un homme.

n Raphaëlle Bacqué, journaliste au Monde, vous a aidé dans l'élaboration du scénario ? Pas du tout pour l'écriture. Mais elle m'a fait rencontrer ces personnes que je ne connaissais pas. Mais à chaque étape du scénario, je lui faisais lire pour qu'elle me donne son avis sur la crédibilité du propos.

n Vous vous êtes familiarisée avec le monde du CAC 40 ? J'ai lu beaucoup de choses oui. J'ai visité des bureaux. J'ai eu des intuitions. Je pense qu'il faudrait plus de femmes à la tête des entreprises en général. Une parité dans le monde du travail modifierait le type de gouvernance, l'organisation du travail.

n C'est un film militant ? Activiste, oui !

n Pourtant les choses changent. On trouve beaucoup de femmes qui ont des responsabilités dans les médias par exemple ? C'est vrai. Même le milieu du cinéma où nous sommes plus protégées. Mais dans le milieu que je décris, elles sont minoritaires par les

mécanismes de frein que je décris. Elles ont même intégré cette misogynie paternaliste. Il y a dans ces entreprises une culture de la culpabilisation. Toutes les femmes que j'ai rencontrées doivent leur réussite à leur mari, leur compagnon, qui est en accord avec leur démarche et accepte de les accompagner.

Où ? Quand ? Ce samedi à 20 h 30, au Grand Ecran Ester, avec Tonie Marshall (5 ?).

Les femmes ont du mal à intégrer cette misogynie bienveillante. »

« Il est difficile aux femmes de progresser en politique, dans le domaine du sport et de l'industrie. »

Dimanche 1^{er}

Latifa au coeur du Combat . À 15 heures au Lido, en présence de Cyril Brody, co-réalisateur de ce documentaire.

Au Revoir Là-haut .

D'Albert Dupontel. À 18 heures au Grand Écran Centre.

Mise à mort du cerf sacré . De Yorgos Lanthimos, à 20 heures au Lido.

Les enfants du paradis . De Marcel Carné, à 10 h 15 au Grand Écran Centre.

terminator 2 en 3d .

De James Cameron, 20 h 30 au Grand Écran Ester.

Lundi 2 octobre	sunset boulevard . De Billy Wilder, à 15 heures au Lido.	terminator 2 en 3d . De James Cameron, 16 heures 10 à Ester.
La belle et la meute .		
De Kaouther Ben Hania, à 14 heures au Grand Écran Centre.	la Villa . De Robert Guediguian, à 20 h 30 au Grand Écran Centre. En présence du réalisateur.	jeudi 5 octobre
Tout nous sépare . De Thierry Klifa, à 18 heures au Grand Écran Ester.	Panique . De Julien Duvivier, à 22 h 10 à Ester.	Corps et âme . De Ildiko Enyedi, « Ours d'or » à Berlin, à 18 heures au cinéma Grand Écran Centre.
Le trou . De Jean Becker, à 15 heures au Lido.	terminator 2 en 3d . De James Cameron, 16 heures 10 à Ester.	The Square . De Ruben Ostlund, à 20 h 30 au Lido.
Les sentinelles . De Pierre Pezerat, à 20 h 30 au Lido, en présence de Pierre Pezerat.	Mercredi 4 octobre	Vendredi 6 octobre
The servant . De Joseph Losey à 21 h 50 au Grand Écran Centre.	zombillenium . D'Arthur Pins et Alexis Ducord, à 14 heures à Ester.	mélancolie ouvrière . De Gérard Mordillat, en présence du réalisateur, à 20 h 30 au Lido.
Mardi 3 octobre	La promesse de l'aube (photo ci-contre). D'Éric Barbier en avant-première nationale, à 20 h 30 à Ester.	jean-francois.julien@centre-france.com ■
L'atelier . De Laurent Cantet, à 17 h 45 au cinéma le Lido.	Makala . D'Emmanuel Gras à 18 heures au Lido.	





AVANT-PREMIÈRE

« Les sentinelles » au cinéma CGR

Les sentinelles, un documentaire de Pierre Pézerat, sera diffusé en avant-première mardi 26 septembre, à 20 h, au CGR de Troyes en présence du réalisateur. Ouvriers en contact avec l'amiante pendant des décennies ou salariés agricoles intoxiqués aux pesticides utilisés dans les exploitations conventionnelles, ils racontent leur combat pour que ces empoisonnements ne restent pas impunis.

Pour l'association LéclairCIT (comme « éclaireurs citoyens »), qui organise la soirée et le débat qui suit, ce sujet est d'une triste actualité, alors que la justice vient d'annoncer qu'elle annulait les mises en examen des responsables nationaux du dossier Normed Dunkerque. *Les sentinelles* doit sortir en salles le 8 novembre



prochain.

Les autres ciné débats à venir : « La clef des terroirs » et « Insecticide mon amour » de Guillaume Bodin, le 17 octobre ; « Acharnement », de Mourad Laffitte, le 30 novembre et « Zéro phyto - 100 % bio » de Guillaume Bodin le 14 décembre.



CP_POITIERS

> OCTOBRE ROSE. Permanence de l'association R.S. DIEP sur le thème: « Parlons reconstruction

> OCTOBRE ROSE. Permanence de l'association R.S. DIEP sur le thème: « Parlons reconstruction mam-maire ». A 14 h 30, au pôle régional de cancérologie sur le site de la Milétrie. Renseignements et inscriptions au 05.49.44.30.00. > VERNISSAGE. De l'expo de dessins et photographies de Chloé Dutreix et Fanny Gauthron. A 18 h 30, La galerie « le Mouton noir » 20, place Montierneuf. > ARTS DE LA RUE. Festival Les Expressifs organisé par l'association Poitiers Jeunes. Lancement du festival à 18 h, rue Magenta. Gratuit. > EMPLOI. Bistrot de l'emploi, animé par Richard Jalbert, président de

l'auberge de jeunesse et Claire Guilleux « Leader interim ». De 19 h à 20 h 30, au LM Café, rue Carnot. Tél 05.49.41.04.33.

> CINÉ DÉBAT. « Les sentinelles », documentaire de Pierre Pezerat (France 2016). Séance proposée par Filmer le travail, en partenariat avec Alternatiba Poitiers. Sur les dangers de l'amiante et des pesticides. A 20 h 30, Cinéma Le Dietrich, en présence du réalisateur Pierre Pezerat. Tarifs : 5,50 E, 3 E.

> SANTÉ. Réunion de l'association des Alcooliques anonymes à 20 h 30 au 6, rue du Doyenné. Tél. 06.41.32.16.18 (nouvelle numérotat-

tion). Mail : aapoitiers86000A gmail.com.

> CONSOMMATION.

- Permanence « Litiges » de l'UFC Que Choisir sans rendez-vous, de 16 h 30 à 19 h, au 80, rue de Slovénie. Tél./Fax 05.49.01.61.61. e-mail : ufc-poitiersA laposte.net

- Permanence de la Confédération syndicale des familles 86 : accueil « Litiges et connaissance de vos droits » de 10 h à 12 h et 15 h à 17 h au 60, rue de Slovénie. Tél. 05.49.41.09.75. udcfsf.86A orange.fr ■





RÉGION

«Je ne suis qu'un héros malgré moi»

Jean-François BARRÉjfr.barre@charentelibre.fr
Le débat s'engage demain à Bruxelles sur la reconduction ou non de l'autorisation du glyphosate, l'herbicide très controversé créé par le géant de l'agrochimie Monsanto. Les lobbistes des «Firmes» sont à la manœuvre. Monsanto est au cœur du débat. Et au cœur d'«Un paysan contre Monsanto». Il était hier soir sur le plateau de France 5 en compagnie de Nicolas Hulot qui lui avait remis sa Légion d'honneur. Il court les télévisions et les radios pour témoigner. Paul François, céréalier à Bernac, près de Ruffec, intoxiqué au Lasso il y a treize ans, qui a fait plier le géant de l'agrochimie par deux fois devant les tribunaux, doit encore mener un ultime combat. Ainsi en a décidé la cour de cassation.

Votre premier livre sort le jour du débat sur le glyphosate à Bruxelles. Est-ce une coïncidence?

Paul François. Oui. Je donne de la visibilité à ce débat bien malgré moi. Pendant que l'on se focalise sur le glyphosate, il y a d'autres produits que l'on utilise. Les ONG veulent le retrait immédiat, la FNSEA dit que l'on ne peut faire sans.

Peut-on?

Oui. Mais le retirer au 1er janvier serait très contre-productif pour les riverains, les agriculteurs, les consommateurs. Je n'utilise plus de glyphosate en conventionnel, pas en bio bien sûr. Je ne suis pas suspect d'être le défenseur de Monsanto. Avec un retrait immédiat, la plupart des agriculteurs vont se retourner vers d'autres solutions chimiques aussi dangereuses. Pour l'épandage, ça ne

change rien. Pour les consommateurs non plus si la décision est unilatérale, que l'on n'interdit pas les importations de produits gavés de glyphosate.

Vous préconisez un délai, comme Nicolas Hulot?

En précisant bien un retrait rapide. Trois ans, c'est raisonnable. Mais on ne peut pas laisser dire que ce serait 2 milliards de chiffre d'affaires en moins pour les agriculteurs. Je suis outré quand j'entends des jeunes agriculteurs dire qu'ils ne sont pas malades. Je sais bien qu'André Puygrenier [*pilier de la Confédération paysanne, anti-pesticides historique en Charente, NDLR*] va râler. Mais travaillons de façon intelligente. Je n'ai pas envie que Monsanto continue à vendre ce produit.

Trois ans pour quoi faire?

Pour montrer que des fermes ont supprimé les molécules dangereuses sans passer en bio, qui ont estimé que le glyphosate était une hérésie. J'ai aussi vu une ferme de 600 hectares en bio au Canada avec les mêmes rendements que les OGM. C'est un travail de pédagogie.

Vous demandez au gouvernement de prendre ses responsabilités.

Un gouvernement qui dirait on va sortir d'une dépendance à la chimie dans les quinze ans, ça me paraît raisonnable. C'est un choix de vie, de société, qui viendra de la société civile. Avec une autre agriculture, on maintient des emplois locaux. On pourrait répondre aux attentes d'une société préoccupée par l'environnement. Mais je vois bien que les lob-

bies des Firmes sont bien là.

Elles sont au cœur de votre témoignage. Un paysan contre Monsanto, c'est un thriller?

Mais ce n'est pas de la fiction. Tout ce que j'écris, j'en ai la preuve factuelle. C'est aussi pour cela que j'ai accepté la proposition. Ceux qui m'ont mis sur un piédestal, ont fait de moi un héros, je n'aime pas cela. J'ai aussi subi les quolibets, et pas seulement de la profession. On m'a dit que je faisais ça pour l'argent. Le but, c'est que les agriculteurs puissent le lire tranquillement. Ma vie ressemblait à la leur. J'ai voulu aussi répondre aux interrogations des donneurs de leçon qui me demandaient pourquoi je n'étais en encore en bio... Ceux qui me disaient qu'il fallait le faire, que c'était simple. Pour qu'ils comprennent ce que c'est.

Que diriez-vous à ceux qui seraient tentés de suivre la même voie?

Que ce n'est pas simple d'attaquer Monsanto. Je leur ferais lire le bouquin, au moins la partie procédure. S'ils ne sont pas solides, sans une famille solide, un couple solide, sans tous les scientifiques, même avec le meilleur avocat, les gens vont vite craquer. Il faut faire très attention.

Vous recommenceriez?

Si je regarde le procès, je ne le referais pas. Mais j'ai rencontré le monde scientifique, le milieu ouvrier militant que je ne connaissais pas et qui s'est engagé dans le combat contre l'amiante. J'ai fait de belles rencontres comme le Pr Henri Pézerat. Mais c'est quand même cher payé,

moralement, financièrement. Ils sont prêts à m'étrangler. On me dit qu'autrement, je ne pourrais pas me regarder dans le miroir. C'est facile. J'y vois aussi les coups que j'ai pris. Je ne suis pas un surhomme. C'est d'une telle violence! Est-ce que ça vaut le coup?

Qu'y avez-vous gagné?

J'ai rencontré des gens, celles du film «Les Sentinelles», ces scientifiques qui ont mis leur science à disposition. L'amiante, puis les pesticides. Ils m'ont donné un autre regard sur la société. La CGT, ce n'est plus seulement ceux qui m'empêchaient de prendre le train.

Cela vous a-t-il changé?

Je suis passé en bio. C'est le bon côté. Je me sens bien dans ce milieu-là. Mais cette exposition médiatique, il faut la supporter. Jusqu'ici, j'avais trouvé les solutions financières. On m'a vu à la télé. Je suis une vedette de rien du tout. C'est bien malgré moi. En novembre 2014, au moment de l'appel, j'ai songé à tout stopper. Je pensais Monsanto en permanence. C'était en train de me broyer. On ne s' imagine pas ces situations. Si le livre peut donner une visibilité de ce qu'une firme telle que Monsanto est

capable de mettre en œuvre pour vous briser...

La cour de cassation vous a renvoyé devant une autre cour d'appel.

On était confiants. Je l'ai mal vécu. D'entrée, Monsanto a mis la machine à broyer en route pour freiner la procédure, contester. J'ai pris conscience qu'il faudrait encore trois, cinq ans. Je pense qu'on va continuer, mais je ne sais pas si je tiendrai financièrement. C'est une technique. Rien qu'en frais annexes, de procédure, j'ai dépensé 50 000 euros. Des gens m'ont aidé. Je ne vais pas continuer à les solliciter. Est-ce que je dois encore me mettre en danger?

Ça part comme un récit, ça parle de l'enfance et du père, de la ferme et de la jeunesse, insouciance à l'ombre des murs de la propriété familiale de Bernac, aux lisières de Ruffec. Et puis ça vire au drame, au thriller haletant où tous les coups sont permis. Un bête accident, le nez dans une cuve d'herbicide Lasso mal vidée, en plein cagnard, dans la cour de la ferme. Les premiers malaises, les premiers comas, les séjours à l'hôpital. Et soudain, le petit paysan charentais se pique de vouloir savoir, de comprendre ce qui lui arrive. Comprendre

qui est responsable de la dégradation de son état de santé. Comprendre pourquoi les experts se déchirent. Pourquoi certains sont allés jusqu'à mettre en doute sa santé mentale. D'autres l'accuser de se shooter lui-même à l'herbicide. La réponse tient dans le récit d'un combat contre l'une des plus puissantes multinationales. Paul François est celui qui a osé attaquer la «Firme» en justice. Il est aujourd'hui celui qui lui a fait mettre un genou à terre, en initiant une procédure devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale d'Angoulême. En 275 pages, drues, denses, Paul François se livre, raconte parfois crûment la descente aux enfers, mais aussi les soutiens qu'il a reçus, qui lui ont permis de tenir. Il raconte aussi la mue de «l'agromanager» en paysan militant associatif, à la tête de Phyto-victimes, et son devoir de témoigner. Il a aujourd'hui changé de cap, entamé sa conversion en bio.

«Un paysan contre Monsanto», par Paul François, avec Anne-Laure Barret, grand reporter au JDD. Aux Éditions Fayard. 19 €. En librairie ce mercredi 25 octobre. ■





CINÉMA ■ La 18^e édition du mois du film documentaire a commencé Focus sur des films engagés à la MCB

Comme chaque année, le cinéma de la MCB accueille le mois du documentaire. Sept films figurent au programme, dont certains avec des débats à l'issue de la séance.

« Il sort des documentaires toutes les semaines mais encore plus en novembre vu que c'est la 18^e édition du mois du film documentaire », indique Benoît Piedderrière, programmeur, projectionniste à la MCB.

La manifestation a commencé hier soir avec *Latif, le cœur au combat* sur l'histoire de cette mère, Ibn Ziaten dont le fils a été assassiné par Mohamed Merah.

Demain, à 20 h 30, c'est au tour de *L'Assemblée*, concernant le mouvement Nuit debout, place de la République à Paris, en avril 2016. Une séance suivie d'un débat avec Yannick Bedin, prof en option cinéma au lycée Marguerite-de-Navarre.

Des documentaires ancrés

Mercredi 22 novembre, à 20 h 30, sera présenté *Irintzina, le cri de la génération climat*, avec l'orga-



PROJECTION. *L'Assemblée*, de Marina Otero, sur le mouvement Nuit Debout, est projeté demain au cinéma de la MCB.

nisation basque Bizi ! qui se mobilise en vue de la COP21. Une séance suivie d'un débat avec la coréalisatrice Sandra Blondel.

Mercredi 29, à 20 h 30, *Un paese di Calabria* terminera le cycle des documentaires autour des engagements et des luttes avec trois autres documentaires diffusés au cinéma le Rio de Saint-Florent (lire en encadré).

Le mois du documentaire comporte encore trois autres films qui ne sont pas dans cette thématique

engagée.

Braguino sera projeté du 15 au 21 novembre. Il met en scène deux familles qui se sont installées au milieu de la taïga sibérienne et une autre communauté, formée sur une île du fleuve.

Le documentaire d'Éric Caravaca, *Carré 35*, sera lui projeté du 22 au 28 novembre ; le comédien y évoque sa sœur aînée, morte à l'âge de trois ans.

Enfin, du 23 au 28 no-

ET AUSSI

BOURGES, MÉDIATHÈQUE.
Jeudi 23 novembre, à 19 heures. *Elles étaient en guerre*, de Hugues Nancy.

IGNOL, SALLE POLYVALENTE.
Mercredi 22 novembre à 20 heures. *L'Éveil de la permaculture*, d'Adrien Belloy.

MARMAGNE, LE CHALET.
Lundi 20 novembre à 20 heures. *Changement de propriétaire*, d'Aurélien Lévêque, Luba Vink.

SAINT-FLORENT-SUR-CHER, CINÉMA LE RIO. Ce soir à 20 h 30. *Mémoires d'un condamné*, de Sylvestre Meinzer. Suivi d'une rencontre avec la réalisatrice.

Jeudi 16 novembre à 20h 30. *Des bobines et des hommes*, de Charlotte Pouch. Suivi d'un débat.

Jeudi 23 novembre à 20 h 30. *Les Santinelles*, de Pierre Pézerat. Suivi d'un débat.

Vendredi 1^{er} décembre à 20 h 30. *L'Or noir*, de Patrice Roturier. Suivi d'un débat en partenariat avec les Amis de l'Humanité et les Mascarins de Saint-Florent.

vembre, ce sera *Ex Libris : The New York Public Library*, la troisième plus grande bibliothèque du monde à l'image de la ville, plurielle et cosmopolite. ■

François Lestbre
francois.lesbre@centrefrance.com



... AU CINÉMA

Les sentinelles : ciné-débat au Sirius

Mardi 19 septembre, le Sirius présente en avant-première le documentaire de Pierre Pézerat, *Les sentinelles*. Une enquête sur les victimes oubliées des crimes industriels .



Le film, *Les sentinelles* de Pierre Pézerat évoque, témoignages à l'appui, les crimes industriels. Photo : © Destiny films.

Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que

ces crimes industriels ne restent pas impunis... La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ? Le documentaire de Pierre Pézerat (fils du chercheur qui fut un acteur essentiel de l'interdiction de l'amiante), *Les sentinelles*, interroge la société et ses différents acteurs sur le sort réservé aux victimes de l'industrie.

Une mort annoncée

« Rien ne justifie qu'on mette la vie

d'autrui en danger, et surtout pas les bénéfices financiers », commente le cinéaste qui rend hommage au combat mené par son père, mais aussi au milieu ouvrier pour lequel il a le plus profond respect. La projection sera suivie d'un débat sur le thème : « Amiante, pesticides... Combien de temps encore vat-on se laisser empoisonner ? » ■

par S.b.

» **Mardi 19 septembre, à 20h45, au Sirius, 5 rue du Guesclin, au Havre. TARIF : 5,60 EUROS.**



Paieriez-vous la taxe d'habitation ? 43

PARIS **NORMANDIE**

N° 21023

LE PROGRÈS DE FÉCAMP

Jeudi 14 septembre 2017

www.paris-normandie.fr

1,20 €

TRANSPORTS

La Région accélère le contournement est de Rouen 4



L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE LIVRE SON DIAGNOSTIC

Paluel sous haute surveillance



FÉCAMP



Des riverains excédés
rue Gustave Couturier

N-DAME-DE-GRAVENCHON

La Ville cultive
sa quatrième fleur

11

MER

La voile à portée de tous,
grâce à Norm Handi Mer

18

SOCIAL

Les routiers en grève
à partir du 25 septembre

44

FÉCAMP

Les jardins ouvriers sortent
leurs plus beaux atours

10



R - FSLP - 28210 - F - 1,20 €



LE HAVRE

LESTUDIO 3, rue du Général Sarraill
Phase IV, (VO), mer, sam 16 h 30 - jeu, dim 18 h 30 - ven, mar 20 h 30.
Linéas dans le jardin de Monet, mer, sam 15 h 30.
Sourires d'une nuit d'été, (VO), mer, ven, mar 18 h 30 - jeu, sam 20 h 30 - dim 16 h 30.
Le Havre au XX^e siècle, mer 20 h 30 - sam 18 h 30 - dim 14 h 30.

LE SIRIUS

Le redoutable, (tj) 14 h, 16 h 15, 20 h 40.
Nos années folles, (tj) 14 h, 16 h 10, 20 h 45.
Polichinelle et les contes merveilleux, mer, sam, dim 15 h 40, 18 h - jeu, ven, lun, mar 18 h.
Barbara, (tj) 14 h, 16 h, 20 h 40.
O ka, (VO), jeu, ven, lun 14 h.
Otez-moi d'un doute, (tj) 14 h, 16 h, 20 h 40.
Une famille syrienne, (VO), (tj) 18 h 55.
Gabriel et la montagne, (VO), (tj) 18 h 15.
Petit paysan, (tj) 16 h 40, 18 h 30.
120 battements par minute, mer, jeu, ven, sam, dim, lun 18 h, 20 h - mar 14 h, 18 h.
Les proies, (VO), (tj) 18 h 35.
Nés en Chine, mer, sam, dim 14 h.
 Avant-première : **Les sentinelles**, mar 20 h 45.

GAUMONT DOCKS VAUBAN

Centre Commercial Docks Vauban - Quai des Antilles
Barry Seal : American Traffic, mer, ven, sam, dim, lun 11 h 20, 14 h 25, 17 h 05, 19 h 30, 22 h 05 - jeu 11 h 20, 14 h 25, 17 h 05, 19 h 30 - mar 11 h 20, 14 h 25, 17 h 05, 22 h 05, (VO), jeu 22 h 05 - mar 19 h 30.
Good Time, mer, ven, sam, dim, lun 11 h 10, 13 h 35, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 05, 22 h 15 - jeu 11 h 10, 13 h 35, 15 h 45, 17 h 55, 22 h 15 - mar 11 h 10, 13 h 35, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 05, (VO), jeu 20 h 05 - mar 22 h 15.
Les grands esprits, mer, jeu, ven, lun 11 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 25, 22 h 10 - sam, dim, mar 11 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 25, 22 h 10.
Mary, mer, ven, sam, dim, lun 11 h, 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 15 - jeu 11 h, 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 22 h 15 - mar 11 h, 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, (VO), jeu 20 h - mar 22 h 15.
Mother I, mer 11 h 15, 14 h 05, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 50 - jeu, ven, sam, dim, lun, mar 11 h 15, 14 h 05, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 50.
Otez-moi d'un doute, mer, jeu, ven, lun, mar 11 h 05, 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 20 - sam, dim 11 h 05, 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 20.
Bonne pomme, (tj) 11 h 05, 13 h 40, 16 h, 22 h 10 - jeu, ven, sam, dim, lun 11 h 05, 13 h 40, 16 h, 22 h 10 - mar 11 h 05, 13 h 40, 16 h, 22 h 10.
Hitman & Bodyguard, mer 21 h 55 - jeu, ven 13 h 45, 19 h 15, 21 h 55 - sam, dim 19 h 15, 21 h 55 - lun 13 h 45, 19 h 15 - mar 13 h 45, 21 h 55.
Les proies, (tj) 22 h 25.
Bigfoot Junior, mer, sam, dim 10 h 55, 14 h 10.
Overdrive, mer 17 h 45 - jeu, ven, lun 11 h 05, 13 h 30, 17 h 50, 22 h 20 - sam, dim 17 h 45, 22 h 20 - mar 11 h 05, 13 h 30, 17 h 50.
Annabelle 2 : la création du mal, mer, sam, dim 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40 - jeu, ven, lun 11 h 05, 13 h 50, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40 - mar 11 h 05, 13 h 50, 16 h 30, 19 h 05, 22 h 10.
Yo-Kai Watch, le film, mer, sam, dim 11 h, 13 h 55.
Cars 3, mer, sam, dim 10 h 45, 13 h 25.

La planète des singes - Suprématie

(tj) 18 h 20, 21 h 25.
Les as de la jungle, mer, sam, dim 15 h 35.
Valérien et la Cité des mille planètes, mer, sam, dim 16 h 15 - jeu, ven, lun, mar 10 h 55, 16 h 15.
Dunkerque, mer 19 h 55 - jeu, ven 15 h 35, 19 h 55 - sam, dim 20 h 05 - lun 15 h 35 - mar 15 h 35, 19 h 25.
Moi, moche et méchant 3, mer, sam, dim 10 h 50, 13 h 20, 15 h 25.
Terminator 2 : le jugement dernier, (3D), jeu 20 h.
 Avant-premières : **Logan Lucky**, mar 20 h.
Ça, ven 20 h. **Mon garçon**, lun 20 h 10.

BOLBEC

LE XÉNOC 60, rue Guillet
Seven Sisters, mer, dim 16 h, 20 h 30 - ven 20 h 15, 22 h 30 - sam 16 h, 20 h 15, 22 h 30 - lun, mar 20 h 30.
Hitman & Bodyguard, mer, lun 20 h 30 - ven, sam 20 h 15 - dim 16 h.
Annabelle 2 : la création du mal, mer 16 h - ven 22 h 30 - sam 16 h, 22 h 30 - dim, mar 20 h 30.
Les as de la jungle, mer, sam, dim 14 h.
Sales gosses, mer, sam, dim 14 h.

FÉCAMP

LE GRAND LARGE Place Bellet
Les grands esprits, mer, jeu, mar 14 h 15, 19 h, 21 h 30 - ven 14 h 15, 19 h - sam 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 - dim 10 h 30, 14 h, 16 h 30, 18 h 45, 21 h - lun 14 h 15, 20 h 15.
Mother I, mer 14 h 15, 18 h 45, 21 h 15 - jeu 14 h 15, 18 h 45 - ven 14 h 15, 19 h, 21 h 30 - sam 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 15 - dim 10 h 15, 14 h, 16 h, 18 h 30, 20 h 45 - lun 14 h 15, 18 h 30, 20 h 30 - mar 14 h 15, 21 h 15, (VO), jeu 21 h 15 - mar 18 h 45.
Otez-moi d'un doute, mer, jeu, ven, mar 14 h 15, 19 h, 21 h 30 - sam 14 h 15, 16 h 45, 19 h, 21 h 30 - dim 10 h 30, 14 h, 16 h 15, 18 h 30, 21 h - lun 14 h 15, 18 h 15, 21 h.
Le prix du succès, jeu, ven 14 h 15, 19 h - sam 19 h - lun 14 h 15 - mar 14 h 15, 21 h 30.
Annabelle 2 : la création du mal, sam 21 h 30 - dim 20 h 45.
Cars 3, mer 14 h 15 - dim 16 h 15.
Les as de la jungle, sam 16 h 45.
My Cousin Rachel, (VO), ven 21 h 30 - dim 18 h 30.
Valérien et la Cité des mille planètes, jeu 21 h - mar 18 h 45.
Vaiana, la légende du bout du monde, sam 14 h 15 - dim 10 h 30.
 Avant-premières : **Yo, To I**, lun 20 h.
Le Petit Spirou, dim 14 h. **Ça**, ven 21 h 30.

NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON

LES TROIS COLOMBIERS rue René-Coty
Bonne pomme, mer, mar 18 h 30, 21 h - jeu, ven 21 h - sam 14 h 30, 21 h - dim 14 h 30, 17 h.
Petit paysan, mer, jeu, sam, lun, mar 21 h - ven 18 h 30 - dim 17 h, 21 h.
Seven Sisters, mer 14 h 30, 18 h 30, 21 h - jeu, lun 21 h - ven, mar 18 h 30, 21 h - sam 14 h 30, 21 h - dim 10 h 30, 14 h 30, 17 h, 21 h.
Hitman & Bodyguard, mer 14 h 30 - dim 21 h.
Les proies, mer, mar 18 h 30 - ven 21 h.
Cars 3, mer, sam 14 h 30 - dim 10 h 30.
My Cousin Rachel, (VO), ven 18 h 30 - lun 21 h.
La Belle et le Clochard, dim 10 h 30.
 Avant-première : **Le Petit Spirou**, dim 14 h 30.

TYTOT

LE DRACKAR 4, Avenue du Marechal Leclerc
Bonne pomme, mer 20 h 15 - jeu 20 h 30 - ven, sam 19 h - dim 16 h 30, 18 h 40, 20 h 45 - lun 14 h 30, 20 h 30 - mar 18 h 30, 20 h 45.
Patti Cake\$, (VO), sam 19 h - lun 14 h 30.
Petit paysan, mer 14 h 30, 20 h 15 - jeu 20 h 30 - ven 19 h, 21 h 30 - sam 14 h 30, 19 h, 21 h 30 - dim 14 h, 16 h 15, 18 h 45, 20 h 45 - lun 14 h 30, 20 h 30 - mar 18 h 30, 21 h.
Seven Sisters, mer, lun 14 h 30, 20 h 15 - jeu 20 h 15 - ven 18 h 45, 21 h 15 - sam 14 h 30, 18 h 45, 21 h 15 - dim 10 h 30, 14 h, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 45 - mar 18 h 30, 20 h 30.
Hitman & Bodyguard, ven 21 h 30 - dim 16 h 15 - lun 20 h 30.
Annabelle 2 : la création du mal, mer 14 h 30 - ven, sam 21 h 30 - dim 21 h - mar 20 h 45.
Cars 3, mer, sam 14 h 30 - dim 10 h 30, 14 h.
My Cousin Rachel, (VO), jeu 20 h 30 - ven 19 h - mar 18 h 30.
Dunkerque, dim 18 h 40.
Spider-Man : Homecoming, sam 14 h.
Moi, moche et méchant 3, dim 10 h 30.
Vaiana, la légende du bout du monde, dim 10 h 30.
 Avant-première : **Le Petit Spirou**, dim 14 h.

CAUDEBEC-EN-CAUX

LE PARIS Rue Aristide Cauchois
120 battements par minute, mer 20 h 30 - dim 17 h - lun 20 h 25.
Hitman & Bodyguard, ven, sam, mar 20 h 30 - dim 14 h 30.
Que Dios nos perdone, (VO), dim 20 h 30.
Les as de la jungle, mer, sam 14 h 30.

SAINT-VALÉRY-EN-CAUX

CASINO Le Pery
Hitman & Bodyguard, ven, sam, mar 21 h - dim 18 h.
Nés en Chine, mer, sam, dim 15 h.

DIEPPE

REX 3-5, place Nationale
Barry Seal : American Traffic, mer, dim 14 h, 16 h 30, 21 h - ven 19 h, 21 h 30 - sam 14 h, 19 h, 21 h 30 - lun 14 h 15, 21 h.
Mother I, mer 14 h, 21 h - ven 19 h, 21 h 30 - sam 16 h 30, 19 h, 21 h 30 - dim 16 h 30, 21 h - lun, mar 14 h 15, 21 h.
Bonne pomme, mer, dim 16 h 30 - ven 19 h - sam 14 h, 19 h - lun 14 h 15.
Seven Sisters, mer, lun, mar 21 h - ven 21 h 30 - sam 16 h 30, 21 h 30 - dim 14 h, 21 h.
Annabelle 2 : la création du mal, mer 14 h, 21 h - sam 14 h, 21 h 30 - dim, mar 21 h.
Les as de la jungle, mer, sam 14 h - dim 16 h 30.
Dunkerque, mer 16 h 30 - ven 19 h - sam 16 h 30, 19 h - dim 14 h.
 Avant-premières : **Le Petit Spirou**, dim 14 h. **Ça**, ven 21 h 30.
D.S.N. 1, quai Berigny
Barbara, mer 20 h 45 - jeu 18 h 30 - sam 17 h, 19 h - dim 16 h 30 - mar 17 h, 18 h 45.
120 battements par minute, mer 15 h, 18 h - jeu 20 h 45 - sam 14 h 30.
Le mécano de la Générale, (VO), dim 14 h 30.
 Avant-premières : **I am not a witch**, (VO), mar 20 h 45.
L'intrusa, (VO), sam 20 h 45.
Un beau soleil intérieur, dim 18 h 30.

AVANT-PREMIÈRES



LES SENTINELLES

DOCUMENTAIRE/FRANCE/1 h 31. De Pierre Pezerat.
 Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso... Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis.
Mardi 19 septembre à 20 h 45 au Sirius au Havre. La séance sera suivie d'un débat avec le réalisateur.



LOGAN LUCKY

COMÉDIE/POLICIER/DRAME/U.S.A./1 h 58. De Steven Soderbergh, avec Channing Tatum, Adam Driver, Seth MacFarlane...
 Deux frères pas très fûtés décident de monter le casse du siècle : empocher les recettes de la plus grosse course automobile de l'année. Pour réussir, ils ont besoin du meilleur braqueur de coffre-fort du pays : Joe Bang. Le problème, c'est qu'il est en prison...
Mardi 19 septembre à 20 h au Gaumont Docks Vauban au Havre.

MONTVILLIERS

LES ARTS 2 rue des Verdiers
Mother I, mer 14 h 15, 20 h 45 - jeu 14 h 15, 20 h 30 - ven 14 h 15, 18 h 30, 21 h 15 - sam 14 h, 16 h 30, 18 h 30, 21 h 15 - dim 10 h 30, 14 h, 16 h, 18 h 30, 21 h - lun 14 h 15, 18 h 30 - mar 14 h 15, 18 h 15, 20 h 45. (VO), mer 18 h 15 - lun 21 h.
Le prix du succès, jeu 14 h 15, 20 h 30 - ven 14 h 15, 19 h, 21 h 15 - sam 16 h 30, 18 h 45 - lun 14 h 15, 18 h 15, 21 h - mar 14 h 15, 18 h 15.
120 battements par minute, mer 18 h, 20 h 15 - jeu 14 h - ven 14 h, 18 h 30 - sam 21 h - dim 18 h 10, 20 h 30 - lun 14 h, 20 h 45 - mar 14 h, 18 h.
Hitman & Bodyguard, mer 18 h - jeu, lun 14 h 15 - ven 18 h 45 - sam 16 h 20 - dim, mar 18 h 30.
Bigfoot Junior, mer 14 h 15, 18 h 15 - sam 14 h, 16 h 30 - dim 10 h 30, 16 h 30.

Annabelle 2 : la création du mal, mer 14 h 15, 20 h 45 - sam 14 h 15, 19 h, 21 h 30 - dim 21 h - mar 20 h 45.
Cars 3, sam 14 h - dim 10 h 30, 14 h.
La planète des singes - Suprématie, mer, jeu 20 h 15 - ven 14 h, 21 h - sam 18 h 30 - dim 14 h 15, 20 h 45 - lun 18 h 15 - mar 20 h 45.
My Cousin Rachel, jeu 20 h 30 - lun 18 h 30.
Valérien et la Cité des mille planètes, mar 20 h 15.
Moi, moche et méchant 3, mer 14 h - dim 16 h 15.
Wonder Woman, lun 20 h 15.
Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar, ven 21 h.
Les Gardiens de la Galaxie 2, sam 21 h.
La La Land, (VO), dim 18 h.
Vaiana, la légende du bout du monde, dim 10 h 30.
 Avant-première : **Le Petit Spirou**, dim 14 h.

LA SÉLECTION DVD DE LA RÉDACTION

Retrouvez cette chronique en vidéo sur notre site : www.paris-normandie.tv

PRESQUE CINQUANTE ANS, ET ALORS ?

Dans la vie d'Aurore, tout va mal. Sans emploi, séparée de son mari, dont elle a eu deux filles, et bientôt ménopausée, cette cinquantenaire doit affronter bien d'épreuves de la vie. Mais si beaucoup de personnes auraient baissé les bras, elle, elle s'accroche. Elle s'accroche à son premier amour, Totoche, qu'elle retrouve au hasard de la vie. Ah, cette fameuse vie imprévisible où tout devient possible dès lors qu'il n'y a plus d'espoir. Tel est le message qu'a voulu transmettre la réalisatrice, Blandine Lenoir, qui s'est penchée sur la question de la femme à l'aube de ses cinquante ans et de sa place dans la société. Tout est justement expliqué dans les bonus et dans lesquels le spectateur pourra également visionner les courts-métrages de la réalisatrice.



« Aurore », de Blandine Lenoir, 19,99 € (DVD ou blu-ray).

A. C.

ÇA MARCHE TOUJOURS POUR L'EMPEREUR

Douze ans après avoir suivi la Marche de l'empereur, Luc Jacquet revient sur la banquise au plus près de ces oiseaux un peu patauds pour filmer une nouvelle fois leur grande aventure. Accroché aux pattes palmées d'un couple et de leur bébé, le cinéaste aventurier entraîne les spectateurs dans cette lutte pour survivre en milieu extrême, entre températures dangereuses pour un œuf, prédateurs et faim qui tenaille. Image sublime, décors naturels de toute beauté, la magie de ce documentaire, véritable ode à la nature, fonctionne toujours, soutenu par un disque aux qualités techniques indiscutables. Reste très surprenante l'absence de bonus sur la version blu-ray. En espérant qu'il ne s'agisse pas d'un oubli volontaire avant une version collector pour les fêtes de fin d'année....



A. Q.

« L'empereur », de Luc Jacquet, 19,99 € (DVD) et 24,99 € (blu-ray).

PARIS **NORMANDIE****LE HAVRE** LILLEBONNE
BOLBEC

N° 403

Jeudi 14 septembre 2017

www.paris-normandie.fr

1,20 €



Paiez-vous encore la taxe d'habitation ?

Le gouvernement a dévoilé hier les conditions qui permettront de bénéficier dès l'an prochain de la réforme de la taxe d'habitation, censée redonner du pouvoir d'achat aux contribuables. 43

À SAINTE-ADRESSE



Premières vendanges

ÉDITION

L'identité singulière du Havre

4



MUMA, LE HAVRE

IMPRESSION(S), SOLEIL

LE
HAVRE
500
ANS

EXPOSITION-ÉVÉNEMENT MUMA, LE HAVRE

**10 SEPTEMBRE
8 OCTOBRE 2017**

Du mardi au dimanche de 7 h 30 à 20 h 30

Avec la participation exceptionnelle du musée Marmottan Monet



LE HAVRE

LESTUDIO 3, rue du Général Sarraill
Phase IV, (VO), mer, sam 16 h 30 - jeu, dim 18 h 30 - ven, mar 20 h 30.
Linéas dans le jardin de Monet, mer, sam 15 h 30.
Sourires d'une nuit d'été, (VO), mer, ven, mar 18 h 30 - jeu, sam 20 h 30 - dim 16 h 30.
Le Havre au XX^e siècle, mer 20 h 30 - sam 18 h 30 - dim 14 h 30.

LE SIRIUS

Le redoutable, (tj) 14 h, 16 h 15, 20 h 40.
Nos années folles, (tj) 14 h, 16 h 10, 20 h 45.
Polichinelle et les contes merveilleux, mer, sam, dim 15 h 40, 18 h - jeu, ven, lun, mar 18 h.
Barbara, (tj) 14 h, 16 h, 20 h 40.
O ka, (VO), jeu, ven, lun 14 h.
Otez-moi d'un doute, (tj) 14 h, 16 h, 20 h 40.
Une famille syrienne, (VO), (tj) 18 h 55.
Gabriel et la montagne, (VO), (tj) 18 h 15.
Petit paysan, (tj) 16 h 40, 18 h 30.
120 battements par minute, mer, jeu, ven, sam, dim, lun 18 h, 20 h - mar 14 h, 18 h.
Les proies, (VO), (tj) 18 h 35.
Nés en Chine, mer, sam, dim 14 h.
 Avant-première : **Les sentinelles**, mar 20 h 45.

GAUMONT DOCKS VAUBAN

Centre Commercial Docks Vauban - Quai des Antilles
Barry Seal : American Traffic, mer, ven, sam, dim, lun 11 h 20, 14 h 25, 17 h 05, 19 h 30, 22 h 05 - jeu 11 h 20, 14 h 25, 17 h 05, 19 h 30 - mar 11 h 20, 14 h 25, 17 h 05, 22 h 05, (VO), jeu 22 h 05 - mar 19 h 30.
Good Time, mer, ven, sam, dim, lun 11 h 10, 13 h 35, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 05, 22 h 15 - jeu 11 h 10, 13 h 35, 15 h 45, 17 h 55, 22 h 15 - mar 11 h 10, 13 h 35, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 05, (VO), jeu 20 h 05 - mar 22 h 15.
Les grands esprits, mer, jeu, ven, lun 11 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 25, 22 h 10 - sam, dim, mar 11 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 25, 22 h 10.
Mary, mer, ven, sam, dim, lun 11 h, 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 15 - jeu 11 h, 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 22 h 15 - mar 11 h, 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, (VO), jeu 20 h - mar 22 h 15.
Mother I, mer 11 h 15, 14 h 05, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 50 - jeu, ven, sam, dim, lun, mar 11 h 15, 14 h 05, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 50.
Otez-moi d'un doute, mer, jeu, ven, lun, mar 11 h 05, 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 20 - sam, dim 11 h 05, 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 20.
Bonne pomme, (tj) 11 h 05, 13 h 40, 16 h, 22 h 10 - jeu, ven, sam, dim, lun 11 h 05, 13 h 40, 16 h, 22 h 10.
Seven Sisters, (tj) 11 h, 14 h, 16 h 40, 19 h 20, 21 h 55.
Wind River, mer, sam, dim 17 h 30, 19 h 50, 22 h 10 - jeu, ven 11 h 05, 13 h 55, 16 h 35 - lun 11 h 05, 13 h 55, 22 h 10 - mar 11 h 05, 19 h 55, 22 h 10.
Hitman & Bodyguard, mer 21 h 55 - jeu, ven 13 h 45, 19 h 15, 21 h 55 - sam, dim 19 h 15, 21 h 55 - lun 13 h 45, 19 h 15 - mar 13 h 45, 21 h 55.
Les proies, (tj) 22 h 25.
Bigfoot Junior, mer, sam, dim 10 h 55, 14 h 10.
Overdrive, mer 17 h 45 - jeu, ven, lun 11 h 05, 13 h 30, 17 h 50, 22 h 20 - sam, dim 17 h 45, 22 h 20 - mar 11 h 05, 13 h 30, 17 h 50.
Annabelle 2 : la création du mal, mer, sam, dim 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40 - jeu, ven, lun 11 h 05, 13 h 50, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40 - mar 11 h 05, 13 h 50, 16 h 30, 19 h 05, 22 h 10.
Yo-Kai Watch, le film, mer, sam, dim 11 h, 13 h 55.
Cars 3, mer, sam, dim 10 h 45, 13 h 25.

La planète des singes - Suprématie

(tj) 18 h 20, 21 h 25.
Les as de la jungle, mer, sam, dim 15 h 35.
Valérien et la Cité des mille planètes, mer, sam, dim 16 h 15 - jeu, ven, lun, mar 10 h 55, 16 h 15.
Dunkerque, mer 19 h 55 - jeu, ven 15 h 35, 19 h 55 - sam, dim 20 h 05 - lun 15 h 35 - mar 15 h 35, 19 h 25.
Moi, moche et méchant 3, mer, sam, dim 10 h 50, 13 h 20, 15 h 25.
Terminator 2 : le jugement dernier, (3D), jeu 20 h.
 Avant-premières : **Logan Lucky**, mar 20 h.
Ça, ven 20 h. **Mon garçon**, lun 20 h 10.

BOLBEC

LE XÉNOC 60, rue Guillet
Seven Sisters, mer, dim 16 h, 20 h 30 - ven 20 h 15, 22 h 30 - sam 16 h, 20 h 15, 22 h 30 - lun, mar 20 h 30.
Hitman & Bodyguard, mer, lun 20 h 30 - ven, sam 20 h 15 - dim 16 h.
Annabelle 2 : la création du mal, mer 16 h - ven 22 h 30 - sam 16 h, 22 h 30 - dim, mar 20 h 30.
Les as de la jungle, mer, sam, dim 14 h.
Sales gosses, mer, sam, dim 14 h.

FÉCAMP

LE GRAND LARGE Place Bellet
Les grands esprits, mer, jeu, mar 14 h 15, 19 h, 21 h 30 - ven 14 h 15, 19 h - sam 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 - dim 10 h 30, 14 h, 16 h 30, 18 h 45, 21 h - lun 14 h 15, 20 h 15.
Mother I, mer 14 h 15, 18 h 45, 21 h 15 - jeu 14 h 15, 18 h 45 - ven 14 h 15, 19 h, 21 h 30 - sam 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 15 - dim 10 h 15, 14 h, 16 h, 18 h 30, 20 h 45 - lun 14 h 15, 18 h 30, 20 h 30 - mar 14 h 15, 21 h 15, (VO), jeu 21 h 15 - mar 18 h 45.
Otez-moi d'un doute, mer, jeu, ven, mar 14 h 15, 19 h, 21 h 30 - sam 14 h 15, 16 h 45, 19 h, 21 h 30 - dim 10 h 30, 14 h, 16 h 15, 18 h 30, 21 h - lun 14 h 15, 18 h 15, 21 h.
Le prix du succès, jeu, ven 14 h 15, 19 h - sam 19 h - lun 14 h 15 - mar 14 h 15, 21 h 30.
Annabelle 2 : la création du mal, sam 21 h 30 - dim 20 h 45.
Cars 3, mer 14 h 15 - dim 16 h 15.
Les as de la jungle, sam 16 h 45.
My Cousin Rachel, (VO), ven 21 h 30 - dim 18 h 30.
Valérien et la Cité des mille planètes, jeu 21 h - mar 18 h 45.
Vaiana, la légende du bout du monde, sam 14 h 15 - dim 10 h 30.
 Avant-premières : **Yo, Toi !**, lun 20 h.
Le Petit Spirou, dim 14 h. **Ça**, ven 21 h 30.

NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON

LES TROIS COLOMBIERS rue René-Coty
Bonne pomme, mer, mar 18 h 30, 21 h - jeu, ven 21 h - sam 14 h 30, 21 h - dim 14 h 30, 17 h.
Petit paysan, mer, jeu, sam, lun, mar 21 h - ven 18 h 30 - dim 17 h, 21 h.
Seven Sisters, mer 14 h 30, 18 h 30, 21 h - jeu, lun 21 h - ven, mar 18 h 30, 21 h - sam 14 h 30, 21 h - dim 10 h 30, 14 h 30, 17 h, 21 h.
Hitman & Bodyguard, mer 14 h 30 - dim 21 h.
Les proies, mer, mar 18 h 30 - ven 21 h.
Cars 3, mer, sam 14 h 30 - dim 10 h 30.
My Cousin Rachel, (VO), ven 18 h 30 - lun 21 h.
La Belle et le Clochard, dim 10 h 30.
 Avant-première : **Le Petit Spirou**, dim 14 h 30.

TYTOT

LE DRACKAR 4, Avenue du Marechal Leclerc
Bonne pomme, mer 20 h 15 - jeu 20 h 30 - ven, sam 19 h - dim 16 h 30, 18 h 40, 20 h 45 - lun 14 h 30, 20 h 30 - mar 18 h 30, 20 h 45.
Patti Cake\$, (VO), sam 19 h - lun 14 h 30.
Petit paysan, mer 14 h 30, 20 h 15 - jeu 20 h 30 - ven 19 h, 21 h 30 - sam 14 h 30, 19 h, 21 h 30 - dim 14 h, 16 h 15, 18 h 45, 20 h 45 - lun 14 h 30, 20 h 30 - mar 18 h 30, 21 h.
Seven Sisters, mer, lun 14 h 30, 20 h 15 - jeu 20 h 15 - ven 18 h 45, 21 h 15 - sam 14 h 30, 18 h 45, 21 h 15 - dim 10 h 30, 14 h, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 45 - mar 18 h 30, 20 h 30.
Hitman & Bodyguard, ven 21 h 30 - dim 16 h 15 - lun 20 h 30.
Annabelle 2 : la création du mal, mer 14 h 30 - ven, sam 21 h 30 - dim 21 h - mar 20 h 45.
Cars 3, mer, sam 14 h 30 - dim 10 h 30, 14 h.
My Cousin Rachel, (VO), jeu 20 h 30 - ven 19 h - mar 18 h 30.
Dunkerque, dim 18 h 40.
Spider-Man : Homecoming, sam 14 h.
Moi, moche et méchant 3, dim 10 h 30.
Vaiana, la légende du bout du monde, dim 10 h 30.
 Avant-première : **Le Petit Spirou**, dim 14 h.

CAUDEBEC-EN-CAUX

LE PARIS Rue Aristide Cauchois
120 battements par minute, mer 20 h 30 - dim 17 h - lun 20 h 25.
Hitman & Bodyguard, ven, sam, mar 20 h 30 - dim 14 h 30.
Que Dios nos perdone, (VO), dim 20 h 30.
Les as de la jungle, mer, sam 14 h 30.

SAINT-VALÉRY-EN-CAUX

CASINO Le Péréy
Hitman & Bodyguard, ven, sam, mar 21 h - dim 18 h.
Nés en Chine, mer, sam, dim 15 h.

DIEPPE

REX 3-5, place Nationale
Barry Seal : American Traffic, mer, dim 14 h, 16 h 30, 21 h - ven 19 h, 21 h 30 - sam 14 h, 19 h, 21 h 30 - lun 14 h 15, 21 h.
Mother I, mer 14 h, 21 h - ven 19 h, 21 h 30 - sam 16 h 30, 19 h, 21 h 30 - dim 16 h 30, 21 h - lun, mar 14 h 15, 21 h.
Bonne pomme, mer, dim 16 h 30 - ven 19 h - sam 14 h, 19 h - lun 14 h 15.
Seven Sisters, mer, lun, mar 21 h - ven 21 h 30 - sam 16 h 30, 21 h 30 - dim 14 h, 21 h.
Annabelle 2 : la création du mal, mer 14 h, 21 h - sam 14 h, 21 h 30 - dim, mar 21 h.
Les as de la jungle, mer, sam 14 h - dim 16 h 30.
Dunkerque, mer 16 h 30 - ven 19 h - sam 16 h 30, 19 h - dim 14 h.
 Avant-premières : **Le Petit Spirou**, dim 14 h. **Ça**, ven 21 h 30.
D.S.N. 1, quai Berigny
Barbara, mer 20 h 45 - jeu 18 h 30 - sam 17 h, 19 h - dim 16 h 30 - mar 17 h, 18 h 45.
120 battements par minute, mer 15 h, 18 h - jeu 20 h 45 - sam 14 h 30.
Le mécano de la Générale, (VO), dim 14 h 30.
 Avant-premières : **I am not a witch**, (VO), mar 20 h 45.
L'intrusa, (VO), sam 20 h 45.
Un beau soleil intérieur, dim 18 h 30.

AVANT-PREMIÈRES



LES SENTINELLES

DOCUMENTAIRE/FRANCE/1 h 31. De Pierre Pezerat.
 Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso... Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis.
Mardi 19 septembre à 20 h 45 au Sirius au Havre. La séance sera suivie d'un débat avec le réalisateur.



LOGAN LUCKY

COMÉDIE/POLICIER/DRAME/U.S.A./1 h 58. De Steven Soderbergh, avec Channing Tatum, Adam Driver, Seth MacFarlane...
 Deux frères pas très fûtés décident de monter le casse du siècle : empocher les recettes de la plus grosse course automobile de l'année. Pour réussir, ils ont besoin du meilleur braqueur de coffre-fort du pays : Joe Bang. Le problème, c'est qu'il est en prison...
Mardi 19 septembre à 20 h au Gaumont Docks Vauban au Havre.

MONTVILLIERS

LES ARTS 2 rue des Verdiers
Mother I, mer 14 h 15, 20 h 45 - jeu 14 h 15, 20 h 30 - ven 14 h 15, 18 h 30, 21 h 15 - sam 14 h, 16 h 30, 18 h 30, 21 h 15 - dim 10 h 30, 14 h, 16 h, 18 h 30, 21 h - lun 14 h 15, 18 h 30 - mar 14 h 15, 18 h 15, 20 h 45. (VO), mer 18 h 15 - lun 21 h.
Le prix du succès, jeu 14 h 15, 20 h 30 - ven 14 h 15, 19 h, 21 h 15 - sam 16 h 30, 18 h 45 - lun 14 h 15, 18 h 15, 21 h - mar 14 h 15, 18 h 15.
120 battements par minute, mer 18 h, 20 h 15 - jeu 14 h - ven 14 h, 18 h 30 - sam 21 h - dim 18 h 10, 20 h 30 - lun 14 h, 20 h 45 - mar 14 h, 18 h.
Hitman & Bodyguard, mer 18 h - jeu, lun 14 h 15 - ven 18 h 45 - sam 16 h 20 - dim, mar 18 h 30.
Bigfoot Junior, mer 14 h 15, 18 h 15 - sam 14 h, 16 h 30 - dim 10 h 30, 16 h 30.

Annabelle 2 : la création du mal, mer 14 h 15, 20 h 45 - sam 14 h 15, 19 h, 21 h 30 - dim 21 h - mar 20 h 45.
Cars 3, sam 14 h - dim 10 h 30, 14 h.
La planète des singes - Suprématie, mer, jeu 20 h 15 - ven 14 h, 21 h - sam 18 h 30 - dim 14 h 15, 20 h 45 - lun 18 h 15 - mar 20 h 45.
My Cousin Rachel, jeu 20 h 30 - lun 18 h 30.
Valérien et la Cité des mille planètes, mar 20 h 15.
Moi, moche et méchant 3, mer 14 h - dim 16 h 15.
Wonder Woman, lun 20 h 15.
Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar, ven 21 h.
Les Gardiens de la Galaxie 2, sam 21 h.
La La Land, (VO), dim 18 h.
Vaiana, la légende du bout du monde, dim 10 h 30.
 Avant-première : **Le Petit Spirou**, dim 14 h.

LA SÉLECTION DVD DE LA RÉDACTION

Retrouvez cette chronique en vidéo sur notre site : www.paris-normandie.tv

PRESQUE CINQUANTE ANS, ET ALORS ?

Dans la vie d'Aurore, tout va mal. Sans emploi, séparée de son mari, dont elle a eu deux filles, et bientôt ménopausée, cette cinquantenaire doit affronter bien d'épreuves de la vie. Mais si beaucoup de personnes auraient baissé les bras, elle, elle s'accroche. Elle s'accroche à son premier amour, Totoche, qu'elle retrouve au hasard de la vie. Ah, cette fameuse vie imprévisible où tout devient possible dès lors qu'il n'y a plus d'espoir. Tel est le message qu'a voulu transmettre la réalisatrice, Blandine Lenoir, qui s'est penchée sur la question de la femme à l'aube de ses cinquante ans et de sa place dans la société. Tout est justement expliqué dans les bonus et dans lesquels le spectateur pourra également visionner les courts-métrages de la réalisatrice.



« Aurore », de Blandine Lenoir, 19,99 € (DVD ou blu-ray).

A. C.

ÇA MARCHE TOUJOURS POUR L'EMPEREUR

Douze ans après avoir suivi la Marche de l'empereur, Luc Jacquet revient sur la banquise au plus près de ces oiseaux un peu patauds pour filmer une nouvelle fois leur grande aventure. Accroché aux pattes palmées d'un couple et de leur bébé, le cinéaste aventurier entraîne les spectateurs dans cette lutte pour survivre en milieu extrême, entre températures dangereuses pour un œuf, prédateurs et faim qui tenaille. Image sublime, décors naturels de toute beauté, la magie de ce documentaire, véritable ode à la nature, fonctionne toujours, soutenu par un disque aux qualités techniques indiscutables. Reste très surprenante l'absence de bonus sur la version blu-ray. En espérant qu'il ne s'agisse pas d'un oubli volontaire avant une version collector pour les fêtes de fin d'année....



A. Q.

« L'empereur », de Luc Jacquet, 19,99 € (DVD) et 24,99 € (blu-ray).



GRAND HAVRE

HARFLEUR

en bref

Harfleur

Préservons la nature

Trois films seront projetés samedi prochain à La Forge dans le cadre du festival du film Nature et Environnement, dont le but est d'informer et de sensibiliser les enfants comme les adultes à la protection de notre en-

vironnement, de notre santé et de notre alimentation. À 15 h : *Les Saisons*, un film sur les animaux sauvages, de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud. À 17 h 30, en avant-première, en présence de l'auteur : *Les Sentinelles*, de Pierre Pézerat, qui raconte la lutte des ouvriers d'Eternit et d'Amisol contre ces géants de l'amiante. À 20 h 30 : un film de Mar-

tin Esposito, *Le Potager de mon grand-père*, dans lequel celui-ci transmet son savoir et les secrets de son potager. Chaque projection sera suivie d'un débat. Entrée libre (participation souhaitée).

www.ecochoix.tk ■





Festival du film Nature et Environnement à Harfleur

Harfleur. Trois films étaient à l'affiche du festival du film Nature et Environnement qui s'est déroulé samedi dernier à la Forge.

Le festival du film Nature et Environnement, organisé par Eco-Choix, le Grain monnaie locale et Artisans du Monde, s'est déroulé samedi dernier, de 15 h à 22 h, devant un public restreint, mais conquis d'avance et fortement motivé, ce qui a donné lieu à des débats passionnés à la fin de chaque projection. C'était la 5e édition dans l'agglomération, mais la 1re fois à Harfleur, comme l'a souligné le président d'Artisans du Monde, Pierre Sayet.

Le premier film, *Les Saisons*, réalisé par Jacques Cluzaud et Jacques Perin, qui a à son actif plusieurs documentaires sur la nature, est un pur chef-d'œuvre, époustouflant, une prouesse technique et artistique. Il

montre la vie d'une foule d'animaux dans la forêt, avec leurs moments de bonheur et aussi de cruauté, jusqu'à l'arrivée de l'homme, qui détruit leur habitat.



Pierre Pézerat, avec le président d'Artisans du Monde, Pierre Sayet Photo : Contenu (22753790)

Pierre Pézerat est venu présenter en personne son film, *Les Sentinelles*, qui dénonce les méfaits des pesticides qui intoxiquent l'agriculture, en donnant la parole à un agriculteur qui a

intenti et gagné un procès contre le fabricant, Monsanto. Il montre aussi la lutte des ouvriers contre les géants de l'amiante, Eternit et Amisol.

Dans *Le Potager de mon Grand-Père*, Martin Esposito raconte les bienfaits du jardinage traditionnel, pratiqué par son grand-père, qui lui a transmis son savoir. Ces trois films démontrent la nécessité de préserver notre environnement pour la survie des générations future. Le festival se poursuit samedi prochain, au Sirocco, à Saint-Romain avec 3 films : *Les Saisons*, à nouveau, *Bye bye pesticides* et *Qu'est-ce qu'on attend?* ■





CINÉMA

LES SENTINELLES

L ES SENTINELLES
DOCUMENTAIRE/?FRANCE/1 h 31.

De Pierre Pezerat.

Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso... Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis.

Vendredi 6 octobre à 21 h aux Ecrans à Gournay-en-Bray.

OPÉRATION CASSE-NOISETTE 2

ANIMATION/FAMILLE/U.S.A./1 h 31. **De Cal Brunker, avec Jeff Dunham, ?Joe Pingue, Will Arnett...**

Nos rongeurs préférés mènent la grande vie dans le sous-sol d'un magasin de noisettes, jusqu'au jour où une explosion vient détruire leur caverne d'Ali Baba... A la recherche d'un nouveau lieu de vie, Surly repère un magnifique parc qui serait idéal pour tous !

Dimanche 8 octobre à 14 h au Pathé Docks 76 à Rouen ; à 11 h au Gaumont au Grand-Quevilly.

C'EST TOUT POUR MOI

COMÉDIE DRAMATIQUE/FRANCE/

1 h 40. De Nawell Madani, Ludovic ?Colbeau-Justin, avec Nawell Madani, François Berléand...

Depuis toute petite, Lila veut devenir danseuse, n'en déplaie à son père. Elle débarque à Paris pour réaliser son rêve... Mais de galères en désillusions, elle découvre la réalité d'un monde qui n'est pas prêt à lui ouvrir ses portes. A force d'y croire, Lila se lance dans une carrière d'humoriste...

Mardi 10 octobre à 20 h au Pathé Docks 76 à Rouen. ■





RÉGION

Gournay-en-Bray : Pierre Pézerat au cinéma Les Écrans vendredi

Publié 03/10/2017 21:55 | Mise à jour 03/10/2017 21:55



l'amiante et les pesticides sont pointés du doigt

Gournay-en-Bray. Le réalisateur des Sentinelles, Pierre Pézerat, sera au cinéma Les écrans vendredi.

Le cinéma Les Écrans de Gournay-en-Bray organise un ciné-rencontre, vendredi 6 octobre à 21 h, avec **Pierre Pézerat**, le réalisateur du film *Les Sentinelles*.

Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide produit par Monsanto, le Lasso. Un chercheur au CNRS a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis... La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ?

À la rencontre des victimes

« C'est une histoire humaine, avec le regard d'un fils sur son père, évoque le réalisateur. D'une certaine façon, c'est pour moi l'occasion de partager avec lui, a posteriori, un sentiment que je n'avais pas analysé jusqu'ici, qui est un profond respect pour le milieu ouvrier. Ce n'est pas un reportage, il ne se veut pas objectif. Le point de vue des industriels ne m'intéresse pas, la langue officielle, très peu pour moi, seul celui de l'avocat de Monsanto, caricatural, est évoqué. »

Après une longue carrière à TF1 en tant que technicien sur les plateaux et les régies, puis comme responsable technique pour le journal de TF1, Pierre Pézerat décide au lendemain de sa retraite de réaliser le tournage du film *Les Sentinelles*.

Il part à la rencontre des victimes de l'amiante et des pesticides et livre un film bouleversant et émouvant sur ces personnages qui sont devenus, malgré eux, « des sentinelles du milieu environnemental ». Ce qui intéresse Pierre Pézerat, ce sont ces « *hommes et ces femmes qu'on n'entend jamais nulle part* ».

Pour le réalisateur, rien ne justifie qu'on mette la vie d'autrui en danger, et surtout pas les bénéfices financiers.

Jouer sur la peur de faire perdre son emploi à quelqu'un, le forcer à accepter ainsi des conditions de travail qui détruisent sa santé et même sa fierté d'être humain, « *est quelque chose de criminel, n'en déplaît aux tenants de la dérégulation économique. Et ce sont les sentinelles qui le disent...* »

RÉGION

Festival du film Nature et Environnement à Harfleur

Publié 09/10/2017 21:32 | Mise à jour 09/10/2017 21:32



dernier, de 15 h à 22 h, devant un public restreint, mais conquis d'avance et fortement motivé, ce qui a donné lieu à des débats passionnés à la fin de chaque projection. C'était la 5e édition dans l'agglomération, mais la 1re fois à Harfleur, comme l'a souligné le président d'Artisans du Monde Pierre Savet...

Cet article est réservé aux abonnés

Déjà abonné ? Je me connecte

IL VOUS RESTE ENCORE 69 % DE L'ARTICLE À LIRE

**JE M'ABONNE
À PARTIR D'1€**

Nos dernières vidéos : Découvrez le contenu de vos éditions du ...

Nos dernières vidéos : Découvrez le contenu de vos éditions du ...

Découvrez le contenu de vos éditions du dimanche 1...



0 commentaires

Trier par Les plus récents



Ajouter un commentaire...

En ce moment

OCTOBRE ROSE 500E ANNIVERSAIRE DU HAVRE
LE DESSIN DE LA SEMAINE FÊTE DU VENTRE

EN DIRECT

- Dieppe : Un timbre Alpine en 2018
Il y a 2 heures
- Elles marchent, elles courent à Fécamp contre le cancer
Il y a 2 heures
- Une maison ravagée par le feu à Blainville Crevon, son propriétaire introuvable

internet : Jésus revient!

- Les Vénézuéliens retournent aux urnes après des mois de protestations
Il y a 3 minutes
- Chômage et formation : les consultations se poursuivent à Matignon
Il y a 4 heures
- L'affaire Weinstein relance le débat sur l'addiction sexuelle
Il y a 4 heures

PLUS DE NEWS

Six Heures de Fuji - Toyota signe un doublé au terme

PLUS DE NEWS

Six Heures de Fuji - Toyota signe un doublé au terme d'une course régie par la météo

Il y a 1 heure

Tennis - Federer dompte Nadal en finale à Shanghai et s'offre un 6e titre en 2017

Il y a 1 heure

Tennis - Sharapova remporte à Tianjin son premier titre depuis sa suspension pour dopage

Il y a 2 heures

Basket-ball - ProA - 5e journée - Le Mans

Aussi dans l'actualité



Classes de découverte

SOCIÉTÉ ROUEN



Elbeuf. Entre théâtre, danse et cirque

SPECTACLES ELBEUF



Près de Rouen, la science des cinq sens

SCIENCES ET TECHNIQUES ROUEN



Les piscines en carton de Greenpeace à Rouen

ACTUALITÉS ROUEN

passance cinq

il y a 5 heures

PLUS DE NEWS

L'ACTUALITÉ NORMANDE
EN CONTINU

ABONNEMENT À PARTIR DE

1€

JE DÉCOUVRE

Manque de temps ?

Recevez chaque matin le débrief complet de l'information

☒ La Newsactu

☒ La Newport

☒ EcoNormandie la quotidienne

Entrez votre email

OK

Le Top

Le Débrief

1 La Patrouille de France au Havre : que s'est-il vraiment passé ?

Société

Le Havre

2 Des questions en suspens après la rixe armée de vendredi à Rouen

Faits Divers

Darnétal

3 Une maison ravagée par le feu à Blainville Crevon, son propriétaire introuvable

Faits Divers

Blainville-Crevon

Suivez-nous



Le Vote

Jouez-vous au loto lorsqu'il y a une super cagnotte en jeu ?

» Oui

» Non

Voir les résultats

Je Vote

PARIS NORMANDIE.fr

Accueil
Faits divers
Économie
Sport
Loisirs
Auto
La Lettre EcoNormandie
Découvrir nos archives

Manque de temps ?

Recevez chaque matin le débrief complet de l'information

☒ La Newsactu

☒ La Newport

☒ EcoNormandie la quotidienne

Entrez votre email

OK

En ce moment

OCTOBRE ROSE

500E ANNIVERSAIRE DU HAVRE

LE DESSIN DE LA SEMAINE

FÊTE DU VENTRE

Suivez-nous



Les sites by Paris Normandie

Tweets de @paris_normandie

paris_normandie a retweeté
ParisNormandie Sport @Sport_PN
#SLMHockey @DragonsdeRouen battus par @LesAiglesdeNice (3-6). But: Lampérier (x2), @jorisbedin / Thomas(x2), Scolari, Switzer, Hampl, Draper

35 min

Intégrer

Voir sur Twitter



Festival du film Nature et Environnement

Pour la cinquième année, Eco-Choix propose son festival du film Nature et Environnement avec le soutien de la MJC de Bernay et en partenariat avec Artisans du Monde d'Harfleur et Le Grain, monnaie locale. Au Sirius du Havre, jeudi dernier, le festival rejoint Harfleur ce samedi avant de retrouver ses terres saint-romaines le samedi 14 octobre. Le président Jean-Jacques Durand souligne :

« Nous avons pensé orienter ce programme autour du jardinage bio. Des événements externes sont venus modifier cette programmation. Il en reste une bonne partie et les films rapportés sont forcément très intéressants ! J'espère qu'encore une fois, vous partagerez nos coups de cœur ».

À noter, la présence du réalisateur Pierre Pézerat pour le film Les sen-

tinelles projeté à La Forge à Harfleur ce samedi 7 octobre, à 17 h 30 (entrée libre, participation souhaitée à chaque séance) ; à 15 heures : Les Saisons, un film de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud ; à 20 h 30 : Le portager de mon grand-père, un film de Martin Esposito. ■



À gournay, vendredi 6 octobre à 21 h



En présence de Pierre Pezerat réalisateur et en partenariat avec l'association Santé, Paroles, Solidarité.

Les sentinelles. Documentaire, 1 h 31, de Pierre Pezerat.

Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis... La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ? ■



Amiante et pesticides, un combat sans fin

Pour sa rencontre du vendredi 6 octobre, l'association des écrans de Gournay avait invité le réalisateur Pierre Pézerat. Son documentaire nommé « Les sentinelles » sortira le 8 novembre, mais c'est en avant-première qu'il était présenté au public du cinéma gournaisien.

Un film placé sous le signe du combat des ouvriers ayant été au contact direct de l'amiante, ainsi que des agriculteurs intoxiqués par des pesticides. Le film relate des affaires judiciaires emblématiques de ces deux combats contre de grandes firmes et l'injustice et l'inaction, ou dans de très rares cas les avancées, ressenties par les protagonistes de ces affaires.

« C'est un combat sans fin car on est dans une logique productiviste et financière. Une vigilance citoyenne doit se mettre en route. Un mouvement citoyen qui doit être sans arrêt agité. Il faut parler des dégâts sur la santé des humains et sur leur moral » expliquait Pierre Pézerat.



Mené par le réalisateur Pierre Pézerat, le débat donnait la parole aux victimes de l'amiante.

Des combats sont menés depuis les années 1970, notamment par le père du réalisateur, Henri Pézerat, chercheur au CNRS, dénonçant, déjà à son époque, ces intoxications.

Des témoignages forts

Des témoignages poignants étaient livrés lors du débat à l'issue de la pro-

jection, par des spectateurs. Entre autres ceux d'Ange-Marie Ouin et de Martine Thering, veuf et veuve de victimes, et victimes eux-mêmes, de l'amiante.

D'autres témoignages, ceux d'Hubert Nole qui a fondé une association de victimes de l'amiante, et d'agriculteurs présents dans la salle, sont venus étayer les arguments de cette lutte, véritable enjeu pour la santé publique.

Le prochain ciné-rencontre aura lieu mercredi 29 novembre avec le film « Latifa, le cœur au combat » et la venue de Latifa Ibn Ziaten, activiste pour la paix et contre le terrorisme, dans le cinéma gournaisien. ■

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« Il faut parler des dégâts sur la santé »



Festival le Ciné est dans le pré : 14 films à découvrir

Du 4 au 14 novembre, ce sont 14 films qui seront projetés au Nozek dans le cadre du festival Le Ciné est dans le pré.

Au programme de ce festival, des fictions et des documentaires en lien avec le milieu rural, la nature, l'environnement ou la culture d'autres pays. L'inauguration, à Nozay (une autre partie du festival se déroule aussi à Nort, lire ci-contre), est prévue ce samedi 4 novembre à 20 h 30 avec la projection de *Petit Paysan* : film qui relate le problème des agriculteurs confrontés à une épidémie (projection aussi lundi 6 novembre à 15 h).

dimanche 5 novembre. A 20 h 30 : *Visages, villages*, documentaire d'Agnès Varda et JR.

lundi 6 novembre. Premier temps fort du festival avec, à 20 h 30, en avant-première, le film documentaire *Les Sentinelles*, de Pierre Pezerat. Le film relate le combat d'un chercheur du CNRS pour les victimes de l'amiante ou des pesticides. Il sera suivi d'un débat avec Maître Annie Thébaud-Mony, qui a consacré ses recherches aux questions de santé au travail, et a notamment écrit un ouvrage récent intitulé *Travailler nuit gravement à votre santé*. Elle fut la compagne de lutte et de vie d'Henri Pézerat, qui fait partie des chercheurs à l'origine de l'interdiction de l'amiante en France.

Mardi 7 novembre. A 20 h 30, *Qu'est-ce qu'on attend ?* Documentaire français de Marie-Monique Robin.

Mercredi 8 novembre. A 20 h 30, *Une*

suite qui dérange : le temps de l'action (Documentaire d'Al Gore sur le climat).

Jeudi 9 novembre. A 20 h 30, un autre temps fort : la venue d'un des deux réalisateurs du film d'Alexandre Lumbroso *Des clics de conscience*.

La projection sera suivie d'un débat sur le thème « Que deviennent nos clics, ces signatures de pétitions sur internet ? ». En partenariat avec le réseau des bibliothèques de la région de Nozay.

vendredi 10 novembre. Un buffet bio sera proposé après la projection du film *Les pieds sur terre*, à 20 h 30.

samedi 11 novembre. À 20 h 30, *L'école buissonnière*, comédie dramatique de Nicolas Vanier avec François Cluzet

dimanche 12 novembre. À 20 h 30, une autre avant-première : *Makala*, l'histoire d'un jeune villageois congolais qui part sur les routes pour vendre le fruit de son travail. Grand prix de la semaine de la critique 2017.



Des documentaires en lien avec le milieu rural et la nature seront projetés pendant dix jours.

lundi 13 novembre. À 20 h 30, *Les Conquérantes* : drame et comédie de Petra Biondina Volpe, sur la lutte pour le droit de vote des femmes en Suisse, en 1971.

lundi 13 novembre et mardi 14 novembre. Lundi à 15 h et mardi à 20 h 30 : *Sans adieu*, documentaire français de Christophe Agou.

Dans sa ferme, Claudette, 75 ans, se bat pour rester digne dans ce monde moderne...

projections spéciales jeune public

Pour les enfants et toute la famille, le dimanche 5 novembre à 10 h 30, projection en avant-première du film d'animation *Le voyage de Ricky*. L'histoire d'un petit moineau orphelin qui, recueilli par des cigognes, se prend pour l'une d'elles...

Puis, le mercredi 8 novembre à 15 h, un film relatant l'histoire d'une jeune fille en Mongolie : *La jeune fille et son*

aigle ; le film sera suivi d'un goûter.

Enfin, le dimanche 12 novembre à 10 h 30, un film d'animation pour les plus petits à partir de 3 ans (40 min) : *A la découverte du monde* (3€). Il s'agit d'un ensemble de courts-métrages sur la découverte de la vie.

À noter aussi, pendant la durée du festival, la présentation d'une exposition sur les énergies renouvelables proposée au Nozek par l'Edenn et le Civam 44 ; l'exposition sera commentée le mercredi 8 novembre par un représentant du Civam 44. ■

! Le tarif pour chaque séance est de 4 €, sauf mention contraire et pour les avant-premières, où la salle doit pratiquer son tarif habituel.





GUINGAMP—LES KORRIGANS.

Le cinéma continue sa mue

Le nouveau directeur du cinéma de Guingamp, qui a pris les rênes de salle en février dernier, continue d'innover pour dynamiser son affaire. Les premiers efforts portent leurs fruits puisque Xavier Herveau a enregistré 53 314 entrées entre le 1^{er} janvier et le 8 septembre (contre 44 880 l'an passé sur la même période). Soit 8 433 places supplémentaires vendues. « **Ça tourne bien** », savoure le jeune directeur, qui compte bien continuer sur sa lancée.

En plus de l'affiche bien garnie consacrée aux sorties du moment, Xavier Herveau va encore proposer plusieurs événements à thème.

Les documentaires. Un ciné rencontre sur l'amiante et les pesticides, autour du documentaire *Les sentinelles*, le jeudi 19 octobre à 20 h 30, en présence du réalisateur Pierre Pézerat. Le dimanche 22 octobre à 18 h, une séance sur *L'éveil de la permaculture* est program-mée en présence du réalisateur Adrien Bellay.



Xavier Herveau, directeur du cinéma.

Les cinés goûters. Les enfants adorent ces moments. Rendez-vous ce dimanche 24 septembre à 16 h pour l'avant-première de *Le petit Spirou*.

Coté scène. Les Korrigans propose aussi des retransmissions de spectacles en différé. Retrouvez par exemple *Le songe d'une nuit d'été* (ballet) le samedi 14 octobre à 17 h ; *Car-men* (opéra) le samedi 18 novembre à 17 h ou encore *La Belle au Bois Dormant* le samedi 9 décembre à 17 h.

M. Pokora sur grand écran

Sans oublier les spectacles : Michaël Grégorio (10 €) le vendredi 29 septembre à 20 h ; Vincent Dedienne (16 €) le jeudi 12 octobre à 20 h ; ou encore M. Pokora (9 €) le mardi 7 novembre à 20 h 30 ou le mercredi 8 novembre à 16 h.

La Nuit du rire. Samedi 28 octobre. A 20 h *Epouse-moi mon pote*, collation puis *Knock* à 22 h 15, animation puis *Le sens de la Fête* à 0 h 45, petit-déjeuner puis *Coexister* à 3 h 15. 20 € la soirée.

La Nuit du ciné. Samedi 4 novembre. A 20 h *Blade Runner 2049*, collation puis *Kings-man Le cercle d'Or* à 23h15, animation puis *Géostorm* à 1h50, petit déjeuner puis *Thor Ragnarox* à 4h10. 20 euros la soirée. ■



Les Sentinelles, un hommage aux lanceurs d'alerte



la face cachée de
l'amiante

Cinéma. À l'heure des discussions cruciales au niveau européen sur le renouvellement de l'autorisation du glyphosate, les cinémas Atlantic de La Turballe et Pax

du Pouliguen présentent, mardi 21 novembre, le documentaire *Les Sentinelles*, suivi d'un débat avec son réalisateur Pierre Pézerat.

Après une longue carrière à TF1 en tant que technicien sur les plateaux et régies comme responsable technique pour le JT de TF1, Pierre Pézerat décide au lendemain de l'amiante de tourner ce qui deviendra *Les Sentinelles*. Il part à la rencontre des victimes de l'amiante et des pesticides et livre un film bouleversant et émouvant sur ces personnes qui sont devenues malgré elles des « sentinelles du milieu environnemental ». Qu'ils soient ouvriers ou paysans, ils partagent le même sentiment que la justice n'est pas encore passée, ni pour les responsables du grand mensonge de l'amiante, encore moins pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides.

Son documentaire est aussi un hommage à son père Henri Pézerat, chercheur au CNRS et militant, qui a consacré la deuxième moitié de sa vie à défendre les victimes ouvrières contre les atteintes à la santé au travail. Il y raconte comment son père a été un acteur important, bien que méconnu, de l'interdiction de l'amiante en France et comme à sa mort en 2009, sa compagne et quelques autres ont repris le flambeau de sa lutte, en créant l'association qui porte son nom. ■

Utile Séances le mardi 21 novembre à 16 h au Pax (Le Pouliguen) et à 20 h 45 à l'Atlantic (La Turballe). Tarif : 6 €.



Le cinéma dans tous ses états

Pour la seconde année, le Multiplex Grand Ecran (Centre-Ester-Le Lido) proposera du 30 septembre au 8 octobre 25 films dont 18 en avant-première, projetés dans les trois salles de Limoges, en présence de réalisateurs et de d'autres intervenants. Les cinéphiles pourront revoir également des films classiques restaurés et des projections événements.

L'ouverture aura lieu au Grand Ecran Ester, samedi à 20h30. Le film «Numéro Une» de la réalisatrice Tonie Marshall sera présenté en avant première, la sortie nationale étant prévue le 11 octobre. A l'issue de la représentation, une rencontre aura lieu entre le public et Tonie Marshall. Actrice, réalisatrice et scénariste de cinéma franco-américain, fille de l'actrice Micheline Presle et de l'acteur américain William Marshall, elle a été en 2000 la première femme à recevoir le «César du meilleur réalisateur».

Avec «Numéro Une», elle s'intéresse au pouvoir des femmes. Après des années de travail acharné, Emmanuelle, brillant ingénieur, intègre le comité exécutif d'un géant français de l'industrie et va tenter de prendre le contrôle d'une entreprise du CAC 40.

Pendant cette semaine cinématographique, un réalisateur ou une personnalité sera présent (e) chaque jour pour échanger avec les spectateurs à l'issue d'une des projections. C'est ainsi qu'ils pourront dialoguer avec Latifa Ibn Ziaten dont le fils Imad été assassiné par le tueur en scooter Mohamed Merah le 11 mars 2012 à Toulouse, ce tueur qui fera ensuite 6 autres victimes : 2 militaires, 3 enfants et 1 professeur d'une école juive. Le film «Latifa, le cœur au combat» en sortie nationale le 4 octobre est signé Olivier Peyon et Cyril Brody.

Seront également présents pour les avant-premières, Pierre Pezezat, avec «Les sentinelles», Robert Guediguian pour la première fois à Limoges : «La Villa», Gérard Mordillat, rencontré plusieurs fois en Limousin : «La mélancolie ouvrière», Annie Miller et Olivier Curchod qui présenteront «L'effrontée» un hommage qu'ils rendront à Claude Miller. Au-delà d'avoir été la femme du réalisateur Annie Miller est une passionnée qui œuvre dans beaucoup de domaines, tels les festivals et les ateliers d'écriture. Xavier Legrand pour sa part présentera «Jusqu'à la garde» et le film «Zombillénium» d'Arthur de Pins et Alexis Ducord sera suivi d'une animation autour de la pellicule avec Stéphane Lhomme. Quant au Ciné-concert sur le thème «100 ans de cinéma en Limousin», il sera animé par le pianiste Alain Guittet, en partenariat avec la cinémathèque de la Nouvelle-Aquitaine.

A travers l'événement majeur de cette rentrée 2017 que sont ces 2es Rencontres cinématographiques de Limoges, le public pourra se rendre compte de la richesse à venir de la programmation du Lido, cinéma d'Art et d'essai, ainsi que la nouvelle offre proposée sur la ville grâce aux nouvelles salles qui ouvriront sur le site d'Ester dans le courant de la deuxième quinzaine d'octobre et qui permettront d'accéder à encore plus de découvertes. Le tarif unique sera de

5 euros par séance pendant cette semaine, c'est pourquoi il est conseillé de réserver ses places ou de les pré-acheter sur www.grandecran.fr. Ces rencontres de Limoges devraient permettre au cinéma d'auteur de reprendre de la vigueur et de permettre au public de découvrir des films qui devraient vite acquérir une notoriété légitime.

Josette Balanche

AU GRAND ECRAN ESTER Samedi 20h30 NUMERO UNE en présence de la réalisatrice Tonie Marshall. En avant-première. Lundi 18h. TOUT NOUS SÉPARE de Thierry Klifa. En avant-première. Dimanche à 20h30, mardi à 16h10. TERMINATOR 2 : LE JUGEMENT DERNIER de James Cameron. Interdit aux moins de 12 ans. En 3D. Mardi à 22h10 PANIQUE de Julien Duvivier. Film du Patrimoine restauré.

AU LIDO Dimanche à 15h. LATIFA, LE CŒUR AU COMBAT en avant-première en présence des réalisateurs Olivier Peyon & Cyril Brody. Dimanche à 20h. MISE À MORT DU CERF SACRÉ de Yorgos Lanthimos. En VO et avant-première. Lundi à 15h LE TROU de Jacques Becker. Lundi à 20h30. LES SENTINELLES en présence du réalisateur Pierre Pezerat. Documentaire en avant-première. Mardi à 15 h. BOULEVARD DU CREPUSCULE (SUNSET BOULEVARD) de Billy Wilder. En VO. Mardi à 17h45. L'ATELIER de Laurent Cantet. En avant-première.

AU GRAND ECRAN CENTRE Dimanche à 10 h 15. LES ENFANTS DU PARADIS de Marcel Carné. Film du Patrimoine restauré. Dimanche à 18 h. AU REVOIR LÀ-HAUT d'Albert Dupontel. En avant-première. Lundi à 14 h. LA BELLE ET LA MEUTE de Kaouther Ben Hania. En avant-première. Lundi octobre à 21h50. THE SERVANT de Joseph Lose. Film du Patrimoine restauré. En VO. Mardi à 20h30. LA VILLA en présence du réalisateur Robert Guédiguian. En avant-première.



Une saison avec des nouveautés au cinéma, et toujours des tarifs attractifs

Samedi soir, la journée dédiée aux sports et à la culture s'est terminée dans la grande salle de L'Imaginaire, où François Derquenne, le directeur du service culturel, et toute son équipe ont présenté le programme de la saison 2017-2018.

DOUCHY-LES-MINES.

Comme chaque année, le programme est alléchant, avec comme fil rouge la philosophie pour tous, comme l'explique François Derquenne : « Plus que jamais notre imaginaire est sujet à risque. C'est pourquoi il nous est apparu nécessaire de concocter une saison culturelle qui va aider chaque spectateur à mieux comprendre notre société à travers des spectacles, concerts et expositions choisis pour cette saison. »

Pour la première fois cette année, le programme a été dévoilé pour l'ensemble de la saison, et non une moitié.

Le premier de ces spectacles est programmé le 7 octobre avec *Yes we Kant*, viennent ensuite *La violence des riches*, le 17 novembre ; *Djihad*, le 9 février.

Dans le même cadre, deux représentations sont destinées au jeune public, mais il est conseillé de les voir en famille : *Héros* le 24 février à 15 h et *Comment-moi je ?* le 17 mars à 16 h. Pour la jeunesse également *Moby Dick* le 25 novembre à 17 h. Hors cadre « philo » et pour les plus grands, *La tempête* de William Shakespeare le 30 mars. Le 5 novembre (17 h), du cirque avec *Halka* et, le 12 novembre (17 h), *Guerre à la guerre pour un monde de paix*, mis en scène

par Claire Dumelz (gratuit sur réservation).

Au programme également, de la chanson : Véronique Pestel auteure-compositrice, le 14 octobre et son tour de chant *Faire autrement*. Des concerts : le 10 novembre, trois groupes tribute à Téléphone, Trust et Noir Désir, pour trois heures de spectacle. Le 2 décembre l'Orchestre national de Lille, les 16 et 17 décembre (17 h) le concert

“ Il nous est apparu nécessaire de concocter une saison culturelle qui va aider chacun à mieux comprendre notre société. ”

de Noël de l'Ensemble Vocalisa (gratuit), le 20 janvier l'Orchestre régional de Douai avec le chœur régional des Hauts-de-France et le trompettiste Romain Leleu.

De l'humour musical le 9 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes avec *Divalala*, le 14 avril Renaud Partigny et le trio Zanzibar, le 19 mai *AkroPercu* ; sans oublier le 26 mai le concert de l'harmonie municipale et enfin la Fête de la musique le 21 juin. ■



TARIS, ABONNEMENTS

Quand l'heure des spectacles n'est pas indiquée, c'est à 20 h. Les tarifs habituels sont de 11 et 6 € ; spectacle jeune public 5 € ; tous les spectacles sont gratuits pour les moins de 12 ans accompagnés.

Abonnements : 3 spectacles 24 €, tarif réduit 15 € ; 5 spectacles 40 €, tarif réduit 26 €.

Réservations : 03 27 22 25 20 ; pour le cirque « Halka » : 03 27 19 04 43 (5 €).

Renaud Partigny et le trio Zanzibar mêlent jazz, blues, boogie-woogie ou encore musique africaine. Rendez-vous le 14 avril.

La Lunetterie
Votre opticien à Denain

Patrick TEIRLINCK
Estelle PAILLOT

GARANTIE CASSE MONTURE ET VERRES 2 ANS

GARANTIE ADAPTATION 3 MOIS TOUTS TYPES DE VERRES

ENTRETIEN ET AJUSTAGE GRATUITS

FACILITÉS DE PAIEMENT

PRÊT DE MONTURE POUR FACILITER VOTRE CHOIX

*voir conditions en magasin

93, rue de Villars à DENAIN

Une avant-première dès le 8 octobre

Côté cinéma, comme les années précédentes, chaque mois sera programmé un ciné-live (concert, collation, film). À noter aussi, deux avant-premières dès le mois prochain : le 8 octobre *Zombillenium* (photo : Gebeka Films), de et en présence d'Arthur de Pins et Alexis Ducord et, le 25 octobre, *Les Sentinelles*, en présence du réalisateur, Pierre Pèzerat.

Côté nouveautés : le 8 novembre (19 h), sera retransmis le concert de M Pokora, *My Way Tour*, avec plus de dix-huit musiciens sur scène, de l'opéra le 28 janvier (17 h), *La Bohème* de Puccini, 2 h 35 de spectacle et, le 29 avril (17 h), *Le corsaire*, un ballet de Manuel Legris (2 h). Pour ces retransmissions : un tarif unique, 10,50 €.

Les ciné live : le 6 octobre ; le 3 novembre ; le 1^{er} décembre ; le 12 janvier ; le 2 février ; le 12 mars ; le 6 avril ; le 4 mai. Tarifs : 10,50 € et 8,50 €.



Mercredi, ciné-rencontre autour du film « Les sentinelles »

Ce mercredi 25 à 19 heures, le cinéma de L'Imaginaire propose en avant-première le film documentaire Les sentinelles, en présence de son réalisateur Pierre Pézerat.

Un film consacré aux conséquences de l'usage de l'amiante et de pesticides.

Voici le synopsis : Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis. La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ?

Tarif unique : 4 €. Renseignements et réservations : 03 27 22 25 20.

Cinéma de L'Imaginaire: place Paul-Éluard.



Le documentaire est visible en avant-première ce mercredi à 19 heures. Photo Destiny Films.



DOUCHY-LES-MINES

Mercredi, ciné-rencontre autour du film « Les sentinelles »

Par La Voix Du Nord | Publié le 24/10/2017



Ce **mercredi 25 à 19 heures**, le cinéma de L'Imaginaire propose en avant-première le film documentaire *Les sentinelles*, en présence de son réalisateur Pierre Pézerat.

Un film consacré aux conséquences de l'usage de l'amiante et de pesticides.

Voici le synopsis : Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis. La justice s'est-elle prononcée pour les responsables du grand mensonge de l'amiante ? Que fera-t-elle pour ceux de la catastrophe annoncée des pesticides ?

Tarif unique : 4 €. Renseignements et réservations : 03 27 22 25 20.

Cinéma de L'Imaginaire : place Paul-Éluard.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : **Cinéma** | **Environnement** | **Pollution** | **Matières dangereuses** | **Douchy-les-Mines (59282, Nord)**



POITIERS

AUJOURD'HUI

> « Octobre rose ». Permanence de l'association R.S. DIEP sur le thème :
« Parlons reconstruction

> « Octobre rose ». Permanence de l'association R.S. DIEP sur le thème : « Parlons reconstruction mammaire ». A 14 h 30, au pôle régional de cancérologie sur le site de la Milétrie. Renseignements et inscriptions au 05.49.44.30.00. > Ciné débat. « Les sentinelles », documentaire de Pierre Pezerat (France 2016). Séance proposée par Filmer le travail, en partenariat avec Alternatiba Poitiers. Le réalisateur donne la parole aux ouvriers et agriculteurs qui ont mis en lumière les dangers de l'amiante ou de pesticides. A 20 h 30, Cinéma Le Dietrich, en présence du réalisateur Pierre Pezerat. Tarifs : 5,50 E, 3 E.

> Vernissage. De l'expo de dessins et photographies de Chloé Dutreix et Fanny Gautron. A 18 h 30, La galerie « le Mouton noir » 20, place Montier-neuf.
> « Le bistrot pour l'emploi ». Rencontre avec des professionnels qui mettent leurs réseaux à la disposition de personnes en recherche d'emploi. Soirée animée par Richard Jalbert, président de l'Auberge de Jeunesse et Claire Guilleux « Leader interim ». De 19 h à 20 h 30, au LM Café, rue Carnot. Tél 05.49.41.04.33.
> Santé. Réunion de l'association des Alcooliques anonymes à 20 h 30 au 6, rue du Doyenné.

Tél. 06.41.32.16.18 (nouvelle numérotation).
aapoitiers86000A gmail.com
> Consommation. Permanence : « Litiges » de l'UFC Que Choisir sans rendez-vous, de 16 h 30 à 19 h, au 80, rue de Slovénie. Tél./Fax 05.49.01.61.61. ufcpoitiersA la-poste.net
> Famille. Permanence de la Confédération Syndicale des Familles 86 : Accueil « Litiges et connaissance de vos droits » de 10 h à 12 h et 15 h à 17 h au 60, rue de Slovénie. Tél. 05.49.41.09.75. udcsf.86A orange.fr ■



saint-pierre-des-corps

Une semaine consacrée à l'énergie

Lundi 13 novembre, à la salle des fêtes, a eu lieu l'inauguration de la traditionnelle semaine de l'énergie. Déjà la quinzième édition de cet événement annuel corpopétrusien. Le thème retenu cette année : « Nourrir l'humanité, des énergies pour la vie », met en relief l'impact du réchauffement climatique et les risques accrus d'insécurité alimentaire et de conflits au cours du 21^e siècle.

Giovanni Pili et la société Adsum désirent ainsi « interpeller, montrer, échanger sur les liens directs ou indirects du dérèglement climatique et sur les impacts du réchauffement sur tous les continents ... pour développer des pratiques économes en énergie et plus respectueuses de l'environnement ».

L'événement se déroule jusqu'au samedi 18 novembre et permet au public de découvrir diverses expositions sur l'agriculture et l'alimentation dans le monde, l'alimentation et la santé, la permaculture mais aussi des films documen-



La semaine de l'énergie a été inaugurée lundi.

taires (courts et longs métrages). Des débats, des rencontres avec plusieurs grandes entreprises venues participer de manière citoyenne à l'action sont également prévues. Les scolaires seront sensibilisés avec des ateliers sur la consommation des ménages, la comparaison des circuits alimentaires, l'eau, les légumes et les poissons.

- Mercredi 15 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes, conférence-débat sur le thème «Alimentation, Croissance et décroissance», conférence du Laboratoire d'études prospectives et d'analyses cartographiques avec Guillaume Gandelin spécialiste des relations internationales. Gratuit.
- Mardi 21 novembre au centre culturel (20h30), le film de Pierre Pézerat : Les Sentinelles, clôturera la semaine de l'énergie



ENVIRONNEMENT

L'alimentation au cœur de la " Semaine de l'énergie " à Saint-Pierre-des-Corps

Comme tous les ans, la ville de Saint-Pierre-des-Corps organise une Semaine de l'énergie et du développement durable, du 13 au 18 novembre. Cette année, ce rendez-vous aura pour thème « Nourrir l'humanité, des énergies pour la vie ». Plusieurs projections de documentaires et tables rondes sont programmées tout au long de la semaine. Les spectateurs pourront voir notamment « Bientôt dans vos assiettes (de gré ou de force) », une enquête sur les OGM de Paul Moreira ou « Les Sentinelles », un film de Pierre Pezerat sur les dangers des pesticides. Plusieurs débats traiteront par ailleurs du changement climatique (le 14), de la décroissance (le 15) ou des nouvelles formes de consommation (le 17).

www.semainedelenergie-spdc.fr

l'environnement sur grand écran

Le 8^e Festival du film Nature et Environnement Génération Durable déploie son rayonnement sur la Normandie du 2 octobre au 10 novembre.

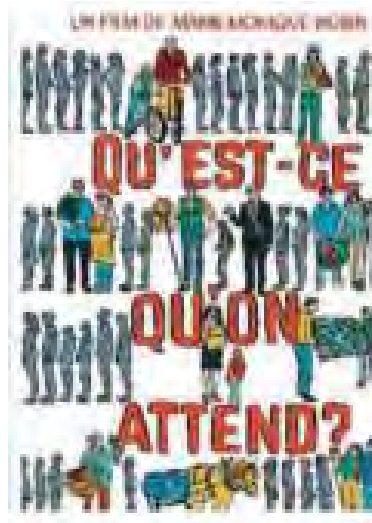
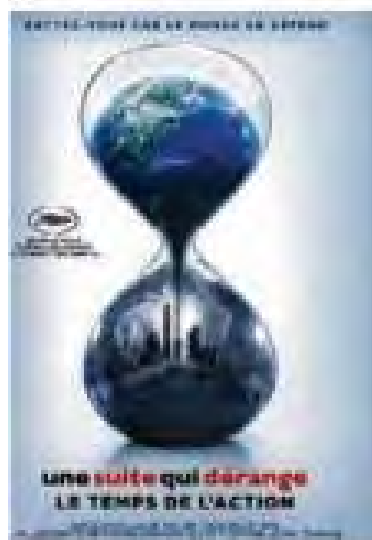
Créé et porté par la MJC de Bernay, cet événement renforce sa dimension itinérante régionale faisant escale dans une vingtaine de communes avec une programmation de 25 films.

100 projections tout public sont organisées mais le festival associe diffusion de films et événements. Ainsi plusieurs films seront présentés en avant-première comme *Les sentinelles* de Pierre Pezerat, *Zéro phyto, 100 % bio* de Guillaume Bodin qui honoreront le festival de sa présence. D'autres réalisateurs viendront à la rencontre du public. L'ouverture du festival aura lieu au Grand Mercure à Elbeuf, avec la projection de *L'école buissonnière* en présence de Nicolas Vanier (Belle et Sébastien, Loup). Ce film occupe une place d'honneur dans le festival, avec une projection événementielle, en avant-première, dans les cinémas partenaires du festival le dimanche 8 octobre.

À Evreux, Gravigny et Arnières-sur-Iton, le Festival Génération Durable s'installera du dimanche 8 au jeudi 12 octobre.

L'école buissonnière. De Nicolas Vanier, en avant-première, en sa présence. Paris 1930. Paul n'a toujours eu qu'un seul et même horizon : les hauts murs de l'orphelinat, sévère bâtisse de la banlieue parisienne. Mais voilà qu'il est confié à une joyeuse dame de la campagne et à son mari, le garde-chasse un peu raide d'un vaste domaine en Sologne. Aux côtés de Totoche, Paul va faire

l'apprentissage de la vie, de la nature, de ses secrets et apprendre à glaner poissons, gibiers, champignons et plantes... **Dimanche 8 octobre, à 14 h 45 et 17 h au Ciné Pathé d'Évreux. Tarifs réduits Ciné Pathé.**



le temps de l'action. De Bonni Cohen et Jon Shenk. L'ex vice-président Al Gore poursuit infatigablement son combat en voyageant autour du monde pour former une armée de défenseurs du climat et exercer son influence sur la politique climatique internationale. Les caméras le suivent en coulisse, saisissent des moments publics et privés, drôles et émouvants : alors que les enjeux n'ont jamais été aussi importants, il défend l'idée que les périls du changement climatique peuvent être surmontés par l'ingéniosité et la passion des hommes. **Lundi 9 octobre, à 19 h 45, au Ciné Pathé d'Évreux. Tarifs réduits Ciné Pathé.**

Zéro phyto, 100 % bio. De Guillaume Bodin, en avant-première, en sa présence. Les cantines biologiques se développent presque aussi rapidement que l'arrêt des pesticides dans les communes françaises. Des femmes et des hommes, conscients de leurs responsabilités en termes de santé publique et d'environnement, agissent pour des paysages en transition au travers d'initiatives vertueuses ! **Mardi 10 octobre, 19 h 45, au Ciné Pathé d'Évreux.**

Séance gratuite sur réservation.

epic. De Chris Wedge. Le professeur Bomba mène des recherches scientifiques afin de prouver l'existence de soldats miniatures. Mary-Katherine, sa fille ado, a bien du mal à le croire... Pourtant l'aventure l'attend au bout du jardin, lorsqu'elle se retrouve miniaturisée par magie, plongée dans un univers caché... Un conte écologique vivifiant. **Mercredi 11 octobre, à 14 h 30 à la Maladrerie Saint-Nicolas de Gravigny. Séance gratuite sans réservation.**

Heulà ! Ça chauffe !. D'Erik Frétel, en présence du co-scénariste Serge Lesur. Sur ces terres longtemps pastichées pour la pluviométrie abon-

dante, admirées pour ses prairies verdoyantes, enviées pour une gastronomie conquérante, le réchauffement climatique est pourtant en train de changer la donne. De l'érosion des falaises à la disparition des arbres, pommiers et autres hêtres, le climat change et le visage de la Normandie aussi, au péril de son patrimoine. **Mercredi 11 octobre, à 20 h 30 à la Maladrerie Saint-Nicolas. Séance gratuite sans réservation.**

Qu'est-ce qu'on attend ? Qui croirait que la championne internationale des villes en transition est une petite commune française ? C'est pourtant Rob Hopkins (fondateur du mouvement des villes en transition) qui le

dit. La municipalité d'Ungersheim, commune alsacienne de 2 200 habitants, a lancé un programme de démocratie participative, *21 actions pour le XXI^e siècle* qui englobe tous les aspects de la vie quotidienne. 2015 a vu l'aboutissement de la quasi-totalité de ce programme. **Jeudi 12 octobre, à 19 h 30 à la salle de L'Escale d'Arnières-sur-Iton. Des échanges avec la salle suivront la projection. Séance gratuite sans réservation. ■**

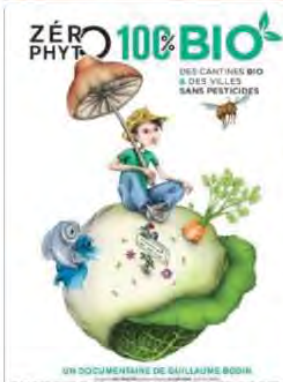
Renseignements : Tél. :
02 32 33 67 15. | www.festival-generationdurable.fr



Génération durable. L'environnement sur grand écran

Le 8e Festival du film Nature et Environnement Génération Durable déploie rayonne sur la Normandie jusqu'au 10 novembre. Zoom sur les projections d'Évreux et alentours.

Publié le 6 Oct 17 à 19:35



Les films présentés permettent de sensibiliser les spectateurs à la protection de la nature. (©DR/La Dépêche)

Créé et porté par la MJC de Bernay, cet événement renforce sa dimension itinérante régionale faisant escale dans une vingtaine de communes avec une programmation de 25 films.

100 projections tout public sont organisées mais le festival associe diffusion de films et événements. Ainsi plusieurs films seront présentés en avant-première comme Les sentinelles de Pierre Pezerat, Zéro phyto, 100 % bio de Guillaume Bodin qui honorera le festival de sa présence. D'autres réalisateurs viendront à la rencontre du public. L'ouverture du festival aura lieu au Grand Mercure à Elbeuf, avec la projection de L'école buissonnière en présence de Nicolas Vanier (Belle et Sébastien, Loup). Ce film occupe une place d'honneur dans le festival, avec une projection événementielle, en avant-première, dans les cinémas partenaires du festival le dimanche 8 octobre.

À Évreux, Gravigny et Arnières-sur-Iton, le Festival Génération Durable s'installera du dimanche 8 au jeudi 12 octobre.

L'école buissonnière. De Nicolas Vanier, en avant-première, en sa présence. Paris 1930. Paul n'a toujours eu qu'un seul et même horizon : les hauts murs de l'orphelinat, sévère bâtisse de la banlieue parisienne. Mais voilà qu'il est confié à une joyeuse dame de la campagne et à son mari, le garde-chasse un peu raide d'un vaste domaine en Sologne. Aux côtés de Totoche, Paul va faire l'apprentissage de la vie, de la nature, de ses secrets et apprendre à glaner poissons, gibiers, champignons et plantes... Dimanche 8 octobre, à 14 h 45 et 17 h au Ciné Pathé d'Évreux. Tarifs réduits Ciné Pathé.

Le temps de l'action. De Bonni Cohen et Jon Shenk. L'ex vice-président Al Gore poursuit infatigablement son combat en voyageant autour du monde pour former une armée de défenseurs du climat et exercer son influence sur la politique climatique internationale. Les caméras le suivent en coulisse, saisissent des moments publics et privés, drôles et émouvants : alors que les enjeux n'ont jamais été aussi importants, il défend l'idée que les périls du changement climatique peuvent être surmontés par l'ingéniosité et la passion des hommes. Lundi 9 octobre, à 19 h 45, au Ciné Pathé d'Évreux. Tarifs réduits Ciné Pathé.

Zéro phyto, 100 % bio. De Guillaume Bodin, en avant-première, en sa présence. Les cantines biologiques se développent presque aussi rapidement que l'arrêt des pesticides dans les communes françaises. Des femmes et des hommes, conscients de leurs responsabilités en termes de santé publique et d'environnement, agissent pour des paysages en transition au travers d'initiatives vertueuses ! Mardi 10 octobre, 19 h 45, au Ciné Pathé d'Évreux. Séance gratuite sur réservation.

Epic. De Chris Wedge. Le professeur Bomba mène des recherches scientifiques afin de prouver l'existence de soldats miniatures. Mary-Katherine, sa fille ado, a bien du mal à le croire... Pourtant l'aventure l'attend au bout du jardin, lorsqu'elle se retrouve miniaturisée par magie, plongée dans un univers caché... Un conte écologique vivifiant. Mercredi 11 octobre, à 14 h 30 à la Maladrerie Saint-Nicolas de Gravigny. Séance gratuite sans réservation.

Dernières actus

- 12:30 Tour Grise. Plus de 5 000 visiteurs en un an à Verneuil !
- 07:30 À Évreux, le Duc de Bouillon devient une table d'hôtes
- Hier Verneuil. La MJC de Verneuil s'agrandit pour le pôle famille
- Hier Collège. Des jeunes de Verneuil formés pour détecter le harcèlement scolaire
- Avant-hier Photos. Une expo sur les orages à Verneuil-sur-Avre
- Avant-hier Ligne Paris-Granville. Un plan contre les feuilles mortes sur les voies
- Avant-hier Dégradations à répétition à l'école Maillot d'Évreux
- Avant-hier Le bureau de l'union des commerçants d'Évreux démissionne !

La Dépêche - Évreux

Votre journal papier ou numérique.



Jachète

Je m'abonne

Contact

Heulà ! Ça chauffe ! D'Erik Fretel, en présence du co-scénariste Serge Lesur. Sur ces terres longtemps pastichées pour la pluviométrie abondante, admirées pour ses prairies verdoyantes, enviées pour une gastronomie conquérante, le réchauffement climatique est pourtant en train de changer la donne. De l'érosion des falaises à la disparition des arbres, pommiers et autres hêtres, le climat change et le visage de la Normandie aussi, au péril de son patrimoine. Mercredi 11 octobre, à 20 h 30 à la Maladrerie Saint-Nicolas. Séance gratuite sans réservation.

Qu'est-ce qu'on attend ? Qui croirait que la championne internationale des villes en transition est une petite commune française ? C'est pourtant Rob Hopkins (fondateur du mouvement des villes en transition) qui le dit. La municipalité d'Undersheim, commune alsacienne de 2 200 habitants, a lancé un programme de démocratie participative, 21 actions pour le XXI^e siècle qui englobe tous les aspects de la vie quotidienne. 2015 a vu l'aboutissement de la quasi-totalité de ce programme. Jeudi 12 octobre, à 19 h 30 à la salle de L'Escalier d'Arnières-sur-Iton. Des échanges avec la salle suivront la projection. Séance gratuite sans réservation.

Renseignements

Tél. : 02 32 33 67 15.

<http://www.festival-generation-durable.fr>

Sophie Bordier  La Dépêche - Évreux

[Loisirs-Culture](#)

[La Dépêche - Évreux](#)

[Normandie](#)

[Évreux](#)

À lire aussi



Faits divers  Grand-Landes

Un incendie éteint dans la décharge de Grand-Landes le 15 octobre



Société  Vire Normandie

Le pôle de santé de Vire-Normandie devrait ouvrir ses portes au printemps 2018



Société  Angers

Ces sportifs angevins qui ont fait vibrer la France cette année !



Sports  Cherbourg-en-Cotentin

Tennis : Myrtille Georges remporte l'Open féminin 50



Société  Mesnils-sur-Iton

Modélisme naval. À vapeur toute !



Avec **La Dépêche - Évreux**, retrouvez l'actualité qui vous concerne

[Je m'abonne](#)

[J'achète un numéro](#)

actu.fr



Qui sommes-nous ?

Contact

Mentions légales

Conditions générales d'utilisation

Charte de modération

La Dépêche - Évreux



Contact

Le Groupe

Publihebdos

Agence APEI

Hebdoscom

Presse Régionale

© 2017 Actu.

actu.fr est détenu et coexploité par Publihebdos et ses filiales. Hébergement dédié : Group-dis

Actualités > TV - People > Cinéma

Publié le 05/11/2017 à 12:03, Mis à jour le 05/11/2017 à 13:47

Amiante, pesticides: "Les sentinelles" au combat pour la santé publique

Cinéma

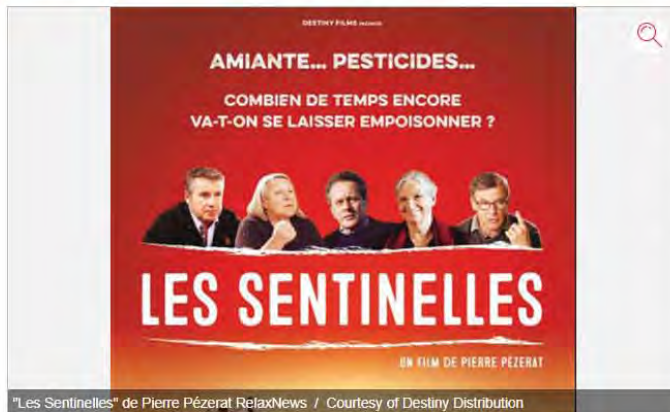
Partager 2 partages



Réagir 2 réactions



S'ABONNER



"Les Sentinelles" de Pierre Pézerat RelaxNews / Courtesy of Destiny Distribution

(AFP) - Contre l'amiante, l'herbicide "Lasso" et d'autres pesticides : le documentaire "Les sentinelles" retrace le combat d'hommes et de femmes qui s'attaquent à des industriels au nom de la santé publique.

En salle mercredi, le film revient longuement sur le scandale de l'amiante et la genèse de la prise de conscience de la dangerosité de cette substance, mais aussi sur la lutte qu'il a fallu livrer pour qu'elle soit interdite.

C'est également l'histoire d'un fils, Pierre Pézerat, le réalisateur, rendant hommage au travail de son père, Henri, un scientifique du CNRS qui a tiré la sonnette d'alarme puis épaulé les ouvriers pour faire reconnaître les dangers mortels de cette fibre, largement utilisée pour ses qualités anti-feu et isolante.

Dès les années 70, Henri Pézerat alerte sur les dangers des poussières d'amiante sur le système respiratoire. Mais le scandale n'éclate qu'au milieu des années 90, lorsque des salariés d'usines d'amiante meurent prématurément.

Le film montre des images d'archives qui paraissent aujourd'hui sidérantes: des ouvriers travaillant dans des ateliers où l'amiante virevolte comme des flocons de neige. A la sortie, leurs habits sont couverts d'une poussière blanche qui se révélera être cancérigène.

Au début réticente à écouter le savant Pézerat qui vient leur dire que des usines sont dangereuses, la CGT s'implique peu à peu dans le dossier au fur et à mesure que certains de ses membres prennent conscience des conséquences mortelles de cette substance.

Mais pour les faire reconnaître, le combat avec les industriels et les autorités est long et exigeant. L'argument de l'emploi est brandi comme un épouvantail pour tenter d'étouffer la parole des lanceurs d'alerte. Un des interlocuteurs parle de "d'anesthésie des pouvoirs publics".

L'amiante interdite en 1997, le réalisateur montre que le combat pour la santé publique se poursuit avec les produits chimiques, pesticides et autres.

Une association "Henri Pézerat" est d'ailleurs née en 2014 pour agir dans ce sens.

- Hypersensibilité chimique -

Pierre Pézerat filme d'autres sentinelles qui engagent des bras de fer pour faire reconnaître leur maladie comme professionnelle ou la faute inexcusable de leur employeur. Le découragement pointe parfois, mais la solidarité avec d'autres victimes et le soutien de défenseurs de la santé au travail les aident à ne pas lâcher l'affaire.

Paul François est un exemple emblématique. L'agriculteur, intoxiqué par l'herbicide "Lasso" qui l'a envoyé deux mois à la Pitié-Salpêtrière et lui a laissé des séquelles, a attaqué le géant Monsanto en justice. Après des années de procédure, une séquence montre l'attente du verdict en appel au côté de son avocat Me François Lafforgue.

La tension est palpable à l'écran. Et à l'annonce de la décision favorable au céréalier, les nerfs se relâchent: embrassades, larmes. Le "Lasso" sera finalement interdit.

Accédez à 100% des articles locaux à partir d'1€/mois

La descente aux enfers de trois salariés de la coopérative bretonne Nutrea Triskalia est aussi racontée: on voit de solides gaillards atteints de maux que la médecine a du mal à expliquer. Leur peau ne supporte même plus l'eau du robinet pour se laver. Finalement, une "hypersensibilité chimique multiple" est déclarée, causée par des contacts répétés avec des pesticides, dont certains étaient interdits.

Impossibilité de travailler, licenciement, antidépresseurs: leur vie déraile. Mais aidés par d'autres "sentinelles", ils ne baissent pas les bras et finissent par gagner aux prud'hommes.

RelaxNews

En images



Texas : au moins 26 morts dans une fusillade ...

Cinéma

05/11 L'état se resserre autour de Weinstein et Kevin Spacey



04/11 Eva Green en fait trop, Polanski pas assez



09/13 "Borg-McEnroe", un biopic retrace l'affrontement de légendes...



Publicité

Contenus sponsorisés



Alfa Romeo Stelvio

Alfa Romeo Stelvio : un nouveau modèle pour de nouvelles sensations



Adecco

Trouver un job sur Facebook n'a jamais été aussi simple avec Aloha

Outbrain

A la une

09:21 Vent, froid, neige : adieu l'été indien !



07:30 Fusillade au Texas : au moins 26 morts dans une petite église



07:51 Stade Toulousain : Yoann Maestri sur le départ



L'actrice Danielle Darrieux est décédée à l'âge de 100 ans



Actualité > Grand Sud > Haute-Garonne > Aucamville > Sorties

Publié le 17/11/2017 à 03:54, Mis à jour le 17/11/2017 à 09:30

Un documentaire et un débat sur l'amiante

Colloques et conférences

Le 17/11/2017



Les victimes de l'amiante sont toujours très nombreuses en France./ DR

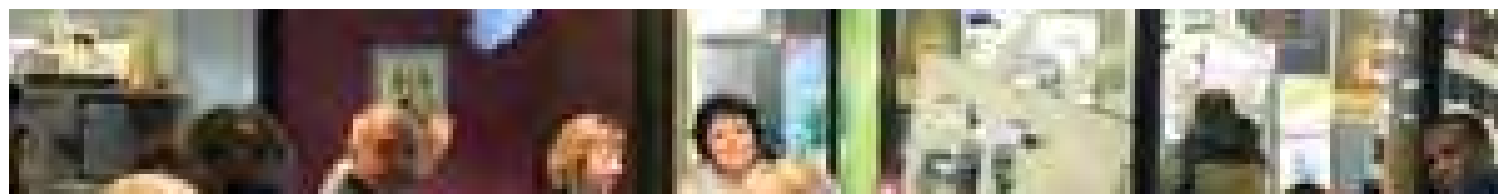
Ce soir à 20 heures ciné débat avec le film documentaire «Les sentinelles» en présence du réalisateur Pierre Pézerat et Jean Marie Birbes, acteur et président de l'association des victimes de l'amiante 81. Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidants à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis... C'est leur histoire que le film retrace.

La Dépêche du Midi

AUCAMVILLE COLLOQUES ET CONFÉRENCES

Vous aimerez aussi

Tim Guénard en conférence à la Halle aux Grains



L'érotisme s'invite au café philo

Donner votre avis !

[Charte de modération](#)

Connectez-vous pour écrire un commentaire



Créer un compte gratuitement

Se connecter à mon compte

LAUTREC

Zoom sur la soul au Café Plùm

Le Café Plùm vous convie ce samedi 23 septembre, à 21 h 30, pour vous présenter Tangled Tape, un doux mélange de soul et de hip-hop. C'est bien en mêlant les styles que le duo toulousain se révèle. Nés de la rencontre du beatmaker N-soul et de la voix douce et chaleureuse de Nell Mess, ils nous invitent dans un voyage inattendu où J Dilla rencontre Curtis Mayfield et Al Green pactise avec Erykah Badu. Renforcé par un claviériste et un bassiste d'une précision diabolique, Tangled Tape s'apprête à conquérir votre corps et votre âme avec leur son soulful. Vous n'avez plus qu'à fermer les yeux et vous laissez emporter dans l'univers intimiste et sensible d'une voix mise à nue, portée par l'efficacité d'un beat hors pair.

Quelle est la signification de Tangled Tape ?

Une bande cassette emmêlée. On brasse beaucoup de styles de musique, c'était vraiment représentatif. En passant de la soul des années 60/70 à la new soul des



Tangled Tape, une voix lumineuse et un beat implacable. /Photo DOM

années 2000. On a énormément de références, après je suis beatmaker et j'ai une grosse influence hip-hop. **D'où puisez-vous cette inspiration new soul ?**

Je suis DJ, j'ai une formation classique mais aussi jazz et musiques actuelles. Le propre d'un

beatmaker est d'associer une multitude de musiques différentes et de les remodeler, les assembler. Je m'inspire pas mal de musiques de films et bien évidemment de la soul. Nell Mess est pas mal porté sur la chanson française, soul et hip-hop, qui rend la chose encore plus intéressante.

On s'inspire aussi du reggae, on crée de la musique et c'est tout ce qui compte.

Un premier EP sorti en avril 2017, bientôt l'album ? Comment composez-vous vos titres ?

On a sorti un premier EP, maintenant nous sommes en pleine

préparation de l'album qui sortira au printemps 2018. Les voix sont enregistrées, il reste quelques petites choses à terminer mais l'essentiel est là. On a plein de manières de composer, on veut vraiment de la diversité dans nos morceaux et de la singularité. Quelquefois ce sont des bouts de textes assemblés, des fois c'est des bribes de paroles ou des fois j'écris de A à Z. C'est très varié. On est environ 6 sur scène, il y a moi N-Soul, Nell Mess, Arthur au clavier qui compose aussi, Louis Nicolas à la basse et deux choristes.

Quel est votre morceau favori ?

Un remix de Four Tet, « Cry me a river ». C'est le remix d'un vieux morceau qui est fort selon moi. Je trouve que ça enrichit le son, plus il est confronté à différents styles plus il sera complet et meilleur. Après j'utilise une base et je la retravaille et la renforce à mon univers.

Propos recueillis par Nina Merder

Tarifs : 7 € / 10 €. Pour plus de renseignements : 05 63 70 83 30.

BLAYE-LES-MINES

FÛT-STIVAL: Samedi 30 septembre, au Domaine de la Verrerie à Blaye-les-Mines, à partir de 18h.

Entrée gratuite jusqu'à 20h, 5 € pour les retardataires. Buvette et restauration sur place. Concerts avec Devi Reed (reggae), Tiwiza (rock berbère), Saint-Michel Swing (swing, chanson française). Animations et jeux pour enfants en accès libre et gratuit : 100 m² de jeux en bois, cirque (clown, magicien burlesque, chiens comédiens), structure gonflable, maquillage. L'événement se veut convivial, familial et intergénérationnel. www.facebook.com/pointdefut-assopointdefut@gmail.com - 06 08 69 26 76.



ALBI

FILM DOCUMENTAIRE «LES SENTINELLES»

Venez découvrir le film documentaire « Les Sentinelles » de Pierre Pézerat, à Albi, salle Arcé, à 20 h 30, le jeudi 21 septembre. Le thème est le scandale de l'amiante et la bataille pour la reconnaissance de problèmes de santé causés par l'amiante en maladies professionnelles. Sera présent Jean-Marie Birbès, ancien militant syndical à l'usine Eternit de Terrassac, l'un des principaux ac-

teurs de cette lutte.

À Gaillac, à l'Imagin'Cinéma, à 20 h 30, le jeudi 28 septembre, projection du film documentaire « Dans la lumière des jours » de Jean-Luc Prince.

À Graulhet, au Cinéma Vertigo, à 18 heures, le samedi 14 octobre, projection du film documentaire « Qu'est-ce qu'on attend ? » de Marie-Monique Robin.

MA.



ALBI

Rentrée littéraire pour l'université Champollion



Jérôme Cabot animant une scène slam, par Ariane Ruebrecht/Photo DOM

Pour la rentrée, le jeudi 21 septembre, à 19 heures, le Retour du jeudi et la Scène nationale d'Albi vous proposent une scène ouverte au slam au Grand Théâtre avec quelques surprises... À l'occasion de la « Ventrée littéraire », notamment, la sortie de « Hic et Nunc », le dernier ouvrage de Jeff Champo, le nom de plume de collectif de jeunes auteurs de l'atelier d'écriture de l'université Champollion. La rentrée littéraire met à l'honneur trois appétissantes publications issues d'un circuit court : Chroniques invisibles, récit littéraire et enquête anthropologique de Barbara Métais-Chastanier, racontant l'aventure artistique et politique d'une création théâtrale partie

d'un squat de sans-papiers pour arriver sur la scène d'Avignon. Performances poétiques, ouvrage collectif dirigé par Jérôme Cabot, né du colloque-événement qui s'est tenu à Albi en 2015, alternant articles de fond, méta-slams et photographies d'Ariane Ruebrecht, et « Hic et Nunc », 12e ouvrage de Jeff Champo. En guise de mise en bouche, cette soirée articulera un temps de présentation et discussion avec les auteurs autour des trois projets et des interludes poétiques, scène ouverte de slam, saynètes et lectures performances.

Gratuit et ouvert à tous.

Plus de renseignements : 05 63 38 55 56.

CARMAUX

10 ans de la Maison de la citoyenneté

Samedi 23 septembre, l'équipe de la Maison de la citoyenneté et du centre social ouvre les portes de la Maison de la citoyenneté pour célébrer ensemble les 10 ans de l'équipement*. Au programme : expositions, démonstrations, danses latines, café citoyen, repas, etc. Cette journée est aussi l'occasion de lancer la saison 2017-2018 des cafés citoyens. Le thème de ce premier rendez-vous portera sur le bénévolat. Les activités découverte de la journée : patch, tricot, broderie, mémoire, cuisine, exposition de peinture de Danièle Passemar, Danielle Navarro et Martine Rauzy aux ateliers informatique et activités pour les familles. Puis des animations avec le centre social, démonstrations et initiations de salsa et de capoeira. Dès le matin 10 heures, atelier couture autour de la création de fleurs en tissu suivi d'un atelier peinture et d'une animation scrabble, d'un atelier de sophrologie et d'un atelier d'aromathérapie. L'après-midi, rendez-vous à 14 heures avec l'atelier couture pour la création de broches, de

bandeaux, chouchous et accessoires de mode. Atelier photo à 15 heures et à 15 h 30 café citoyen « Le bénévolat ». Pour clôturer cet après-midi, visite historique commentée de la Maison de la citoyenneté, suivie d'un apéritif citoyen ouvert à tous. En début de soirée, repas froid partagé et animations dansantes latines. Petit retour en arrière sur l'histoire de l'école de la Tour. Fondation de l'école de jeunes filles au quartier de la Tour par Blanche de Bertier de Sauvigny, tenue par les sœurs de Noveris, puis celle du Sacré-Cœur en 1835. Mobilisation de l'école qui devient un hôpital militaire temporaire et en 1997, fermeture de l'école et création de la Maison de la citoyenneté en 2007. La mairie de Carmaux met également à disposition la sortie du guide annuaire des associations 2017-2018, l'outil indispensable pour qui cherche une activité sportive ou culturelle au cours de l'année.

Tarif unique : 8 €. Repas et réservation avant le 13 septembre.

Les personnes qui le souhaitent peuvent apporter leur pique-ni-



Maison de la citoyenneté, mines de danse. /Photo DOM

que. Pour plus de renseignements : www.carmaux.fr

AUCAMVILLE

Un documentaire et un débat sur l'amiante

Ce soir à 20 heures ciné débat avec le film documentaire « Les sentinelles » en présence du réalisateur Pierre Pézerat et Jean Marie Birbes, acteur et président de l'association des victimes de l'amiante 81. Josselte Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide de Monsanto, le Lasso. Henri Pézerat, chercheur au CNRS, a marqué leurs vies en les aidant à se battre pour que ces crimes industriels ne restent pas impunis... C'est leur histoire que le film retrace.



Les victimes de l'amiante sont toujours très nombreuses en France. /DR



l'environnement sur grand écran

Débuté le 2 octobre, le 8^e Festival du film Nature et Environnement Génération Durable rayonne sur la Normandie jusqu'au 10 novembre.

Créé et porté par la MJC de Bernay, cet événement renforce sa dimension itinérante régionale faisant escale dans une vingtaine de communes avec une programmation de 25 films.

100 projections tout public sont organisées mais le festival associe diffusion de films et événements. Ainsi plusieurs films seront présentés en avant-première comme *Les sentimentelles* de Pierre Pezerat, *Zéro phyto*, *100 % bio* de Guillaume Bodin qui honoreront le festival de sa présence.

Zéro phyto, 100 % bio. De Guillaume Bodin, en avant-première, en sa présence. Les cantines biologiques se développent presque aussi rapidement que l'arrêt des pesticides dans les communes françaises. Des femmes et des hommes, conscients de leurs responsabilités en termes de santé publique et d'environnement, agissent pour des paysages en transition au travers d'initiatives vertueuses ! **Mardi 10 octobre, 19 h 45, au Ciné Pathé d'Évreux. Séance gratuite sur réservation.**

epic. De Chris Wedge. Le professeur Bomba mène des recherches scientifiques afin de prouver l'existence de soldats miniatures. Mary-Katherine, sa fille ado, a bien du mal à le croire...

Pourtant l'aventure l'attend au bout du jardin, lorsqu'elle se retrouve miniaturisée par magie, plongée dans un univers caché... Un conte écologique vivifiant. **Mercredi 11 octobre, à 14 h 30 à la Maladrerie Saint-Nicolas de Gravigny. Séance gratuite sans réservation.**

heulà ! Ça chauffe !. D'Erik Frétel, en présence du co-scénariste Serge Lésur. Sur ces terres longtemps pastichées pour la pluviométrie abondante, admirées pour ses prairies verdoyantes, enviées pour une gastronomie conquérante, le réchauffement climatique est pourtant en train de changer la donne. De l'érosion des falaises à la disparition des arbres, pommiers et autres hêtres, le climat change et le visage de la Normandie aussi, au péril de son patrimoine. **Mercredi 11 octobre, à 20 h 30 à la Maladrerie Saint-Nicolas. Séance gratuite sans réservation.**

Qu'est-ce qu'on attend ? Qui croirait que la championne internationale des villes en transition est une petite commune française ? C'est pourtant Rob Hopkins (fondeur du mouvement des villes en transition) qui le dit. La municipalité d'Ungersheim, commune alsacienne de 2 200 habi-

tants, a lancé un programme de démocratie participative, *21 actions pour le XXI^e siècle* qui englobe tous les aspects de la vie quotidienne. 2015 a vu l'aboutissement de la quasi-totalité de ce programme. **Jeudi 12 octobre, à 19 h 30 à la salle de L'Escale d'Arnières-sur-Iton. Des échanges avec la salle suivront la projection. Séance gratuite sans réservation.** ■



RENSEIGNEMENTS Tél. :
02 32 33 67 15. | www.festival-generationdurable.fr

